3 1761 03525 2063

MADAME DE STAËL

---

# DIX ANNÉES D'EXIL

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en mai 1904.

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 5503.

Heliodr Clauvet — Plon Nourrit & Cie Edit — Imp. Maire

*Madame de Staël en Corinne*

*D'après le portrait de Madame Vigée-Lebrun*

STAËL-HOLSTEIN, ANNE LOUISE GERMAINE (NECKER)
BARONNE DE

MADAME DE STAËL

# DIX ANNÉES D'EXIL

ÉDITION NOUVELLE

D'APRÈS LES MANUSCRITS, AVEC UNE INTRODUCTION, DES NOTES
ET UN APPENDICE

PAR

PAUL GAUTIER

DOCTEUR ÈS LETTRES
PROFESSEUR AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND
CHARGÉ DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

*Orné d'une héliogravure*

**Deuxième édition**

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1904

*Tous droits réservés*

DC
146
S7A25
1904

LIBRARY
716688
UNIVERSITY OF TORONTO

# INTRODUCTION

Il existe dans les archives du château de Coppet quelques cahiers de papier vergé, jaunis par le temps, couverts d'une large et rapide écriture, dont les lignes montent, montent sans cesse : nulle ponctuation, des ratures nombreuses, des pages entières barrées d'un trait vertical. La couverture porte une note au crayon, sans doute de la main d'Auguste de Staël : *Dix années d'exil. Six cahiers*. Qu'est-ce que cet ouvrage ?

Ce ne sont pas, à proprement parler, les *Mémoires* de Mme de Staël. Les vrais mémoires de sa vie sont ses œuvres complètes; c'est là qu'elle s'est peinte successivement aux yeux du lecteur : enthousiaste, éloquente, curieuse de gouvernement et de politique dans ses *Lettres sur Rousseau;* avide de gloire, éprise d'idéal, consumée de désir et de chimères, mélancolique aussi et comme désabusée de vivre dans l'ouvrage sur les *Passions;* confiante dans la loi du progrès ou, comme elle dit, de la perfectibilité de l'espèce humaine dans la *Littérature;* luttant contre les préjugés sociaux qui asservissent

la femme dans *Delphine;* proclamant l'immortalité du génie, sa solitude, sa misère et sa grandeur dans *Corinne;* avocat d'un peuple vaincu qu'elle propose à l'admiration du vainqueur dans l'*Allemagne;* témoin intelligent des grands événements de la Révolution et de l'Empire dans les *Considérations*, — telle nous apparaît Mme de Staël dans son œuvre, la plus personnelle qui fut jamais, s'il est vrai que nulle ne nous montre mieux l'écrivain qui l'a conçue, ses idées, ses sentiments, sa vie tout entière.

*Dix années d'exil* — c'est le titre qu'avait choisi Mme de Staël et que la piété de ses éditeurs a conservé — ne nous offrent qu'une période restreinte de cette vie, non pas même de dix années, mais de sept seulement (de 1800 à 1804 et de 1810 à 1812); coupée par un intervalle de six ans, dont il n'est pas question dans cet ouvrage. Ce sont de simples fragments de mémoires, que Mme de Staël avait commencé à écrire à Coppet avant sa fuite en 1812, qu'elle a repris plus tard en Suède et qu'elle se proposait de compléter, quand la mort est venue l'interrompre. Mais ces fragments ont pour la postérité un intérêt passionnant : car ils racontent le duel de Mme de Staël et de Napoléon Bonaparte.

« On n'écrit guère, a-t-on dit, ses *Mémoires,* ses *Confessions* ou son *Journal* que pour s'y justifier ou s'y glorifier aux dépens de ses contemporains (1). » Mme de Staël n'a pas manqué à cette règle; et,

(1) M. Ferd. Brunetière.

parmi ses « contemporains », celui aux dépens duquel elle se glorifie, qu'elle poursuit de sa haine et de sa vengeance, c'est Bonaparte. Du moins, elle ne cache pas son but, elle le proclame à chaque page de son œuvre : elle a voulu immortaliser sa résistance au despotisme; écrire cette « ligne » à laquelle, disait-elle, elle avait droit dans l'histoire de son persécuteur. Ce livre a été conçu dans les heures tristes de l'exil; on le sent au ton véhément, passionné, souvent injuste de l'ouvrage. Bonaparte, certes, n'est pas flatté : qu'il fasse la paix ou qu'il fasse la guerre, qu'il soit vainqueur à Marengo ou qu'il signe le Concordat, qu'il déteste les Anglais ou qu'il poursuive Mme de Staël, il a tort, toujours tort; ne va-t-elle pas jusqu'à lui reprocher de tromper méchamment Drake, un espion de l'Angleterre (1)? Quand on le voit, dans ce livre, cynique et menteur avec les hommes, grossier avec les femmes, rudoyant ses sœurs, malmenant les diplomates (lord Withworth), trompant les souverains, « augmentant les impôts », « rétablissant les bastilles », déshonorant, emprisonnant, fusillant, on est tout étonné, inquiet et humilié, à la fin du portrait, qu'un tel monstre ait pu si longtemps gouverner la France.

A côté des maîtres, voyons les serviteurs : conventionnels, terroristes, régicides, gens du Tiers, de la Noblesse ou du Clergé ralliés à Bonaparte, obséquieux, avides, grassement rentés, vêtus d'habits chamarrés, pourvus de clefs de chambellans et

(1) Première partie, chap. XIV.

de portefeuilles, de sénatoreries et de préfectures, de titres de ducs et de comtes, voire même, s'il s'agit de la « famille », de trônes authentiques et de couronnes, — tous rivalisent de bassesse, courent à la servitude, raillent les beaux sentiments, l'honneur, le désintéressement, l'amour de la liberté, sourient de la vertu, respectent les faits, méprisent les principes et n'estiment au monde que deux choses : la fortune et les honneurs. Le tableau achevé, on réfléchit qu'il y eut pourtant, dans cette époque si décriée, de grands diplomates, de grands jurisconsultes, de grands hommes de guerre, des établissements durables comme notre organisation civile, notre système d'instruction publique, notre code, des sentiments nobles et généreux, le mépris de la mort, l'amour de la gloire; on prend un peu d'humeur de tant de partialité, de tant d'injustice; on dit : « C'est un pamphlet ! » et on ferme le livre.

Un pamphlet? Cela n'est pas juste, ou cela n'est juste qu'en partie. Sans doute, le tableau est poussé au noir : ce n'est pas tout le Consulat, ni tout l'Empire. Mais assez d'apologistes nous en peignent les côtés brillants et glorieux, les défilés, les couronnements, les chevauchées héroïques à travers l'Europe, les entrées solennelles au grondement du canon, au son joyeux des cloches. Il faut bien aussi qu'on reconnaisse sous ce décor éclatant une certaine misère morale, l'abaissement des caractères, un effrayant despotisme; d'illustres contemporains, Chateaubriand, Mme de Staël l'attestent; un Lamartine, un Michelet dont la sérieuse enfance vit les

dernières années de l'Empire, en ont conservé la même impression de solitude et de mort. Donc le livre de Mme de Staël n'est pas seulement le produit de son imagination, de sa haine; il est la voix éloquente de tout un parti étouffé, vaincu, qui fut grand cependant par la noblesse de ses idées et l'amour sincère de la liberté. — Mais, dira-t-on, l'auteur n'est pas impartial. — Et qui donc l'a été, en racontant cette prodigieuse aventure ? Ne voyons-nous pas que le jugement même de l'histoire varie sans cesse durant un siècle, de Thiers à Lanfrey ou à Taine? Et maintenant encore, comment être sûr de l'équité de nos arrêts; comment affecter une sérénité, qui est bien loin de notre âme, quand il s'agit d'une époque si rapprochée, qui nous enveloppe, pour ainsi dire, et nous prend tout entiers? Ne demandons pas à Mme de Staël d'être impassible; demandons-lui ce qu'elle a pensé, ce qu'elle a souffert, et ne lui sachons pas mauvais gré dans une époque de gloire, mais aussi de despotisme, d'avoir osé lever la tête et secouer le joug.

Ce livre a été écrit dans toute la fièvre et l'ardeur de la lutte, cela est évident. Mais il est né, comme toute œuvre de Mme de Staël, d'une idée généreuse; cette idée, c'est que rien n'est plus humiliant que l'arbitraire, et que de tous les moyens de l'arbitraire, le plus odieux, c'est l'exil (1); si elle en a peint les maux et les souffrances, c'est pour en prévenir le retour.

(1) Cf. la variante du début du premier chapitre.

Oh! n'exilons personne! Oh! l'exil est impie!

Nulle épigraphe ne convient mieux à ce livre. Mme de Staël avait fait, pour sa part, la large expérience de l'exil ; elle avait été bannie par la Convention, bannie par le Directoire, bannie par le Consulat, bannie par l'Empire; elle passait et repassait la frontière, sans cesse poursuivie, d'autant plus malheureuse qu'on la traitait d'étrangère. Elle était Génevoise, il est vrai, mariée à un Suédois; mais la vraie patrie, n'est-ce pas celle que librement notre esprit, notre cœur ont choisie? Pour Mme de Staël, c'était Paris; c'était là que s'était écoulée sa jeunesse, dans le salon de sa mère, où elle avait vu les grands hommes du siècle finissant; c'était là que, jeune femme, elle avait salué avec ivresse les débuts de la Révolution et l'aurore de ce qu'elle croyait être la liberté; c'était Paris, qui avait acclamé l'idole de son âme, son père, avec un enthousiasme dont elle fut toute sa vie émue et reconnaissante ; c'était à Paris enfin qu'elle avait ses amis, qu'elle pouvait satisfaire « ce besoin de variété, d'intérêt et de distraction » (1), qui la dévore; et, ajoute-t-elle, « je ne sais me plaire qu'où je dois vivre et mourir ». On lui vantait avec peu de délicatesse — Chateaubriand par exemple — les avantages d'une grande fortune, le séjour de Coppet, le beau lac, la vue des montagnes. Qu'importe, puisqu'elle souffrait? Sommes-nous maîtres de

(1) Lettre à Mme Necker de Saussure, de Weimar, 31 janvier 1804, publiée dans l'appendice.

nos souffrances et de nos joies? Puis, est-ce à nous, Français, de lui reprocher d'avoir trop aimé la France?

Elle a peint admirablement ce supplice d'une femme, et d'une femme du monde, moitié politique, moitié bas-bleu, qui parle, écrit, s'agite, intrigue, et se voit tout à coup condamnée au silence par une volonté plus forte que la sienne. Elle fait pitié, même quand elle a tort; car elle souffre. C'est d'abord le blâme sourd de l'opinion, les « honnêtes gens » qui chuchotent, la bonne compagnie qui s'éloigne, le salon vide, la table déserte; le ministre de la police, mielleux, qui conseille un petit séjour à la campagne; puis le retour, l'invitation au bal sollicitée et refusée — refusée par qui? Par Talleyrand, le confident, l'ami de Mme de Staël, qui tient tout d'elle! — Ensuite c'est le père ridiculisé, bafoué par les scribes de Bonaparte; la fille proscrite, arrêtée en France, jetée hors des frontières, partagée entre la douleur et le désir de la vengeance. Mais des deux parties du livre, c'est la seconde qui nous émeut davantage : d'abord la saisie brutale, l'écrasement sous le lourd pilon du livre objet de tant d'espérances; l'amertume affreuse pour une haute pensée de se voir privée du droit de parler aux hommes, de vivre dans leur mémoire ; la réclusion monotone à Coppet, les visites du préfet qui vient « tâter » les dispositions de sa prisonnière, les amis frappés, la terreur du scandale; la fuite éperdue avec ce pâle et chevaleresque Rocca, tout criblé des balles

espagnoles ; la plate figure des sbires autrichiens ; la traversée de la Russie et de la steppe immense ; la vision héroïque et religieuse de Moscou, la ville aux coupoles dorées qui brûle d'une ardeur guerrière ; Pétersbourg aux quais de granit ; l'accueil gracieux de la tsarine ; le charmant regard d'Alexandre, et enfin la traversée épique jusqu'à ce rocher de la mer d'Aland battu des vagues furieuses, où l'héroïne naufragée nous apparaît pour la dernière fois, trempée de l'écume des flots, reprenant haleine pour de nouveaux combats et de nouveaux périls.

Est-il roman qui attache, passionne davantage ? Le livre fini, le lecteur ferme les yeux, médite ; invinciblement, dans son esprit, surgit cette pensée : « Quoi ! policiers, gendarmes, espions, préfets, ministres, l'Empereur lui-même, tant de pouvoir ligué contre une femme, contre un livre ! » Et l'on se prend à détester l'arbitraire et l'exil ; et c'est tout justement ce qu'a voulu Mme de Staël.

Elle raconte très bien sa tragique histoire. Certes, ce livre est plus intéressant, plus vivant que *Delphine*, que *Corinne* même ; la fiction a pâli, la réalité demeure. C'est que Mme de Staël est plus à son aise, quand elle parle en son nom ; elle n'a pas le don suprême de l'artiste, qui se détache de soi, crée des personnages ; ses héroïnes, Delphine, Corinne, ne nous intéressent qu'autant qu'elles lui ressemblent ; quand elle disparaît, tout languit et se décolore. Au contraire, dans *Dix années d'exil*, c'est Mme de Staël elle-même que nous voyons

devant nous, non pas idéalisée, les yeux au ciel, touchant du doigt la lyre, comme l'a peinte Vigée-Lebrun, mais telle que l'ont connue ses contemporains, ardente à l'attaque, prompte à la colère, au désespoir, aux larmes, aimant l'intrigue et le pouvoir, enthousiaste de la liberté. Et c'est aussi le spectacle d'une admirable intelligence, toujours à la piste des idées, qui endort la douleur par le mouvement de l'esprit, par le spectacle changeant de la vie et des mœurs. A Weimar, à Berlin, comme plus tard à Moscou et à Pétersbourg, penchée à la glace de sa chaise de poste, examinant le pays et les hommes, ou, dans un salon, interrogeant curieusement Gœthe et Schiller, conversant avec Miloradovitch, Rostopchine ou l'empereur Alexandre, ce qu'elle inaugure, voyageuse infatigable, c'est l'*interview* moderne, l'enquête patiente, destinée à élargir les cerveaux, à faire circuler les idées plus rapidement d'un bout à l'autre de l'humanité. Cette Mme de Staël, le crayon à la main, éprise de réalité et de vie, nous intéresse autrement et davantage que Corinne et sa lyre.

Elle a, pour cette tâche, les qualités requises : elle sait conter et elle sait peindre. D'abord, elle a le talent dramatique : elle entraîne, émeut, passionne. Il y a, en ce genre, deux tableaux achevés : le récit de la première arrestation à Mafliers (1) et celui de la suppression de l'*Allemagne* (2). Le dra-

(1) Première partie, chap. XI.
(2) Deuxième partie, chap. I.

matique n'est pas seulement dans les faits, il est dans le récit, dans ce style qui a la fièvre, dans la personne de l'auteur qui vibre et s'indigne au souvenir des souffrances passées, et l'on sait, depuis Horace, que c'est là le principe du dramatique : « Si tu veux me faire pleurer, commence par pleurer toi-même. » Mais aussi elle excelle dans l'anecdote, dans le léger croquis qui fixe avec esprit un ridicule, un geste, qui éclaire un personnage. C'est M. de Cobenzl, poupée diplomatique, qui, jouant au trictrac avec elle dans le salon de Mortfontaine, se lamente en termes officiels sur la mort tragique de Paul Ier (1). C'est le Premier Consul qui reçoit M. Livingston, ministre des États-Unis, et, brusquement, se tournant vers Talleyrand impassible : « Dites-lui donc que l'ancien monde est bien corrompu ; *vous en savez quelque chose, n'est-ce pas* (2) ? » Sébastiani, à bout de flatteries, s'extasie sur les jolies mains du Consul : « Ah ! répond un courtisan, de grâce, ne parlons pas politique (3) ! » Voilà l'esprit d'une femme du monde, qui peint en se jouant, sans prétention, non sans malice ; cela était fort commun dans l'ancienne société française, et c'est un talent de Mme de Staël. Parfois aussi dans son livre passent, comme des éclairs, des mots terribles, qui nous rappellent la brutalité de l'époque : ainsi, le soir de l'exécution du duc d'Enghien, le Premier Consul joue aux échecs avec

(1) Première partie, chap. VI.
(2) *Ibid.*, chap. VIII.
(3) *Ibid.*

une dame d'honneur, et, dans le salon où personne n'ose parler, où les yeux se mouillent de larmes : « *C'est un petit chafouin*, dit-il, *plus petit que moi !* » De tels mots sont précieux pour l'histoire : ils lui donnent la vie.

Il est un genre où triomphe la femme et la Française de bonne société : c'est le portrait. Il y en a de charmants et de spirituels dans les *Mémoires* d'une contemporaine de Mme de Staël, Mme de Rémusat ; il y en a aussi dans *Dix années d'exil*; jetés, en passant, dans le cours du récit, ils nous permettent de reprendre haleine. Sans doute, ils n'ont pas le « faire » serré des merveilleux portraits des *Mémoires d'Outre-Tombe*, le trait sobre et vigoureux, le coloris chaud, la flamme; ils sont crayonnés à la hâte, en courant, mais naturels et pleins de vie. Voilà le Premier Consul avec ses « habits d'or et ses cheveux plats, ses petites jambes et sa grosse tête, je ne sais quoi de gauche et d'arrogant, de dédaigneux et d'embarrassé, qui semble réunir toute la mauvaise grâce d'un parvenu à toute l'audace d'un tyran (1) ; » — Talleyrand, le portrait le plus long, le plus intéressant, qui rappelle parfois la manière d'un Retz ou d'un Saint-Simon, et que la prudence du premier éditeur a supprimé (2) ; c'est bien là ce « visage impénétrable », ces lèvres qui laissent tomber « quelques paroles amères ou flatteuses », ce « silence d'ai-

(1) Première partie, chap. VIII.
(2) *Ibid.*, chap. III.

rain », cette « insolence très bien ménagée, et des manières polies et séduisantes, quand il voulait remettre à l'aise ceux qui étaient bien fâchés d'être en colère et bien empressés à s'apaiser » ; — l'ex-archiduc de Toscane qui, un violon à la main, en uniforme de général autrichien, avec ces « traits allongés » des Habsbourg, fait danser les sœurs de Bonaparte (1) ; — le prince Louis-Ferdinand, qui accourt à cheval chez Mme de Staël à la nouvelle de l'exécution du duc d'Enghien : « Il avait singulièrement bonne grâce à cheval, et son émotion ajoutait encore à la noblesse de sa figure (2) » ; — le sbire autrichien préposé à la garde de la prisonnière, « un sourire gracieux sur des traits stupides » ; l'empereur Alexandre, avec cette «expression de bonté et de dignité » qui surnage en toute sa personne ; — le vieux Kutusov, plein de « grâce dans ses manières et de vivacité dans sa physionomie (3) ». Parfois le trait est mou, sans vigueur ; ces notes sont jetées à la hâte, destinées à être reprises, retouchées plus tard. Puis, il faut bien l'avouer, l'art manque trop souvent à ce style.

Il lui manque surtout, quand il s'agit de peindre l'aspect extérieur de la nature. On sait que Mme de Staël y était fort peu sensible; c'est le côté faible de son livre. Elle a eu toute sa vie sous les yeux le plus admirable paysage, le Léman, la ligne bleue du Jura, les Alpes, le Mont-Blanc, et pas une fois elle

(1) Deuxième partie, chap. VIII (passage inédit).
(2) Première partie, chap. XV.
(3) Deuxième partie, chap. IX, XVII, XX.

n'a été tenté de le décrire ! N'attendez donc pas qu'elle sente, qu'elle exprime à la manière d'un peintre la beauté des pays qu'elle a traversés. A-t-elle vue cette Galicie au charme puissant et doux, la prairie qui s'étend à perte de vue, si opulente « que les chevaux semblent y nager », le lointain « bleuâtre et vaporeux » de la chaîne des Carpathes, les champs de blé qui ondulent, l'ombre mouvante des tilleuls et des bouleaux (1) ? Elle est plus sensible aux types, aux figures; elle s'intéresse aux marchands juifs, aux mendiants polonais à longue barbe, qui accourent autour de sa voiture (2), aux processions d'hommes et de femmes, qu'elle croise sur les routes. Mais ce sont les mœurs qui la passionnent, non le pittoresque, les haillons superbes, les lévites déteintes et rapiécées, les visages basanés des paysans, à moustaches pendantes, « fondues dans l'airain (3) ». Elle passe en Russie, et la steppe l'ennuie (4). Elle ne sent pas la beauté mélancolique et sauvage de cette mer, qui roule à l'infini ses vagues de verdure; elle se plaint du grêle feuillage des bouleaux, de cette nature « peu inventive ». La Finlande, le pays merveilleux du granit, des cascades et des lacs, lui paraît « monotone » ; les forêts sont « composées des mêmes arbres, le sapin et le bouleau » ; le

(1) Sacher-Masoch, *Nouveaux récits galiciens*. — Cf. *Dix années d'exil*, deuxième partie, chap. VIII.

(2) Deuxième partie, chap. VIII.

(3) Sacher-Masoch, ouv. cité.

(4) Deuxième partie, chap. XI.

granit donne bien au pays « un air de vigueur », mais « il y a peu de vie autour de ces grands ossements ». N'insistons pas. Elle est trop femme de société et de salon, trop éprise de parole humaine, de bruit et de renommée pour entendre ces grandes voix silencieuses, qui parlent au cœur du poète.

Mais, sur le chapitre des mœurs, de la vie sociale, elle reprend tout son avantage. On sait qu'elle excelle dans ces rapides esquisses, jetées à grands traits, études de caractères, scènes et tableaux d'après nature, considérations. Rien de plus agréable, à ce point de vue, que la première partie de l'*Allemagne :* une rue d'Eisenach sous la neige, un chœur d'étudiants qui chantent, la foule au Prater, « les poêles, la bière, la fumée de tabac », les noces de l'empereur François, mille scènes variées, de la rue au palais, se succèdent, alternent avec les réflexions philosophiques, reposent, charment les yeux du spectateur. Il y a, dans *Dix années d'exil*, une partie toute semblable : ce sont les impressions du voyage en Russie.

Que connaissait-on en France, que connaissait Mme de Staël des mœurs russes? Elle nous l'apprend elle-même : « Quelques mauvaises anecdotes des règnes précédents, quelques Russes qui ont fait des dettes sur le pavé de Paris, quelques bons mots de Diderot ont mis dans la tête des Français que la Russie ne consistait que dans une cour corrompue, des officiers chambellans et un peuple d'esclaves ; c'est une grande erreur. » Elle a découvert la Russie. Sans doute, on en avait quelque

idée avant elle ; il avait paru à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième des ouvrages spéciaux sur ce pays : l'*Histoire de Russie* de Lévesque (1), par exemple, les *Anecdotes* de Rulhière, publiées pour la première fois en 1797 et, de nouveau, en 1807 à la fin du quatrième volume de son *Histoire de l'anarchie de Pologne* (2), les amusants *Mémoires secrets* de Masson, fort lestes et grivois, mais pleins de vues neuves et justes sur le peuple, le soldat russe. Assurément, Mme de Staël avait lu Rulhière et surtout Masson. A-t-elle connu le précieux ouvrage de Storch (3)? Cela est peu probable ; d'ailleurs la géographie, l'ethnographie, l'économie politique tiennent dans l'ouvrage de Storch la meilleure place, et ce n'est pas le point de vue de Mme de Staël. Ce qui l'intéresse, ce sont les mœurs, c'est le caractère et, comme on dit aujourd'hui, l'*âme russe ;* il faut avouer qu'elle l'a comprise mieux que personne avant elle.

Elle faisait profession, comme chacun sait, de découvrir l'âme des peuples ; et, pour la Russie comme pour l'Allemagne, cette occupation se doublait du plaisir très vif pour l'auteur, d'être désagréable à son ennemi, Napoléon! Elle avait vu la Russie en 1812, à un moment solennel de son histoire, bien propre à faire ressortir les qualités

(1) Yverdun, 1783, six in-8°.

(2) *Histoire ou anecdotes sur la Révolution de Russie en* 1762. (Paris, 1797, et t. IV de l'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, 1807.)

(3) *Tableau historique et statistique de l'Empire de Russie*, 1801, éd. française (deux in-8°).

héroïques du peuple russe. D'une extrémité à l'autre de ce vaste empire, la fièvre du patriotisme enflammait les âmes. Cette noblesse, dont l'Europe ne connaissait que le luxe effréné et les vices, se serrait autour du tsar, offrait ses paysans, ses revenus, sa vie même. Quelle surprise pour une femme, qui n'avait vu jusqu'alors que de grands seigneurs cosmopolites, comme M. de Balk ou Golofkine, de s'asseoir à la table d'un Rostopchin, Tatar demi-civilisé, demi-sauvage, original et excentrique qui prétendait descendre de Gengis-Khan et devait, quelques semaines plus tard, étonner le monde par l'excès de son héroïsme ! Quelle émotion de voir ce vieux et illustre Kutusov s'agenouiller dans l'église Notre-Dame de Kazan, suivi de tout un peuple « qui lui criait de sauver la Russie ! » Elle a très bien démêlé ce caractère « gigantesque » de l'âme russe, cette énergie dans la résistance, ce profond amour de la patrie, « après celui de Dieu le plus beau sentiment que les hommes puissent éprouver ». Mais, en même temps, elle a noté avec beaucoup de finesse les côtés étranges et mystérieux : ce « silence russe tout à fait extraordinaire (1) » ; cette conversation polie qui ne trahit rien des sentiments secrets ; ce faux air de ressemblance avec les Français ; les passions violentes et farouches ; la vie fastueuse à l'orientale ; les réunions brillantes où l'on va « pour se donner des émotions vives par les objets extérieurs plutôt que

(1) Deuxième partie, chap. XIII.

par l'esprit et l'âme ». Et l'on sent qu'elle n'a pas tout dit, qu'elle a glissé sur le despotisme, le servage, l'absence de liberté, mais que, par respect pour l'hospitalité reçue, par enthousiasme aussi pour la nation de qui elle attendait la délivrance du monde, elle a retenu sa plume et laissé deviner ce qu'elle n'a pas voulu écrire.

Ce qui est à sa gloire surtout, c'est qu'elle a vu la grande force de la Russie, le peuple, le moujik bon, simple, religieux et qu'elle l'a aimé. Elle a peint admirablement cet « air élégant et doux », ce « mélange de gaieté et de mélancolie », cette résignation à la souffrance et à la mort. Elle a été ravie des mœurs et des scènes populaires : ces cochers qui disent à leurs chevaux des paroles flatteuses : « Allez, mes amis, nous nous connaissons, marchez vite » ; ce vieillard qui lui montre alternativement la terre et le ciel pour lui indiquer « que l'une sera bientôt pour lui le chemin de l'autre » ; ces vivants qui parlent aux morts le jour des funérailles : « D'où vient que tu nous a abandonnés? Es-tu donc malheureux sur cette terre? Ta femme n'était-elle pas belle et bonne »? ces paysannes, qui chantent des airs doux et mélancoliques et dansent avec « indolence et vivacité », — tous ces tableaux l'enchantent, parlent à sa sensibilité, à son âme. Un Tolstoï, un Dostoiewsky nous ont blasés sur ces peintures; mais n'oublions pas qu'alors elles étaient nouvelles, et c'est un rare mérite pour une femme, pour une étrangère, d'avoir su découvrir cette source, où d'illustres génies ont puisé.

Par la plume d'un de ses grands écrivains, la Russie reconnaissante a payé sa dette à Mme de Staël. Quand parut la première édition de *Dix années d'exil* (1821), un journaliste russe, Moukhanov, ne trouvant pas suffisants les éloges que l'auteur accordait à son pays, critiqua avec âpreté cet ouvrage (1). Indigné de ces attaques, Pouchkine prit la défense de Mme de Staël. De cette page éloquente nous détachons ces lignes qui sont un éclatant hommage rendu à l'auteur et au livre.

« De tous les ouvrages de Mme de Staël, — dit Pouchkine, — les *Dix années d'exil* sont un de ceux qui à juste titre doivent attirer l'attention des Russes. La pénétration de ses vues, la nouveauté et la variété de ses remarques, la reconnaissance et la bienveillance qui guident la plume de l'écrivain, tout dans ce livre fait honneur à l'esprit et au sentiment de cette femme extraordinaire... Soyons reconnaissants envers notre hôte illustre; respectons son grand souvenir, comme elle a respecté notre hospitalité (2). »

PAUL GAUTIER.

(1) Dans le *Fils de la patrie (Syn Otetchestva)*.

(2) L'article de Pouchkine parut plusieurs années après l'article de Moukhanov, dans le *Télégraphe moscovite* de 1825. — Cf. TRATCHEVSKY, *Staël en Russie* dans la *Revue historique* (*Istoritcheskii Viestnik*), octobre 1894 (en russe).

# AVERTISSEMENT

## DE CETTE ÉDITION

Cette présente édition a été faite d'après les manuscrits du château de Coppet, que la bienveillance de M. le comte d'Haussonville nous a permis de consulter.

Ces manuscrits sont au nombre de trois : 1° un premier manuscrit composé de six cahiers, de l'écriture de Mme de Staël : c'est le manuscrit original et complet que nous avons suivi pour cette édition; — 2° une copie de ce même manuscrit, intitulée *Dix années d'exil, premier manuscrit, copie de Mlle Randall.* Mlle Randall était cette Anglaise, qui fit l'éducation d'Albertine de Staël, la future duchesse de Broglie, et fut l'amie intime de Mme de Staël. Ce manuscrit, d'une jolie écriture, se lit facilement et nous l'avons consulté plus d'une fois avec profit pour la lecture du manuscrit original de Mme de Staël. Il présente, comme le premier manuscrit, des pages entières rayées d'un trait vertical, que le baron Auguste de Staël, le premier

éditeur, n'a pas cru devoir publier, soit qu'elles eussent déjà paru dans les *Considérations sur la Révolution française*, soit qu'il en jugeât (ainsi pour le portrait de Talleyrand) la publication inopportune; — 3° un manuscrit incomplet des *Dix années d'exil*, antérieur à l'autre, de l'écriture de Mme de Staël, et un fragment d'un autre manuscrit très curieux, auquel fait allusion le baron de Staël dans sa préface et qu'elle emporta avec elle dans sa fuite de Coppet; par crainte de la police de Napoléon, tous les noms propres sont remplacés par des noms tirés de l'histoire d'Angleterre. Il est intitulé : *Extrait de mémoires inédits du temps de la reine Élizabeth en Angleterre. — Tiré d'un manuscrit de la bibliothèque d'Édinburgh.* Napoléon s'appelle tantôt Élisabeth, tantôt Charles II; le duc d'Enghien, Marie-Stuart; Savary, lord Kent; Schlegel, c'est M. William; Necker, le père de Mme de Staël, c'est « ma femme », etc.

Qu'est-ce qui distingue cette édition des précédentes? C'est que, pour la première fois, nous offrons au public le texte authentique des *Dix années d'exil*. De quelle nature étaient les suppressions ou altérations provenant du baron de Staël?

1° Il a supprimé les « morceaux historiques et les réflexions générales » qui, sur l'indication de Mme de Staël elle-même, avaient pris place dans les *Considerations*. Nous avons suivi son exemple, et nous n'avons vu aucun intérêt à rétablir ces morceaux et ces réflexions, déjà publiés et détachés par l'auteur lui-même de son livre.

2° Le baron de Staël a, comme nous l'avons dit, supprimé pour des raisons de convenances certains passages. Le plus long est le remarquable portrait de Talleyrand (Ire part., ch. III). Mais il y a beaucoup d'anecdotes plus courtes qu'il a également retranchées, par égard pour les personnes; ainsi l'anecdote sur le mot « légitime » employé par l'archevêque de Tours pour désigner Bonaparte, et l'enthousiasme du « vieux Portalis » (2e part., ch. X); — sur Barrère, conseiller d'État (*Ibid.*, ch. III); — sur l'insignifiance de l'impératrice Marie-Louise (IIe part., ch. VII); — sur l'archiduc de Wurtzbourg jouant du violon devant les sœurs de Bonaparte (*ibid.*, ch. VIII); etc. Ces raisons de convenances n'existant plus, nous avons, avec l'autorisation de M. d'Haussonville, rétabli ces passages. Pour les mêmes raisons, le baron de Staël a supprimé un grand nombre de noms propres, qu'il a remplacés tantôt par des astérisques (ainsi Ire part., ch. II), tantôt par des désignations d'un caractère indéterminé : « un conventionnel souillé de crimes » (Barrère, Ire part., ch. III), « un ministre » (Lucchesini (*ibid.*, ch. VI), « l'ambassadeur d'Autriche » ; (Cobenzl, *ibid.*), « un des aides de camp de Bonaparte » (Duroc, *ibid.*), « un général » (Sébastiani, *ibid.*, ch. VIII), etc. Nous avons rétabli tous ces noms propres qui sont dans le manuscrit original.

3° D'autres passages très nombreux, surtout dans la première partie, ont été supprimés par le baron de Staël, sans qu'on en aperçoive clairement la raison. Tantôt de longs développements, comme

celui du chapitre IX (Ire partie), si intéressant, sur la réforme de l'instruction publique sous le Consulat ; sur les uniformes imposés à tous les fonctionnaires, etc. Il n'y a pas un seul chapitre dans la première partie où le baron de Staël n'ait fait plusieurs fois de telles suppressions, souvent importantes. Nous avons rétabli également ces passages.

4° Enfin quand le baron de Staël ne supprime pas, suivant un usage fréquent à cette époque il modifie, pour deux raisons : 1° il adoucit ce que les jugements de Mme de Staël ont d'excessif. Par exemple, on lit, Ire partie, ch. V : « Bonaparte ne frappait jamais les royalistes ou les jacobins sans partager les coups également entre les uns et les autres ; *c'est le seul genre de justice distributive, dont il ne se soit presque jamais écarté.* » L'éditeur de 1821 supprime la dernière phrase. — 2° Il fait, comme il l'avoue lui-même, « de légères corrections de style ». Entendez qu'il n'y a pas une seule page dans la première partie qui ne présente plus ou moins de semblables corrections, souvent malheureuses. Nous avons respecté scrupuleusement le texte de Mme de Staël ; ses « incorrections » même expriment très bien l'allure de sa pensée, le mouvement de son style.

Nous avons gardé la division en chapitres, commode pour la lecture de l'ouvrage. Mais cette division a été faite par le baron de Staël ; le manuscrit original n'en présente pas trace ; il n'a même pas de ponctuation, suivant l'habitude de Mme de Staël, sauf de temps en temps des « tirets » ou des points

entre les développements principaux. Nous avons remanié les sommaires des chapitres, qui étaient très insuffisants, et dressé une table des noms propres.

Enfin nous avons publié en appendice des morceaux inédits tirés du second manuscrit incomplet de *Dix années d'exil*, un curieux passage des *Souvenirs* de la baronne du Montet se rapportant au séjour de Mme de Staël à Brody, plusieurs lettres d'elle, inédites et importantes, adressées de Weimar et de Berlin en 1804 à sa cousine Mme Necker de Saussure, et d'autres qui ont été publiées dans des revues russes, comme la correspondance avec la princesse Kutusov.

Le portrait de Mme de Staël que nous reproduisons en tête de cette édition est celui que peignit Mme Vigée-Lebrun à Coppet en 1807, et dont elle parle en ces termes dans ses *Mémoires* : « J'ai passé, écrit-elle, une semaine à Coppet, chez Mme de Staël; je venais de lire son dernier roman, *Corinne ou l'Italie;* sa physionomie si animée et si pleine de génie me donna l'idée de la représenter en Corinne, assise, la lyre en main, sur un rocher; je la peignis sous le costume antique. Mme de Staël n'était pas jolie, mais l'animation de son visage pouvait lui tenir lieu de beauté. Pour soutenir l'expression que je voulais donner à sa figure, je la priai de me réciter des vers de tragédie, que je n'écoutais guère, occupée que j'étais à la peindre avec un air inspiré. Lorsqu'elle avait terminé ses tirades, je lui disais : « Récitez encore » ; elle me répondait : « Mais vous

ne m'écoutez pas », et je lui répliquais : « Allez toujours ». Comprenant enfin mon intention, elle continuait à déclamer des morceaux de Corneille ou de Racine. » Ce beau tableau est au musée Rath, à Genève. Il a été donné par Mme Necker de Saussure (1).

Mme Vigée-Lebrun avait déjà fait le portrait de M. et de Mme Necker (voir à la Bibl. nat., Estampes, l'œuvre gravée de Vigée-Lebrun). Nous ne connaissons du portrait de Mme de Staël qu'une mauvaise reproduction partielle, qui est la lithographie de Krätzschmer (*Estampes*, Acq. 3729); on lit au-dessous : « ANNE-LOUISE-GERMANIA NECKER, BARONIN VON STAËL-HOLSTEIN, *nach einem Original-Gemälde in Oel der madame Lebrun.* »

Nous avons le devoir, en terminant, de présenter nos remerciements respectueux à M. le comte d'Haussonville, qui a eu la bienveillance de nous recevoir à Coppet et de mettre à notre disposition les manuscrits des *Dix années d'exil.* Nous remercions aussi M. F.-L. Perrot de Montmollin, descendant de Mme Necker de Saussure, de qui nous tenons les lettres inédites de Mme de Staël publiées dans l'appendice; — M. Bernard Bouvier, professeur à l'Université de Genève, qui a bien voulu faire les démarches nécessaires pour la reproduction du tableau de Mme Vigée-Lebrun, — M. Ivan Stchoukine et M. Charles Salomon, qui nous ont

(1) Cf. sur ce portrait *Lettres de Mme de Staël à Meister* (éd. Usteri et Ritter), lettre du 18 septembre 1807.

signalé et traduit de précieux documents concernant le séjour de Mme de Staël en Russie, entre autres les articles de Moukhanov, de Pouchkine et de Tratchevsky, — et M. Léonce Pingaud, qui nous a communiqué des lettres de Mme de Staël à Charles-Jean (Bernadotte).

---

## ÉDITIONS DES « DIX ANNÉES D'EXIL »

1° *Dix années d'exil, fragments d'un ouvrage inédit composé dans les années* 1810 *à* 1813 », in-8° (1re édition), formant le tome XV des *Œuvres complètes de Mme de Staël publiées par son fils*. Paris, Treuttel et Wurtz, 1821. — Les tomes XV, XVI et XVII paraissent en même temps. « Ces trois volumes forment la sixième et dernière livraison de l'édition in-8°; ils se vendent séparément sous le titre d'*Œuvres inédites*; leur prix est de 18 fr. » (*Journal de l'Imprimerie et de la Librairie*, 13 juillet 1821.)

2° Ces mêmes volumes (XV, XVI et XVII) dans le format in-12. (*Journal de l'Imprimerie et de la Librairie*, 27 juillet 1821.) — A consulter en particulier sur l'impression produite par cet ouvrage le livre curieux de l'ancien tribun Bailleul, intitulé : *Examen critique des Considérations de Mme la*

*baronne de Staël sur les principaux événements de la Révolution française, avec des observations sur les « Dix ans d'exil » du même auteur et sur Napoléon Bonaparte, par* J. Ch. Bailleul, ancien député, Paris, Renard et Delaunay, 1821, in-8°, seconde édit., 1822, avec cette épigraphe : *Modo vir, modo femina.* — Ce livre contient des critiques assez vives et souvent justes des appréciations de Mme de Staël, et un curieux portrait d'elle, tome II, p. 397 et suiv.

3° *Œuvres complètes et Œuvres posthumes de Mme de Staël.* Paris, Didot, 1836, in-8°, trois volumes. Le troisième (*Œuvres posthumes*) contient *Dix années d'exil.* (*Journal de l'Imprimerie et de la Librairie*, 26 novembre 1836).

4° *Mémoires de Mme de Staël* (*Dix années d'exil*), *ouvrage posthume publié en* 1818 (1). *Nouvelle édition suivie d'ouvrages posthumes du même auteur et précédée d'une notice sur la vie et les ouvrages de Mme de Staël par Mme Necker de Saussure.* Paris, Charpentier, 1844, in-12. (Cf. Bourquelot, *La France contemporaine*, t. VI.)

5° *Mémoires de Mme de Staël* (*Dix années d'exil*), *ouvrage posthume publié en* 1818 (1) *par M. le duc de Broglie et M. le baron de Staël.* Nouvelle édition précédée d'une notice sur la vie et les ouvrages de Mme de Staël par Mme Necker de Saussure. Paris,

(1) Inexact. On sait que la première édition est de 1821.

Charpentier, 1861, in-12. (Cf. LORENZ, catalogue général de la *Librairie française*, t. IV.)

6° Réimpression pure et simple du même ouvrage, *sans date*. Paris, Bibliothèque Charpentier, Eug. Fasquelle, éditeur, in-12.

Toutes ces éditions ne sont que la reproduction de l'édition de 1821.

---

# PRÉFACE

## DE M. DE STAËL FILS

(ÉDITION 1821)

---

L'écrit que l'on va lire ne forme point un ouvrage complet, et ne doit pas être jugé comme tel. Ce sont des fragments de mémoires que ma mère se proposait d'achever dans ses loisirs, et qui auraient peut-être subi des changements dont j'ignore la nature, si une plus longue carrière eût permis de les revoir et de les terminer. Cette réflexion suffisait pour que j'examinasse avec scrupule si j'étais autorisé à les publier. La crainte d'aucun genre de responsabilité ne peut se présenter à l'esprit, lorsqu'il s'agit de nos plus chères affections; mais le cœur est agité d'une anxiété douloureuse, quand on est réduit à deviner des volontés dont la manifestation serait une règle invariable et sacrée. Toutefois, après avoir sérieusement réfléchi sur ce que le devoir exigeait de moi, je me suis convaincu que j'avais rempli les intentions de ma mère, en prenant l'engagement de

n'omettre dans cette édition de ses œuvres aucun écrit susceptible d'être imprimé. Ma fidélité à tenir cet engagement me donne le droit de désavouer, par avance, tout ce qu'à une époque quelconque on pourrait prétendre ajouter à une collection qui, je le répète, renferme tout ce dont ma mère n'eût pas formellement interdit la publication.

Le titre de *Dix années d'exil* est celui dont l'auteur lui-même avait fait choix ; j'ai dû le conserver. quoique l'ouvrage, n'étant pas achevé, ne comprenne qu'un espace de sept années. Le récit commence en 1800, c'est-à-dire deux ans avant le premier exil de ma mère, et s'arrête en 1804, après la mort de M. Necker. La narration recommence en 1810, et s'arrête brusquement à l'arrivée de ma mère en Suède, dans l'automne de 1812. Ainsi la première et la seconde partie de ses mémoires laissent entre elles un intervalle de près de six années. On en trouvera l'explication dans l'exposé fidèle de la manière dont ils ont été composés.

Je n'anticiperai point sur le récit des persécutions que ma mère a subies sous le gouvernement impérial : ces persécutions, mesquines autant que cruelles, forment l'objet de l'écrit que l'on va lire, et dont je ne pourrais qu'affaiblir l'intérêt. Il me suffira de rappeler qu'après l'avoir exilée d'abord de Paris, puis renvoyée de France ; après avoir supprimé son ouvrage sur l'*Allemagne*, par le caprice le plus arbitraire, et lui avoir rendu impossible de rien publier, même sur les sujets les plus étrangers à la politique, on en vint jusqu'à lui faire de se

demeure une prison, à lui interdire toute espèce de voyage, et à lui enlever les plaisirs de la vie sociale et les consolations de l'amitié. Voilà dans quelle situation ma mère a commencé ses mémoires, et l'on peut juger quelle était alors la disposition de son âme.

En écrivant cet ouvrage, l'espoir de le faire paraître un jour se présentait à peine dans l'avenir le plus éloigné. L'Europe était encore tellement courbée sous le joug de Napoléon, qu'aucune voix indépendante ne pouvait se faire entendre : sur le continent la presse était enchaînée, et les mesures les plus rigoureuses repoussaient tout écrit imprimé en Angleterre. Ma mère songeait donc moins à composer un livre, qu'à conserver la trace de ses souvenirs et de ses pensées. Tout en faisant le récit des circonstances qui lui étaient personnelles, elle y insérait les diverses réflexions que lui avaient inspirées, depuis l'origine du pouvoir de Bonaparte, l'état de la France et la marche des événements. Mais, si imprimer un pareil ouvrage eût été alors un acte inouï de témérité, le seul fait de l'écrire exigeait à la fois beaucoup de courage et de prudence, surtout dans la position où était ma mère. Elle ne pouvait pas douter que toutes ses démarches ne fussent soumises à la surveillance de la police : le préfet qui avait remplacé M. de Barante à Genève prétendait être informé de tout ce qui se passait chez elle, et le moindre prétexte suffisait pour que l'on s'emparât de ses papiers. Les plus grandes précautions lui étaient donc recommandées :

aussi à peine avait-elle écrit quelques pages, qu'elle les faisait transcrire par une de ses amies les plus intimes, en ayant soin de remplacer tous les noms propres par des noms tirés de l'histoire de la révolution d'Angleterre. Ce fut sous ce déguisement qu'elle emporta son manuscrit, lorsqu'en 1812 elle se résolut à échapper, par la fuite, à des rigueurs toujours croissantes.

Arrivée en Suède, après avoir traversé la Russie, et évité de bien près les armées qui s'avançaient sur Moscou, ma mère s'occupa de mettre au net cette première partie de ses mémoires, qui, ainsi que je l'ai dit plus haut, s'arrête à l'année 1804. Mais, avant de les continuer selon l'ordre des temps, elle voulut profiter du moment où ses souvenirs étaient dans toute leur vivacité, pour écrire le récit des circonstances remarquables de sa fuite, et des persécutions qui lui en avaient fait, pour ainsi dire, un devoir. Elle reprit donc l'histoire de sa vie à l'année 1810, époque de la suppression de son ouvrage sur l'*Allemagne*, et la continua jusqu'à son arrivée à Stockholm, en 1812 : de là le titre de *Dix années d'exil*. Ceci explique encore pourquoi, en parlant du gouvernement impérial, ma mere s'exprime tantôt comme vivant sous sa puissance, et d'autres fois comme y ayant échappé.

Enfin, lorsqu'elle conçut le plan de son ouvrage sur la *Révolution française*, elle tira de la première partie des *Dix années d'exil* les morceaux historiques et les réflexions générales qui entraient dans son nouveau cadre, réservant les détails individuels

pour l'époque où elle comptait achever les mémoires de sa vie, et où elle se flattait de pouvoir nommer toutes les personnes dont elle avait reçu de généreux témoignages d'amitié, sans craindre de les compromettre par l'expression de sa reconnaissance.

Le manuscrit confié à mes soins se composait donc de deux parties distinctes : l'une, dont la lecture offrait nécessairement moins d'intérêt, contenait plusieurs passages déjà incorporés dans les *Considérations sur la Révolution française;* l'autre formait une espèce de journal dont aucune portion n'était encore connue du public. J'ai suivi la marche tracée par ma mère, en retranchant de la première partie de son manuscrit tous les morceaux qui, à quelques modifications près, avaient déjà trouvé place dans son grand ouvrage politique. C'est à cela que s'est borné le travail de l'éditeur, et je ne me suis pas permis la moindre addition.

Quant à la seconde partie, je la livre au public sans aucun changement, et à peine ai-je cru pouvoir y faire de légères corrections de style, tant il m'a paru important de conserver à cette esquisse toute la vivacité d'un caractère original. L'on se convaincra de mon respect scrupuleux pour le manuscrit de ma mère, en lisant les jugements qu'elle porte sur la conduite politique de la Russie; mais sans parler du pouvoir qu'exerce la reconnaissance sur les âmes élevées, l'on se rappellera sans doute que le souverain de la Russie combattait alors pour la cause de l'indépendance et de la liberté.

Était-il possible de prévoir qu'au bout de si peu d'années, les forces immenses de cet empire deviendraient des instruments d'oppression pour la malheureuse Europe?

Si l'on compare les *Dix années d'exil* avec les *Considérations sur la Révolution française*, on trouvera peut-être que le règne de Napoléon est jugé dans le premier de ces écrits avec plus de sévérité que dans l'autre, et qu'il y est attaqué avec une éloquence qui n'est pas toujours exempte d'amertume. Cette différence est facile à expliquer : l'un de ces ouvrages a été écrit après la chute du despote avec le calme et l'impartialité d'un historien; l'autre a été inspiré par un sentiment courageux de résistance à la tyrannie; et quand ma mère l'a composé, le pouvoir impérial était à son apogée.

Je n'ai point choisi un moment plutôt qu'un autre pour la publication des *Dix années d'exil;* l'ordre chronologique a été suivi dans cette édition, et les œuvres posthumes ont dû naturellement terminer le recueil. Du reste, je ne crains point qu'on prétende qu'il y ait manque de générosité à publier, après la chute de Napoléon, des attaques dirigées contre sa puissance. Celle dont le talent a toujours été consacré à la défense des plus nobles causes, celle dont la maison a été successivement l'asile des opprimés de tous les partis, serait trop au-dessus d'un pareil reproche. Il ne pourrait, en tous cas, s'adresser qu'à l'éditeur des *Dix années d'exil;* mais j'en serais peu touché, je l'avoue. L'on ferait, en vérité, une part trop belle au despotisme, si, après

avoir imposé le silence de la terreur pendant son triomphe, il pouvait encore demander à l'histoire de l'épargner après sa défaite.

Sans doute les souvenirs du dernier gouvernement ont été le prétexte de beaucoup de persécutions; sans doute les honnêtes gens sont révoltés des lâches invectives que l'on se permet encore contre ceux qui, ayant joui des faveurs de ce gouvernement, ont assez de dignité pour ne pas désavouer leur conduite passée; sans doute, enfin, une grandeur déchue peut captiver l'imagination; mais ce n'est pas de la personne de Napoléon seulement qu'il s'agit; ce n'est pas lui qui, aujourd'hui, peut être un objet d'animadversion pour les âmes généreuses; ce ne sont pas non plus ceux qui, sous son règne, ont servi utilement leur pays dans les diverses branches de l'administration publique; mais ce qu'on ne peut flétrir d'une censure trop sévère, c'est le système d'égoïsme et d'oppression dont Bonaparte est l'auteur. Or, ce déplorable système ne règne-t-il pas en Europe? Les puissants de la terre ne recueillent-ils pas avec soin le honteux héritage de celui qu'ils ont renversé? Et, si l'on tourne ses regards sur notre patrie, combien ne voit-on pas de ces instruments de Napoléon qui, après l'avoir fatigué de leur servile complaisance, viennent offrir à un pouvoir nouveau le tribut de leur petit machiavélisme? Aujourd'hui comme alors, n'est-ce pas sur la vanité et sur la corruption que repose tout l'édifice de leur chétive science, et n'est-ce pas dans les traditions du régime impé-

rial que sont puisés les conseils de leur sagesse?

En peignant donc des plus vives couleurs ce régime funeste, ce n'est pas un ennemi vaincu que l'on insulte, c'est un adversaire puissant que l'on attaque; et si, comme je l'espère, les *Dix années d'exil* sont destinées à accroître l'horreur des gouvernements arbitraires, je puis me livrer à la douce pensée qu'en les publiant, je sers la sainte cause à laquelle ma mère n'a pas cessé d'être fidèle.

---

# DIX ANNÉES D'EXIL

## PREMIÈRE PARTIE [1]

### CHAPITRE PREMIER

Causes de l'animosité de Bonaparte contre Mme de Staël. — Offres qu'il lui fait faire; réponse de Mme de Staël.

Ce n'est point pour occuper le public de moi que j'ai résolu de raconter les circonstances de dix années d'exil; les malheurs que j'ai éprouvés, avec quelque amertume que je les aie sentis, sont si peu de chose au milieu des désastres publics dont nous sommes témoins, qu'on aurait honte de parler de soi, si les événements qui nous concernent n'étaient pas liés à la grande cause de l'humanité menacée. L'empereur Napoléon, dont le caractère se montre tout entier dans chaque trait de sa vie, m'a persécutée avec un soin minutieux, avec une activité toujours croissante, avec une

(1) Note du manuscrit : *Commencé dans l'été de* 1811. (Cette note n'est pas de la main de Mme de Staël.)

rudesse inflexible; et mes rapports avec lui ont servi à me le faire connaître, longtemps avant que l'Europe eût appris le mot de cette énigme, et lorsqu'elle se laissait dévorer par le sphinx, faute d'avoir su le deviner (1).

Je n'entrerai point dans le récit des faits qui ont précédé l'arrivée de Bonaparte sur la scène politique de l'Europe : si j'accomplis le dessein que j'ai formé d'écrire la vie de mon père (2), je dirai ce que j'ai vu des premiers jours de la Révolution dont l'influence a changé le sort de tout le monde. Je ne veux retracer maintenant que la part qui me concerne dans ce vaste tableau. Mais, en jetant de ce point de vue si borné quelques regards sur l'ensemble, je me flatte de me faire souvent oublier en racontant ma propre histoire.

Le plus grand grief de l'empereur Napoléon

(1) Édition de 1821 : la fin de la phrase depuis « et lorsque » est supprimée. Voici un autre début, tiré d'un premier manuscrit du même ouvrage : « Ce n'est point pour entretenir le public de moi que j'ai résolu de raconter les circonstances qui ont tourmenté ma vie pendant l'espace de dix années; je veux seulement fixer l'attention de mes contemporains et, si je le puis, de la postérité, sur l'acte arbitraire de l'exil; et, si je me prends pour exemple, c'est afin de rattacher les idées générales à quelques faits qui leur donnent plus d'intérêt et de vie. » On voit qu'avec les années le cadre s'est élargi; ce ne sont plus seulement les dangers de l'arbitraire qu'elle veut exposer : elle plaide la « grande cause de l'humanité menacée. » (Cf. sur l'exil, *Considérations sur la Révolution française*, IVe partie, chap. VIII.)

(2) Ce sont les *Considérations*, qui primitivement devaient être l'examen des actes et des écrits politiques de Necker. (Cf. *Avertissement* de cet ouvrage.)

contre moi, c'est le respect dont j'ai toujours été pénétrée pour la véritable liberté. Ces sentiments m'ont été transmis comme un héritage; et je les ai adoptés dès que j'ai pu réfléchir sur les hautes pensées dont ils dérivent, et sur les belles actions qu'ils inspirent. Les scènes cruelles, qui ont déshonoré la Révolution française, n'étant que de la tyrannie sous des formes populaires, n'ont pu, ce me semble, faire aucun tort au culte de la liberté. L'on pourrait, tout au plus, s'en décourager pour la France; mais, si ce pays avait le malheur de ne pouvoir posséder le plus noble des biens, il ne faudrait pas pour cela le proscrire sur la terre. Quand le soleil disparait de l'horizon des pays du Nord, les habitants de ces contrées ne blasphèment pas ses rayons, qui luisent encore pour d'autres pays plus favorisés du ciel.

Peu de temps après le 18 brumaire, il fut rapporté à Bonaparte que j'avais parlé dans ma société contre cette oppression naissante, dont je pressentais les progrès aussi clairement que si l'avenir m'eût été révélé. Joseph Bonaparte, dont j'aimais l'esprit et la conversation, vint me voir, et me dit : « Mon frère se plaint de vous. — Pourquoi, m'a-t-il répété hier, pourquoi Mme de Staël ne s'attache-t-elle pas à mon gouvernement? Qu'est-ce qu'elle veut? le payement du dépôt de son père? (1)

(1) Il s'agit des 2,400,000 livres avancées par Necker au Trésor en 1778. En septembre 1790, l'Assemblée constituante

je l'ordonnerai : le séjour de Paris? je le lui permettrai. Enfin, qu'est-ce qu'elle veut? — Mon Dieu, répliquai-je, il ne s'agit pas de ce que je veux, mais de ce que je pense. » J'ignore si cette réponse lui a été rapportée; mais je suis bien sûre au moins que, s'il l'a sue, il n'y a attaché aucun sens; car il ne croit à la sincérité des opinions de personne : il considère la morale en tout genre comme une formule qui ne tire pas plus à conséquence que la fin d'une lettre; et, de même qu'après avoir assuré quelqu'un qu'on est son très humble serviteur, il ne s'ensuit pas qu'il puisse rien exiger de vous, Bonaparte croit que, lorsque quelqu'un dit qu'il aime la liberté, qu'il croit en Dieu, qu'il préfère sa conscience à son intérêt, c'est un homme qui se conforme à l'usage, qui suit la manière reçue pour expliquer ses prétentions ambitieuses, ou ses calculs égoïstes. La seule espèce des créatures humaines qu'il ne comprenne pas bien, ce sont celles qui sont sincèrement attachées à une opinion, quelles qu'en puissent être les suites; Bonaparte considère de tels hommes comme des niais, ou comme des marchands qui surfont, c'est-à-dire qui veulent se vendre trop cher. Aussi, comme on le verra par la

lui avait remboursé 400,000 livres. Il restait deux millions, que Mme de Staël réclama en vain au gouvernement de Napoléon et qu'elle finit par obtenir du roi Louis XVIII. (Cf. Stourm, *Les Finances de l'Ancien Régime et de la Révolution.*)

suite, ne s'est-il jamais trompé dans ce monde que sur les honnêtes gens, soit comme individus, soit surtout comme nations (1).

## CHAPITRE II

Commencement de l'opposition dans le tribunat. — Discours de Benjamin Constant. — Irritation du Premier Consul. — Mme de Staël et Fouché. — Mme de Staël et Talleyrand : portrait de Talleyrand.

Quelques tribuns voulaient établir dans leur assemblée une opposition analogue à celle d'Angleterre, et prendre au sérieux la Constitution (2), comme si les droits qu'elle paraissait assurer avaient eu rien de réel, et que la division prétendue des corps de l'État n'eût pas été une simple affaire d'étiquette, une distinction entre les diverses antichambres du Consul, dans lesquelles des magistrats de différents noms pouvaient se tenir. Je voyais avec plaisir, je l'avoue, le petit nombre de tribuns qui ne voulaient point rivaliser de complaisance avec les conseillers d'État; je

(1) Allusion évidente à l'Angleterre et à l'Espagne. Ceci a été écrit en 1811.

(2) La Constitution, promulguée le 24 frimaire an VIII (15 décembre 1799). Le tribunat n'avait pas l'initiative des propositions légales, mais il pouvait émettre des vœux, recevoir des pétitions, et il avait seul la faculté de discuter publiquement les lois.

croyais surtout que ceux qui précédemment s'étaient laissé emporter trop loin dans leur amour pour la république se devaient de rester fidèles à leur opinion, quand elle était devenue la plus faible et la plus menacée.

L'un de ces tribuns, ami de la liberté, et doué d'un des esprits les plus remarquables que la nature ait départis à aucun homme, M. Benjamin Constant (1), me consulta sur un discours qu'il se proposait de faire pour signaler l'aurore de la tyrannie : je l'y encourageai de toute la force de ma conscience. Néanmoins, comme on savait qu'il était un de mes amis intimes, je ne pus m'empêcher de craindre ce qu'il pourrait m'en arriver. J'étais vulnérable par mon goût pour la société. Montaigne a dit jadis : *Je suis François par Paris* (2);

(1) Benjamin Constant avait été nommé membre du tribunat en nivôse an VIII, en partie grâce à l'influence de Mme de Staël. (Cf. *Madame de Staël et Napoléon*, p. 28 et suiv.) Il s'agit du discours fameux, qu'il prononça dans la séance du 15 nivôse (5 janvier 1800), sur la proposition du gouvernement, qui réglait la présentation, la discussion et l'adoption des projets de loi.

(2) « Je ne veux pas oublier ceci que je ne me mutine jamais tant contre la France que je ne regarde Paris de bon œil ; elle a mon cœur dès mon enfance, et m'en est advenu comme des choses excellentes ; plus j'ai vu, depuis, d'autres villes belles, plus la beauté de cette-ci peut et gagne sur mon affection ; je l'aime par elle-même, et plus en son être seul que rechargée de pompe étrangère ; je l'aime tendrement, jusques à ses verrues et à ses taches ; *je ne suis François que par cette grande cité*, grande en peuples, grande en félicité de son assiette ; mais surtout grande et incomparable en variété et diversité de commodité ;

et s'il pensait ainsi il y a trois siècles, que serait-ce depuis que l'on a vues réunies tant de personnes d'esprit dans une même ville, et tant de personnes accoutumées à se servir de cet esprit pour les plaisirs de la conversation? Le fantôme de l'ennui m'a toujours poursuivie ; c'est par la terreur qu'il me cause que j'aurais été capable de plier devant la tyrannie, si l'exemple de mon père, et son sang qui coule dans mes veines, ne l'emportaient pas sur cette faiblesse. Quoi qu'il en soit, Bonaparte la connaissait très bien; il discerne promptement le mauvais côté de chacun; car c'est par leurs défauts qu'il soumet les hommes à son empire. Il joint à la puissance dont il menace, aux trésors qu'il fait espérer, la dispensation de l'ennui, et c'est aussi une terreur pour les Français. Le séjour à quarante lieues de la capitale, en contraste avec tous les avantages que réunit la plus agréable ville du monde, fait faiblir à la longue la plupart des exilés, habitués dès leur enfance aux charmes de la vie de Paris.

La veille du jour où Benjamin Constant devait prononcer son discours, j'avais chez moi Lucien, Joseph, MM. de Talleyrand, Rœderer, Regnault de Saint-Jean d'Angély (2), et plusieurs autres

la gloire de la France, et l'un des plus nobles ornements du monde. » (*Essais*, liv. III, chap. IX.)

(1) Édition 1821 : tous ces noms supprimés, sauf Lucien Bonaparte, et remplacés par des astérisques.

encore, dont la conversation, dans les degrés différents, a cet intérêt toujours nouveau qu'excitent et la force des idées et la grâce de l'expression. Chacun, Lucien excepté, lassé d'avoir été proscrit par le Directoire, se préparait à servir le nouveau gouvernement, en n'exigeant de lui que de bien récompenser le dévouement à son pouvoir. Benjamin Constant s'approche de moi, et me dit tout bas : « Voilà votre salon rempli de personnes qui vous plaisent : si je prononce un discours qui me classe dans l'opposition (1), demain il sera désert; pensez-y. — Il faut suivre sa conviction », lui dis-je. L'exaltation m'inspira cette réponse; mais, je l'avoue, si j'avais prévu ce que j'ai souffert à dater de ce jour, je n'aurais pas eu la force de refuser l'offre que M. Constant me faisait de renoncer à se mettre en évidence pour ne pas me compromettre (2).

Ce n'est rien aujourd'hui, sous le rapport de l'opinion, que d'encourir la disgrâce de Bonaparte; il peut vous faire périr, mais il ne saurait entamer votre considération. Alors, au contraire, la nation n'était point éclairée sur ses intentions tyranniques; et comme chacun de ceux qui

(1) Éd. 1821 : « Si je parle. »

(2) Il parait bien évident d'après cet aveu et les lettres de M. Necker à sa fille que d'une part Mme de Staël ne prévoyait pas toutes les conséquences de son action, et que d'autre part son entourage, loin de l'exciter, lui prodiguait en vain des conseils de prudence.

avaient souffert de la Révolution espérait de lui le retour d'un frère ou d'un ami, ou la restitution de sa fortune, on accablait du nom de jacobin quiconque osait lui résister; et la bonne compagnie se retirait de vous en même temps que la faveur du gouvernement; situation insupportable, surtout pour une femme, et dont personne ne peut connaître les pointes aiguës sans l'avoir éprouvée.

Le jour où le signal de l'opposition fut donné dans le tribunat par l'un de mes amis, je devais réunir chez moi plusieurs personnes dont la société me plaisait beaucoup, mais qui tenaient toutes au gouvernement nouveau. Je reçus dix billets d'excuses à cinq heures; je supportai assez bien le premier, le second; mais quand le troisième et le quatrième arrivèrent, un éclair me révéla tout ce dont j'étais menacée (1). Vainement j'en appelais à ma conscience, qui m'avait conseillé de renoncer à tous les agréments attachés à la faveur de Bonaparte; tant d'honnêtes gens me blâmaient, que je ne savais pas m'appuyer assez ferme sur ma propre manière de voir. Bonaparte n'avait encore rien fait de précisément coupable; beaucoup de gens assuraient qu'il préservait la France de l'anarchie; enfin, si dans ce moment il m'avait fait dire qu'il se raccommodait avec moi,

(1) Éd. 1821 : « Mais à mesure que ces billets se succédaient, je commençais à me troubler. »

j'en aurais eu plutôt de la joie. Mais il ne veut jamais se rapprocher de quelqu'un sans en exiger une bassesse; et, pour déterminer à cette bassesse, il entre d'ordinaire dans des fureurs de commande, qui font une telle peur qu'on lui cède tout. Je ne veux pas dire par là que Bonaparte ne soit pas vraiment emporté; ce qui n'est pas calcul en lui est de la haine, et la haine s'exprime d'ordinaire par la colère; mais le calcul est tellement le plus fort, qu'il ne va jamais au delà de ce qu'il lui convient de montrer, suivant les circonstances et les personnes. Un jour un de mes amis le vit s'emporter avec violence contre un commissaire des guerres qui n'avait pas fait son devoir : à peine ce pauvre homme fut-il sorti tout tremblant, que Bonaparte se retourna vers un de ses aides de camp, et lui dit en riant : « J'espère que je lui ai fait une belle frayeur » ; et l'on aurait pu croire l'instant d'auparavant qu'il n'était plus maître de lui-même (1).

Le lendemain du jour où l'humeur de Bonaparte éclata contre moi (2), il gronda publiquement son frère ainé, Joseph Bonaparte, sur ce qu'il venait dans ma maison. Joseph se crut

(1) Cf. les exemples cités par TAINE, *les Origines de la France contemporaine* (*le Régime moderne*, t. I, p. 53 et suiv.) « Nul homme plus irritable et si vite cabré; d'autant plus que souvent il lâche exprès la bride à sa colère, etc. »

(2) Éd. 1821 : « Quand il convint au Premier Consul de faire éclater son humeur contre moi. »

obligé de n'y pas mettre les pieds pendant trois semaines (1); et son exemple fut le signal que suivirent les trois quarts des personnes que je connaissais. Ceux qui avaient été proscrits le 18 fructidor prétendaient qu'à cette époque j'aurais eu le tort de recommander à Barras M. de Talleyrand pour le ministère des Affaires étrangères (2), et ils passaient leur vie chez le même M. de Talleyrand, qu'ils m'accusaient d'avoir servi. Tous ceux qui se conduisaient mal envers moi se gardaient bien de dire qu'ils obéissaient à la crainte de déplaire au Premier Consul; mais ils inventaient chaque jour un nouveau prétexte qui pût me nuire, exerçant toute l'énergie de leurs opinions politiques contre une femme persécutée et sans défense, et se prosternant aux pieds des plus vils jacobins, dès que le Premier Consul les avait régénérés par le baptême de la faveur.

Le ministre de la police, Fouché, me fit demander deux jours après (3), pour me dire que le

(1) Éd. 1821 : « pendant quelques semaines ».

(2) Talleyrand succéda à Charles Delacroix, le 28 messidor an V, comme ministre des Relations Extérieures. C'était, en effet, Mme de Staël qui l'avait recommandé à Barras. (Cf. Barras, *Mémoires*, t. II, chap. xxx.) « Il a tous les vices de l'ancien et du nouveau régime, lui avait-elle dit; il a et conservera toujours un pied dans tous les partis; vous ne pouvez donc rencontrer un agent plus utile. »

(3) Éd. 1821 : « deux jours après » supprimé. — Fouché était en fort bons termes avec Mme de Staël qui, par l'entremise de Fauriel, alors secrétaire de Fouché, intercédait souvent auprès

Premier Consul me soupçonnait d'avoir excité celui de mes amis qui avait parlé dans le tribunat. Je lui répondis, ce qui assurément était vrai, que M. Constant était un homme d'un esprit trop supérieur pour qu'on pût s'en prendre à une femme de ses opinions, et que d'ailleurs le discours dont il s'agissait ne contenait absolument que des réflexions sur l'indépendance dont toute assemblée délibérante doit jouir, et qu'il n'y avait pas une parole qui dût blesser le Premier Consul personnellement. Le ministre en convint. J'ajoutai encore quelques mots sur le respect qu'on devait à la liberté des opinions dans un corps législatif; mais il me fut aisé de m'apercevoir qu'il ne s'intéressait guère à ces considérations générales : il savait déjà très bien que sous l'autorité de l'homme qu'il voulait servir, il ne serait plus question de principes, et il s'arrangeait en conséquence. Mais comme c'est un homme d'un esprit transcendant en fait de révolution, il avait déjà pour système de faire le moins de mal possible, la nécessité du but admise.

Sa conduite précédente ne pouvait en rien annoncer de la moralité, et souvent il parlait de la vertu comme d'un conte de vieille femme. Néan-

de lui en faveur de certains émigrés rentrés en France, pour obtenir des radiations ou des prolongations de séjour; c'est ainsi qu'elle appuya la demande de radiation de Chateaubriand. (Voir plus loin, p. 51, note.)

moins une sagacité remarquable le portait à choisir le bien comme une chose raisonnable, et ses lumières lui faisaient parfois trouver ce que la conscience aurait inspiré à d'autres. Il me conseilla d'aller à la campagne (1), et m'assura qu'en peu de jours tout serait apaisé. Mais à mon retour il s'en fallait de beaucoup que cela fût ainsi (2), et j'éprouvai tous les désagréments de société dont les différences d'opinion politique sont la cause.

J'avais rendu les plus importants services à M. de Talleyrand, et, ce qui vaut mieux que tous les services, j'avais eu pour lui la plus parfaite amitié pendant des années. Il devait donner un grand bal (3), et Mme B. (Bonaparte), qui a tou-

(1) Elle se retira à Saint-Ouen, dans une maison de campagne appartenant à son père. Cf. le *Journal des Hommes libres* du 25 nivôse : « On assure que Mme la baronne de Staël est allée faire un tour dans ses terres. » Elle revint à Paris au commencement de février.

(2) Éd. 1821 : la fin de la phrase manque. — Le remarquable portrait de Talleyrand qui suit a été complètement supprimé par le baron Auguste de Staël dans l'édition de 1821 pour raisons de convenances, comme le prouve cette note en marge du manuscrit : « Je crois devoir supprimer ici le portrait d'un homme qui est encore vivant. »

(3) Il s'agit du bal donné par Talleyrand, ministre des Relations Extérieures, le 6 ventôse an VIII (25 février 1800.) On lit dans le *Journal des Débats* du 8 ventôse : « Le bal, ou plutôt la fête qu'a donnée le ministre des Relations Extérieures a été très-brillante et semble destinée à faire époque sous plusieurs rapports. Tous les arts, tous les talents, tous les hommes célèbres actuellement à Paris y avaient été invités. On y a entendu Garat

jours été aussi bien pour les malheureux que sa situation pouvait le permettre, me fit dire qu'elle engagerait dans ce bal le Premier Consul à me parler, et qu'elle espérait que l'explication que j'aurais avec lui finirait toute inquiétude sur la possibilité de l'exil. J'attendais donc ce bal avec impatience, et il ne me venait pas dans l'esprit que M. de Talleyrand pût ne pas m'inviter; c'est cependant ce qu'il fit, quoiqu'un de mes amis eût fixé son attention sur l'importance dont il pouvait être pour moi de me trouver à cette fête. Cet homme, qui avait passé depuis dix

et Mme Walbonne ; on y a vu danser un pas russe et une gavotte par *Vestris* et Mlle Chameroi. Une indisposition a empêché Suard de se rendre à l'invitation du ministre. La maladie grave de la femme de Fontanes a privé cette brillante réunion du plaisir d'entendre les vers de ce poète. La Harpe en a récité de très beaux de sa nouvelle traduction de la *Jérusalem délivrée*. Parmi les hommes connus, et presque tous les invités l'étaient, à l'exception des jeunes gens, on a remarqué l'ancien ami de Louis XVI, l'ex-chevalier de Coigny, Bernier, du Bouchet, Dumas, Portalis, Ségur l'aîné, La Rochefoucauld-Liancourt, Crillon... et parmi les femmes Mmes de Vergennes, de Castellane, d'Aiguillon, Dumas, de Lameth, de Caumont, de Noailles... *Le Premier Consul qui honorait cette fête de sa présence*, a mis un généreux empressement à annoncer lui-même à Portalis et à Dumas qu'il recevait à l'instant la nouvelle de l'arrivée à Brest, en bonne santé, de Barbé-Marbois et de Laffon-Ladebat. En songeant aux hommes et aux gouvernants, auxquels ce même ministre, dont on connait le goût et l'excellent ton, fut obligé de donner un bal après la paix de Campo-Formio, on ne pouvait s'empêcher de penser à la fête plus brillante encore qui suivra sans doute bientôt une paix plus solide. » (Aulard, *Paris sous le Consulat*, p. 180.)

ans la moitié de sa vie dans ma maison, qui me devait son retour d'Amérique (1), l'arrangement de ses affaires pendant son absence ; cet homme à la fortune duquel j'avoue que j'avais puissamment contribué, et dont j'avais dix lettres dans lesquelles il me disait qu'il me devait plus que la vie (2), donna le signal de mes persécutions et fut la première cause de mon exil dans la suite. Car obligé à se justifier, il me faisait l'honneur et le tort de me représenter à Bonaparte et à ses adhérents comme une personne d'un esprit tout puissant, et répétait sans cesse que j'étais irrésistible, lui, sur qui je n'avais pas l'ascendant que la plus simple amitié devait exercer. Depuis cette époque je n'ai pas revu M. de Talleyrand (3).

C'est un homme éminemment propre à conduire les choses de ce monde, et je suis étonnée qu'il ait perdu sa faveur auprès de l'Empereur (4),

(1) Talleyrand, forcé de quitter l'Angleterre (février 1794), était passé aux États-Unis. Il obtint, par sa pétition du 16 juin 1795 à la Convention, que sa proscription fut rapportée (4 septembre) grâce à l'influence de M. J. Chénier et aux efforts de Mme de Staël. Il revint à Paris en mars 1796.

(2) Plusieurs de ces lettres sont conservées dans les archives du château de Broglie.

(3) Écrit en 1811.

(4) Talleyrand, qui avait déjà trahi l'Empereur à Erfurth, en 1808 (cf. A. Vandal, *Napoléon et Alexandre*) s'était rapproché de Fouché et avait eu avec lui chez la princesse de Vaudemont à Suresnes des conciliabules, où il s'agissait de renverser Napoléon, alors en Espagne, et de transmettre la

car je lui ai toujours connu l'art d'entrer avec une rare habileté dans le caractère de chaque individu. Il parle peu, ce qui lui rend plus facile de calculer ses paroles ; comme il n'est jamais instruit que par la conversation, il n'aime point la discussion dans laquelle il trahirait en fait d'instruction solide ce qui lui manque. Il n'y supplée pas par de l'éloquence, parce qu'il faut du mouvement d'âme pour être éloquent, et que c'est un homme maître de lui-même au point qu'il ne le serait plus de s'abandonner quand il le voudrait. Il n'a pas de facilité d'expression, parce qu'il faut écrire facilement pour bien parler, et que cet homme, si spirituel d'ailleurs, n'est pas en état de composer une seule des pages qu'il a publiées sous son nom (1) ; mais il a dans ses moindres

couronne impériale à Murat. L'Empereur, averti par un courrier de sa mère, le 17 janvier 1809, revint précipitamment à Paris et après une sortie foudroyante et publique contre Talleyrand, ordonna à Duroc de lui reprendre sa clef de grand-chambellan.

(1) C'est également ce que dit Chateaubriand dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, éd. Biré, VI, 426 : « Incapable d'écrire une seule phrase, M. de Talleyrand faisait travailler complètement sous lui. » Sainte-Beuve dans ses *Nouveaux Lundis* (t. II, p. 33) ne partage pas absolument cette opinion : « On a beaucoup dit que M. de Talleyrand ne faisait point lui-même les écrits qu'il signait, que c'était tantôt Panchaud, pour les finances ; des Renaudes, pour l'instruction publique ; d'Hauterive ou La Besnardière, pour la politique, qui étaient ses rédacteurs. En convenant qu'il doit y avoir du vrai, gardons-nous pourtant de nous faire un Talleyrand plus paresseux et moins lui-même qu'il ne l'était : il me paraît à moi tout à fait certain que les deux

expressions, quand il le veut, une grâce de bon goût tout à fait inimitable. Quand il en a eu besoin, il s'est servi de l'esprit de tout le monde : juge excellent, critique plein de finesse, mais singulièrement stérile, et ayant besoin de puissance et de fortune, non seulement pour satisfaire ses goûts, mais pour placer son esprit dans son véritable jour, c'est-à-dire laissant tomber quelques paroles amères ou flatteuses, suivant que la circonstance l'exige, et n'étant entouré que de personnes qui relèvent ce qu'il laisse tomber et qui lui servent une nouvelle balle toute préparée. Il prend plus de peine avec ceux qu'il veut captiver; mais je ne sais s'il est aussi à son avantage dans cette situation que dans l'autre. Je l'ai vu au Directoire, faisant l'impossible pour se donner l'air cordial et pour avoir des opinions prononcées ; il ne pouvait inspirer aucune confiance à personne, et lorsqu'il se trouvait au milieu des hommes de la classe et du parti populaire, il n'avait pas l'air d'un grand seigneur déguisé, mais d'un parvenu maladroit en républicanisme. Il était un peu plus

Mémoires lus à l'Institut en l'an V, si pleins de hautes vues finement exprimées, sont et ne peuvent être que du même esprit, j'allais dire de la même plume qui, plus de quarante ans après, dans un discours académique final, dans l'*Éloge de Reinhard*, traçait le triple portrait idéal du parfait ministre des affaires étrangères, du parfait directeur ou chef de division, du parfait consul; et cette plume ne peut être que celle de M. de Talleyrand, quand il se soignait et se châtiait. »

dans son élément à la cour de Bonaparte, et je ne m'étonne pas que sa grâce ait captivé Bonaparte, même à son insu. Il lui apprenait le monde de l'ancien régime, que Bonaparte ne connaissait pas et qu'il voulait connaître, pour tâcher de rendre sa dynastie ancienne dès le premier jour.

D'ailleurs, tant qu'il a fallu de l'adresse pour traiter avec les puissances, il n'y avait point d'homme plus utile à Bonaparte que M. de Talleyrand. Un visage imperturbable, un silence d'airain quand il le fallait, une insolence très bien ménagée quand cela était nécessaire, et des manières polies et séduisantes quand il voulait remettre à l'aise ceux qui étaient bien fâchés d'être en colère et bien empressés à s'apaiser : en voilà bien plus qu'il n'en fallait pour captiver tous les princes allemands, que la Confédération du Rhin peut contenir. Quel misérable spectacle que celui de tous ces grands seigneurs tâchant encore de rester tels et se confondant en bassesses auprès d'un homme dont le beau nom du moins mettait leur amour-propre à l'aise ! A présent, toutes ces précautions sont inutiles et la force est arrivée à un point qui rend tous les ménagements superflus (1).

(1) Écrit en 1811. — Cf. le portrait que Mme de Staël a tracé de Talleyrand dans son roman de *Delphine*, sous le nom de Mme de Vernon, personne extrêmement séduisante, mais fausse et dangereuse, qui « dans le fond du cœur n'aimait rien, ne croyait à rien, ne s'embarrassait de rien », et dont la « seule

Je me suis arrêtée quelque temps à peindre M. de Talleyrand, parce qu'il a contribué fortement à mettre dans la tête de Bonaparte de rétablir les cordons, les titres, tout ce qui lui donnait un trésor de vanité à distribuer. Il se flattait ainsi, en lui faisant connaître toutes les nuances fines de l'amour-propre chez les anciens nobles, d'obtenir de l'ascendant sur lui ; mais il ne connaissait pas l'homme, s'il s'imaginait le tenir ainsi. La vanité est un vice de plus, dont Bonaparte était très disposé à se servir, mais en se réservant de briser, si cela lui convenait, celui dont il aurait suivi les conseils.

idée était de réussir, elle et les siens, dans tous les intérêts dont se compose la vie du monde, la fortune et la considération ». (*Delphine*, 1re partie, lettre VII.) Mme de Staël s'était peinte elle-même dans le personnage de Delphine, ce qui fit dire à Talleyrand : « On prétend, que Mme de Staël nous a peints, elle et moi, *déguisés en femmes*. » Cf. le portrait de Mr de Maltigues dans *Corinne*, qui ressemble fort à Talleyrand. — Il serait intéressant de comparer avec le portrait de *Dix années d'exil* les pages superbes et passionnées que Chateaubriand a écrites sur Talleyrand vieilli dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, éd. Biré, tome VI, p. 415 et suiv. : « Comme il avait reçu beaucoup de mépris, dit-il, il s'en était imprégné, et *il l'avait placé dans les deux coins pendants de sa bouche*. »

## CHAPITRE III

Système de fusion adopté par Bonaparte. — Caractère de son gouvernement. — Publication du livre sur la *Littérature*. — Jouissances de la gloire littéraire.

Pendant que M. de Talleyrand dirigeait les affaires étrangères, Fouché à la police s'était chargé de la partie révolutionnaire du gouvernement de Bonaparte (1), et, tandis qu'on a vu les rois chrétiens prendre deux confesseurs pour faire examiner de plus près leur conscience, Bonaparte s'était choisi deux ministres, l'un de l'ancien et l'autre du nouveau régime, dont la mission était de mettre à sa disposition les moyens machiavéliques des deux systèmes contraires.

Bonaparte suivait, dans toutes ses nominations, à peu près la même règle, de prendre, pour ainsi dire, tantôt à droite, tantôt à gauche; ou, en d'autres termes, de choisir alternativement ses agents parmi les aristocrates et parmi les jacobins : le parti mitoyen, celui des amis de la liberté, lui plaisait moins que tous les autres, parce qu'il était composé du petit nombre d'hommes qui, en France, avaient une opinion. Il aimait mieux avoir affaire à ceux qui étaient attachés à

(1) Éd. 1821 : la première partie de la phrase depuis « Pendant que M. de Talleyrand » jusqu'à « tandis qu'on a vu » supprimée.

des intérêts royalistes, ou déconsidérés par des excès populaires. Il alla jusqu'à vouloir nommer Barrère conseiller d'État, mais le frissonnement de ses collègues l'en détourna; il eût voulu donner cette preuve éclatante qu'il pouvait tout régénérer, comme tout confondre; mais il s'en tint cette fois à charger cet homme de composer un journal, *le Mémorial*, qui avait pour objet d'attaquer l'Angleterre comme immorale; et celui qui avait mis ses phrases au service du bourreau, celui qu'on avait appelé l'Anacréon de la guillotine, osa porter sa main souillée sur l'arche du Seigneur (1), et Bonaparte ne craignit pas que la nation ne prît elle-même la défense de son ennemi contre un tel adversaire (2).

Ce qui caractérise le gouvernement de Bonaparte, c'est un mépris profond pour toutes les

(1) C'est ainsi que Mme de Staël a coutume de désigner l'Angleterre : « C'est l'arche qui a sauvé l'exemple de tout ce qui est beau dans un déluge de boue. » (Lettre à lord Campbell, 9 octobre 1812. — Cf. *Madame de Staël et Napoléon*, p. 333.)

(2) Tout ce passage est modifié et le nom de Barrère supprimé dans l'édition de 1821. « Employé longtemps en secret par Bonaparte, il en est aujourd'hui publiquement avoué. On imprime sous son nom le *Mémorial anti-britannique*, qui vient de remplacer *l'Argus;* et lorsqu'on parlait, il y a six mois, aux amis du gouvernement des relations qui existaient entre lui et Bertrand Barrère, ils nous disaient que c'était une calomnie des aristocrates et que rien au monde n'était plus faux. Il semble que tout déguisement pèse au Premier Consul et qu'il s'empresse de lever le masque et de se montrer dans toute sa laideur. » (*Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, à la date du 15 octobre 1803.)

richesses intellectuelles de la nature humaine : vertu, dignité de l'âme, religion, enthousiasme (1), voilà quels sont, à ses yeux, *les éternels ennemis du continent*, pour me servir de son expression favorite : il voudrait séduire l'homme à la force et à la ruse, et désigner tout le reste sous le nom de bêtise ou de folie. Les Anglais l'irritent surtout, parce qu'ils ont trouvé moyen d'avoir du succès avec de l'honnêteté, chose que Napoléon voudrait faire regarder comme impossible. Ce point lumineux du monde a offusqué ses yeux dès les premiers jours de son règne ; et, ne pouvant atteindre l'Angleterre par ses armes, il n'a cessé de diriger contre elle toute l'artillerie de ses sophismes.

Je ne crois pas que Bonaparte, en arrivant à la tête des affaires, eût formé le plan de la monarchie universelle ; mais je crois (2) ce qu'il a déclaré lui-même à un homme de mes amis, peu de jours après le 18 brumaire : « Il faut, lui dit-il, faire quelque chose de nouveau tous les trois mois, pour captiver l'imagination de la nation française : avec elle, quiconque n'avance pas est perdu. » Il avait pour système (3) d'empiéter chaque jour sur la liberté de la France, et sur l'indépendance de l'Europe ; mais son projet

(1) Cf. l'éloge de l'enthousiasme dans *l'Allemagne* (IVe partie, chap. x, xi, xii), plein d'allusion au système politique de Napoléon.

(2) Éd. 1821 : « Je crois que son système était ce qu'il a... »

(3) Éd. 1821 : « Il s'était promis. »

à cet égard dépendait des circonstances (1); il tournait l'obstacle, quand cet obstacle était trop fort; il s'arrêtait tout court, quand le vent contraire était trop violent. Cet homme, si impatient au fond de lui-même, a le talent de rester immobile quand il le faut; il tient cela des Italiens, qui savent se contenir pour atteindre le but de leur passion, comme s'ils étaient de sang-froid dans le choix de ce but. C'est par l'art d'alterner entre la ruse et la force qu'il a subjugué l'Europe; au reste, c'est un grand mot que l'Europe. En quoi consistait-elle alors? Dans quelques ministres, dont aucun n'avait autant d'esprit que beaucoup d'hommes pris au hasard dans la nation qu'ils gouvernaient.

Vers le printemps de l'année 1800, je publiai mon ouvrage sur la *Littérature* (2), et son succès me remit tout à fait en faveur dans la société; mon salon redevint peuplé, et je retrouvai ce plaisir de causer, et de causer à Paris, qui, je

(1) Éd. 1821 : « Mais sans perdre de vue le but, il savait se prêter aux circonstances. »

(2) *De la Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales.* L'ouvrage parut au mois d'avril 1800. Mme de Staël y soutient la cause de la perfectibilité, c'est-à-dire, du progrès indéfini de l'espèce humaine. Fontanes dans le *Mercure de France* (messidor an VIII) et plus tard Chateaubriand dans sa fameuse *Lettre au citoyen Fontanes sur la seconde édition de l'ouvrage de Mme de Staël* (1er nivôse an IX) critiquèrent vivement les idées de l'auteur. Quant à Bonaparte, ses impressions sont curieuses : « Je me suis mis à l'étude au

l'avoue, a toujours été pour moi le plus piquant de tous. Il n'y avait pas un mot sur Bonaparte dans mon livre, et les sentiments les plus libéraux y étaient exprimés, je crois, avec force. Mais alors, Bonaparte était encore loin de pouvoir enchaîner la liberté de la presse comme à présent (1) ; le gouvernement exerçait sa censure sur les journaux, mais non pas sur les livres, distinction qui pouvait se soutenir, si l'on avait usé de cette censure avec modération : car les journaux exercent une influence populaire, tandis que les livres, pour la plupart, ne sont lus que par des hommes instruits, et peuvent éclairer l'opinion, mais non pas l'enflammer (2). Plus tard on a ins-

moins un quart d'heure pour tâcher d'y comprendre quelque chose (dit-il à Lucien.) Le diable m'emporte, si j'ai pu déchiffrer, je ne dirai pas des mots, il n'en manquait pas, et de grands mots encore ; mais toute l'attention de mon intelligence n'a pas réussi à trouver un sens à une seule de ces idées réputées si profondes. » (*Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, t. II, p. 242.)

(1) Éd. 1821 : « La presse était encore loin d'être enchaînée comme à présent. »

(2) Mme de Staël avait été sous le Directoire un des plus fougueux partisans de la censure des journaux, qu'elle considérait comme une « sauvegarde contre la tyrannie ». Elle réclamait alors pour le gouvernement le droit de surveiller les journaux, de les suspendre provisoirement, de mettre les scellés sur les presses, d'enlever leur arme aux « perturbateurs de l'ordre public ». (*Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution*, Bibl. nat., Manuscrits, *Nouv. acquisit. franç*, 1300, fol. 121 et suiv., et *Revue des Deux Mondes*, 1er nov. 1899.) Elle avait été très vivement attaquée par les journaux jusque dans sa vie privée ; de là, sa sévérité à l'égard de la presse, dont elle dut se repentir plus tard.

tué dans le Sénat, je crois par dérision, une commission pour la liberté de la presse, et une autre pour la liberté individuelle, dont maintenant encore on renouvelle les membres tous les trois mois. Certainement les évêchés *in partibus*, et les *sinécures* d'Angleterre, donnent plus d'occupation que ces comités, à moins qu'on ne les considère comme des vestales, chargées de brûler des lampes funéraires auprès des tombeaux (1).

Depuis mon ouvrage sur la *Littérature*, j'ai publié *Delphine*, *Corinne*, et enfin mon livre sur l'*Allemagne*, qui a été supprimé au moment où il allait paraître. Mais, quoique ce dernier écrit m'ait attiré d'amères persécutions, les lettres ne me semblent pas moins une source de jouissances et de considération, même pour une femme. J'attribue ce que j'ai souffert dans la vie aux circonstances qui m'ont associée, dès mon entrée dans le monde, aux intérêts de la liberté que soutenaient mon père et mes amis ; mais le genre de talent qui a fait parler de moi, comme écrivain, m'a toujours valu plus de plaisir que de peine. Les critiques dont les ouvrages sont l'objet peuvent être très aisément supportées quand on a quelque élévation d'âme, et quand on aime les grandes pensées pour elles-mêmes encore plus que pour les succès qu'elles peuvent procurer.

(1) Éd. 1821 : supprimé depuis « à moins ».

D'ailleurs le public, au bout d'un certain temps, me paraît presque toujours très équitable : il faut que l'amour-propre s'accoutume à faire crédit à la louange; car avec le temps on obtient ce qu'on mérite. Enfin, quand même on aurait longtemps à souffrir de l'injustice, je ne conçois pas de meilleur asile contre elle que la méditation de la philosophie et l'émotion de l'éloquence. Ces facultés mettent à nos ordres tout un monde de vérités et de sentiments dans lequel on respire toujours à l'aise.

## CHAPITRE IV

Conversation de Necker avec Bonaparte. — Victoire de Marengo. — Regrets de Mme de Staël. — Complaisances des gouvernements de l'Europe envers le Premier Consul : l'empereur Paul Ier. — Disgrâce de Lucien Bonaparte.

Bonaparte partit au printemps de 1800, pour faire la campagne d'Italie, connue surtout par la bataille de Marengo. Il passa par Genève, et comme il témoigna le désir de voir M. Necker, mon père se rendit chez lui, plus pour me servir que pour tout autre motif. Bonaparte le reçut fort bien et lui parla de ses projets du moment avec la sorte de confiance qui est dans son caractère, ou plutôt dans son calcul; car c'est toujours ainsi qu'il faut appeler son caractère. Mon père

n'éprouva point, lui, la même impression que moi; il ne fut point imposé par lui (1), et il ne trouva rien de transcendant dans sa conversation. J'ai cherché à me rendre compte de cette différence dans nos jugements, et je crois qu'elle tient d'abord à ce que la dignité simple et vraie des manières de mon père lui assurait les égards de tous ceux à qui il parlait, et que (2) le genre de supériorité de Bonaparte, tenant bien plus à l'habileté dans le mal qu'à la hauteur des pensées dans le bien, ses paroles ne doivent pas faire concevoir ce qui le distingue; il ne pourrait, il

(1) Éd. 1821 : « Mon père n'éprouva point, en le voyant, la même impression que moi, sa présence ne lui imposa point. » — Voir sur l'entrevue de Necker et de Bonaparte, qui eut lieu dans les premiers jours de mai 1808, *Considérations*, t. II, IV^e partie, chap. VII, le *Mémorial de Sainte-Hélène* et les *Mémoires* de Napoléon; cf. *Madame de Staël et Napoléon*, chap. VI. — Sur l'impression que la présence de Bonaparte produisait sur Mme de Staël, cf. *Considérations*, III^e partie, chap. XXVI : « Loin de me rassurer, en voyant Bonaparte plus souvent, il m'intimidait toujours; etc. » Ce chapitre faisait primitivement partie de *Dix années d'exil*, dont il a été détaché. Voici un fragment inédit, tiré d'un autre manuscrit de *Dix années*, qui montre l' « impression de terreur » que dès son retour d'Italie, en 1797, Bonaparte causait à Mme de Staël : « Je fus au bal chez le ministre de l'Intérieur, et, comme le général Bonaparte n'était point revêtu d'aucune marque distinctive, je me trouvai à ses côtés d'abord sans le reconnaître, quand tout à coup je m'aperçus que c'était lui, et j'en éprouvai un tel saisissement que je me reculai pour le laisser passer avec une exclamation involontaire. Je l'ai revu quelquefois à la même époque, et chaque fois je me sentis plus contrainte en sa présence. »

(2) Éd. 1821 : « et que d'ailleurs... provenant bien plus de... »

ne voudrait expliquer son propre instinct machiavélique. Mon père ne parla point à Bonaparte de ses deux millions déposés au trésor public; il ne voulut lui montrer d'intérêt que pour moi, et il lui dit, entre autres choses, que, de la même manière que le Premier Consul aimait à s'entourer de noms illustres, il devait se plaire aussi à accueillir les talents célèbres, comme décoration de sa puissance. Bonaparte lui répondit avec obligeance, et le résultat de cet entretien fut de m'assurer, du moins pour quelque temps encore, le séjour de la France. C'est la dernière fois que la main protectrice de mon père s'est étendue sur ma vie; depuis il n'a pas été le témoin des persécutions cruelles, qui l'auraient plus irrité que moi-même.

Bonaparte se rendit à Lausanne pour préparer l'expédition du mont Saint-Bernard : le vieux général autrichien (1) ne crut point à la hardiesse d'une telle entreprise, et ne fit pas les préparatifs nécessaires pour s'y opposer. Un corps de troupes peu considérable aurait suffi, dit-on, pour perdre l'armée française, au milieu des gorges de montagnes où Bonaparte la faisait passer; mais, dans cette circonstance, comme dans plusieurs autres, on a pu appliquer aux triomphes de Bonaparte ces vers de J.-B. Rousseau :

(1) Le général Mélas.

L'inexpérience indocile
Du compagnon de Paul-Émile
Fit tout le succès d'Annibal.

J'arrivai (1), pour passer l'été avec mon père, suivant ma coutume, à peu près vers le temps où l'armée française traversait les Alpes. On voyait sans cesse des troupes parcourir ces paisibles contrées, que le majestueux rempart des Alpes devait mettre à l'abri des orages et de la politique. Pendant ces belles soirées d'été sur le bord du lac de Genève, j'avais presque honte de tant m'inquiéter des choses de ce monde, en présence de ce ciel serein et de cette onde si pure ; mais je ne pouvais vaincre mon agitation intérieure. Je souhaitais que Bonaparte fût battu, parce que c'était le seul moyen d'arrêter les progrès de sa tyrannie ; toutefois je n'osais encore avouer ce désir, et le préfet du Léman, M. d'Eymar (2), ancien député de l'Assemblée constituante, se rappelant le temps où nous chérissions ensemble l'espoir de la liberté, m'en-

(1) Éd. 1821 : « J'arrivai en Suisse. » — Mme de Staël avait l'habitude chaque année de partir pour Coppet vers le mois de mai et de revenir à Paris vers le mois de novembre.

(2) M. d'Eymar (né en 1740) avait été député de la noblesse à l'Assemblée Constituante. Il fut l'un des premiers de son ordre à se réunir au Tiers-État et à se prononcer pour les principes de la Révolution. Grand admirateur de Rousseau, il demanda qu'on lui érigeât une statue et réclama pour lui les honneurs du Panthéon. Il remplaça Ginguené dans l'ambassade du Piémont et, à la création des préfectures, fut nommé préfet du Léman.

voyait des courriers à toutes les heures, pour m'apprendre les progrès des Français en Italie. Il m'eût été difficile d'expliquer à cet homme (1) fort intéressant d'ailleurs, que le bien de la France exigeait qu'elle eût alors des revers, et je recevais les prétendues bonnes nouvelles, qu'il m'envoyait d'une façon contrainte qui s'accordait mal avec mon caractère. Mais enfin, pendant dix ans, n'a-t-il pas fallu sans cesse apprendre (2) les triomphes de celui qui faisait retomber ses succès sur la tête de tous et de chacun ; et jamais, d'un de ses avantages (3) est-il résulté un bonheur pour la triste France ?

La bataille de Marengo a été perdue pendant deux heures; ce fut la négligence du général Mélas, qui se fia trop à ses succès, et l'audace du général Desaix, qui ont rendu la victoire aux armes françaises. Pendant que la bataille était perdue (4), Bonaparte se promenait à cheval à

(1) Éd. 1821 : « de faire concevoir à M. d'Eymar. » — L'aveu de Mme de Staël est un peu singulier, quand on examine les conséquences d'un revers pour la France.

(2) Éd. 1821. « N'a-t-il pas fallu depuis apprendre. »

(3) Éd. 1821 : « de tant de victoires est-il résulté un seul bonheur. »

(4) Éd. 1821 : « que le sort de la bataille était désespéré. » — A trois heures de l'après-midi, les Français semblaient avoir perdu la bataille, et le général autrichien Mélas, rentrant dans Alexandrie, laissait le commandement de l'armée à son chef d'état-major, M. de Zach. Ce fut alors que se produisirent l'intervention de Desaix et les charges de Kellermann, qui décidèrent la victoire. A Paris cependant on s'agitait dans la « coterie

pas lents, devant ses troupes, pensif, la tête baissée, courageux contre le danger plus que contre le malheur ; n'essayant rien, mais attendant la fortune. Il s'est ainsi conduit plusieurs fois, et il s'en est bien trouvé. Je crois toujours que, s'il avait eu parmi ses adversaires un homme de caractère autant que de probité, Bonaparte se serait arrêté devant cet obstacle. Son grand talent est d'effrayer les faibles, et de tirer parti des hommes immoraux. Quand il rencontre l'honnêteté quelque part, on dirait que ses artifices sont déconcertés, comme les conjurations du démon par le signe de la croix.

L'armistice qui fut la suite de la bataille de Marengo (1), et dont la condition a été la cession de toutes les places fortes du nord de l'Italie, fut très désavantageux à l'Autriche. Bonaparte n'aurait pu rien obtenir de plus par la continuation même de ses victoires. Mais on dirait que les puissances du continent se sont fait honneur de céder ce qu'il eût encore mieux valu se laisser prendre. On s'est empressé, vis-à-vis de Napoléon, de lui sanctionner ses injustices, de lui légitimer ses conquêtes, tandis qu'il fallait, alors même

Staël » (*Mémoires* de Fouché), au premier bruit de la défaite, on parlait déjà de former un gouvernement provisoire avec Lucien Bonaparte, Moreau, Carnot. De là, la déconvenue de Mme de Staël.

(1) La convention d'Alexandrie, signée le 15 juin 1800.

qu'on ne pouvait le vaincre, au moins ne pas le seconder. Ce n'était pas trop demander aux anciens cabinets de l'Europe ; mais ils ne comprenaient rien à une situation si nouvelle, et Bonaparte les étourdissait par tant de menaces et tant de promesses tout ensemble, qu'ils croyaient gagner en donnant, et se réjouissaient du mot de paix, comme si ce mot eût conservé le même sens que jadis. Les illuminations (1), les révérences, les dîners et les coups de canon, pour célébrer cette paix, étaient absolument les mêmes que jadis ; mais, loin de cicatriser les blessures, elle introduisait dans le gouvernement qui la signait un principe de mort d'un effet certain.

Le trait le plus caractérisé de la fortune de Napoléon, ce sont les souverains qu'il a trouvés sur le trône. Paul Ier surtout lui a rendu des services incalculables (2) ; il a pris pour lui l'enthousiasme que son père avait éprouvé pour Frédéric II, et il a abandonné l'Autriche dans le moment où elle essayait encore de lutter. Bonaparte lui persuada que l'Europe entière serait pacifiée pour

(1) Cf. le *Mémorial* de Norvins, qui décrit la joie de Paris à la nouvelle de la victoire et au retour du Premier Consul.

(2) Empereur de Russie de 1796 à 1801. Le Premier Consul avait gagné le cœur de Paul Ier en rendant sans condition à la Russie, en juillet 1800, six ou sept mille soldats faits prisonniers l'année précédente, avec leurs officiers, leurs drapeaux et leurs armes. Paul Ier fut assassiné à Pétersbourg dans la nuit du 23 au 24 mars 1801, par des conjurés que dirigeaient le comte de Pahlen et le général Benningsen.

des siècles, si les deux grands empires de l'Orient et de l'Occident étaient d'accord, et Paul Ier, qui avait quelque chose de chevaleresque dans l'esprit, se laissa prendre à ces mensonges. C'était un coup de partie pour Bonaparte que de rencontrer une tête couronnée si facile à exalter, et qui réunissait la violence à la faiblesse ; aussi regretta-t-il beaucoup Paul Ier, car nul homme ne lui convenait mieux à tromper.

Lucien, ministre de l'Intérieur, qui connaissait parfaitement les projets de son frère, fit publier une brochure intitulée *Monk, Cromwell et Bonaparte*, dans laquelle il prouvait que ni le premier, ni le second rôle ne convenait aux circonstances actuelles, et qu'il fallait avoir recours à des idées plus grandes, un changement de dynastie, un nouveau Charlemagne (1). Cette publication était prématurée, elle fit un mauvais effet ; Fouché s'en servit pour perdre Lucien : il dit à Bonaparte que le secret était trop tôt révélé ; et au parti républicain, que Bonaparte désavouait son frère. En effet, Lucien fut envoyé alors comme ambassadeur en Espagne (2). Le système de Bona-

(1) Éd. 1821 « fit publier une brochure destinée à préparer les esprits à l'établissement d'une nouvelle dynastie. »

(2) Lucien reçut l'avis officiel de sa nomination à l'ambassade d'Espagne le 6 novembre 1800 ; il partit le 9. La brochure, parue en octobre, intitulée *Parallèle entre César, Cromwell, Monk et Bonaparte*, avait pour principal auteur Fontanes, qui était alors rapporteur officiel pour la classe de littérature et des

parte était d'avancer de mois en mois dans la carrière du pouvoir ; il faisait répandre comme bruit des résolutions qu'il avait envie de prendre, afin d'essayer ainsi l'opinion. D'ordinaire même il avait soin qu'on exagérât ce qu'il projetait, afin que la chose même, quand elle arrivait, fût un adoucissement à la crainte qui avait circulé dans le public. La vivacité de Lucien cette fois s'emporta trop loin, et Bonaparte jugea nécessaire de le sacrifier, en apparence, pendant quelque temps.

## CHAPITRE V

Victoires de Moreau. — Bonaparte et la Révolution. — Machine infernale. — Déportations arbitraires. — Paix de Lunéville.

Je revins à Paris vers le mois de novembre 1800 (1); la paix n'était point encore faite, quoique Moreau, par ses victoires, la rendît de plus en plus nécessaire aux puissances étrangères. N'a-t-il pas regretté depuis les lauriers de Stockach et

beaux-arts au ministère de l'Intérieur et ami particulier de Lucien. Elle montrait l'instabilité du pouvoir de Bonaparte et la nécessité de le consolider. Elle se terminait par ces mots : « *Français! Vous dormez aux bords d'un abîme!* » L'impression produite en France fut pénible, comme le constate Mme de Staël.

(1) Il semble que ce fut plutôt en décembre. On lit, en effet, dans le *Journal des Débats* du 6 nivôse an IX (26 décembre 1800) : « Mme de Staël est arrivée à Paris *depuis quelques jours.* » Cf. *Lettres inédites de Mme de Staël*, publiées par MM. Usteri et Eug. Ritter, p. 169 et suiv.

de Hohenlinden, quand on en a fait la couronne d'épine (1), quand la France n'a pas été moins esclave que l'Europe, dont il la faisait triompher? Moreau n'a vu que la France dans les ordres du Premier Consul; mais il appartenait à un tel homme de juger le gouvernement qui l'employait, et de prononcer lui-même, dans une pareille circonstance, quel était le véritable intérêt de son pays. Toutefois, il faut en convenir, à l'époque des plus brillantes victoires de Moreau, c'est-à-dire dans l'automne de 1800, il n'y avait encore que peu de personnes qui sussent démêler les projets de Bonaparte : ce qu'il y avait d'évident à distance, c'était l'amélioration des finances, et l'ordre rétabli dans plusieurs branches d'administration. Napoléon était obligé de passer par le bien pour arriver au mal; il fallait qu'il accrût les forces de la France, avant de s'en servir pour son ambition personnelle (2).

Une chose bizarre, c'était sa manière de s'exprimer sur cette Révolution, à laquelle il devait son existence. Quelquefois il disait que les terroristes, c'est-à-dire les partisans de Robespierre. étaient les seuls qui eussent montré du caractère dans la Révolution; mais toujours il en blâmait les premiers auteurs : tant ces principes de liberté

(1) Éd. 1821 : « quand on en a fait la couronne d'épine, » supprimé.

(2) Tout le paragraphe suivant supprimé dans l'édition de 1821.

produisaient sur lui l'effet de l'eau sur les hommes atteints de la rage (1). Un jour, il alla à Ermenonville visiter le tombeau de Rousseau : « C'est pourtant cet homme, dit-il au propriétaire de ce lieu, qui nous a mis dans l'état où nous sommes ! » Il faut convenir cependant que Bonaparte n'avait pas à se plaindre de cet état; mais il lui plaisait de se montrer ainsi dédaigneux de sa situation et de marquer son antipathie contre ceux qui, dans tous ces temps, ont haï le despotisme.

Un soir que je causais avec quelques amis, nous entendîmes une grande détonation; mais nous crûmes que c'étaient des coups de canon tirés pour quelque exercice, et nous continuâmes notre entretien. Nous apprîmes, peu d'heures après, qu'en allant à l'Opéra, le Premier Consul avait failli périr par l'explosion d'une traînée de poudre dirigée contre lui (2). Comme il échappa, tout le monde lui témoigna un vif intérêt; des philoso-

(1) Ceci rappelle le mot de Mme de Staël sur Bonaparte : *idéophobe*. Et Bonaparte de s'écrier : « C'est gentil! Ah! Elle veut la guerre... Idéophobe! C'est gracieux... Pourquoi pas hydrophobe?... On ne peut pas gouverner avec ces gens-là! » (Iung, *Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, II, 233 et suiv.)

(2) Tout ce passage est modifié dans l'édition de 1821. — L'attentat de la machine infernale se produisit le 3 nivôse (24 décembre 1800), rue Saint-Nicaise, entre le Carrousel et la rue de Richelieu. Il avait pour auteurs principaux Carbon, Saint-Réjant et Limoëlan, agents de Georges Cadoudal. Carbon et Saint-Réjant furent arrêtés et exécutés. Limoëlan put s'enfuir et gagner l'Amérique.

phes proposèrent le rétablissement de supplices cruels contre les auteurs de cet attentat (1) ; enfin il put voir de tout côté une nation qui tendait le col au joug. Il discuta chez lui fort tranquillement, le soir même, ce qui serait arrivé s'il eût péri ; les uns disaient que Moreau l'aurait remplacé ; Bonaparte prétendait que c'eût été le général Bernadotte : « Comme Antoine, dit-il, il aurait présenté au peuple ému la robe sanglante de César. » Je ne sais s'il croyait en effet que la France eût alors appelé le général Bernadotte à la tête des affaires ; mais ce qui est bien sûr au moins, c'est qu'il ne le disait que pour exciter l'envie contre ce général (2).

Si la machine infernale eût été combinée par le parti jacobin, de ce moment le Premier Consul aurait pu redoubler de tyrannie ; l'opinion l'eût secondé ; mais, comme c'était le parti royaliste qui était l'auteur de ce complot, Bonaparte n'en put tirer un grand avantage : il chercha plutôt à

(1) Le *Publiciste* du 8 nivôse an IX publie une lettre de Cadet-de-Vaux qui demande qu'on rétablisse le « brisement des os sur une croix, l'exposition du corps sur une roue », le bûcher pour l'incendiaire, etc. La *Décade* du 20 nivôse prend vivement à partie l'auteur de la lettre.

(2) Il est très certain que Bernadotte cherchait à supplanter Bonaparte, dont il était jaloux, et qu'en 1802, de l'aveu même de Mme de Staël, il entra effectivement dans un complot, qui avait pour but de se débarrasser du Premier Consul. (Cf. *Dix années d'exil*, chap. IX ; ROVIGO, *Mémoires*, I, 434 ; DESMARETS, *Quinze ans de haute police*, chap. V ; GUILLON, *Complots militaires sous le Consulat* ; G.-A. THIERRY, *Conspirateurs et gens de police : le complot des libelles*.)

l'étouffer qu'à s'en servir ; car il souhaitait que la nation lui crût pour ennemis seulement les ennemis de l'ordre, mais non pas les amis d'un autre ordre, c'est-à-dire de l'ancienne dynastie. Une chose singulière, c'est qu'à l'occasion d'un complot royaliste, Bonaparte fit déporter, par un sénatus-consulte, cent trente jacobins dans l'île de Madagascar, ou peut-être dans le fond de la mer, car on n'en a plus entendu parler depuis (1). Cette liste fut faite le plus arbitrairement du monde ; on y mit des noms, on en ôta, selon les recommandations des conseillers d'État qui la proposaient et des sénateurs qui la sanctionnaient. Les honnêtes gens disaient, quand on se plaignait de la manière dont cette liste avait été faite, qu'elle était composée d'hommes très coupables. Cela se peut ; mais c'est le droit, et non le fait, qui constitue la légalité des actions. Lorsqu'on laisse déporter arbitrairement cent trente citoyens, rien n'empêchera, ce qu'on a vu depuis, de traiter ainsi des personnes très estimables.

L'opinion les défendra, dira-t-on. L'opinion !

(1) Ils furent condamnés à la déportation hors du territoire de la République par arrêté du Premier Consul du 14 nivôse (4 janvier 1801), approuvé par le Sénat dans sa séance du 5 janvier. Le lendemain 6, ces malheureux furent réunis et dirigés sur Nantes, pour y être embarqués. La liste comprenait quelques députés de la Convention, plusieurs membres de l'ancienne Commune et des *septembriseurs*. Ils furent déportés aux îles Seychelles.

Qu'est-elle, sans l'autorité de la loi? Qu'est-elle, sans des organes indépendants? L'opinion était pour le duc d'Enghien, pour Moreau et pour Pichegru; a-t-elle pu les sauver? Il n'y aura ni liberté, ni dignité, ni sûreté, dans un pays où l'on s'occupera des noms propres, quand il s'agit d'une injustice; tout homme est innocent avant qu'un tribunal légal l'ait condamné; et quand cet homme serait le plus coupable de tous, dès qu'il est soustrait à la loi, son sort doit faire trembler les honnêtes gens comme les autres. Mais, de même que dans la chambre des communes d'Angleterre, quand un député de l'opposition sort, il prie un député du côté ministériel de se retirer avec lui, pour ne pas altérer le rapport des deux partis, Bonaparte ne frappait jamais les royalistes ou les jacobins sans partager le même nombre de coups entre les uns et les autres; c'est le seul genre de justice distributive, dont il ne se soit presque jamais écarté (1); il se faisait ainsi des amis de tous ceux dont il servait les haines. On verra par la suite que c'est toujours sur la haine qu'il a compté pour fortifier son gouvernement; car il sait qu'elle est moins inconstante que l'amour. Après une révolution, l'esprit de parti est si âpre, qu'un nouveau chef peut le captiver en servant sa vengeance encore plus qu'en soutenant ses intérêts;

(1) Éd. 1821 : cette dernière phrase est supprimée.

chacun abandonne, s'il le faut, celui qui pense comme lui, pourvu que l'on poursuive celui qui pense autrement.

La paix de Lunéville fut proclamée (1) : l'Autriche ne perdait, dans cette première paix, que la république de Venise, qu'elle avait reçue en dédommagement de la Belgique, et cette antique reine de la mer Adriatique repassa d'un maître à l'autre, après avoir été si longtemps fière et puissante. Le respect de l'histoire est inconnu à cet homme, qui ne conçoit le monde que comme contemporain de lui (2).

## CHAPITRE VI

Corps diplomatique sous le Consulat : MM. de Lucchesini et de Cobenzl. — Mme de Staël à Morfontaine. — Mort de Paul Ier. — Entrevue de Mme de Staël et du Premier Consul.

Mon hiver à Paris se passa tranquillement. Je n'allais jamais chez le Premier Consul; je ne voyais jamais M. de Talleyrand : je savais que Bonaparte ne m'aimait pas; mais il n'en était pas encore arrivé au degré de tyrannie qu'on a vu se

(1) Le traité de Lunéville fut signé le 9 février 1801 par M. de Cobenzl, représentant l'Autriche, et Joseph Bonaparte, représentant la France. Il concédait la rive gauche du Rhin à la France, avec une situation dominante en Italie.

(2) Éd. 1821 : dernière phrase supprimée.

développer depuis. Les étrangers me traitaient avec une grande distinction; le corps diplomatique passait sa vie chez moi, et cette atmosphère européenne me servait de sauvegarde (1).

M. de Lucchesini (2), arrivé nouvellement de Prusse, croyait qu'il était encore question de république, et mettait en avant ce qu'il avait recueilli de principes philosophiques dans ses rapports avec Frédéric II : on l'avertit qu'il se trompait sur le terrain du jour, et qu'il fallait plutôt recourir à ce qu'il savait de mieux en fait d'esprit de cour; il obéit bien vite; car c'est un homme dont le caractère est singulièrement souple; c'est dommage que des facultés si distinguées appartiennent à une âme si courbée (3). Il finit la phrase que l'on commence, ou commence celle qu'il croit qu'on va finir; et ce n'est qu'en ame-

(1) Mme de Staël demeurait alors rue de Grenelle-Saint-Germain, non loin de l'ancien hôtel de Suède, situé rue du Bac, qu'elle avait longtemps habité. Parmi les habitués du monde diplomatique, qui fréquentaient son salon, on remarquait le général russe Sprengporten, le chevalier de Kalitscheff, le comte de Markoff, M. de Lucchesini, M. de Gallo, le comte de Cobenzl.

(2) Éd. 1821 : « Un ministre. » Voir le portrait de Lucchesini, sous le nom de duc de Mendoce, dans *Delphine*, t. I, première partie, lettre X : « Il commence des phrases pour que le ministre les finisse, il finit celles que le ministre a commencées; sur quelque sujet que le ministre parle, le duc de Mendoce l'accompagne d'un sourire gracieux, de petits mots approbateurs, qui ressemblent à une basse continue, très monotone pour ceux qui écoutent, mais probablement agréable à celui qui en est l'objet. »

(3) Éd. 1821 : « dont les facultés distinguées sont au service d'un caractère... »

nant la conversation sur des faits de l'autre siècle, sur la littérature des anciens, enfin sur des sujets étrangers aux hommes et aux choses d'aujourd'hui, qu'on peut découvrir la supériorité de son esprit.

M. de Cobenzl (1) était un courtisan d'un tout autre genre, mais non moins désireux de plaire à la puissance. M. de Lucchesini était instruit comme un homme de lettres; M. de Cobenzl ne connaissait de la littérature que les comédies françaises dans lesquelles il avait joué les rôles de Crispin et de Chrysalde. On sait que chez l'impératrice Catherine II, il reçut un jour des dépêches étant déguisé en vieille femme (2); le courrier consentit avec peine à reconnaître son ambassadeur dans ce costume. M. de Cobenzl était un homme d'une banalité singulière; il adressait les mêmes propos à tous ceux qu'il rencontrait dans un salon; il parlait à tous avec une sorte de cordialité vide de sentiments et d'idées. Ses manières étaient parfaites, sa conversation assez bien formée par le monde; mais envoyer un tel homme pour négocier avec la force et l'âpreté révolutionnaire qui entouraient Bonaparte, c'était un spectacle digne de pitié. Duroc (3) se plaignait de la familiarité de M. de Cobenzl; il trouvait mauvais qu'un des premiers seigneurs de la monarchie autrichienne lui serrât la

(1) Éd. 1821 : « L'ambassadeur d'Autriche. »
(2) Dans le costume, dit-on, de la comtesse d'Escarbagnas.
(3) Ed. 1821 : « Un des aides de camp de Bonaparte. »

main sans gêne. Ces nouveaux débutants dans la carrière de la politesse ne croyaient pas que l'aisance fût de bon goût. En effet, s'ils s'étaient mis à l'aise, ils auraient commis de terribles fautes (1), et la roideur arrogante était encore leur plus sûre ressource dans le rôle nouveau qu'ils voulaient jouer.

Joseph Bonaparte, qui avait négocié la paix de Lunéville, invita M. de Cobenzl à sa charmante maison de Morfontaine, et je m'y trouvai avec lui (1). Joseph aimait beaucoup les travaux de la campagne, et se promenait très volontiers et très facilement huit heures de suite dans ses jardins. M. de Cobenzl essayait de le suivre, plus essoufflé que le duc de Mayenne, quand Henri IV s'amusait à le faire marcher, malgré son embonpoint. Le pauvre homme vantait beaucoup, parmi les plaisirs champêtres, la pêche, parce qu'elle permet-

(1) Éd. 1821 : « d'étranges inconvenances. »

(2) Ce château, voisin de Senlis, après avoir appartenu aux Condé, fut acheté par Joseph en 1799. Là se réunissait « tout ce que Paris renfermait alors de plus distingué ». On y voyait la famille de Joseph, son frère Lucien, sa sœur Mme Bacciochi, Leclerc, Murat; le comte de Cobenzl, grand organisateur de charades et de comédies, « louche, gros, gras, court », paraissant toujours enchanté de tout; le poète Casti; Mme de Staël, qui lisait *Atala* de Chateaubriand et parlait en roulant « un brin de bruyère ou une fleur entre ses doigts »; Mathieu de Montmorency, son ami le plus fidèle; les poètes Arnault, Andrieux, Boufflers, Fontanes; Miot, Rœderer, Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, etc. Voir sur les hôtes de Morfontaine, en 1801, Méneval, *Mémoires*, I, 61 et suiv.

tait de s'asseoir; il parlait avec une vivacité de commande sur l'innocent plaisir d'attraper quelques petits poissons à la ligne.

Paul Ier avait maltraité M. de Cobenzl de la manière la plus indigne, lors de son ambassade à Pétersbourg. Nous jouions au trictrac, lui et moi, dans le salon de Morfontaine, lorsqu'un de mes amis vint nous apprendre la mort subite de Paul. M. de Cobenzl fit alors sur cet événement les complaintes les plus officielles du monde. « Quoique je pusse avoir à me plaindre de lui, dit-il, je reconnaîtrai toujours les excellentes qualités de ce prince, et je ne puis m'empêcher de regretter sa perte. » Il s'en réjouissait avec raison et comme homme et comme Autrichien (1) ; mais il avait un deuil de cour dans ses paroles tout à fait impatientant. Il faut espérer qu'avec le temps le monde sera débarrassé de l'esprit de courtisan, le plus fade de tous, pour ne rien dire de plus.

Bonaparte fut très effrayé de la mort de Paul Ier et l'on dit qu'à cette nouvelle il lui échappa le premier : « *Ah ! mon Dieu !* » qu'on ait entendu sortir de sa bouche. Il pouvait cependant être tranquille, car les Français étaient alors plus disposés à souffrir la tyrannie que les Russes (2).

(1) Éd. 1821 : « Il pensait avec raison que la mort de Paul Ier était un événement heureux et pour l'Autriche et pour l'Europe. » Sur la mort de Paul, voir note 2, p. 32.

(2) Le Premier Consul fut affecté de cette mort tragique, non

J'allai chez le général Berthier (1) un jour où le Premier Consul devait s'y trouver; et comme je savais qu'il s'exprimait très mal sur moi, il me vint dans l'esprit qu'il m'adresserait peut-être quelques-unes des choses grossières qu'il se plaisait souvent à dire aux femmes même qui lui faisaient la cour, et j'écrivis à tout hasard, avant de me rendre à la fête, les diverses réponses fières et piquantes que je pourrais lui faire, selon les choses qu'il me dirait (2). Je ne voulais pas

pas tant par souci de sécurité personnelle, que parce qu'elle le privait d'un allié puissant et délivrait l'Angleterre d'un redoutable ennemi.

(1) Alors ministre de la guerre.

(2) Cf. *Considérations sur la Révolution française,* IIIe partie, chap. XXVI, et ce passage inédit tiré d'un autre manuscrit de *Dix années d'exil :* « Avant le dîner (chez Talleyrand, au retour de la campagne d'Italie), Bonaparte s'était approché d'une femme connue en France par sa beauté, son esprit et la vivacité de ses opinions (sans doute Mme de Condorcet); et il lui dit tout à coup, en s'arrêtant devant elle : « Madame, je n'aime pas que les femmes se mêlent de politique. — Général, lui répondit-elle, vous avez raison; mais dans un pays où on leur coupe la tête, il est naturel qu'elles aient envie de savoir pourquoi. » De la même manière abrupte, il me dit à table : « Madame, je n'aime pas que les femmes écrivent. — Général, lui dis-je, si j'avais l'honneur de m'appeler Mme Bonaparte, je ne chercherais pas une gloire personnelle. » Il ne parut sensible ni à la réponse sévère de Mme ***, ni à ma réponse obligeante. » — Plus tard, Mme de Staël, on comprend aisément pour quelle raison, a rayé du manuscrit cette « réponse obligeante ». Mme de Staël n'a pas tout dit sur cette entrevue avec Bonaparte chez Berthier. Nous savons quelle fut « la plus commune question du monde ». Elle en a fait confidence au Russe Golofkine, qui l'a consignée dans ses *Souvenirs* inédits. Mme de Staël avait passé « deux jours et deux

être prise au dépourvu, s'il se permettait de m'offenser, car c'eût été manquer encore plus de caractère que d'esprit; et, comme nul ne peut se promettre de n'être pas troublé en présence d'un tel homme, je m'étais préparée d'avance à le braver. Heureusement cela fut inutile; il ne m'adressa que la plus commune question du monde; il en arriva de même à ceux des opposants auxquels il croyait la possibilité de lui répondre : en tout genre, il n'attaque jamais que quand il se sent de beaucoup le plus fort. Pendant le souper, Bonaparte était debout derrière la chaise de madame Bonaparte, et se balançait à la manière des Bourbons, sur un pied et sur l'autre. Je fis remarquer à mon voisin cette vocation pour la royauté déjà si manifeste. En effet, les princes donnant de longues audiences sans s'asseoir, il en est plusieurs qui ont pris ainsi la désagréable manie de se balancer. Bonaparte a toujours eu une sorte d'embarras dans les ma-

nuits » à préparer par écrit des réponses sur tous les sujets qu'aborderait son ennemi. Or, suivi de son frère Lucien, Bonaparte s'arrête devant Mme de Staël, avise ses épaules décolletées, et brusquement : « Vous avez sans doute nourri vous-même vos enfants? » Mme de Staël resta muette, pétrifiée : elle n'avait pas prévu la question. Et Bonaparte de s'en aller, en disant à Lucien : « Vous le voyez, elle ne veut même pas dire ni oui, ni non! » (Cf. L. Pingaud, *Madame de Staël et le duc de Rovigo*, *Revue de Paris*, 1er décembre 1903.) — Voir encore sur les grossièretés de Napoléon à l'égard des femmes, Mme de Rémusat, *Mémoires*, II, 77, 179; Chaptal, *Mes souvenirs sur Napoléon*, p. 321.

nières, qui donnent de la gaucherie à ses compliments, mais ne tempèrent point ses injures (1).

## CHAPITRE VII

Suite de l'opposition du tribunat. — Empressement des Français à servir le gouvernement du Premier Consul. — Bonaparte et l'Institut. — Le roi et la reine d'Étrurie à Paris. — Progrès de la tyrannie de Bonaparte.

L'opposition du tribunat continuait toujours, c'est-à-dire qu'une vingtaine de membres sur quatre-vingts (2) essayaient de parler contre les mesures de tout genre avec lesquelles on préparait la tyrannie. Une belle question s'offrait : la loi qui donnait au gouvernement la funeste faculté de créer des tribunaux spéciaux pour juger ceux qui seraient accusés de crimes d'État (3);

(1) Éd. 1821 : passage supprimé, depuis « en effet, les princes... » Sur la « gaucherie » des manières de Bonaparte, sa façon de se balancer, de s'asseoir sur les bras des fauteuils, etc., voir les *Mémoires* de Mme de Rémusat.

(2) Éd. 1821 : « Sur cent. » La constitution de l'an VIII fixait à cent le nombre des tribuns. L'article 38 fixait à l'an X le renouvellement du premier cinquième du Corps législatif et du tribunat ; après cette élimination qui eut lieu à la fin de janvier 1802, il ne restait plus que quatre-vingts tribuns sur les cent primitivement désignés. C'est pour cette raison sans doute que Mme de Staël adopte le chiffre de quatre-vingts, les vingt nouveaux tribuns choisis par le Sénat étant tous dévoués au Premier Consul.

(3) Les tribunaux spéciaux devaient être composés de trois

comme si livrer un homme à ces tribunaux extraordinaires, ce n'était pas juger d'avance ce qui est en question, c'est-à-dire, s'il est criminel, et criminel d'État; et comme si, de tous les délits, les délits politiques n'étaient pas ceux qui exigent le plus de précautions et d'indépendance dans la manière de les examiner, puisque le gouvernement est presque toujours la partie adverse dans de telles causes. Au temps de Robespierre, on disait sérieusement : « Les formes judiciaires ne sont bonnes à rien; l'innocent n'en a pas besoin, et le coupable ne les mérite pas. » Comme si les formes judiciaires n'étaient pas établies précisément pour savoir si un homme est innocent ou coupable (1).

On a vu depuis ce que c'était que ces commissions militaires pour juger les crimes d'État, et la mort du duc d'Enghien signale à tous l'horreur que doit inspirer cette puissance hypocrite qui revêt le meurtre du manteau de la loi.

La résistance du tribunat, toute faible qu'elle

juges ordinaires, de trois militaires et de deux adjoints choisis par le gouvernement. Ils avaient pour mission de juger les actes de brigandage et les assassinats tentés contre les chefs du gouvernement. Cette loi fut vivement attaquée et ne passa au tribunat qu'à la majorité de 49 voix contre 41. Parmi les opposants se distinguèrent Daunou, Ginguené et Benjamin Constant, l'ami de Mme de Staël. (Février 1801.)

(1) Éd. 1821 : tout ce passage depuis : « Au temps de Robespierre, » supprimé.

était, déplaisait au Premier Consul; non qu'elle lui fût un obstacle, mais elle entretenait la nation dans l'habitude de penser, ce qu'il ne voulait à aucun prix. Il fit mettre dans les journaux, entre autres, un raisonnement bizarre contre l'opposition. Rien de si simple, disait-on, que l'opposition en Angleterre, puisque le roi y est l'ennemi du peuple; mais dans un pays où le pouvoir exécutif est lui-même nommé par le peuple, c'est s'opposer à la nation que de combattre son représentant. Combien de phrases de ce genre les écrivains de Napoléon n'ont-ils pas lancées depuis dix ans dans le public? En Angleterre, un simple paysan rirait d'un sophisme de cette nature; en France, tout ce qu'on désire, c'est d'avoir une phrase à dire, avec laquelle on puisse donner à son intérêt l'apparence de la conviction.

Bonaparte continuait à choisir dans tous les partis des hommes pour les divers emplois. La première condition d'éligibilité, c'était le dévouement à son pouvoir; la vie précédente ne comptait pour rien, en bien ni en mal; on aurait dit que la naissance politique de chacun datait du dix-huit Brumaire (1). Très peu d'hommes se

(1) Éd. 1821. Passage supprimé depuis : « Bonaparte continuait... » — Il est curieux de voir Mme de Staël reprocher au Premier Consul la grande liberté de ses choix, qui fit la force de son gouvernement. Comme le disait Bonaparte à Xavier Audouin : « La carrière est ouverte aux Français de toutes les opinions,

montrèrent étrangers au désir d'avoir des places; un grand nombre étaient ruinés, et l'intérêt de leurs femmes et de leurs enfants, ou de leurs neveux, s'ils n'avaient pas d'enfants, ou de leurs cousins, s'ils n'avaient pas de neveux, les forçait, disaient-ils, à désirer des emplois du gouvernement. La grande force des chefs de l'État en France, c'est le goût prodigieux qu'on y a pour occuper des places : la vanité les fait encore plus rechercher que le besoin d'argent. Tout ce qui distingue un homme d'un autre est particulièrement agréable aux Français; il n'est point de nation à qui l'égalité convienne moins; ils l'ont proclamée pour prendre la place des anciens supérieurs; ils voulaient changer d'inégalité, mais non se résigner au seul code politique digne d'être admiré, celui qui rend tous les hommes égaux devant la loi (1). Bonaparte recevait des milliers de pétitions pour chaque emploi, depuis le dernier jusqu'au premier. S'il n'avait pas eu naturellement un profond mépris pour l'espèce humaine, il l'aurait acquis en parcourant toutes les requêtes signées de tant de noms illustres par

pourvu qu'ils aient des lumières, de la capacité et de la vertu. » (*Ami des Lois* du 22 frimaire an VIII.) Mais Mme de Staël et ses amis avaient espéré avoir seuls part au gouvernement des affaires.

(1) Éd. 1821. Tout ce passage, où Mme de Staël analyse avec tant de finesse le caractère français, a été supprimé depuis « tout ce qui distingue... »

leurs aïeux, ou célèbres par des actes révolutionnaires en opposition avec les nouvelles fonctions qu'ils ambitionnaient.

L'hiver de 1801, à Paris, me fut assez doux par la facilité avec laquelle Fouché m'accorda les différentes demandes que je lui adressai pour le retour des émigrés; il me donna ainsi, au milieu de ma disgrâce, le plaisir d'être utile, et je lui en conserve de la reconnaissance (1). Il faut l'avouer,

(1) Elle entend par ces mots « hiver de 1801 » les premiers mois de l'année 1801. Nous savons, en effet, que Mme de Staël, avec cette générosité dont elle a souvent donné des preuves, s'entremettait activement auprès de Fouché, par le moyen de Fauriel, son secrétaire, pour adoucir le sort des émigrés rentrés en France. Voici trois billets, extraits des lettres de Mme de Staël à Fauriel, conservées à la bibliothèque de l'Institut (legs Mohl), qui confirment ce passage de *Dix années d'exil*. Premier billet, sans date : « Fouché a accordé une surveillance à Mme de Cerisy (?), mon cher Faurielle (*sic*); elle n'est pas encore expédiée dans ses bureaux. Ne pouvez-vous pas l'avoir et me la donner? Elle intéresse beaucoup une femme de mes amies. Benjamin m'a fait espérer que je vous verrais cet après-dîner. » — Deuxième billet, daté « ce 3 pluviôse » : « Le ministre de la police m'a promis cette surveillance hier, parce que les prêtres qui ont prêté serment sont dans une classe particulière. Ayez la bonté, mon cher Faurielle, de lui remettre cette note de ma part et apportez-moi le plus tôt que vous pourrez un petit mot pour mon pauvre prêtre. Mille amitiés. Avez-vous employé ma recette contre la mélancolie? » — Troisième billet, sans date : « J'ai vu hier Fouché, qui m'a donné sa parole de mettre au bas du permis une prolongation de trois décades. Faites-moi donc le plaisir, mon cher Faurielle, de remettre ce permis à Eugène (*intendant de Mme de Staël*), et de lui faire parler au ministre. Je lui remets un billet pour lui. Il m'a dit des douceurs pour vous hier, mais je ne me console pas de vous avoir fait passer un moment qui

il y a toujours un peu de coquetterie dans tout ce que font les femmes, et la plupart de leurs vertus mêmes sont mêlées au désir de plaire, et d'être entourées d'amis qui tiennent plus intimement à elles par les services qu'ils en ont reçus. C'est sous ce seul point de vue qu'il faut leur pardonner d'aimer le crédit; mais il faut savoir renoncer aux plaisirs mêmes de l'obligeance pour la dignité; car on peut tout faire pour les autres, excepté de dégrader son caractère. Notre propre conscience est le trésor de Dieu : il ne nous est permis de le dépenser pour personne.

Bonaparte faisait encore quelques frais pour l'Institut, dont il s'était fait honneur en Egypte; mais il y avait parmi les hommes de lettres et les savants une petite opposition philosophique, malheureusement d'un très mauvais genre, car elle portait en entier contre le rétablissement de la religion. Par une funeste bizarrerie, les hommes éclairés en France voulaient se consoler de l'esclavage de ce monde, en cherchant à détruire l'espérance d'un autre monde : cette singulière inconséquence n'aurait point existé dans la religion réformée; mais le clergé catholique avait

vous a déplu. A demain, à dîner, n'est-ce pas? » — Dans un quatrième billet, elle intercède pour un ami de Mathieu de Montmorency, M. de la Trémouille, « arrêté de ce matin ». On sait enfin que Chateaubriand obtint sa radiation, en 1801, en partie grâce à l'influence de Mme de Staël. (Cf. *Chateaubriand et Mme de Staël*, *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1903.)

des ennemis que son courage et ses malheurs n'avaient point encore désarmés, et peut-être en effet est-il difficile de concilier l'autorité du pape et des prêtres soumis au pape avec le système de la liberté d'un État. Quoi qu'il en soit, l'Institut ne montrait pas pour la religion, indépendamment de ses ministres, ce profond respect inséparable d'une haute puissance d'âme et de génie, et Bonaparte pouvait s'appuyer contre des hommes qui valaient mieux que lui, de sentiments qui valaient mieux que ces hommes (1). Il ne se donnait cependant pas la peine d'être un peu sérieusement hypocrite. Fidèle au système de tromper ostensiblement, c'est-à-dire de donner les mensonges pour prétextes à ceux qui ne demandent pas mieux que de s'en servir, il assurait les prêtres que la religion catholique était la seule vraiment orthodoxe ; et, le même jour, parlant avec Cabanis, un philosophe du dix-huitième

(1) Passage inédit d'un autre manuscrit de *Dix années d'exil* : « Cependant le parti philosophique criait sur le rétablissement des formes religieuses, comme si la seule chose qui pût consoler de n'avoir point de liberté sur la terre, c'est qu'il n'y eût point de Dieu dans le ciel. Cette misérable école n'attaquait pas Napoléon sur une foule d'actes arbitraires, qui foulaient aux pieds la justice et la sécurité ; mais ces mots de ralliement, *les prêtres*, *la superstition*, se prononçaient encore, lors même qu'ils n'avaient plus de sens. » Sur les regrets de Mme de Staël, que Bonaparte n'eût pas choisi la religion réformée comme religion officielle, cf. le manuscrit *Des circonstances actuelles* déjà cité, et la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1899.

siècle, il lui dit : « Je veux rétablir la religion comme vous la vaccine, l'inoculer pour la détruire. » Ce mot est remarquable. Il en a dit plusieurs autres, qui méritent d'être recueillis comme une sorte de révélation du principe du mal ; d'ailleurs, on ne peut répéter une seule parole de lui qui ait de la grâce ou de la vraie grandeur (1).

Dans cette année (1801), le Premier Consul ordonna à l'Espagne de faire la guerre au Portugal, et le pauvre roi de cette illustre Espagne condamna son armée à cette expédition, aussi servile qu'injuste. Il marcha contre un voisin qui ne lui voulait aucun mal, contre une puissance alliée de l'Angleterre, qui s'est montrée depuis si véritablement amie de l'Espagne : tout cela pour obéir à celui qui se préparait à le dépouiller de toute son existence (2). Quand on a vu ces mêmes Espagnols donner avec tant d'énergie le signal de la résurrection du monde,

(1) Éd. 1821. Passage supprimé, depuis : « Il ne se donnait cependant pas... » Cf. *Considérations*, IVe partie, chap. VI : « Il dit à Cabanis : *Savez-vous ce que c'est que le Concordat que je viens de signer? C'est la vaccine de la religion : dans cinquante ans il n'y en aura plus en France.* »

(2) Éd. 1821 : « A le dépouiller... » — Le roi d'Espagne Charles IV, dominé par la reine et le prince de la Paix, reconnaissant envers le Premier Consul d'avoir assuré au jeune infant de Parme, par le traité de Lunéville, la Toscane avec le titre de roi, consentit à faire la guerre au Portugal, pour l'obliger à rompre avec l'Angleterre. Une armée française de 25,000 hommes, commandée par Leclerc et Gouvion-Saint-Cyr, devait l'aider dans cette entreprise.

on apprend à connaître ce que c'est que les nations, et si l'on doit leur refuser un moyen légal d'exprimer leur opinion et d'influer sur leur destinée.

C'est vers le printemps de 1801 que le Premier Consul imagina de faire un roi, et un roi de la maison de Bourbon; il lui donna la Toscane, en la désignant par le nom érudit d'Étrurie, afin de commencer ainsi la grande mascarade de l'Europe. Ce pauvre infant d'Espagne fut mandé à Paris pour montrer aux Français un prince de l'ancienne dynastie humilié devant le Premier Consul, humilié par ses dons, lorsqu'il n'aurait jamais pu l'être par ses persécutions. Bonaparte s'essaya sur cet agneau royal à faire attendre un roi dans son antichambre; il permit qu'on l'applaudît au théâtre, à l'occasion de ce vers :

J'ai fait des rois, madame, et n'ai pas voulu l'être;

se promettant d'être plus que roi, quand l'occasion s'en présenterait. On racontait tous les jours une bévue nouvelle de ce pauvre roi d'Étrurie; on le menait au Musée, au Cabinet d'histoire naturelle, et l'on citait comme traits d'esprit quelques-unes de ces questions sur les poissons ou les quadrupèdes, qu'un enfant de douze ans, bien élevé, ne ferait plus. Le soir, on le conduisait à des fêtes, où les danseuses de l'Opéra venaient se mêler aux dames nouvelles; et le

petit roi, malgré sa dévotion, les préférait pour danser avec elles, et leur envoyait le lendemain, en remerciment, de beaux et bons livres pour leur instruction (1). C'était un singulier moment en France que ce passage des habitudes révolutionnaires aux prétentions monarchiques; comme il n'y avait ni indépendance dans les unes, ni dignité dans les autres, elles pouvaient tour à tour à leur manière se grouper (2) autour de la puissance bigarrée qui se servait en même temps des moyens de force des deux régimes.

On célébra pour la dernière fois, cette année, le 14 juillet, anniversaire de la Révolution, et une proclamation pompeuse rappela tous les biens résultant de cette journée; il n'en existait cependant pas un que le Premier Consul ne se promît de détruire. Il devait augmenter de beaucoup les impôts, rétablir une foule de Bastilles, exiler, enfermer comme jamais Louis XIV avec les lettres

(1) Ce fut au mois de juin 1801 que le roi et la reine d'Étrurie, sous le nom de comte et comtesse de Livourne, arrivèrent à Paris pour y passer un mois entier. Pendant ce temps, en l'honneur des jeunes souverains, Paris fut en fête. La plus brillante de toutes leur fut offerte le 19 prairial par Talleyrand, en son château de Neuilly. Mais tout le monde fut frappé, comme le dit Mme de Staël, de la naïveté et de l'incapacité du roi. Il n'entrait pas seulement dans les desseins du Premier Consul de « faire un roi » de sa main, mais de ranimer par le spectacle de pompes royales, à son profit, les souvenirs de la monarchie.

(2) Éd. 1821 : « Leurs ridicules se mariaient parfaitement bien ensemble; elles se groupaient chacune à sa manière... »

de cachet n'aurait pu se le permettre; mais la phrase du jour a constamment été pour cet homme le mensonge du lendemain (1). De tous les recueils, le plus bizarre, c'est celui des proclamations de cet homme; c'est une encyclopédie de tout ce qui peut se dire de contradictoire dans le monde; et si le chaos était chargé d'endoctriner la terre, il jetterait sans doute ainsi à la tête du genre humain l'éloge de la paix et de la guerre, des lumières et des préjugés, de la liberté et du despotisme, les louanges et les injures sur tous les gouvernements, sur toutes les religions.

Ce fut vers cette époque que Bonaparte envoya le général Leclerc à Saint-Domingue, et qu'il l'appela dans son arrêté *notre beau-frère*. Ce premier *nous* royal, qui associait les Français à la propriété (2) de cette famille, me fut vivement anti-

(1) Éd. 1821 : passage supprimé depuis : « Il devait... » jusqu'à : « De tous les recueils... »

(2) Éd. 1821 : « à la prospérité... » — Le général Leclerc, premier mari de Pauline Bonaparte, partit de Brest pour Saint-Domingue au commencement de février 1802; il mourut de la fièvre jaune dans cette île, le 22 novembre. Pauline se souciait peu de l'accompagner. « Le Premier Consul lui déclara que, tandis que Leclerc était parti faire la guerre et gagner de l'argent à Saint-Domingue, il n'entendait pas qu'elle restât à Paris pour faire la coquette et s'amuser avec des amants. Mme Leclerc allégua des raisons de santé; Bonaparte fit certifier par son médecin qu'elle était en état de faire le voyage. Elle objecta sa grossesse et les mauvais chemins de la Basse-Bretagne, qui pouvaient occasionner quelque accident. Bonaparte répondit qu'on y pourvoi-

pathique. Il exigea de sa jolie sœur d'aller avec son mari à Saint-Domingue, et c'est là que sa santé fut abîmée : singulier acte de despotisme pour un homme qui, d'ailleurs, n'est pas accoutumé à une grande sévérité de principes autour de lui! Mais il ne se sert de la morale que pour la jeter à la tête des gens, quand il croit ainsi contrarier les uns et éblouir les autres. Une paix fut conclue, dans la suite, avec le chef des Nègres, Toussaint-Louverture. C'était un homme très criminel; mais toutefois Bonaparte signa des conditions avec lui, et, au mépris de ces conditions, Toussaint fut amené dans une prison de France, où il a péri de la manière la plus misérable (1). Peut-être Bonaparte ne se souvient-il pas seulement de ce forfait, parce qu'il lui a été moins reproché que les autres. Sa conscience n'a pas de mémoire; car c'est peut-être le seul homme qu'on puisse croire complètement étranger au remords. Le bien et le mal sont à ses yeux des calculs heureux ou malheureux, et il ne se figure pas sérieusement qu'il existe un autre élément de la nature humaine (2).

Dans un hôtel des monnaies, je fus frappé de

rait. En effet, il la fit transporter en litière pendant plus de quarante lieues et la força ainsi d'accompagner son mari. » (*Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, p. 69.)

(1) Toussaint-Louverture fut emprisonné au fort de Joux, dans le Jura, où il mourut, le 27 avril 1803. (Cf. IIe partie, chap. I.)

(2) Éd. 1821, passage supprimé, depuis « Sa conscience... »

la violence des machines qu'une seule volonté fait mouvoir (1); ces marteaux, ces laminoirs, semblent des personnes, ou plutôt des animaux dévorants. Si vous vouliez lutter contre leur force, vous en seriez anéanti; cependant toute cette fureur apparente est calculée, et c'est un seul moteur qui fait agir ces ressorts. La tyrannie de Bonaparte se présente à mes yeux sous cette image; il fait périr des milliers d'hommes, comme ces roues battent le fer, et ses agents, pour la plupart, sont aussi insensibles qu'elles; l'impulsion invisible de ces machines humaines vient d'une volonté tout à la fois violente et méthodique, qui transforme la vie morale en un instrument servile; enfin, pour achever la comparaison, il suffirait d'atteindre le moteur pour que tout rentrât dans le repos.

## CHAPITRE VIII

Séjour à Coppet. — Dernier ouvrage de Necker. — Préliminaires de paix avec l'Angleterre. — Progrès des institutions monarchiques; adulations envers Bonaparte.

J'allai, selon mon heureuse coutume, passer l'été auprès de mon père. Il était très indigné de

(1) Éd. 1821 : « Dans une grande forge, on observe avec étonnement la violence... »

la marche que suivaient les affaires; et comme il avait toute sa vie autant aimé la vraie liberté que détesté l'anarchie populaire, il se sentait le désir d'écrire contre la tyrannie d'un seul, après avoir si longtemps combattu celle de la multitude. Mon père aimait la gloire, et, quelque sage que fût son caractère, l'aventureux en tout genre ne lui déplaisait pas, quand il fallait s'y exposer pour mériter l'estime publique. Je sentais très bien les dangers que me ferait courir un ouvrage de mon père qui déplairait au Premier Consul; mais je ne pouvais me résoudre à étouffer ce chant du cygne, qui devait se faire entendre encore sur le tombeau de la liberté française. J'encourageai donc mon père à travailler, et nous renvoyâmes à l'année suivante la question de savoir s'il ferait publier ce qu'il écrivait (1).

La nouvelle des préliminaires de paix signés entre l'Angleterre et la France (2) vint mettre le comble aux succès de Bonaparte. En apprenant que l'Angleterre l'avait reconnu, il me sembla que

(1) Il s'agit de l'ouvrage intitulé *Dernières vues de politique et de finances*, qui parut au commencement d'août 1802 et qui excita la colère du Premier Consul. C'était Mme de Staël, disait-il, qui avait fait à son père « tous ces faux rapports » sur l'état de la France. De ce jour date la rupture définitive entre Bonaparte et Mme de Staël. Cf. sur les griefs du Premier Consul contre Necker et sa fille, *Mme de Staël et Napoléon*, chap. VII, et *Considérations*, IVe partie, chap. VII.

(2) Ces préliminaires furent signés à Londres le 1er octobre 1801 au milieu d'un enthousiasme extraordinaire.

j'avais tort de haïr sa puissance; mais les circonstances ne tardèrent pas à m'ôter ce scrupule. La plus remarquable des conditions de ces préliminaires, c'était l'évacuation complète de l'Égypte; ainsi toute cette expédition n'avait eu d'autre résultat que de faire parler de Bonaparte. Plusieurs écrits publiés par delà les barrières du pouvoir de Bonaparte l'accusent d'avoir fait assassiner Kléber en Égypte, parce qu'il était jaloux de sa puissance (1); et des personnes dignes de foi m'ont dit que le duel, dans lequel le général Destaing a été tué par le général Reynier, fut provoqué par une discussion sur cet objet. Toutefois il me paraît difficile de croire que Bonaparte ait eu le moyen d'armer un Turc contre la vie d'un général français, pendant qu'il était lui-même si loin du théâtre de cet attentat. Il me semble qu'il ne faut rien dire contre Bonaparte qui ne soit prouvé; s'il se trouvait une seule erreur de ce genre parmi les vérités les plus notoires, leur

(1) Kléber fut assassiné au Caire, le 14 juin 1800, par un fanatique turc, Soliman, qui le frappa de quatre coups de poignard. — Quant au général Reynier, après avoir servi avec distinction sous les ordres de Pichegru et de Moreau, il accompagna Bonaparte en Égypte, où il prit une part brillante à la bataille des Pyramides et à celle d'Héliopolis. Il ne put s'entendre avec le général Menou et revint en France, où il publia un pamphlet, *De l'Égypte après la bataille d'Héliopolis* (Paris, 1802). Ce livre fut saisi par la police; il fut l'occasion d'un duel entre Reynier et Destaing; celui-ci, frappé d'une balle, expira sur la place (1803).

éclat en serait terni. L'on ne doit combattre cet homme avec aucune de ses armes. Il doit succomber seulement parce que l'homme a une conscience et l'univers un Dieu (1).

Je retardai mon retour à Paris, pour ne pas être témoin de la grande fête de la paix (2). Je ne connais pas une sensation plus pénible que ces réjouissances publiques, quand l'âme s'y refuse. On prend une sorte de mépris pour ce badaud de peuple, qui va célébrer le joug qu'on lui prépare : ces lourdes victimes dansant devant le palais de leur sacrificateur, ce Premier Consul appelé le « Père de la Nation » qu'il allait dévorer, tout ce mélange de bêtise d'une part et de ruse de l'autre, la fade hypocrisie des courtisans jetant un voile sur l'arrogance du maître, tout m'inspirait un dégoût que je ne pouvais surmonter. Il fallait se contraindre, et au milieu de ces solennités, on était exposé à rencontrer des joies officielles qu'il était plus facile d'éviter dans d'autres moments. Parmi les inscriptions de cette fête de la paix, il

(1) Toute la fin du paragraphe a été remaniée dans l'édition de 1821. Un passage également sur Bonaparte faisant empoisonner les pestiférés de Jaffa a été supprimé.

(2) Elle ne partit pour Paris que le 10 novembre 1801. Cf. sa lettre à Meister du 23 octobre, où elle exprime son dépit de la paix. (*Lettres inédites de Mme Staël à Henri Meister*, p. 172.) La grande fête en l'honneur de la paix générale fut célébrée le 18 brumaire (9 novembre 1801). Lord Cornwallis, plénipotentiaire anglais désigné pour rédiger le traité définitif, vint à Paris pour y assister avec un grand nombre de ses compatriotes.

y avait que Napoléon partageait l'empire avec Jupiter; quelques années après, ce fut avec Pluton (1).

Mais alors Bonaparte proclamait que la paix était le premier besoin du monde ; tous les jours il signait un nouveau traité, qui ressemblait assez au soin avec lequel Polyphème comptait les moutons en les faisant entrer dans sa caverne. Une seule paix, celle avec la Régence d'Alger commençait ainsi : « Le Premier Consul et la Régence d'Alger, reconnaissant que la guerre n'est pas naturelle entre les deux États, sont convenus, etc. » En effet, ces deux gouvernements se devaient la fraternité (2). Les États-Unis d'Amérique firent aussi la paix avec la France, et ils envoyèrent pour plénipotentiaire un homme qui ne savait pas un mot de français, ignorant apparemment que la plus parfaite intelligence de la langue suffisait à peine pour démêler la vérité dans un gouvernement où l'on savait si bien la cacher. Le Premier Consul, à la présentation de M. Livingston, lui fit, à l'aide d'un interprète, des compliments sur la pureté des mœurs de l'Amérique, et il ajouta : « L'ancien monde est bien corrompu ; » puis, se tournant vers M. de Talleyrand (3), il lui répéta

(1) Éd. 1821 : passage supprimé depuis : « Parmi les inscriptions... »

(2) Éd. 1821 : passage supprimé depuis : « Une seule paix... »

(3) Éd. 1821 : nom supprimé. — Ce fut en octobre 1800 que

deux fois : « Dites-lui donc que l'ancien monde est bien corrompu ; vous en savez quelque chose, n'est-ce pas ? » C'est une des plus douces paroles qu'il ait adressées en public à ce courtisan de meilleur goût que les autres, qui aurait voulu conserver quelque dignité dans les manières, en sacrifiant celle de l'âme à son ambition.

Cependant les institutions monarchiques s'avançaient à l'ombre de la république. Une garde fut constituée ; les diamants de la couronne servaient d'ornement à l'épée du Premier Consul, et l'on voyait dans sa parure, comme dans la situation politique du jour, un mélange de l'ancien et du nouveau régime. Il avait des habits tout d'or et des cheveux plats, de petites jambes (1) et une grosse tête, je ne sais quoi de gauche et d'arrogant, de dédaigneux et d'embarrassé, qui semblait réunir toute la mauvaise grâce d'un parvenu à toute l'audace d'un tyran. On a vanté son sourire comme agréable ; moi, je crois qu'il aurait certainement déplu dans tout autre ; car ce sourire, partant du sérieux pour y rentrer, ressemblait à un ressort plutôt qu'à un mouvement naturel, et l'expression de ses yeux n'était jamais d'accord avec celle de sa bouche ; mais comme,

Joseph Bonaparte signa avec MM. Ellsworth, Davie et Van Murrey le traité de paix avec les États-Unis, qui fut le premier traité de paix conclu par le gouvernement consulaire.

(1) Éd. 1821 : « une petite taille ».

en souriant, il rassurait ceux qui l'entouraient, on a pris pour du charme le soulagement qu'il faisait eprouver ainsi. Je me rappelle qu'un membre de l'Institut, conseiller d'État, me dit sérieusement que les ongles de Bonaparte étaient parfaitement bien faits : il voulait apparemment parler de ses griffes (1). Le général Sébastiani s'écria : « Les mains du Premier Consul sont charmantes. — Ah ! répondit un jeune seigneur de l'ancienne noblesse française, qui alors n'était pas encore chambellan, de grâce, général, ne parlons pas politique. » Le même général, en s'exprimant avec tendresse sur le Premier Consul, disait : « Ce qu'il a souvent, c'est une douceur enfantine. » En effet, dans son intérieur, il se livrait quelquefois à des jeux innocents ; on l'a vu danser avec ses généraux ; on prétend même qu'à Munich, dans le palais de la reine et du roi de Bavière, que cette gaieté, je pense, ne réjouissait guère, il prit un soir le costume espagnol de Charles VII, l'électeur de Bavière qui prétendait à la couronne de Bavière (2), et se mit à danser une ancienne contredanse française, la *Monaco*.

(1) Éd. 1821 : supprimé depuis « il voulait... » et le nom de Sébastiani.

(2) Éd. 1821 : supprimé depuis « l'électeur... »

## CHAPITRE IX

Élimination du tribunat ; sarcasmes de Mme de Staël. — Bonaparte, président de la République italienne. — Conspiration du général Bernadotte. — Départ pour Coppet ; inquiétude de Mme de Staël. — La réforme de l'instruction publique. — Les Français en uniforme.

Les amis de la liberté, dans le tribunat, essayaient encore de lutter contre l'autorité toujours croissante du Premier Consul ; mais l'opinion publique ne les secondait point alors. Le plus grand nombre des tribuns de l'opposition méritaient, à tous égards, la plus parfaite estime : mais trois ou quatre individus, qui siégeaient dans leurs rangs, s'étaient rendus coupables des excès de la Révolution, et le gouvernement avait grand soin de rejeter sur tous le blâme qui pesait sur quelques-uns. Cependant les hommes réunis en assemblée publique finissent toujours par s'électriser dans le sens de l'élévation de l'âme, et ce tribunat, tel qu'il était, aurait empêché la tyrannie, si on l'avait laissé subsister. Déjà la majorité des voix avait nommé candidat au Sénat un homme qui ne plaisait pas au Premier Consul, Daunou, républicain probe et éclairé, mais certes nullement à craindre (1). C'en fut

(1) L'opposition tenait à désigner Daunou comme candidat pour être désagréable au Premier Consul ; dans cette même inten-

assez pour déterminer le Premier Consul à l'*élimination* du tribunat, c'est-à-dire à faire sortir un à un, sur la désignation des sénateurs, les vingt membres les plus énergiques de l'assemblée, et à les faire remplacer par vingt hommes dévoués au gouvernement (1). Les quatre-vingts qui restaient devaient chaque année subir la même opération par quart. Ainsi la leçon leur était donnée sur ce qu'ils avaient à faire pour être maintenus dans leurs places, c'est-à-dire dans leurs quinze mille livres de rente; car le Premier Consul voulait conserver encore quelque temps cette assemblée mutilée, qui devait servir pendant deux ou trois ans de masque populaire aux actes de la tyrannie.

Parmi les tribuns proscrits se trouvaient plusieurs de mes amis; mais mon opinion était à cet

tion, elle avait précédemment choisi l'abbé Grégoire. Daunou obtint au Corps législatif 135 voix et le général Lamartillière, candidat du gouvernement, 122; au tribunat, Daunou eut 48 voix et Lamartillière, 39. Le lendemain, 12 nivôse (2 janvier 1802), le Premier Consul donnait audience aux sénateurs; il s'emporta vivement : « Je vous déclare, leur dit-il, que si vous nommez M. Daunou sénateur, je prendrai cela pour une injure personnelle, et vous savez que je n'en ai jamais souffert aucune. » Le Sénat usa d'un subterfuge et nomma Lamartillière.

(1) Parmi les vingt tribuns *éliminés* par les scrutins successifs du Sénat en 1802 se trouvèrent Chénier, Ginguené, Chazal, Bailleul, Courtois, Ganilh, Daunou et Benjamin Constant. Ce fut à ce propos que Mme de Staël fit le mot célèbre : « J'ai *épuré* le tribunat, disait Bonaparte. — Il veut dire *écrémer* », répliqua-t-elle. (Cf. *Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, t. II, p. 237.) Elle-même avoue plus loin ses « sarcasmes », qui irritèrent fort son ennemi.

égard indépendante de mes affections. Peut-être éprouvai-je toutefois une irritation plus forte de l'injustice, qui tombait sur des personnes avec qui j'étais liée, et je crois bien que je me laissai aller à quelques sarcasmes sur cette façon hypocrite d'interpréter même la malheureuse constitution, dans laquelle on avait tâché de ne pas laisser entrer le moindre souffle de liberté (1).

Pendant cette année 1802, chaque pas du Premier Consul annonçait de plus en plus ouvertement son ambition sans bornes. Tandis qu'on négociait à Amiens la paix avec l'Angleterre, il fit rassembler à Lyon la Consulte cisalpine (2), c'est-à-dire les députés de toute la Lombardie et des États adjacents, qui s'étaient constitués en république sous le Directoire, et qui demandaient maintenant quelle nouvelle forme ils devaient prendre. Comme on n'était point encore accou-

(1) On ne sait pour quelle raison l'éditeur de 1821 a placé au début du chapitre IX le morceau qui suit depuis « Pendant cette année 1802 » jusqu'à « effrayée et ruinée ». Il y avait également un long passage sur le Concordat et sur le Consulat à vie qui a été supprimé, parce que les traits les plus saillants en avaient paru dans les *Considérations* (IVe partie). Nous maintenons cette suppression.

(2) La Consulte cisalpine, réunie à Lyon en janvier 1802, comptait 452 membres pris dans la noblesse, le clergé, la grande propriété, le commerce, les universités, les tribunaux, les gardes nationales. Le 11 janvier 1802, le Premier Consul arriva à Lyon au milieu de l'enthousiasme général; le 25, la Consulte nomma par acclamation Napoléon Bonaparte président de la République italienne.

tumé à ce que l'unité de la République française fût transportée en l'unité d'un seul homme, personne n'imaginait qu'il voulût réunir sur sa tête le consulat de France et la présidence de l'Italie, de manière qu'on s'attendait à voir nommer le comte Melzi, que ses lumières, son illustre naissance et le respect de ses concitoyens désignaient pour cette place (1). Tout à coup le bruit se répandit que Bonaparte se faisait nommer; et, à cette nouvelle, on aperçut encore un mouvement de vie dans les esprits. On disait que la constitution faisait perdre le droit de citoyen français à quiconque accepterait des emplois en pays étranger; mais était-il Français celui qui ne voulait se servir de la grande nation que pour opprimer l'Europe, et de l'Europe que pour mieux

(1) Talleyrand eut soin de ne faire connaître à Paris au ministre de la Cisalpine, Marescalchi, et aux envoyés italiens Aldini, Serbelloni et Melzi, qu'une partie du projet, et ne parla pas de l'intention du Premier Consul de se faire déférer la présidence. Le comte, puis duc Melzi d'Éril, né d'une mère espagnole et d'un père italien, était personnellement lié avec Mme de Staël. Bonaparte ne l'ignorait pas. En 1805, à Milan, il voulut faire donner à Melzi une terre considérable, par reconnaissance pour les services qu'il avait rendus à l'Italie. Melzi, sur le conseil de Mme de Staël, annonça l'intention de consacrer les revenus de cette terre à un établissement public. Ce fut alors que l'Empereur, lui saisissant le bras, s'écria : « C'est une idée de Mme de Staël que vous me dites là. Je le parie! Mais ne donnez pas, croyez-moi, dans cette philanthropie romanesque du dix-huitième siècle. Il n'y a qu'une seule chose à faire dans ce monde, c'est d'acquérir toujours plus d'argent et de pouvoir; tout le reste est chimère. » (*Considérations*, IVe partie, chap. XVIII.)

opprimer la grande nation ? Bonaparte escamota la nomination de président à tous ces Italiens, qui n'apprirent qu'il fallait le nommer que peu d'heures avant d'aller au scrutin. On leur dit de joindre le nom de M. de Melzi, comme vice-président, à celui de Bonaparte. On les assura qu'ils ne seraient gouvernés que par celui qui serait toujours au milieu d'eux, et que l'autre ne voulait qu'un titre honorifique. Bonaparte dit lui-même, avec sa manière emphatique : « Cisalpins, je conserverai seulement la grande pensée de vos affaires. » Et la grande pensée voulait dire la toute-puissance. Le lendemain de ce choix, on continua à faire sérieusement une constitution, comme s'il pouvait en exister une à côté de cette main de fer. On divisa la nation en trois classes : les *possidenti*, les *dotti* et les *commercianti*. Les propriétaires, pour les imposer; les hommes de lettres, pour les faire taire, et les commerçants, pour leur fermer tous les ports. Ces paroles sonores de l'italien prêtent encore mieux au charlatanisme que le français.

Bonaparte avait changé le nom de république cisalpine en celui de république italienne, et menaçait ainsi l'Europe de ses conquêtes futures dans le reste de l'Italie. Une telle démarche n'était rien moins que pacifique, et cependant elle n'arrêta point la signature du traité d'Amiens : tant l'Europe et l'Angleterre elle-même désiraient

la paix! J'étais chez le ministre d'Angleterre, M. Jackson (1), lorsqu'il reçut les conditions de cette paix. Il les lut à tous ceux qu'il avait à dîner chez lui, et je ne puis exprimer quel fut mon étonnement à chaque article. L'Angleterre rendait toutes ses conquêtes : elle rendait Malte, dont le général Desaix (2) avait dit, lorsqu'elle fut prise par les Français, que s'il n'y avait eu personne dans la forteresse on n'y serait jamais entré. Elle cédait tout, sans compensation, à une puissance qu'elle avait constamment battue sur mer. Quel singulier effet de la passion de la paix! Et cet homme, qui avait obtenu comme par miracle de tels avantages, n'eut pas même la patience d'en profiter quelques années pour mettre la marine française en état de s'essayer contre l'Angleterre! A peine le traité d'Amiens était-il signé, que Napoléon réunit, par un sénatus-consulte, le Piémont à la France (3). Pendant l'année que dura la paix, tous les jours furent marqués par des proclamations nouvelles, tendantes à faire rompre le traité. Le motif de cette

(1) Éd. 1821 : nom omis. — Ce fut le 25 mars 1802 que fut signée la paix d'Amiens sur un brouillon chargé de corrections; le 27 mars eut lieu la signature solennelle par Joseph Bonaparte et lord Cornwallis.

(2) Éd. 1821 : nom omis.

(3) Cette réunion du Piémont et de l'île d'Elbe fut prononcée pas un sénatus-consulte organique du 24 fructidor an X (11 septembre 1802).

conduite est facile à démêler. Bonaparte voulait éblouir les Français, tantôt par des paix inattendues, tantôt par des guerres qui le rendissent nécessaire. Il croyait qu'en tout genre la tempête était favorable à l'usurpation. Les gazettes chargées de vanter les douceurs de la paix, au printemps de 1802, disaient alors : « Nous touchons au moment où la politique sera nulle. » En effet, si Bonaparte l'avait voulu, à cette époque, il pouvait facilement donner vingt ans de paix à l'Europe effrayée et ruinée.

Il se formait alors, autour du général Bernadotte, un parti de généraux et de sénateurs qui voulaient savoir de lui s'il n'y avait pas quelques résolutions à prendre contre l'usurpation qui s'approchait à grands pas. Il proposa divers plans qui se fondaient tous sur une mesure législative quelconque, regardant tout autre moyen comme contraire à ses principes. Mais pour cette mesure il fallait une délibération au moins de quelques membres du Sénat, et pas un d'eux n'osait souscrire un tel acte. Pendant que toute cette négociation très dangereuse se conduisait, je voyais souvent le général Bernadotte et ses amis : c'était plus qu'il ne fallait pour me perdre, si leurs desseins avaient été découverts. Bonaparte disait que l'on sortait toujours de chez moi moins attaché à lui qu'on n'y était entré ; enfin il se préparait à ne voir que moi de coupable parmi tous ceux qui

l'étaient bien plus que moi, mais qu'il lui importait davantage de ménager (1).

Je partis pour Coppet dans ces entrefaites; l'état affreux de la santé de M. de Staël m'obligeait à l'accompagner aux eaux. Une nouvelle attaque d'apoplexie le fit mourir en route (2); et

(1) Mme de Staël ne s'est pas expliquée davantage sur ce complot de l'an X, qui est encore mal connu et que Bonaparte ne voulut pas ébruiter par raison politique. On sait qu'au dernier moment Bernadotte s'esquiva. Mais le Premier Consul était au courant des intrigues de Mme de Staël, qu'elle-même avoue ici. Il savait qu'elle recevait chez elle des généraux ; il a fait allusion à ces réunions dans les conversations de Sainte-Hélène. « Lors du Concordat, Macdonald, Delmas, etc., conspiraient contre moi, parce que je rétablissais les prêtres. Il est étonnant combien ils les détestaient ! C'est l'opération que j'ai trouvé le plus difficile à mener à bien. Mme de Staël avait réuni les principaux généraux et leur avait raconté qu'ils n'avaient plus que vingt-quatre heures à être quelque chose, que si on me laissait faire j'aurais bientôt 40,000 prêtres à mes ordres, que je me moquerais des généraux et les ferais marcher, etc. » (Gourgaud, *Sainte-Hélène*, t. I, p. 397.) Cf. le *Mémorial*. Il paraît prouvé qu'à ce moment Mme de Staël entra dans une conspiration véritable. C'est aussi l'avis de l'ancien tribun Bailleul, qui a publié, en 1821 et 1822, un *Examen critique des Considérations avec des observations sur les Dix ans d'exil*, plein de remarques intéressantes. Pour lui, le vrai motif de l'exil de Mme de Staël, c'est ce complot de 1802; le livre de Necker ne fut que le prétexte. Nous lisons également dans le *Journal de madame de Cazenove d'Arlens*, à la date du 21 mars 1803 : « L'exil était positivement prononcé, il y a un an déjà. Le Premier Consul voulait la faire partir : on para le coup en disant que, également, elle retournerait toujours à Coppet au mois de mai. Il jura alors qu'elle ne reviendrait pas l'année suivante. »

(2) Le baron de Staël mourut à Poligny, le 9 mai 1802. — L'éditeur de 1821 supprime la phrase qui le concerne.

j'arrivai chez mon père dans un état très pénible d'accablement et d'anxiété. Des lettres de Paris m'apprirent qu'après mon départ le Premier Consul s'était exprimé très vivement contre mes rapports de société avec le général Bernadotte. Tout annonçait qu'il était résolu à m'en punir; mais il s'arrêta devant l'idée de frapper le général Bernadotte, soit qu'il eût trop besoin de ses talents militaires, soit que les liens de famille le retinssent, soit que la popularité de ce général dans l'armée française fût plus grande que celle des autres, soit enfin qu'un certain charme dans les manières de Bernadotte rende difficile, même à Bonaparte, d'être tout à fait son ennemi (1). L'on m'écrivait de Paris que le Premier Consul s'était laissé aller à de grandes déclamations contre moi. Mais ce qui choquait le Premier Consul plus encore que les opinions qu'il me supposait, c'était le nombre d'étrangers qui étaient venus me voir. Le fils du stathouder, le prince d'Orange, m'avait fait l'honneur de dîner chez moi, et Bonaparte lui en avait adressé des reproches. C'était peu de chose que l'existence d'une femme qu'on venait voir pour sa réputation littéraire; mais ce peu de chose ne relevait pas de lui et c'en était assez pour qu'il voulût l'écraser (2).

(1) Éd. 1821 : la phrase qui suit est supprimée.

(2) Tout le développement qui suit, jusqu'à « C'est dans cette

Non content des décrets qui assuraient l'autorité suprême dans les mains de Bonaparte, non content de cet esclavage de la presse d'une part, et de ces sophismes continuels des journaux de l'autre, qui remplissaient chaque matin avec des mensonges l'esprit de tous ceux qui lisent et ne lisent pas, c'est-à-dire qui sont incapables de méditer un livre et qui s'amusent d'un feuilleton ; non content, dis-je, de ces précautions pour embrouiller le bon sens public, on s'occupa d'éducation, c'est-à-dire des moyens de préparer la génération future à la servitude, comme si ce n'était pas assez pour cela de l'exemple que leur donnaient leurs pères. La Révolution, qui n'a guère produit d'institutions durables, avait pourtant fondé une école polytechnique, dont il est sorti la plupart des hommes forts et indépendants, sur lesquels la France peut encore fonder son espérance. Un conseiller d'État, chargé de la reviser, assura qu'il n'y aurait plus à l'avenir que des esprits sages, c'est-à-dire, dans la langue du jour, des hommes qui savaient se soumettre à la force et se conformer en toutes choses aux calculs de l'intérêt.

On eut beaucoup de peine à obtenir du Pre-

année 1802 » a été supprimé dans l'édition de 1821. — Cette édition supprime également un passage sur les *Dernières vues* de Necker, parce qu'il a été publié dans les *Considérations*, IVe partie, chap. VII; nous maintenons cette suppression.

mier Consul la permission d'enseigner le latin, mais le grec fut positivement banni (1). En effet, à quoi cela peut-il servir dans un État où le chef ne veut que des laboureurs et des soldats? Encore est-il fâché que ces laboureurs soient nécessaires pour faire vivre ceux qu'il enverra à la mort. Toute l'éducation publique a pris un caractère militaire; le roulement de tambour annonce l'heure des déclinaisons, et les caporaux président à l'instruction littéraire. On a comparé Bonaparte à Charlemagne, et l'on pourrait le mettre au contraire en opposition avec lui; car l'un était de beaucoup en avant de son siècle; et l'autre est en arrière du sien. C'est peut-être une manière de se rencontrer. Bonaparte parlait sur lui-même avec plus de vérité, lorsqu'en causant avec les siens il s'affligeait de n'avoir pas à commander, comme Tamerlan, à des peuples qui ne raisonnent pas.

(1) Voir la loi du 11 floréal an X, qui organisa l'instruction publique en France et créa les lycées, et le programme d'études du 27 frimaire an XI. La loi avait été présentée au Corps législatif par le conseiller d'État Fourcroy, directeur général de l'instruction publique. Fourcroy fut, dit-on, obligé de remanier *vingt-trois fois* son projet : « Un peu de latin et des mathématiques, disait le Premier Consul, voilà tout ce qu'on a besoin de savoir dans les lycées. » Il avait été impitoyable pour le grec, malgré les doléances de Fontanes, qui émettait le vœu que « le zèle des professeurs suppléât au silence du gouvernement ». Au fond, ce que le Consul avait voulu, c'était un programme simplifié, qui permît à l'enfant de terminer en cinq ans ses études.

Il doit convenir que, depuis, les pauvres Français se sont bien corrigés de ce défaut et qu'ils ont conservé l'intelligence, qui les distingue, sans la liberté de pensée et de parole, dont ils jouissaient même sous leurs rois les plus despotes. Au reste, quand Bonaparte aurait eu des idées plus libérales dans la manière de concevoir l'éducation publique, la conscription, poussée au point où il l'a établie en France, était bien suffisante pour décourager les parents de donner et les jeunes gens de recevoir aucune espèce d'instruction. Toute l'organisation de son despotisme est telle qu'il doit en léguer, quoi qu'il arrive, les malheurs et les ténèbres aux générations futures.

On fêta cette année pour la première fois le 15 août, jour de la naissance du Premier Consul; et cet anniversaire prit la place de tous les autres. Parmi la foule des adresses qui remplissaient la colonne de papier du *Moniteur*, on vit un préfet des côtes de France qui regardent l'Angleterre, dire à Bonaparte que *Dieu s'était reposé après l'avoir créé* (1). Enfin, la bassesse minait chaque

(1) Parmi les flatteries dont le Premier Consul fut alors l'objet, on lit dans le *Journal de Paris* du 17 thermidor : « *On a observé que le Premier Consul est né sous le signe de la Vierge : pour exprimer ce fait, une grande M grecque en feu sera vue de tout Paris, sur les tours Notre-Dame.* » Le préfet de la Seine arrête : « A sept heures du soir, une étoile brillera au sommet des tours de Notre-Dame. Au centre de cette étoile paraîtra le signe du Zodiaque, sous lequel se lève le 15 août, jour de naissance du Premier Consul. » — Voir dans *le Moni-*

jour plus tous les fondements de la dignité de l'homme. On donnait des costumes à tous les employés, depuis les huissiers jusqu'aux consuls; les membres de l'Institut portaient sur leurs habits des branches d'olivier brodées, et, tandis qu'en Angleterre les officiers mêmes ne portent leur uniforme qu'à leur régiment, le dernier des commis avait alors en France un petit filet d'or ou d'argent pour se distinguer des simples concitoyens. Tous ces moyens de vanité, réunis dans la main d'un seul homme, préparaient le despotisme sous le nom de monarchie; car déjà la république n'existait plus, et les vœux des hommes éclairés se bornaient à la monarchie limitée. Mais elle était plus inconciliable avec le caractère de Bonaparte que le règne même des factieux; car il aurait mieux aimé courir le risque d'être opprimé, que de renoncer à la chance d'être oppresseur.

C'est dans cette année 1802 que se traita l'affaire des princes possessionnés en Allemagne. Toute cette négociation fut conduite à Paris, au grand avantage, dit-on, des ministres qui en furent chargés (1). Quoi qu'il en soit, c'est à cette époque

*teur* les hommages rendus par tous les cultes à Bonaparte, et le texte des cantiques chantés par les consistoires de Genève, de Nîmes et de Paris. (*Moniteur*, 8 fructidor an X.)

(1) Il s'agissait d'indemniser les princes allemands de tout rang, qui, par suite des traités de Campo-Formio et de Lunéville, avaient fait des pertes considérables en territoire et en revenu.

que commença le dépouillement diplomatique de l'Europe entière, qui ne devait s'arrêter qu'à ses confins. On vit tous les plus grands seigneurs de la féodale Germanie apporter à Paris leur cérémonial, dont les formes obséquieuses plaisaient plus au Premier Consul que l'air encore dégagé des Français, et redemander ce qui leur appartenait, avec une servilité qui ferait presque perdre des droits à ce qu'on possède, tant on a l'air de ne compter pour rien l'autorité de la justice.

Une nation éminemment fière, les Anglais, n'était pas tout à fait exempte, à cette époque, d'une curiosité pour la personne du Premier Consul qui tenait de l'hommage. Le parti ministériel jugeait cet homme tel qu'il était : mais le parti de l'opposition, qui devait haïr davantage la tyrannie, puisqu'il est censé plus enthousiaste de la liberté, le parti de l'opposition, et Fox lui-même, dont on ne peut rappeler le talent et la bonté sans admiration et sans attendrissement, eurent le tort de montrer beaucoup trop d'égards pour Bonaparte, et de prolonger l'erreur de ceux qui voulaient encore confondre avec la Révolution de France l'ennemi le plus décidé des premiers principes de cette Révolution (1).

(1) Fox, venu en France en 1802, fut accueilli avec les plus grands honneurs. Le Premier Consul le reçut, en audience, le 3 septembre. (Cf. *Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, p. 135 et 152.)

## CHAPITRE X

Nouveaux symptômes de la malveillance de Bonaparte contre Mme de Staël et son père. — Affaires de Suisse : l'Acte de médiation. — Fureur du Premier Consul contre les journaux anglais.

Au commencement de l'hiver de 1802 à 1803, quand je lisais dans les papiers que Paris réunissait tant d'hommes illustres de l'Angleterre à tant d'hommes spirituels de la France, j'éprouvais, je l'avoue, un vif désir de me trouver au milieu d'eux. Je ne dissimule point que le séjour de Paris m'a toujours semblé le plus agréable de tous : j'y suis née, j'y ai passé mon enfance et ma première jeunesse ; la génération qui a connu mon père, les amis qui ont traversé avec nous les périls de la Révolution, c'est là seulement que je puis les retrouver. Cet amour de la patrie, qui a saisi les âmes les plus fortes, s'empare plus vivement encore de nous, quand les goûts de l'esprit se trouvent réunis aux affections du cœur et aux habitudes de l'imagination. La conversation française n'existe qu'à Paris, et la conversation a été, depuis mon enfance, mon plus grand plaisir. J'éprouvais une telle douleur à la crainte d'être privée de ce séjour, que ma raison ne pouvait rien contre elle. J'étais alors dans toute la vivacité de

la vie; et c'est précisément le besoin des jouissances animées qui conduit le plus souvent au désespoir, car il rend la résignation bien difficile, et sans elle on ne peut supporter les vicissitudes de l'existence (1).

Aucune défense de me donner des passeports pour Paris n'était arrivée au préfet de Genève; mais je savais que le Premier Consul avait dit au milieu de son cercle que je ferais mieux de n'y pas revenir (2); et il avait déjà l'habitude, sur des sujets de cette nature, de dicter ses volontés en conversation, afin qu'on le dispensât d'agir, en prévenant ses ordres. S'il avait dit ainsi que tel ou tel individu devrait se pendre, je crois qu'il trouverait très mauvais que le sujet soumis n'eût pas, en conséquence de l'insinuation, fait acheter la corde et préparer la potence. Un autre symptôme de la malveillance de Bonaparte envers moi, ce fut la manière dont les journaux français traitèrent mon roman de *Delphine,* qui parut à cette époque; ils s'avisèrent de le déclarer immoral, et l'ouvrage que mon père avait approuvé, ces censeurs courtisans le condamnèrent (3). On

(1) Voir à l'appendice pour quelles raisons le séjour des petites villes et, en particulier, de Genève, lui était insupportable.

(2) « Jamais, s'était-il écrié, la fille de M. Necker ne rentrera à Paris! » (Roederer, *Œuvres*, t. V, p. 104.)

(3) Voir, en particulier, le *Mercure de France*, 11 nivôse an XI (1er janvier 1803). L'article, d'une extrême violence, est de Fiévée.

pouvait trouver dans ce livre cette fougue de jeunesse et cette ardeur d'être heureuse, que dix années, et dix années de souffrances, m'ont appris à diriger d'une autre manière. Mais mes critiques n'étaient pas capables de sentir ce genre de tort, et tout simplement ils obéissaient à la même voix qui leur avait commandé de déchirer l'ouvrage du père, avant d'attaquer celui de la fille. En effet, il nous revenait de tous les côtés que la véritable raison de la colère du Premier Consul, c'était ce dernier écrit de mon père, dans lequel tout l'échafaudage de sa monarchie était tracé d'avance.

Mon père partageait mon goût pour le séjour de Paris, et ma mère, pendant sa vie, l'avait aussi vivement éprouvé. J'étais extrêmement triste d'être séparée de mes amis, de ne pouvoir donner à mes enfants ce genre de sentiment des beaux-arts qui s'acquiert difficilement à la campagne; et, comme il n'y avait rien de prononcé contre mon retour, dans la lettre du consul Lebrun (1), mais seulement des insinuations piquantes, je formais cent projets pour revenir, et pour essayer si le Premier Consul, qui alors ménageait encore

(1) Cette lettre est celle dont il est fait mention dans les *Considérations sur la Révolution française*, IVe partie, chap. VII. (*Note de l'édition de* 1821.) — Cf. la lettre de Lebrun à Necker, du 16 germinal an XI (5 avril 1803), que nous avons publiée dans *Mme de Staël et Napoléon*, p. 96.

l'opinion, voudrait braver le bruit que ferait mon exil. Mon père, qui daignait toujours se faire un reproche d'avoir eu part à ce qui gâtait mon sort, conçut l'idée d'aller lui-même à Paris pour parler au Premier Consul en ma faveur. J'avoue que, dans le premier moment, j'acceptai la preuve de dévouement que m'offrait mon père. Je me faisais une telle idée de l'ascendant que devait exercer sa présence, qu'il me semblait impossible de lui résister : son âge, l'expression si belle de ses regards, tant de noblesse d'âme et de finesse d'esprit réunies, me paraissaient devoir captiver même Bonaparte. Je ne savais pas encore alors jusqu'à quel point le Premier Consul était irrité contre son livre. Mais heureusement pour moi, je réfléchis que les avantages mêmes de mon père n'auraient fait qu'exciter dans le Consul un plus vif désir d'humilier celui qui les possédait; et sûrement il aurait trouvé, du moins en apparence, les moyens d'y parvenir : car le pouvoir, en France, a bien des alliés involontaires, et si l'on a vu souvent l'esprit d'opposition se développer dans ce pays, c'est parce que la faiblesse du gouvernement lui offrait de faciles victoires. On ne saurait trop le répéter, ce que les Français aiment en toutes choses, c'est le succès, et la puissance peut aisément réussir dans ce pays à rendre le malheur ridicule. Enfin, grâce au ciel, je me réveillai des illusions auxquelles je m'étais livrée,

et je refusai positivement le généreux sacrifice que mon père voulait me faire. Quand il me vit bien décidée à ne pas l'accepter, j'aperçus combien il lui en aurait coûté (1). Quinze mois après, je perdis mon père, et, s'il eût alors exécuté le voyage qu'il projetait, j'aurais attribué sa maladie à cette cause, et le remords eût encore envenimé ma blessure.

C'est aussi dans l'hiver de 1802 à 1803 que la Suisse prit les armes contre la constitution unitaire qu'on voulait lui donner (2). Singulière manie des révolutionnaires français, d'obliger tous les pays à s'organiser politiquement de la même manière que la France! Il y a sans doute des principes communs à tous les pays, ce sont ceux qui assurent les droits civils et politiques des peuples libres; mais que ce soit une monarchie limitée comme l'Angleterre, une république fédérée comme les États-Unis ou les treize cantons suisses, qu'importe? et faut-il réduire l'Europe à une idée, comme le peuple romain à une seule tête, afin de pouvoir commander et changer tout en un jour!

Le Premier Consul n'attachait assurément au-

(1) Il existe dans les archives de Coppet des réflexions écrites de la main de Necker, qui montrent qu'il se rendait parfaitement compte de l'effet d'étonnement qu'eût produit sur les Parisiens ce revenant d'un autre âge.

(2) Il s'agit de la Constitution du 29 mai 1801, approuvée par la France.

cune importance à telle ou telle forme de constitution, et même à quelque constitution que ce pût être ; mais ce qui lui importait, c'était de tirer de la Suisse le meilleur parti possible pour son intérêt, et, à cet égard, il se conduisit avec prudence (1). Il combina les divers projets qu'on lui offrit, et en forma une constitution qui conciliait assez bien les anciennes habitudes avec les prétentions nouvelles; et, en se faisant nommer médiateur de la confédération suisse, il tira plus d'hommes de ce pays qu'il n'en aurait pu faire sortir, s'il l'eût gouverné immédiatement. Il fit venir à Paris des députés nommés par les cantons et les principales villes de la Suisse, et il eut, le 29 janvier 1803, sept heures de conversation avec dix députés choisis dans le sein de cette députation générale. Il insista sur la nécessité de rétablir les cantons démocratiques tels qu'ils avaient été, prononçant à cet égard des maximes déclamatoires sur la cruauté qu'il y aurait à priver des pâtres relégués dans les montagnes de leur

(1) Le Premier Consul avait dû intervenir pour arracher la Suisse aux intrigues de l'Angleterre et de la contre-révolution. Ce pays, par les routes des Alpes, était le lien nécessaire entre la République italienne et la France. Bonaparte profita de ce que le gouvernement helvétique, réfugié à Lausanne, avait demandé l'intervention de la France, et il lança sa proclamation : « Aux habitants de l'Helvétie », à qui il imposait sa médiation. Son aide de camp Rapp se rendit en Suisse, pour remettre cette proclamation à toutes les autorités régulières et insurrectionnelles, et le général Ney fut chargé de l'appuyer avec 30,000 hommes.

seul amusement, les assemblées populaires ; et disant aussi (ce qui le touchait de plus près) les raisons qu'il avait de se défier plutôt des cantons aristocratiques. Il insista beaucoup sur l'importance de la Suisse pour la France. Il parlait avec ces phrases coupées, qui devaient être censées pleines de profondeur et ressembler à des oracles (1). Ces propres paroles sont consignées dans un récit de cet entretien : « Je déclare que, depuis que je suis à la tête du gouvernement, aucune puissance ne s'est intéressée à la Suisse ; c'est moi qui ai fait reconnaître la république helvétique à Lunéville ; l'Autriche ne s'en souciait nullement. A Amiens, je voulais en faire autant, l'Angleterre l'a refusé ; mais l'Angleterre n'a rien à faire avec la Suisse. Si elle avait exprimé la crainte que je ne voulusse me faire votre landamman, je le serais devenu. On a dit que l'Angleterre favorisait la dernière insurrection ; si son cabinet avait fait une démarche officielle, s'il y avait eu un mot à ce sujet dans la gazette de Londres, je vous réunissais. »

Quel incroyable langage ! Ainsi l'existence d'un peuple qui s'est assuré son indépendance, au milieu de l'Europe, par des efforts héroïques, et qui l'a maintenue pendant cinq siècles par la modération et la sagesse ; cette existence eût

(1) Cette dernière phrase est supprimée dans l'édition de 1821.

été anéantie par un mouvement d'humeur que le moindre hasard pouvait exciter dans un être aussi capricieux. Bonaparte ajouta, dans cette même conversation, qu'il était désagréable pour lui d'avoir une constitution à faire, parce que cela l'exposait à être sifflé, ce qu'il ne voulait pas. Cette expression porte le caractère de vulgarité faussement affable qu'il se plait souvent à montrer. Rœderer et Desmeunier écrivirent l'acte de médiation (1) sous sa dictée, et tout cela se passait pendant que ses troupes occupaient la Suisse. Depuis il les a retirées, et ce pays, il faut en convenir, a été mieux traité par Napoléon que le reste de l'Europe, bien qu'il soit politiquement et militairement tout à fait sous sa dépendance; aussi restera-t-il tranquille dans l'insurrection générale. Les peuples européens étaient disposés à une mesure de patience telle, qu'il a fallu Bonaparte pour l'épuiser.

Les journaux de Londres attaquaient assez amèrement le Premier Consul ; la nation anglaise était trop éclairée pour ne pas apercevoir où tendaient toutes les actions de cet homme. Chaque fois qu'on lui apportait une traduction des

(1) Par l'Acte de Médiation du 11 février 1803, Bonaparte, tout en laissant à l'aristocratie le gouvernement local des cantons, se réservait le pouvoir central, confié à un magistrat du pays choisi par lui, le président d'Affry. « Je ne souffrirai en Suisse, avait-il dit, d'autre influence que la mienne. »

papiers anglais, il faisait une scène à lord Whithworth (1), qui lui répondait avec autant de sang-froid que de raison, que le roi de la Grande-Bretagne lui-même n'était pas à l'abri des sarcasmes des gazetiers, et que la constitution ne permettait pas de gêner leur liberté à cet égard (2). Bonaparte, avec sa petite stature, tournait autour de la grande et belle figure de lord Withworth, comme autour des principes de la liberté anglaise, sans pouvoir ni les atteindre, ni les tolérer. On fit cependant un procès à Peltier, pour des articles de son journal dirigés contre le Premier Consul (3). Peltier eut l'honneur d'être défendu par M. Mackintosh, qui fit à cet occasion l'un des plaidoyers les plus éloquents qu'on ait lus dans les temps modernes : je dirai plus tard dans quelles circonstances ce plaidoyer me parvint (4)

(1) « Combien de fois il nous est arrivé de voir le Premier Consul sombre et d'humeur difficile, et d'entendre dire à Mme Bonaparte que c'était parce qu'il avait lu quelque article du *Courrier* ou du *Sun* dirigé contre lui ! » (Mme DE RÉMUSAT, *Mémoires*, I, 222.) Lord Whithworth était ambassadeur d'Angleterre à Paris.

(2) Éd. 1821 : la phrase suivante supprimée.

(3) Peltier, réfugié à Londres après le 10 août, y publiait, depuis 1800, *l'Ambigu, variétés atroces et amusantes*, paraissant tous les dix jours. Bonaparte et sa famille y étaient périodiquement couverts d'injures. Sur le refus d'agir du gouvernement anglais, Peltier fut assigné par l'ambassadeur de France et condamné à une légère amende et aux frais.

(4) Voir p. 96.

## CHAPITRE XI

Rupture avec l'Angleterre : la « grande farce » de la descente. — Bonaparte et la légitimité : joie plaisante de Portalis. — Arrivée de Mme de Staël à Mafliers. — Basse conduite de Mme de Genlis. — Mme de Staël chez Mme Récamier. — Arrestation de Mme de Staël ; son exil.

J'étais à Genève, vivant par goût et par circonstance dans la société des Anglais (1), lorsque la nouvelle de la déclaration de guerre nous arriva. Le bruit se répandit aussitôt que les voyageurs anglais seraient faits prisonniers (2). Comme on n'avait rien vu de pareil dans le droit des gens européen, je n'y croyais point, et ma sécurité faillit nuire à plusieurs de mes amis ; toutefois ils se sauvèrent. Mais les hommes les plus étrangers à la politique, lord Beverley, père de onze enfants, revenant d'Italie avec sa femme et ses filles, cent autres personnes, qui avaient des passeports français, qui se rendaient aux universités pour s'instruire, ou dans les pays du Midi

(1) En particulier, lord John Campbell, second fils du duc d'Argyll, et un Écossais, M. Robertson. (Cf. lettre à Meister, du 29 juin 1803.) Tous les deux venaient d'être chassés du pays de Vaud, par ordre de Bonaparte.

(2) Des vaisseaux anglais, avant toute manifestation régulière et rupture, avaient enlevé des navires marchands de nationalité française. Ce fut par représailles que le Premier Consul prit un arrêté, par lequel il déclarait prisonniers de guerre tous les Anglais voyageant en France.

pour se guérir, voyageant sous la sauvegarde des lois admises chez toutes les nations, furent arrêtés et languissent depuis dix ans dans les villes de province, menant la vie la plus triste que l'imagination puisse se représenter. Cet acte scandaleux n'était d'aucune utilité; à peine deux mille Anglais, pour la plupart très peu militaires, furent-ils victimes de cette fantaisie de tyran, de faire souffrir quelques pauvres individus, par humeur contre l'invincible nation à laquelle ils appartiennent.

Ce fut pendant l'été de 1803 que commença la grande farce de la descente (1). Des bateaux plats furent ordonnés d'un bout de la France à l'autre; on en construisait dans les forêts, sur les bords des grands chemins. Les Français, qui ont en toutes choses une assez grande ardeur imitative, taillaient planche sur planche, faisaient phrase sur phrase : les uns, en Picardie, élevaient un arc de triomphe sur lequel était écrit : *Route de Londres ;* d'autres écrivaient : « A Bonaparte le Grand : nous vous prions de nous admettre sur le vaisseau qui vous portera en Angleterre, et avec vous les destinées et les vengeances du peuple français. » Ce vaisseau que Bonaparte devait monter a eu le temps de s'user dans le port.

(1) « Cette ridicule comédie de descente, qui n'a servi que de sujet aux caricatures anglaises. » (*Considérations*, IVe partie, chap. XIII.)

D'autres mettaient pour devise à leurs pavillons dans la rade : *Un bon vent et trois heures* (1). Enfin toute la France retentissait de gasconnades, dont Bonaparte seul savait très bien le secret.

Bonaparte envoya une circulaire à tous les archevêques et évêques de France, à la manière des rois, pour leur demander de prier pour le succès de ses armes. Malheur à ceux qui l'ont fait! Ce même archevêque d'Aix, devenu archevêque de Tours, qui n'avait plus rien à perdre, dit dans son mandement qu'il fallait se rallier autour d'un gouvernement paternel, ferme et *légitime*. Un de mes amis alla voir dans ce temps le vieux Portalis, alors ministre des Cultes. Il le trouva dans un accès de joie presque désordonné. « Avez-vous lu le mandement de l'archevêque de Tours? lui dit-il ; il me paraît qu'il rend justice au Premier Consul. » — « Bah! bah! répondit-il, nous nous soucions bien de ses éloges! Mais il a dit le vrai mot : *légitime*, entendez-vous? Entendez-vous! Celui qui a sacré Louis XVI nous appelle *légitime*. C'est tout ce qu'il nous fallait. » Chose singulière que ceux qui se croient le droit d'opprimer les nations soient surtout inquiets de n'être pas dans la ligne de succession au trône! Ils avouent leur tyrannie bien plus volontiers que leur usurpation (2).

(1) Et non *trente* heures, comme on lit dans l'édition de 1821.
(2) Toute cette piquante anecdote concernant Portalis et M. de

Vers l'automne de 1803, je me crus oubliée de Bonaparte : on m'écrivit de Paris qu'il était tout entier absorbé par son expédition d'Angleterre, qu'il se proposait de partir pour les côtes, et de s'embarquer lui-même pour diriger la descente. Je ne croyais guère à ce projet ; mais je me flattais qu'il trouverait bon que je vécusse à quelques lieues de Paris, avec le très petit nombre d'amis qui viendraient voir à cette distance une personne en disgrâce. Je pensais aussi qu'étant assez connue pour que l'on parlât de mon exil en Europe, le Premier Consul éviterait cet éclat. J'avais calculé d'après mes désirs ; mais je ne connaissais pas encore à fond le caractère de celui qui devait dominer l'Europe. Loin de vouloir ménager ce qui se distinguait, dans quelque genre que ce fût, il voulait faire de tous ceux qui s'élevaient un piédestal pour sa statue, soit en les foulant aux pieds, soit en les faisant servir à ses desseins.

Boisgelin a été supprimée dans l'édition de 1821. — Cf. cette allusion plaisante au mandement de M. de Boisgelin sur la *légitimité* du Premier Consul : « Parmi les nouveaux cardinaux, on cite M. de Boisgelin, qui le sera, dit-on, bien *légitimement*. » (*Relations secrètes*, p. 238.) M. de Boisgelin, successivement évêque de Lavaur, archevêque d'Aix, célèbre par son sermon au sacre de Louis XVI, membre de l'Académie française, était rentré en France sous le Consulat; il avait pris la parole à la cérémonie officielle de Notre-Dame, le jour de Pâques 1802, et avait été nommé archevêque de Tours. Il obtint le chapeau de cardinal et mourut, en 1804, à l'âge de soixante-douze ans.

J'arrivai dans une petite campagne à dix lieues de Paris (1), formant le projet de m'établir les hivers dans cette retraite, tant que durerait la tyrannie. Je ne voulais qu'y voir mes amis, et quelquefois aller au spectacle et au Musée. C'est tout ce que je souhaitais du séjour de Paris, dans l'état de défiance et d'espionnage qui commençait à s'établir; et j'avoue que je ne vois pas quel inconvénient il pouvait y avoir pour le Premier Consul à me laisser ainsi dans un exil volontaire. J'y étais en effet paisible depuis un mois, lorsqu'une femme comme il y en a tant (2), cherchant

(1) A Mafliers, près de Beaumont-sur-Oise, au nord de la forêt de Montmorency. Mme de Staël y arriva en septembre 1803. Elle n'avait pas osé venir à Paris directement et avait choisi Mafliers, parce que cette campagne était voisine de Saint-Brice, où habitait Mmes Récamier, et de Luzarches où était Benjamin Constant. En réalité, Mafliers est à environ *cinq* lieues de Paris, et non pas dix.

(2) Mme de Genlis, ancienne dame d'honneur de la duchesse de Chartres, chargée de l'éducation des enfants d'Orléans; elle était rentrée en France sous le Consulat. Elle entretenait, comme Fiévée, une correspondance secrète avec Bonaparte. Elle détestait Mme de Staël, surtout depuis que le succès de *Delphine* avait éclipsé celui de ses propres œuvres. — Cf. sur Mme de Genlis ses *Mémoires*, t. V, Mme DE RÉMUSAT, *Mémoires*, t. II, et CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. IV, p. 412 et suiv. Elle a fait un portrait méchant de Mme de Staël dans son roman de *Mélanide* (cité dans le *Staëlliana* de Cousin d'Avallon, 1820, p. 39), et a raconté la vie à Coppet et les amours du prince Auguste de Prusse et de Mme Récamier dans *Athénaïs ou le château de Coppet en* 1807. Voir aussi les allusions venimeuses à Mme de Staël dans son livre *De l'Influence des femmes sur la littérature française*, paru en 1811.

à se faire valoir aux dépens d'une autre femme plus connue qu'elle, vint dire au Premier Consul que les chemins étaient couverts de gens qui allaient me faire visite. Certes, rien n'était moins vrai. Les exilés qu'on allait voir, c'étaient ceux qui, dans le dix-huitième siècle, avaient presque autant de force que les rois qui les éloignaient; mais quand on résiste au pouvoir, c'est qu'il n'est pas tyrannique, car il ne peut l'être que par la soumission générale. Quoi qu'il en soit, Bonaparte saisit le motif qu'on lui donna pour m'exiler, et un de mes amis me prévint qu'un gendarme viendrait sous peu de jours me signifier l'ordre de partir. On n'a pas l'idée, dans les pays où la routine au moins garantit les particuliers de toute injustice, de l'état où jette la nouvelle subite de certain acte arbitraire. Je suis d'ailleurs très ébranlable par ma nature; mon imagination conçoit mieux la peine que l'espérance, et quoique souvent j'aie éprouvé que le chagrin se dissipe par des circonstances nouvelles, il me semble toujours, quand il arrive, que rien ne pourra m'en délivrer. En effet, ce qui est facile, c'est d'être malheureux, surtout lorsqu'on aspire aux lots privilégiés de la vie.

Je me retirai dans l'instant même chez une femme vraiment bonne et spirituelle (1), à qui,

(1) Mme de la Tour. (*Note de l'édition de* 1821.)

je dois le dire, j'étais recommandée par un homme qui occupait une place importante dans le gouvernement (1) ; je n'oublierai point le courage avec lequel il m'offrit lui-même un asile : mais il aurait la même bonne intention aujourd'hui, qu'il ne pourrait se conduire de même sans perdre toute son existence. A mesure qu'on laisse avancer la tyrannie, elle croît aux regards comme un fantôme ; mais elle saisit avec la force d'un être réel. J'arrivai donc dans la campagne d'une personne que je connaissais à peine, au milieu d'une société qui m'était tout à fait étrangère, et portant dans le cœur un chagrin cuisant que je ne voulais pas laisser voir. La nuit, seule avec une femme dévouée depuis plusieurs années à mon service, j'écoutais à la fenêtre si nous n'entendrions point les pas d'un gendarme à cheval : le jour j'essayais d'être aimable pour cacher ma situation. J'écrivis de cette campagne à Joseph Bonaparte une lettre qui exprimait avec vérité toute ma tristesse. Une retraite à dix lieues de Paris était l'unique objet de mon ambition, et je sentais avec désespoir que si j'étais une fois exilée, ce serait pour longtemps, et peut-être pour toujours. Joseph et son frère Lucien firent généreusement tous leurs efforts pour me sauver, et l'on va voir qu'ils ne furent pas les seuls.

(1) Regnault de Saint-Jean-d'Angély. (*Note de l'édition de* 1821.)

Mme Récamier, cette femme si célèbre pour sa figure, et dont le caractère est exprimé par sa beauté même, me fit proposer de venir demeurer à sa campagne, à Saint-Brice, à deux lieues de Paris. J'acceptai, car je ne savais pas alors que je pouvais nuire à une personne si étrangère à la politique; je la croyais à l'abri de tout, malgré la générosité de son caractère. La société la plus agréable se réunissait chez elle, et je jouissais là, pour la dernière fois, de tout ce que j'allais quitter. C'est dans ces jours orageux que je reçus le plaidoyer de M. Mackintosh : là je lus ces pages où il faisait le portrait d'un jacobin qui s'est montré terrible dans la révolution contre les enfants, les vieillards et les femmes, et qui se plie sous la verge du Corse qui lui ravit jusqu'à la moindre part de cette liberté, pour laquelle il se prétendait armé. Ce morceau, de la plus belle éloquence, m'émut jusqu'au fond de l'âme : les écrivains supérieurs peuvent quelquefois, à leur insu, soulager les infortunés, dans tous les pays et dans tous les temps. La France se taisait si profondément autour de moi, que cette voix, qui tout à coup répondait à mon âme, me semblait descendue du ciel : elle venait d'un pays libre. Après quelques jours passés chez Mme Récamier sans entendre parler de mon exil, je me persuadai que Bonaparte y avait renoncé. Il n'y a rien de plus ordinaire que de se rassurer sur un danger quel-

conque, lorsqu'on n'en voit point de symptômes autour de soi. Je me sentais si éloignée de tout projet comme de tout moyen hostile, même contre cet homme, qu'il me semblait impossible qu'il ne me laissât pas en paix; et, après quelques jours, je retournai dans ma maison de campagne, convaincue qu'il ajournait ses résolutions contre moi, et se contentait de m'avoir fait peur (1). En effet, c'en était bien assez, non pour changer mon opinion, non pour m'obliger à la désavouer, mais pour réprimer en moi le reste d'habitude républicaine qui m'avait portée l'année précédente à parler avec trop de franchise.

J'étais à table avec trois de mes amis, dans

(1) Mme de Staël et son père s'imaginaient de bonne foi que Bonaparte tolérerait sa présence à Paris ou aux environs. Voici une lettre inédite de Necker à Mme Necker de Saussure, qui le prouve : « ... J'ai eu une longue lettre de ma fille écrite en plusieurs temps, et dont les détails n'appartiennent pas tous au même moment. Ce qu'il y a de plus intéressant est la décision critique qu'elle a à prendre. Elle ne peut rester dans la petite campagne de Mafliers, qui serait malsaine dans les temps froids ou pluvieux, et elle balançait ce qui serait le mieux, ou d'aller à Paris, ou de prendre une campagne à proximité, ce qui semblerait annoncer une soumission à y passer l'hiver. Elle irait, dit-elle, à Berlin, si tout cela manquait par une volonté positive de l'autorité. *Mais il ne peut y avoir de crainte, ce me semble, en se réduisant à une campagne.* On prétend qu'elle aurait mieux fait de venir de Suisse directement à Paris, mais elle croit que c'est là un avis après coup et qui ne lui paraît pas suffisamment fondé... *Post-scriptum :* « Ma fille est triste de sa situation, mais pas avec ce noir que nous lui connaissions. » (Communiqué par M. Louis Perrot de Montmollin.)

une salle d'où l'on voyait le grand chemin et la porte d'entrée; c'était à la fin de septembre (1). A quatre heures, un homme en habit gris, à cheval, s'arrête à la grille, et sonne; je fus certaine de mon sort. Il me fit demander; je le reçus dans le jardin. En avançant vers lui, le parfum des fleurs et la beauté du soleil me frappèrent. Les sensations qui nous viennent par les combinaisons de la société sont si différentes de celles de la nature! Cet homme me dit qu'il était le chef de la gendarmerie de Versailles (2), mais qu'on lui avait ordonné de ne pas mettre son uniforme dans la crainte de m'effrayer : il me montra une lettre signée de Bonaparte, qui portait l'ordre de m'éloigner à quarante lieues de Paris dans vingt-quatre heures, en me traitant cependant avec tous les égards dus à une femme d'un nom connu. Il ajoutait qu'étant étrangère (3), j'étais soumise à la police : cet égard pour la liberté individuelle ne dura pas longtemps, et bientôt après moi d'autres Français et Françaises furent

(1) Légère inexactitude. C'était le samedi 22 vendémiaire-15 octobre 1803. Consulter sur l'exil de Mme de Staël les rapports de police des Archives nationales, publiés par Welschinger, dans *la Censure sous le premier Empire*, — *les Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, et Mme d'Abrantès, *Salons de Paris*, t. II.

(2) Éd. 1821 : « Le commandant. » Il était, en réalité, lieutenant de gendarmerie; il s'appelait Gaudriot.

(3) Éd. 1821 : « Il prétendait que j'étais étrangère, et comme telle... »

exilés sans aucune forme de procès. Je répondis à l'officier de gendarmerie que partir dans vingt-quatre heures convenait à des conscrits, mais non pas à une femme et à des enfants, et en conséquence je lui proposai de m'accompagner à Paris, où j'avais besoin de passer trois jours pour les arrangements nécessaires à mon voyage. Je montai dans ma voiture avec mes enfants et cet officier, qu'on avait choisi comme le plus littéraire des gendarmes. En effet, il me fit des compliments sur mes écrits. « Vous voyez, lui dis-je, monsieur, où cela me mène, d'être une femme d'esprit; déconseillez-le, je vous prie, aux personnes de votre famille, si vous en avez l'occasion. » J'essayais de me monter par la fierté, mais je sentais la griffe dans mon cœur.

Je m'arrêtai quelques instants chez Mme Récamier; j'y trouvai le général Junot, qui, par dévouement pour elle, promit d'aller parler le lendemain matin au Premier Consul (1). Il le fit en effet avec la plus grande chaleur. On croirait qu'un homme si utile par son ardeur militaire à la puissance de Bonaparte devait avoir sur lui le

(1) Cf. Mme d'Abrantès, *Salons de Paris*, t. II. « Quel intérêt prends-tu donc à cette femme? » s'écria Bonaparte en frappant du pied avec violence. — « L'intérêt, dit Junot, que je porterai toujours à un être faible souffrant par le cœur. Et puis cette femme serait enthousiaste de vous, mon général, si vous le vouliez. » — « Oui, oui, je la connais; mais *passato il pericolo, gabbato il santo !* »

crédit de faire épargner une femme; mais les généraux de Bonaparte, tout en obtenant de lui des grâces sans nombre pour eux-mêmes, n'ont aucun crédit. Quand ils demandent de l'argent ou des places, Bonaparte trouve cela convenable; ils sont dans le sens de son pouvoir puisqu'ils se mettent dans sa dépendance; mais si, ce qui leur arrive rarement, ils voulaient défendre des infortunés, ou s'opposer à quelque injustice, on leur ferait sentir bien vite qu'ils ne sont que des bras chargés de maintenir l'esclavage, en s'y soumettant eux-mêmes.

J'arrivai à Paris dans une maison nouvellement louée, et que je n'avais pas encore habitée; je l'avais choisie avec soin dans le quartier et l'exposition qui me plaisaient (1); et déjà, dans mon imagination, je m'étais établie dans le salon avec quelques amis dont l'entretien est, selon moi, le plus grand plaisir dont l'esprit humain puisse jouir. Je n'entrais dans cette maison qu'avec la certitude d'en sortir, et je passais les nuits à parcourir ces appartements dans lesquels je regrettais encore plus de bonheur que je n'en avais espéré. Mon gendarme revenait chaque matin, comme dans le conte de Barbe-Bleue, me presser de partir le lendemain, et chaque fois j'avais la faiblesse de demander encore un jour. Mes amis

(1) Rue de Lille, n° 540.

venaient dîner avec moi, et quelquefois nous étions gais, comme pour épuiser la coupe de la tristesse, en nous montrant les uns pour les autres les plus aimables qu'il nous était possible, au moment de nous quitter pour si longtemps. Ils me disaient que cet homme, qui venait chaque jour me sommer de partir, leur rappelait ces temps de la Terreur, pendant lesquels les gendarmes venaient demander leurs victimes.

On s'étonnera peut-être que je compare l'exil à la mort; mais de grands hommes de l'antiquité et des temps modernes ont succombé à cette peine. On rencontre plus de braves contre l'échafaud que contre la perte de sa patrie. Dans tous les codes de lois, le bannissement perpétuel est considéré comme une des peines les plus sévères ; et le caprice d'un homme inflige en France, en se jouant, ce que des juges consciencieux n'imposent qu'à regret aux criminels. Des circonstances particulières m'offraient un asile et des ressources de fortune dans la patrie de mes parents, la Suisse; j'étais à cet égard moins à plaindre qu'un autre, et néanmoins j'ai cruellement souffert. Je ne serai donc point inutile au monde, en signalant tout ce qui doit porter à ne laisser jamais aux souverains le droit arbitraire de l'exil. Nul député, nul écrivain n'exprimera librement sa pensée, s'il peut être banni quand sa franchise aura déplu; nul homme n'osera parler avec sincérité,

s'il peut lui en coûter le bonheur de sa famille entière. Les femmes surtout, qui sont destinées à soutenir et à récompenser l'enthousiasme, tâcheront d'étouffer en elles les sentiments généreux, s'il doit en résulter ou qu'elles soient enlevées aux objets de leur tendresse, ou qu'ils leur sacrifient leur existence en les suivant dans l'exil.

La veille du dernier jour qui m'était accordé, Joseph Bonaparte fit encore une tentative en ma faveur (1); et sa femme, qui est une personne de la douceur et de la simplicité la plus parfaite, eut la grâce de venir chez moi pour me proposer de passer quelques jours à sa campagne de Mortfontaine. J'acceptai avec reconnaissance, car je devais être touchée de la bonté de Joseph qui me recevait dans sa maison quand son frère me persécutait. Je passai trois jours à Mortfontaine, et, malgré l'obligeance parfaite du maître et de la maîtresse de la maison, ma situation était très pénible. Je ne voyais que des hommes du gouvernement, je ne respirais que l'air de l'autorité, qui se déclarait mon ennemie, et les plus simples lois de la politesse et de la reconnaissance me défendaient de montrer ce que j'éprouvais. Je n'avais avec moi que mon fils aîné (2), encore trop enfant

(1) Cf. la lettre où Joseph Bonaparte rend compte à Mme de Staël de sa démarche inutile auprès du Premier Consul. (*Madame de Staël et Napoléon*, p. 138.)

(2) Auguste de Staël.

pour que je pusse m'entretenir avec lui sur de tels sujets. Je passais des heures à considérer ce jardin de Mortfontaine, l'un des plus beaux qu'on puisse voir en France, et dont le possesseur, alors paisible, me semblait bien digne d'envie. On l'a depuis exilé sur des trônes où je suis sûre qu'il a regretté son bel asile.

## CHAPITRE XII

Départ pour l'Allemagne; angoisses de Mme de Staël. — Metz; rencontre avec Charles de Villers. — Francfort; maladie d'Albertine de Staël. — Arrivée à Weimar.

J'hésitais sur le parti que je prendrais en m'éloignant. Retournerais-je vers mon père, ou m'en irais-je en Allemagne? Mon père eût accueilli son pauvre oiseau, battu par l'orage, avec une ineffable bonté; mais je craignais le dégoût de revenir, renvoyée, dans un pays qu'on m'accusait de trouver un peu monotone. J'avais aussi le désir de me relever, par la bonne réception qu'on me promettait en Allemagne, de l'outrage que me faisait le Premier Consul, et je voulais opposer l'accueil bienveillant des anciennes dynasties à l'impertinence de celle qui se préparait à subjuguer la France. Ce mouvement d'amour-propre

l'emporta, pour mon malheur : j'aurais revu mon père, si j'étais retournée à Genève.

Je priai Joseph de savoir si je pouvais aller en Prusse ; car il me fallait au moins la certitude que l'ambassadeur de France ne me réclamerait pas au dehors comme Française, tandis qu'on me proscrivait au dedans comme étrangère. Joseph partit pour Saint-Cloud. Je fus obligée d'attendre sa réponse dans une auberge à deux lieues de Paris, n'osant pas rentrer chez moi dans la ville. Un jour se passa sans que cette réponse me parvint. Ne voulant pas attirer l'attention sur moi, en restant plus longtemps dans l'auberge où j'étais, je fis le tour des murs de Paris pour en aller chercher une autre, de même à deux lieues, mais sur une route différente (1). Cette vie errante, à quatre pas de mes amis et de ma demeure, me causait une douleur que je ne puis me rappeler sans frissonner. La chambre m'est présente ; la fenêtre où je passais tout le jour pour voir arriver le messager, mille détails pénibles que le malheur entraîne après soi, la générosité trop grande de quelques amis, le calcul voilé de quelques autres, tout mettait mon âme dans une agitation si cruelle, que je ne pourrais la souhaiter à aucun ennemi. Enfin, ce message sur lequel je fondais encore quelque espoir m'arriva. Joseph m'en-

(1) A Bondy. Elle quitta Paris le 19 octobre.

voyait d'excellentes lettres de recommandation pour Berlin, et me disait adieu d'une manière noble et douce. Il fallut donc partir. Ce même ami si spirituel qu'on avait éliminé du Tribunat (1) eut la bonté de m'accompagner; mais comme il aimait aussi beaucoup le séjour de Paris, je souffrais du sacrifice qu'il me faisait. Chaque pas des chevaux me faisait mal, et, quand les postillons se vantaient de m'avoir menée vite, je ne pouvais m'empêcher de soupirer du triste service qu'ils me rendaient. Je fis ainsi quarante lieues sans reprendre la possession de moi-même. Enfin nous nous arrêtâmes à Châlons, et Benjamin Constant, ranimant son esprit, souleva, par son étonnante conversation, au moins pendant quelques instants, le poids qui m'accablait. Nous continuâmes, le lendemain, notre route jusqu'à Metz, où je voulais m'arrêter pour attendre des nouvelles de mon père. Là je passai quinze jours, et je rencontrai l'un des hommes les plus aimables et les plus spirituels que puissent produire la France et l'Allemagne combinées, M. Charles Villers (2). Sa société me charmait, mais elle

(1) Éd. 1821 : « Benjamin Constant. »

(2) « Elle a trouvé à Metz M. Villers, le défenseur de la philosophie de Kant, avec qui elle était en correspondance et qu'elle me dit fort agréable. Elle est toujours infiniment contente de Constant; il l'accompagnera à Francfort, et peut-être un peu plus loin. » (Necker à Mme Necker de Saussure; communiqué par M. Perrot de Montmollin.) — « Arrivée à Metz, le mer-

renouvelait mes regrets pour ce premier des plaisirs, un entretien où l'accord le plus parfait règne dans tout ce qu'on sent et dans tout ce qu'on dit.

Mon père fut indigné des traitements qu'on m'avait fait éprouver à Paris; il se représentait sa famille ainsi proscrite, et sortant comme des criminels du pays qu'il avait si bien servi. Ce fut lui-même qui me conseilla de passer l'hiver en Allemagne, et de ne revenir auprès de lui qu'au printemps. Hélas! hélas! Je comptais lui rapporter la moisson d'idées nouvelles que j'allais recueillir dans ce voyage. Depuis plusieurs années il me disait souvent qu'il ne tenait au monde que par mes récits et par mes lettres. Son esprit avait tant de vivacité et de pénétration, que le plaisir

credi 26 octobre 1803, vers six heures du soir. Repartie le mardi 8 novembre suivant, à dix heures et demie du matin. » (Note de Ch. de Villers, *Briefe an Ch. de Villers*, publié par Isler, Hambourg, 1883, p. 290.) Cf. dans ce recueil toutes les lettres de Mme de Staël à Villers. — Charles-François-Dominique de Villers, né à Boulay en 1765, mort en 1815, ancien officier d'artillerie, émigré en Allemagne. Son ouvrage, intitulé *Philosophie de Kant ou Principes fondamentaux de la philosophie transcendentale*, paru à Metz en 1801, avait attiré l'attention de Mme de Staël. En 1803, Villers publia son *Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther*, qui fut couronné par l'Institut. Charles de Villers est, avec Schlegel, l'écrivain qui a le plus contribué à faire connaître à Mme de Staël l'esprit de la philosophie et de littérature allemande. — Cf. Bégin, *Villers, Mme de Rodde et Mme de Staël*, Metz, 1839, et *Biographie de la Moselle*, t. IV; J. Texte, *les Origines de l'influence allemande dans la littérature française du dix-neuvième siècle.*

de lui parler excitait à penser. J'observais pour lui raconter, j'écoutais pour lui répéter. Depuis que je l'ai perdu, je vois et je sens la moitié moins que je ne faisais quand j'avais pour but de lui plaire, en lui peignant mes impressions.

A Francfort, ma fille, alors âgée de cinq ans, tomba dangereusement malade. Je ne connaissais personne dans la ville; la langue m'était étrangère, le médecin même auquel je confiai mon enfant parlait à peine français (1). Oh! Comme mon père partageait ma peine! Quelles lettres il m'écrivait! Que de consultations de médecins, copiées de sa propre main, ne m'envoya-t-il pas de Genève! On n'a jamais porté plus loin l'harmonie de la sensibilité et de la raison; on n'a jamais été, comme lui, vivement ému par les peines de ses amis, toujours actif pour les secourir, toujours prudent pour en choisir les moyens, admirable en tout enfin. C'est par le besoin du cœur que je le dis, car que lui fait maintenant la voix même de la postérité?

Je me rendis à Weimar (2), où je repris cou-

(1) A Francfort, elle rencontra un Anglais, le chevalier Boothby, qui sortait de France, ayant été relâché comme ayant plus de soixante ans. Il s'attacha à Mme de Staël et à sa fille, qui lui rappelait une enfant qu'il avait perdue, et fut d'un grand secours à l'exilée.

(2) Le 13 décembre 1803. « Je suis arrivée avant-hier à Weimar. » (Mme de Staël à Ch. de Villers, 15 décembre.) — Autre manuscrit de *Dix années* : « Après cinq jours de voyage à

rage, en voyant, à travers les difficultés de la langue, d'immenses richesses intellectuelles hors de France. J'appris à lire l'allemand; j'écoutai Gœthe et Wieland, qui heureusement pour moi parlaient très bien français. Je compris l'âme et le génie de Schiller, malgré sa difficulté à s'exprimer dans une langue étrangère. La société du duc et de la duchesse de Weimar me plaisait extrêmement, et je passai là trois mois, pendant lesquels l'étude de la littérature allemande donnait à mon esprit tout le mouvement dont il a besoin pour ne pas me dévorer moi-même.

## CHAPITRE XIII

Berlin; absence d'esprit public. — Allemands partisans de la Révolution française. — Le prince Louis-Ferdinand.

Je partis pour Berlin le 1er de mars (1804), et c'est là que je vis cette reine charmante, destinée depuis à tant de malheurs (1). Le roi m'accueillit

travers le silence et les frimas, j'arrivai enfin dans la Saxe, et dès ce moment je fus mieux ». — Consulter en particulier, sur le séjour de Mme de Staël à Weimar et à Berlin, *De l'Allemagne*, 1re partie, chap. xv et chap. xvii, le livre de Mme Lenormant intitulé *Coppet et Weimar*, qui contient de nombreuses lettres de Mme de Staël, et les lettres inédites de Mme de Staël à sa cousine Mme Necker de Saussure, datées de Weimar et de Berlin, que nous publions en appendice.

(1) Éd. 1821 : « le 1er de mars » est supprimé.

avec bonté, et je puis dire que pendant les six semaines que je restai dans cette ville (1), je n'entendis pas un individu qui ne se louât de la justice du gouvernement. Ce n'est pas que je croie toujours désirable pour un pays d'avoir des formes constitutionnelles qui lui garantissent, par la coopération permanente de la nation, les avantages qu'il tient des vertus d'un bon roi. La Prusse, sous le règne de son souverain actuel, possédait sans doute la plupart de ces avantages; mais l'esprit public que le malheur y a développé n'y existait point encore; le régime militaire avait empêché l'opinion de prendre de la force, et l'absence d'une constitution dans laquelle chaque individu pût se faire connaître selon son mérite, avait laissé l'État dépourvu d'hommes de talent capables de le défendre. La faveur d'un roi, étant nécessairement arbitraire, ne peut pas suffire pour développer l'émulation; des circonstances purement relatives à l'intérieur des cours peuvent écarter un homme de mérite du timon des affaires, ou y placer un homme médiocre. La routine aussi domine singulièrement dans les pays où le pouvoir royal est sans contradicteurs; la justice même d'un roi le porte à se donner des barrières, en conservant à chacun sa place; et il était presque sans exemple, en Prusse, qu'un homme fût

(1) Elle en partit le 18 avril 1804.

destitué de ses emplois civils ou militaires pour cause d'incapacité. Quel avantage ne devait donc pas avoir l'armée française, presque toute composée d'hommes nés de la Révolution, comme les soldats de Cadmus des dents du dragon! Quel avantage ne devait-elle pas avoir sur ces anciens commandants des places ou des armées prussiennes, à qui rien de nouveau n'était connu! Un roi consciencieux qui n'a pas le *bonheur*, et c'est à dessein que je me sers de cette expression, le bonheur d'avoir un parlement comme en Angleterre, se fait des habitudes de tout, de peur de trop user sa propre volonté; et dans le temps actuel il faut négliger les usages anciens pour chercher partout la force du caractère et de l'esprit. Quoi qu'il en soit, Berlin était un des pays les plus heureux de la terre et les plus éclairés.

Les écrivains du dix-huitième siècle faisaient sans doute un grand bien à l'Europe par l'esprit de modération et le goût des lettres que leurs ouvrages inspiraient à la plupart des souverains; toutefois l'estime que les amis des lumières accordaient à l'esprit français a été l'une des causes des erreurs qui ont perdu pendant si longtemps l'Allemagne (1). Beaucoup de gens considéraient les armées françaises comme les propagateurs des

(1) On sait que le livre *De l'Allemagne* a été écrit en grande partie pour inviter les Allemands à réagir contre cette admiration de l'esprit français.

idées de Montesquieu, de Rousseau ou de Voltaire; tandis que s'il restait quelques traces des opinions de ces grands hommes dans les instruments du pouvoir de Bonaparte, c'était pour l'affranchir de ce qu'ils appelaient des préjugés, et non pour établir un seul principe régénérateur. Mais il y avait à Berlin et dans le nord de l'Allemagne, à l'époque du printemps de 1804, beaucoup d'anciens partisans de la Révolution française, qui ne s'étaient pas encore aperçus que Bonaparte était un ennemi bien plus acharné des premiers principes de cette Révolution que l'ancienne aristocratie européenne.

J'eus l'honneur de faire connaissance avec le prince Louis-Ferdinand, celui que son ardeur guerrière emporta tellement qu'il devança presque par sa mort les premiers revers de sa patrie (1). C'était un homme plein de chaleur et

(1) Le prince Louis-Ferdinand, cousin du roi Frédéric-Guillaume, périt au combat de Saalfeld, le 10 octobre 1806, tué par Gaindé, maréchal des logis au 10e hussards. Voici comment Parquin, qui tenait ce récit de Gaindé, raconte sa mort : « Le prince Louis, avec quelques hussards d'ordonnance, s'efforçait de rallier les fuyards, lorsqu'un maréchal des logis du 10e hussards français, qui s'appelait Gaindé, arriva sur lui, la pointe au corps, lui criant : « Rendez-vous, général, ou vous êtes mort! » Le général, qni n'était autre que le prince Louis, répondit : « Moi, me rendre! Jamais! » Et relevant l'arme de Gaindé, il lui porta un coup de sabre, qui atteignit le maréchal des logis à la figure; il allait lui en donner un second, lorsque Gaindé, ripostant d'un coup de pointe, traversa la poitrine du prince et le jeta en bas de son cheval. Les ordonnances du prince, le voyant en combat

d'enthousiasme, mais qui, faute de gloire, cherchait trop les émotions qui peuvent agiter la vie. Ce qui l'irritait surtout dans Bonaparte, c'était sa manière de calomnier tous ceux qu'il craignait, et d'abaisser même dans l'opinion ceux qui le servaient pour, à tout hasard, les tenir mieux dans sa dépendance. Il me disait souvent : « Je lui permets de tuer; mais assassiner moralement, c'est là ce qui me révolte. » Et en effet, qu'on se représente l'état où nous nous sommes vus, lorsque ce détracteur était maître de toutes les gazettes du continent européen, et qu'il pouvait, ce qu'il a fait souvent, écrire des plus braves hommes qu'ils étaient des lâches, et des femmes les plus pures qu'elles étaient méprisables, sans qu'il y eût moyen de contredire ou de punir de telles assertions.

singulier avec un soldat français, arrivèrent au galop et ils se seraient infailliblement emparés de Gaindé, ou du moins ils l'auraient tué, si un hussard du 10e ne fût arrivé au galop en s'écriant : « Tenez bon, maréchal des logis! » Puis, lâchant un coup de pistolet, il étendit mort un hussard prussien; ce que voyant, les ordonnances du prince disparurent. » (PARQUIN, *Souvenirs et campagnes*, p. 61.) — Dans le livre *De l'Allemagne*, Ire partie, chap. XVII, Mme de Staël a rendu hommage à la mort héroïque du prince Louis : « L'ardent héroïsme du malheureux prince Louis doit jeter encore quelque gloire sur ses compagnons d'armes. » La Censure, en 1810, exigea la suppression de cette phrase. — Voir à l'appendice les confidences de Mme de Staël à Mme Necker de Saussure sur le prince Louis-Ferdinand.

## CHAPITRE XIV

Conspiration de Moreau et de Pichegru. — Mission de Méhée. — Arrestation de Moreau, de Pichegru et de Georges. — Adresses au Premier Consul.

Le bruit commença à se répandre à Berlin de la grande conspiration de Moreau, de Pichegru et de Georges Cadoudal. Certainement il existait chez les principaux chefs du parti républicain et du parti royaliste un vif désir de renverser l'autorité du Premier Consul, et de s'opposer à l'autorité encore plus tyrannique qu'il se proposait d'établir en se faisant déclarer empereur (1); mais cette conspiration, qui a si bien servi la tyrannie de Bonaparte, fut d'abord provoquée par lui-même, parce qu'il voulait s'en servir avec un art diabolique dont il importe d'observer tous les ressorts. Il envoya en Angleterre un jacobin exilé, qui ne pouvait obtenir sa rentrée en France que des services qu'il rendrait au Premier Consul. Cet homme, nommé Méhée (2).

(1) Éd. 1821 : « Mais on a prétendu, et ce n'est peut-être pas sans fondement, que cette conspiration... » Tout ce passage est modifié.

(2) Éd. 1821 : « Cet homme se présenta... » Nom supprimé. — Méhée de la Touche, ancien secrétaire greffier-adjoint de la Commune en 1792; il avait, en cette qualité, joué un rôle dans la préparation des massacres de septembre. Rédacteur du *Journal*

se présenta, comme Sinon dans la ville de Troie, se disant persécuté par les Grecs. Il vit quelques émigrés, qui n'avaient ni les vices, ni les facultés qui servent à démêler un certain genre de fourberie. Il lui fut donc très facile d'attraper un vieil évêque, un ancien officier, enfin quelques débris d'un gouvernement, sous lequel on ne savait pas seulement ce que c'était que les factions. Il écrivit ensuite une brochure pour se moquer avec beaucoup d'esprit de tous ceux qui l'avaient cru, et qui, en effet, auraient dû suppléer à la sagacité dont ils étaient privés, par la fermeté des principes, c'est-à-dire n'accorder jamais la moindre confiance à un homme coupable de mauvaises actions. Nous avons tous notre manière de voir; mais dès qu'on s'est montré perfide ou cruel, Dieu seul peut pardonner; car c'est à lui seul qu'il appartient de lire assez avant dans le cœur humain pour savoir s'il est changé. L'homme doit se tenir pour jamais éloigné de l'homme qui a perdu son estime. Cet agent déguisé de Bonaparte prétendit qu'il y avait de grands éléments de révolte en France; il alla trouver à Munich un envoyé anglais, M. Drake, qu'il eut aussi l'art de

*des Hommes libres* après le 18 brumaire, il fut arrêté comme *septembriseur,* exilé d'abord à Dijon, puis à Oléron, d'où il s'évada et passa en Angleterre. Il se présenta au gouvernement anglais et au comte d'Artois comme l'agent d'un parti qui voulait renverser Bonaparte. De retour en France, il publia un *Mémoire,* auquel Mme de Staël fait allusion.

tromper. Un citoyen de la Grande-Bretagne devait être étranger à ce tissu de ruses, composé des fils croisés du jacobinisme et de la tyrannie (1).

Georges et Pichegru, qui étaient entièrement du parti des Bourbons, vinrent en France en secret, et se concertèrent avec Moreau, qui voulait délivrer la France du Premier Consul, mais non porter atteinte au droit qu'a la nation française de choisir la forme de gouvernement par laquelle il lui convient d'être régie. Pichegru voulut avoir un entretien avec le général Bernadotte, qui s'y refusa, n'étant pas content de la manière dont l'entreprise était conduite, et désirant avant tout une garantie pour la liberté constitutionnelle de la France. Moreau, dont le caractère est très moral, le talent militaire incontestable, et l'esprit juste et éclairé, se laissa trop aller dans la conversation à blâmer le Premier Consul, avant d'être assuré de le renverser. C'est un défaut bien naturel à une âme généreuse, que d'exprimer son opinion, même d'une manière inconsidérée; mais le général Moreau attirait trop les regards de Bona-

(1) Phrase curieuse, où perce l'intention trop évidente de Mme de Staël. En réalité, les trois agents anglais en Hesse, en Wurtemberg et en Bavière, Taylor, Spencer Smith et Drake, cherchaient par tous les moyens possibles à se débarrasser de Bonaparte. C'était le Premier Consul lui-même qui dictait à Méhée, par l'intermédiaire du Grand-Juge, ce que cet agent devait communiquer à Drake. (Cf. les lettres du Premier Consul au Grand-Juge, THIERS, *Consulat et Empire*, t. IV, p. 544 et suiv.)

parte, pour qu'une telle conduite ne dût pas le perdre. Il fallait un prétexte pour arrêter un homme qui avait gagné tant de batailles, et le prétexte se trouva dans ses paroles à défaut de ses actions.

Les formes républicaines existaient encore ; on s'appelait citoyen, comme si l'inégalité la plus terrible, celle qui affranchit les uns du joug de la loi, tandis que les autres sont soumis à l'arbitraire, n'eût pas régné dans toute la France. On comptait encore les jours d'après le calendrier républicain ; on se vantait d'être en paix avec toute l'Europe continentale ; on faisait, comme à présent encore, des rapports sur la confection des routes et des canaux, sur la construction des ponts et des fontaines ; on portait aux nues les bienfaits du gouvernement ; enfin, il n'existait aucune raison apparente de changer un ordre de choses où l'on se disait si bien. On avait donc besoin d'un complot dans lequel les Anglais et les Bourbons fussent nommés, pour soulever de nouveau les éléments révolutionnaires de la nation, et tourner ces éléments à l'établissement d'un pouvoir ultramonarchique, sous prétexte d'empêcher le retour de l'ancien régime. Le secret de cette combinaison, qui paraît très compliqué, est fort simple : il fallait faire peur aux révolutionnaires du danger que couraient leurs intérêts, et leur proposer de les mettre en sûreté par un der-

nier abandon de leurs principes : ainsi fut-il fait.

Pichegru était devenu tout simplement royaliste, comme il avait été républicain; on avait retourné son opinion : son caractère était supérieur à son esprit; mais l'un n'était pas plus fait que l'autre pour entraîner les hommes. Georges avait plus d'élan, mais il n'était destiné ni par son éducation ni par la nature au rang de chef. Quand on les sut à Paris, on fit arrêter Moreau; on ferma les barrières; on déclara que celui qui donnerait asile à Pichegru ou à Georges serait puni de mort, et toutes les mesures du jacobinisme furent remises en vigueur pour défendre la vie d'un seul homme. Non seulement cet homme a trop d'importance à ses propres yeux pour rien ménager quand il s'agit de lui-même, mais il entrait d'ailleurs dans ses calculs d'effrayer les esprits, de rappeler les jours de la Terreur, afin d'inspirer, s'il était possible, le besoin de se jeter dans ses bras pour échapper aux troubles que lui-même accroissait par toutes ses mesures. On découvrit la retraite de Pichegru, et Georges fut arrêté dans un cabriolet (1); car, ne pouvant

(1) Georges Cadoudal fut arrêté, alors qu'il essayait de fuir en cabriolet, au carrefour de Bussy, le 9 mars 1804. Il fut exécuté en place de Grève avec onze de ses complices, le 25 juillet. Des deux inspecteurs de police qui voulurent l'arrêter, l'un, Rebuffet, fut tué d'un coup de pistolet; l'autre, Cayolle, fut grièvement blessé. Le Premier Consul ordonna que leurs enfants fussent élevés aux frais de l'État.

plus habiter dans aucune maison, il courait ainsi la ville jour et nuit pour se dérober aux poursuites. Celui des agents de la police qui prit Georges eut pour récompense la Légion d'honneur. Il me semble que les militaires français auraient dû lui souhaiter tout autre salaire.

*Le Moniteur* fut rempli d'adresses au Premier Consul, à l'occasion des dangers auxquels il avait échappé; cette répétition continuelle des mêmes phrases, partant de tous les coins de la France, présente un accord de servitude, dont il n'y a peut-être jamais eu d'exemple chez aucun peuple. On peut, en feuilletant *le Moniteur*, trouver, suivant les époques, des thèmes sur la liberté, sur le despotisme, sur la philosophie, sur la religion, dans lequels les départements et les bonnes villes de France s'évertuent à dire la même chose en termes différents; et l'on s'étonne que des hommes aussi spirituels que les Français s'en tiennent au succès de la rédaction, et n'aient pas une fois l'envie d'avoir des idées à eux; on dirait que l'émulation des mots leur suffit. Ces hymnes dictés avec les points d'admiration qui les accompagnent, annonçaient cependant que tout était tranquille en France, et que le petit nombre d'agents de la perfide Albion étaient saisis. Un général, il est vrai (1), quoiqu'il fût dans son bon

(1) Éd. 1821 : supprime « quoiqu'il fût dans son bon sens. »

sens, s'amusait bien à dire que les Anglais avaient jeté des balles de coton du Levant sur les côtes de la Normandie, pour donner la peste à la France; mais ces inventions, gravement bouffonnes, n'étaient considérées que comme des flatteries adressées au Premier Consul; et les chefs de la conspiration, aussi bien que leurs agents, étant en la puissance du gouvernement, on avait lieu de croire que le calme était rétabli en France; mais telle n'était pas l'intention du Premier Consul (1).

## CHAPITRE XV

Exécution du duc d'Enghien; indignation du prince Louis-Ferdinand. — Disposition des esprits en France. — Bonaparte et la raison d'État. — Motifs de l'exécution.

Je demeurais à Berlin sur le quai de la Sprée, et mon appartement était au rez-de-chaussée. Un matin, à huit heures, on m'éveilla pour me dire que le prince Louis-Ferdinand était à cheval sous mes fenêtres, et me demandait de venir lui parler (2). Très étonnée de cette visite si matinale, je

(1) Éd. 1821 : « Mais Bonaparte n'avait pas encore atteint son but. »

(2) Mme de Staël avait l'habitude de recevoir le prince Louis *le matin*, et voici la curieuse raison qu'elle en donne dans la lettre à Mme Necker de Saussure du 1er avril que nous publions en appendice : « Croiriez-vous que ce séduisant prince Louis, qui a de l'esprit et une belle figure prussienne, *a la parole tou-*

me hâtai de me lever pour aller vers lui. Il avait singulièrement bonne grâce à cheval, et son émotion ajoutait encore à la noblesse de sa figure. « Savez-vous, me dit-il, que le duc d'Enghien a été enlevé sur le territoire de Baden, livré à une commission militaire, et fusillé vingt-quatre heures après son arrivée à Paris? — Quelle folie, lui répondis-je ; ne voyez-vous pas que ce sont les ennemis de la France qui ont fait circuler ce bruit? » En effet, je l'avoue, ma haine, quelque forte qu'elle fût contre Bonaparte, n'allait pas jusqu'à me faire croire à la possibilité d'un tel forfait. « Puisque vous doutez de ce que je vous dis, me répondit le prince Louis, je vais vous envoyer *le Moniteur*, dans lequel vous lirez le jugement. » Il partit à ces mots, et l'expression de sa physionomie présageait la vengeance ou la mort. Un quart d'heure après, j'eus entre les mains ce *Moniteur* du 21 mars (30 ventôse) (1), qui contenait un ar-

*jours embarrassée après dîner*, et que je préfère avec soin de lui donner rendez-vous le matin? Et c'est le Lovelace allemand ! » — Il y a ainsi plus d'une ombre au tableau de l'Allemagne, qu'elle a oubliée dans ses mémoires et qu'on trouvera dans sa correspondance. — Variante, pour ce passage, du curieux manuscrit signalé dans notre préface : « Je demeurais à *Edinburgh* sur le quai et ma fenêtre était presque de niveau avec la rue. Un matin, *à une heure*, on vint me dire que *lord Arundel* était à cheval devant ma fenêtre, etc. »

(1) Éd. 1821 : « 30 pluviôse. » Erreur. Ce fut le 30 *ventôse an XII* que fut condamné et exécuté le duc d'Enghien. En réalité, le texte du jugement n'est pas dans le numéro du 21 mars, mais dans celui du 22 (1er germinal an XII). En voici la con-

rêt de mort prononcé par la commission militaire séant à Vincennes, présidée par le général Hulin, un homme de la plus basse extraction, et composée d'autres individus de son espèce. Ils commençaient par déclarer, ce qui semblait une dérision, qu'aucun d'eux n'était dans le cas de se récuser, n'étant pas parent de l'accusé. Oui, certes, ils n'étaient pas parents des Condés, ceux qui se conduisaient avec cette insigne lâcheté; mais quelle impudente ironie qu'une déclaration semblable envers celui qu'ils appelaient *le nommé Louis d'Enghien* (1)! C'est ainsi que des Français désignaient le petit-fils des héros qui ont fait la gloire de leur patrie! Quand on abjurerait tous

clusion : « La commission militaire spéciale condamne à l'unanimité à la peine de mort *le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien*, en réparation des crimes d'espionnage, de correspondance avec les ennemis de la République, d'attentat contre la sûreté intérieure et extérieure de la République. »

(1) Éd. 1821 : tout ce passage supprimé, depuis « séant à Vincennes. » — Le général Hulin commandait, au moment de l'affaire du duc d'Enghien, les grenadiers à pied de la garde des consuls. Il présidait la commission militaire qui jugea le duc d'Enghien et le condamna à mort dans la nuit du 20 au 21 mars 1804; le duc fut fusillé immédiatement après la sentence, dans les fossés du château de Vincennes. — Cf. CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. II, p. 401 : « Entre onze heures et midi, j'entendis un homme et une femme qui criaient une nouvelle officielle; des passants s'arrêtaient, subitement pétrifiés par ces mots : « Jugement de la commission militaire spéciale convoquée à Vin- « cennes, qui condamne à la peine de mort LE NOMMÉ LOUIS- « ANTOINE-HENRI DE BOURBON, NÉ LE 2 AOUT 1772 A CHANTILLY. » *Ibid.*, p. 457, Chateaubriand cite le passage de Mme de Staël.

les préjugés d'illustre naissance, que le retour des formes monarchiques devait nécessairement rappeler, pourrait-on blasphémer ainsi les souvenirs de la bataille de Lens et de Rocroi? Ce Bonaparte qui en a gagné, des batailles, ne sait pas même les respecter; il n'y a ni passé ni avenir pour lui; son âme impérieuse et méprisante ne veut rien reconnaître de sacré pour l'opinion; il n'admet le respect que pour la force existante. Le prince Louis m'écrivait, en commençant son billet par ces mots : « Le nommé Louis de Prusse fait demander à Mme de Staël, etc. » Il sentait l'injure faite au sang royal dont il sortait, au souvenir des héros parmi lesquels il brûlait de se placer. Comment, après cette horrible action, un seul roi de l'Europe a-t-il pu se lier avec un tel homme? La nécessité, dira-t-on! Il y a un sanctuaire de l'âme où jamais son empire ne doit pénétrer; s'il n'en était pas ainsi, que serait la vertu sur la terre? Un amusement libéral qui ne conviendrait qu'aux paisibles loisirs des hommes privés (1).

(1) Ici se trouve dans le manuscrit un long passage, rayé par Mme de Staël(?), sur le rôle de Savary dans l'affaire du duc d'Enghien et sur l'attitude de Bonaparte. A retenir ce propos du Premier Consul sur le duc d'Enghien : « Il jouait aux échecs avec une dame de la Cour et disait : *C'est un petit chaffouin, plus petit que moi.* » Quelle était cette dame de la Cour? Était-ce Mme de Rémusat? Elle jouait aux échecs le soir du 20 mars, à la Malmaison, avec le Premier Consul, mais elle ne rapporte pas

Une personne de ma connaissance m'a raconté que, peu de jours après la mort du duc d'Enghien, elle alla se promener autour du donjon de Vincennes : la terre encore fraîche marquait la place où il avait été enseveli ; des enfants jouaient aux petits palets sur ce tertre de gazon, seul monument pour de telles cendres. Un vieux invalide, à cheveux blancs, assis non loin de là, était resté quelque temps à contempler ces enfants ; enfin il se leva, et, les prenant par la main, il leur dit en versant quelques pleurs : « Ne jouez pas là, mes enfants, je vous prie. » Ces larmes furent tous les honneurs qu'on rendit au descendant du grand Condé, et la terre n'en porta pas longtemps l'empreinte.

Pour un moment du moins, l'opinion parut se réveiller parmi les Français, l'indignation fut générale. Mais, lorsque ces flammes généreuses s'éteignirent, le despotisme s'établit d'autant mieux qu'on avait essayé vainement d'y résister. Le Premier Consul fut pendant quelques jours assez inquiet de la disposition des esprits. Fouché lui-même blâmait cette action ; il avait dit ce mot si carastéristique du régime actuel : « C'est pis qu'un

ce propos de Bonaparte. On sait que Mme de Rémusat brûla ses *Mémoires* pendant les Cent Jours. Ceux que nous possédons ne sont plus, suivant le mot de Chateaubriand, « que des souvenirs reproduits par des souvenirs ». (Cf. Mme de Rémusat, *Mémoires*, t. I, p. 314 et suiv.)

crime : c'est une faute. » (1). Il y a bien des pensées renfermées dans cette phrase ; mais heureusement qu'on peut la retourner avec vérité, en affirmant que la plus grande des fautes, c'est le crime. Bonaparte demanda à un sénateur honnête homme : « Que pense-t-on de la mort du duc d'Enghien? — Général, lui répondit-il, on en est fort affligé. — Cela ne m'étonne pas, dit Bonaparte ; une maison qui a longtemps régné dans un pays intéresse toujours », voulant ainsi rattacher à ses intérêts de parti le sentiment le plus naturel que le cœur humain puisse éprouver. Une autre fois, il fit la même question à un tribun, qui, plein d'envie de lui plaire, lui répondit : « Eh bien, général, si nos ennemis prennent des mesures atroces contre nous, nous avons raison de faire de même » ; ne s'apercevant pas que c'était dire que la mesure était atroce. Le Premier Consul affectait de considérer cet acte comme inspiré par la raison d'État (2). Un jour, vers ce temps, il discutait avec un homme d'esprit sur les pièces de

(1) « Un des machiavélistes de la Cour de Bonaparte dit, à cette occasion, que *cet assassinat était bien pis qu'un crime, puisque c'était une faute.* J'ai, je l'avoue, un profond mépris pour tous ces politiques, dont l'habileté consiste à se montrer supérieur à la vertu. » (*Considérations*, IVe partie, chap. XI.)

(2) « *Ma politique!* C'est avec ce mot qu'il écrasait la pensée, les sentiments, même les impressions, et, quand il le prononçait, presque personne au palais, surtout pas une femme, n'eût osé l'interroger sur ce qu'il voulait dire. » (Mme DE RÉMUSAT, *Mémoires*, t. I, p. 325.)

Corneille : « Voyez, lui dit-il, le salut public, ou, pour mieux dire, la raison d'État a pris chez les modernes la place de la fatalité chez les anciens; il y a tel homme qui, par sa nature, serait incapable d'un forfait; mais les circonstances politiques lui en font une loi. Corneille est le seul qui ait montré, dans ses tragédies, qu'il connaissait la raison d'État; aussi je l'aurais fait mon premier ministre, s'il avait vécu de mon temps. » Toute cette apparente bonhomie dans la discussion avait pour but de prouver qu'il n'y avait point de passion dans la mort du duc d'Enghien, et que les circonstances, c'est-à-dire ce dont un chef d'État est juge exclusivement, motivaient et justifiaient tout (1). Qu'il n'y ait point eu de passion dans sa résolution relativement au duc d'Enghien, cela est parfaitement vrai; on a voulu que la fureur ait inspiré ce forfait; il n'en est rien (2). Par quoi cette fureur aurait-elle été provoquée? Le duc d'Enghien n'avait en rien provoqué le Premier Consul; Bonaparte espérait d'abord de prendre

(1) Cf. *De l'Allemagne*, III^e partie, chap. XIII, le passage supprimé par la Censure en 1810, qui commence ainsi : « Dès qu'on se met à négocier avec les circonstances, tout est perdu... » Éloquente protestation contre la morale fondée sur l'intérêt national.

(2) Cf. ces paroles de Bonaparte : « Vous avez tous cru que j'allais devenir cruel, sanguinaire, et vous vous êtes trompés. Je n'ai point de haine, je ne suis point susceptible de rien faire par vengeance... » (Mme de Rémusat, *Mémoires*, I, 389.)

M. le duc de Berry (1), qui, dit-on, devait débarquer en Normandie, si Pichegru lui avait fait donner avis qu'il en était temps. Ce prince est plus près du trône que le duc d'Enghien, et d'ailleurs il aurait enfreint les lois existantes s'il était venu en France. Ainsi, de toutes les manières, il convenait mieux à Bonaparte de faire périr celui-là que le duc d'Enghien; mais à défaut du premier, il choisit le second, en discutant la chose froidement. Entre l'ordre de l'enlever et celui de le faire périr, plus de huit jours s'étaient écoulés, et Bonaparte commanda le supplice du duc d'Enghien longtemps d'avance, aussi tranquillement qu'il a depuis sacrifié des millions d'hommes à ses ambitieux caprices.

On se demande maintenant quels ont été les motifs de cette terrible action, et je crois facile de les démêler. D'abord Bonaparte voulait rassurer le parti révolutionnaire, en contractant avec lui l'alliance du sang. Un ancien jacobin s'écria, en apprenant cette nouvelle : « Tant mieux! le général Bonaparte s'est fait de la Convention. » Pendant longtemps, les jacobins voulaient qu'un homme eût voté la mort du roi pour être premier

(1) Le colonel Savary fut envoyé à la falaise de Biville, avec cinquante hommes, pour attendre le prince et l'arrêter. Il surveilla longtemps un brick suspect qui, la nuit, tirait des bordées en vue des côtes; mais personne ne débarquant, il revint sans avoir pu accomplir sa mission.

magistrat de la république ; c'était ce qu'ils appelaient avoir donné des gages à la Révolution. Bonaparte remplissait cette condition du crime, mise à la place de la condition de propriété exigée dans d'autres pays; il donnait la certitude que jamais il ne servirait les Bourbons; ainsi ceux de leur parti qui s'attachaient au sien brûlaient leurs vaisseaux *sans retour*.

A la veille de se faire couronner par les mêmes hommes qui avaient proscrit la royauté, de rétablir une noblesse par les fauteurs de l'égalité, il crut nécessaire de les rassurer par l'affreuse garantie de l'assassinat d'un Bourbon. Dans la conspiration de Pichegru et de Moreau, Bonaparte savait que les républicains et les royalistes s'étaient réunis contre lui; cette étrange coalition, dont la haine qu'il inspire était le nœud, l'avait étonné. Plusieurs hommes, qui tenaient des places de lui, étaient désignés pour servir la révolution qui devait briser son pouvoir; et il lui importait que désormais tous ses agents se crussent perdus sans ressource, si leur maître était renversé; enfin surtout, ce qu'il voulait, au moment de saisir la couronne, c'était d'inspirer une telle terreur, que personne ne sût lui résister. Il viola tout dans une seule action : le droit des gens européen, la constitution telle qu'elle existait encore, la pudeur publique, l'humanité, la religion. Il n'y avait rien au delà de cette action; donc on pou-

vait tout craindre de celui qui l'avait commise.

On crut pendant quelque temps en France que le meurtre du duc d'Enghien était le signal d'un nouveau système révolutionnaire, et que les échafauds allaient être relevés. Mais Bonaparte ne voulait qu'apprendre une chose aux Français : c'est qu'il pouvait tout, afin qu'ils sussent gré du mal qu'il ne faisait pas, comme à d'autres d'un bienfait. On le trouvait clément, quand il laissait vivre ; on avait si bien vu comme il lui était facile de faire mourir! La Russie (1), la Suède, et surtout l'Angleterre, se plaignirent de la violation de l'empire germanique; les princes allemands eux-mêmes se turent, et le débile souverain sur le territoire duquel cet attentat avait été commis, demanda, dans une note diplomatique, qu'on ne parlât plus *de l'événement qui était arrivé*. Cette phrase bénigne et voilée, pour désigner un tel acte, ne caractérise-t-elle pas la bassesse de ces princes, qui ne faisaient plus consister leur souveraineté que dans leurs revenus, et traitaient un État comme un capital, dont il faut se laisser payer les intérêts le plus tranquillement que l'on peut?

(1) L'empereur Alexandre s'étant plaint imprudemment de la violation du territoire germanique, le Premier Consul donna l'ordre à notre envoyé, le général Hédouville, de quitter Pétersbourg dans les quarante-huit heures, et fit répondre au cabinet russe par une note, où il était fait allusion à l'assassinat de Paul Ier, que son fils avait laissé impuni.

## CHAPITRE XVI

Maladie et mort de Necker ; douleur de Mme de Staël. — Retour à Coppet.

Mon père eut encore le temps d'apprendre l'assassinat du duc d'Enghien, et les dernières lignes que j'ai reçues, tracées de sa main, expriment son indignation sur ce forfait.

C'est au sein de la plus profonde sécurité que je trouvai sur ma table deux lettres qui m'annonçaient que mon père était dangereusement malade (1). On me dissimula que le courrier qui était venu les apporter était aussi chargé de la nouvelle de sa mort. Je partis avec de l'espérance, et je la conservai malgré toutes les circonstances qui devaient me l'ôter. Quand à Weimar la vérité me fut connue, un sentiment de terreur inexprimable se joignit à mon désespoir. Je me vis sans appui sur cette terre et forcée de soutenir moi-même mon âme contre le malheur. Il me restait beaucoup d'objets d'attachement ; mais l'admiration pleine de tendresse, que j'éprouvais pour mon père, exerçait sur moi un empire que rien ne pouvait égaler. La douleur, qui est le plus grand des prophètes,

(1) Necker mourut le 10 avril 1804. Mme de Staël apprit à Berlin qu'il était « dangereusement malade » le 18, au matin.

m'annonça que désormais je ne serais plus heureuse par le cœur, comme je l'avais été, quand cet homme tout-puissant en sensibilité veillait sur mon sort; et il ne s'est pas écoulé un jour, depuis le mois d'avril 1804, dans lequel je n'aie rattaché toutes mes peines à celle-là. Tant que mon père vivait, je ne souffrais que par l'imagination; car, dans les choses réelles, il trouvait toujours le moyen de me faire du bien; après sa perte, j'eus affaire directement à la destinée. C'est cependant encore à l'espoir qu'il prie pour moi dans le ciel que je dois ce qui me reste de force. Ce n'est point l'amour filial, mais la connaissance intime de son caractère, qui me fait affirmer que jamais je n'ai vu la nature humaine plus près de la perfection que dans son âme : si je n'étais pas convaincue de la vie à venir, je deviendrais folle à l'idée qu'un tel être ait pu cessé d'exister. Il y avait tant d'immortalité dans ses sentiments et dans ses pensées que cent fois il m'arrive, quand j'ai des mouvements qui m'élèvent au-dessus de moi-même, de croire encore l'entendre.

Dans mon fatal voyage de Weimar à Coppet(1),

(1) Benjamin Constant était accouru à la rencontre de Mme de Staël, à la première nouvelle de la mort de Necker. « Benjamin, qui était enfin parvenu à quitter sa trop célèbre aux portes de Berlin, apprit à son arrivée ici que M. Necker était plus malade, et désirait le voir, lui parler. A peine s'arrêta-t-il un jour, mais avant d'arriver à Genève, il rencontra Mme Necker (de Saussure) qui venait lui annoncer la mort; il est reparti pour refaire

j'enviais toute la vie qui circulait dans la nature, celle des oiseaux, des mouches qui volaient autour de moi : je demandais un jour, un seul jour pour lui parler encore, pour exciter sa pitié ; j'enviais ces arbres des forêts dont la durée se prolonge au delà des siècles. Mais l'inexorable silence du tombeau a quelque chose qui confond l'esprit humain ; et, bien que ce soit la vérité la plus connue, jamais la vivacité de l'impression qu'elle produit ne peut s'éteindre. En approchant de la demeure de mon père, un de mes amis me montra sur la montagne des nuages, qui ressemblaient à une grande figure d'homme qui disparaîtrait vers le soir, et il me sembla que le ciel m'offrait ainsi le symbole de la perte que je venais de faire. Il était grand, en effet, cet homme, qui, dans aucune circonstance de sa vie, n'a préféré le plus important de ses intérêts au moindre de ses devoirs ; cet homme dont les vertus étaient tellement inspirées par sa bonté, qu'il eût pu se passer de principes, et dont les principes étaient si fermes, qu'il eût pu se passer de bonté.

En arrivant à Coppet, j'appris que mon père,

le voyage qu'il venait de terminer. Cette malheureuse femme peut perdre l'esprit de chagrin, de regrets... M. Necker a été fort touchant dans ses derniers moments, ses sentiments ont été très religieux ; il n'a cessé de dire qu'on devait consoler sa fille et lui ôter tout remords d'être loin de lui. » (Lettre de Rosalie de Constant à Charles de Constant, 13 avril 1804, et *Rosalie de Constant*, par L. Achard, t. II, p. 287).

dans la maladie de neuf jours qui me l'avait enlevé, s'était constamment occupé de mon sort avec inquiétude. Il se faisait des reproches de son dernier livre, comme étant la cause de mon exil; et, d'une main tremblante, il écrivit, pendant sa fièvre, au Premier Consul, une lettre où il lui affirmait que je n'étais pour rien dans la publication de ce dernier ouvrage, et qu'au contraire j'avais désiré qu'il ne fût pas imprimé. Cette voix d'un mourant avait tant de solennité, cette dernière prière d'un homme qui avait joué un si grand rôle en France, demandant pour toute grâce le retour de ses enfants dans le lieu de leur naissance, et l'oubli des imprudences qu'une fille, jeune encore alors, avait pu commettre, tout me semblait irrésistible; et, bien que je connusse le caractère de l'homme, il m'arriva, ce qui, je crois, est dans la nature de ceux qui désirent ardemment la cessation d'une grande peine : j'espérai contre toute espérance (1). Le Premier Consul reçut cette lettre et me crut sans doute d'une rare niaiserie d'avoir pu me flatter qu'il en serait touché. Je suis à cet égard de son avis.

(1) « J'envoyai cette requête sacrée à *l'Empereur;* il n'y répondit point. » (*Considérations*, IVe partie, chap. IX.) Ce fut le 28 floréal — 18 mai 1804 — que Napoléon fut proclamé solennellement Empereur.

## CHAPITRE XVII

Procès de Moreau. — Mort de Pichegru. — Moreau devant ses juges.

Le procès de Moreau se continuait toujours (1), et, bien que les journaux gardassent le plus profond silence sur ce sujet, il suffisait de la publicité du plaidoyer pour éveiller les âmes, et jamais l'opinion de Paris ne s'est montrée contre Bonaparte avec tant de force qu'à cette époque. Les Français ont plus besoin qu'aucun autre peuple d'un certain degré de liberté de la presse ; il faut qu'ils pensent et qu'ils sentent en commun ; l'électricité de l'émotion de leurs voisins leur est nécessaire pour en éprouver à leur tour, et leur enthousiasme ne se développe point d'une manière isolée. C'est donc très bien fait à celui qui veut être leur tyran de ne permettre à l'opinion publique aucun genre de manifestation ; et Bonaparte joint à cette idée, commune à tous les despotes, une ruse particulière à ce temps-ci : c'est l'art de proclamer une opinion factice par des journaux qui ont l'air d'être libres, tant ils font de phrases dans le sens qui leur est ordonné. Il

(1) Moreau avait été arrêté le 15 février et conduit au Temple.

n'y a, l'on doit en convenir, que nos écrivains français qui puissent broder ainsi, chaque matin, les mêmes sophismes, et qui se complaisent dans le superflu même de la servitude.

Au milieu de l'instruction de cette fameuse affaire, les journaux apprirent à l'Europe que Pichegru s'était étranglé lui-même dans le Temple. Toutes les gazettes furent remplies du rapport chirurgical le plus atrocement ridicule; ils ne surent pas rendre leur mensonge vraisemblable : tant il est vrai que, dans certaines circonstances, le crime trouble même ceux qui se vantent de le commettre avec la plus parfaite indifférence. Ce qui paraît certain, c'est qu'un des Mamelucks de l'Empereur fut chargé d'étouffer Pichegru, et que le général Savary présida à cette action (1). Se représente-t-on le sort d'un brave général surpris par des lâches dans le fond de son cachot, sans défense, condamné depuis plusieurs jours à cette solitude des prisons qui abat le courage de l'âme, ignorant même si ses amis sauront jamais de quel genre de mort il a

(1) Éd. 1821 : le texte de Mme de Staël a été supprimé ou modifié depuis « rapport chirurgical » jusqu'à « se représente-t-on. » Contrairement aux assertions de Mme de Staël, il n'est nullement prouvé que Bonaparte ait fait étrangler Pichegru; il semble, au contraire, plus vraisemblable que Pichegru, se sentant perdu sans retour, sa donna lui-même la mort. (Cf. Mme de Rémusat, *Mémoires*, t. I, p. 349, et Desmarets, *Quinze ans de haute police*, p. 126 et suiv.).

péri, si le forfait qui le tue sera vengé, si l'on n'outragera pas sa mémoire! Pichegru, dans son premier interrogatoire, avait montré beaucoup de courage, et il menaçait, dit-on, de donner la preuve des promesses que Bonaparte avait faites aux Vendéens, relativement au retour des Bourbons. Quelques-uns prétendent qu'on lui avait fait subir la question comme à deux autres conjurés, dont l'un, nommé Picot, montra ses mains mutilées au tribunal, et qu'on n'osa pas exposer aux yeux du peuple français un de ses anciens défenseurs soumis à la torture des esclaves. Je ne crois pas à cette conjecture; il faut toujours chercher dans les actions de Bonaparte le calcul qui les lui a conseillées, et l'on n'en verrait pas dans cette dernière supposition : tandis qu'il est peut-être vrai que la réunion de Moreau et de Pichegru à la barre d'un tribunal eût achevé d'enflammer l'opinion. Déjà la foule était immense dans les tribunes (1) : plusieurs officiers, à la tête desquels était un homme loyal, le général Lecourbe, témoignèrent l'intérêt le plus vif et le plus courageux pour le général Moreau. Quand il se rendait au tribunal, les gendarmes chargés de le garder lui présentaient les armes avec respect. Déjà l'on commençait à sentir que l'honneur était du côté de la persécution; mais Bonaparte, en se

(1) Cf. *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. IV, p. 402 et suiv., la séance du tribunal à laquelle assista Mme Récamier.

faisant tout à coup déclarer empereur au plus fort de cette fermentation, détourna les esprits par une nouvelle perspective, et déroba mieux sa marche au milieu de l'orage dont il était environné, qu'il n'aurait pu le faire dans le calme.

Le général Moreau prononça devant le tribunal un des discours les mieux faits que l'histoire puisse offrir. Il rappela, quoique avec modestie, les batailles qu'il avait gagnées depuis que Bonaparte gouvernait la France ; il s'excusa de s'être exprimé souvent peut-être avec trop de franchise, et compara, d'une manière indirecte, le caractère d'un Breton avec celui d'un Corse ; enfin, il montra tout à la fois et beaucoup d'esprit et la plus parfaite présence de cet esprit, dans un moment si dangereux. Régnier réunissait alors le ministère de la Police à celui de la Justice, en l'absence de Fouché, disgracié (1). Il se rendit à Saint-Cloud en sortant du tribunal. L'Empereur lui demanda comment était le discours de Moreau : « Pitoyable, répondit-il. — En ce cas, dit l'Empereur, faites-le imprimer et publier dans tout Paris. » Quand ensuite Bonaparte vit combien son ministre s'était trompé, il revint enfin à Fouché, le seul homme

(1) Régnier, ancien député à la Constituante et membre du Conseil des Anciens, conseiller d'État après le 18 brumaire, fut nommé Grand-Juge ministre de la justice le 14 septembre 1802. Le ministère de la police générale, dirigé par Fouché, fut alors supprimé, et ses attributions passèrent au ministère de la justice. Il fut rétabli le 10 juillet 1804, avec Fouché pour titulaire.

qui pût vraiment le seconder, en portant, malheureusement pour le monde, une sorte de modération adroite dans un système sans bornes.

Un ancien jacobin (1), âme damnée de Bonaparte, fut chargé de parler aux juges pour les engager à condamner Moreau à mort. « Cela est nécessaire, leur dit-il, à la considération de l'Empereur, qui l'a fait arrêter; mais vous devez d'autant moins vous faire scrupule d'y consentir, que l'Empereur est résolu de lui faire grâce. — Et qui nous fera grâce à nous-mêmes, si nous nous couvrons d'une telle infamie? » répondit l'un des juges (2), dont il n'est pas encore permis de prononcer le nom, de peur de l'exposer. Le général

(1) Il s'agit de Réal. Jadis accusateur public près le tribunal révolutionnaire, substitut du procureur de la Commune de Paris, il avait défendu sous le Directoire Babeuf devant la Haute Cour de Vendôme. Commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale de la Seine, il prit une part active au Dix-huit Brumaire. Nommé conseiller d'État, section de la justice, il fut chargé de l'instruction dans le procès Moreau et désigné plus tard comme un des quatre conseillers d'État adjoints au ministère de la police générale.

(2) Éd. 1821 (*en note*) : « M. Clavier. » — En contradiction avec cette note du manuscrit : « M. Lecourbe, frère du général de ce nom. » Cf. Mme DE RÉMUSAT, *Mémoires*, t. II, p. 7 : « On sut avec quelle véhémente fureur, à sa première audience publique du dimanche, B. accueillit le juge Lecourbe, frère du général, qui avait parlé au tribunal avec beaucoup de force pour l'innocence de Moreau. Il le chassa de sa présence en l'appelant *juge prévaricateur*, sans qu'on pût deviner quelle signification, dans sa colère, il donnait à cette expression, et, peu après, il le destitua. »

Moreau fut condamné à deux ans de prison; Georges et plusieurs autres de ses amis, à mort; un des MM. de Polignac à deux ans, l'autre à quatre ans de prison, et tous les deux y sont encore, ainsi que plusieurs autres, dont la police s'est saisie, quand la peine ordonnée par la justice a été subie. Moreau désira que sa prison fût changée en un bannissement perpétuel; perpétuel, dans ce cas, veut dire viager, car le malheur du monde est placé sur la tête d'un homme, Bonaparte consentit à ce bannissement, qui lui convenait à tous les égards. Souvent, sur la route de Moreau, les maires de ville, chargés de viser son passeport d'exil, lui montrèrent la considération la plus respectueuse. « Messieurs, dit l'un d'eux à son audience, faites place au général Moreau », et il se courba devant lui comme devant l'Empereur. Il y avait encore une France dans le cœur de ces hommes; mais déjà l'on n'avait plus d'idée d'agir dans le sens de son opinion; et maintenant qui sait si même il en reste une, tant on l'a longtemps étouffée? Arrivé à Cadix, ces Espagnols, qui devaient, peu d'années après, donner un si grand exemple, rendirent tous les hommages possibles à une victime de la tyrannie. Quand Moreau passa devant la flotte anglaise, les vaisseaux le saluèrent comme s'il eût été le commandant d'une armée alliée. Ainsi les prétendus ennemis de la France se chargèrent d'acquitter

sa dette envers l'un de ses plus illustres défenseurs,

Lorsque Bonaparte fit arrêter Moreau, il dit : « J'aurais pu le faire venir chez moi et lui dire : *Écoute, toi et moi, nous ne pouvons pas rester sur le même sol ; ainsi, va-t'en, puisque je suis le plus fort*, et je crois qu'il serait parti. Mais ces manières chevaleresques sont puériles en affaires publiques (1). » Bonaparte croit, et a eu l'art de persuader à plusieurs des apprentis machiavélistes de la génération nouvelle, que tout sentiment généreux est de l'enfantillage. Il serait bien temps de lui apprendre que la vertu a quelque chose de mâle, et de plus mâle que le crime avec toute son audace.

(1) Éd. 1821 : les guillemets sont placés après *le plus fort*. Il est bien évident que c'est une erreur et qu'ils doivent être mis après *affaires publiques*. Il n'y a dans les manuscrits de Mme de Staël ni guillemets, ni ponctuation d'aucune sorte. — Le témoignage de Desmarets ne s'accorde pas ici avec celui de Mme de Staël. Le Premier Consul aurait dit au Grand-Juge : « Avant tout interrogatoire, voyez si Moreau veut me parler. Mettez-le dans votre voiture, et amenez-le moi ; que tout se termine entre nous deux. » Mais Moreau refusa. (*Quinze ans de haute police*, p. 100.)

## CHAPITRE XVIII

Commencement de l'Empire : Bonaparte proclamé Empereur. — Création d'une noblesse nouvelle; servilité de l'ancienne. — La « monarchie universelle ».

La motion pour appeler Bonaparte à l'empire fut faite dans le tribunat par un conventionnel, autrefois jacobin (1), appuyée par Jaubert, avocat et député du commerce de Bordeaux, et secondée par Siméon, homme d'esprit et de sens, qui avait été proscrit sous la République comme royaliste. Bonaparte voulait que les partisans de l'ancien régime et ceux des intérêts permanents de la nation fussent réunis pour le choisir. Il fut convenu qu'on ouvrirait des registres dans toute la France pour que chacun exprimât son vœu relativement à l'élévation de Bonaparte sur le trône. Mais, sans attendre ce résultat, quelque préparé qu'il fût, il prit le titre d'empereur par un sénatus-

(1) Le tribun Curée. Il déposa le 8 floréal (28 avril 1804) une motion rétablissant l'hérédité au profit de la famille Bonaparte. Une commission de seize membres fut nommée pour examiner cette motion. Le 13 floréal (3 mai), Jard-Panvillier, rapporteur de cette commission, proposa au tribunat d'émettre le vœu que Bonaparte prît le titre d'Empereur et que ce titre et le pouvoir impérial fussent héréditaires dans sa famille. Ce vœu, adopté à une grande majorité, fut transmis au sénat le lendemain 14 floréal.

consulte (1), et ce malheureux sénat n'eut pas même la force de mettre des bornes constitutionnelles à cette nouvelle monarchie. Un tribun, dont je voudrais dire le nom (2), eut l'honneur d'en faire la motion spéciale. Bonaparte, pour aller habilement au-devant de cette idée, fit venir chez lui quelques sénateurs, et leur dit : « Il m'en coûte beaucoup de me placer en évidence ; j'aime mieux ma situation actuelle. Toutefois la continuation de la république n'est plus possible ; on est blasé sur ce genre-là ; je crois que les Français veulent la royauté. J'avais d'abord pensé à rappeler les vieux Bourbons ; mais cela n'aurait fait que les perdre, et moi aussi. Ma conscience me dit qu'il faut à la fin un homme à la tête de tout ceci ; cependant peut-être vaudrait-il mieux encore attendre... J'ai vieilli la France d'un siècle depuis quatre ans ; la liberté, c'est un bon code civil, et les nations modernes ne se soucient que de la propriété. Cependant, si vous m'en croyez, nommez un comité, organisez la constitution, et, je vous le dis naturellement, ajouta-t-il en souriant, prenez des précautions contre ma tyrannie ; prenez-en, croyez-moi. »

Cette apparente bonhomie séduisit les séna-

(1) Le sénatus-consulte organique adopté par acclamation le 28 floréal (18 mai 1804).

(2) Éd. 1821 : « M. Gallois. » Il avait été lié avec Mme de Staël.

teurs, qui, au reste, ne demandaient pas mieux que d'être séduits (1). L'un d'eux, homme de lettres assez distingué, mais l'un de ces philosophes qui trouvent toujours des motifs philanthropiques pour être contents du pouvoir, disait à un de mes amis : « C'est admirable avec quelle simplicité l'Empereur se laisse tout dire! L'autre jour, je lui ai démontré pendant une heure de suite qu'il fallait absolument fonder la dynastie nouvelle sur une charte qui assurât les droits de la nation. — Et que vous a-t-il répondu? lui demanda-t-on. — Il m'a frappé sur l'épaule avec une bonté parfaite, et m'a dit : « Vous avez tout à fait raison, « mon cher sénateur; mais fiez-vous à moi, ce « n'est pas le moment. » Et ce sénateur, comme beaucoup d'autres, se contentait du plaisir d'avoir parlé, lors même que son opinion n'était pas le moins du monde adoptée. Les besoins de l'amour-propre, chez les Français, l'emportent de beaucoup sur ceux du caractère.

Une chose bien bizarre, et que Bonaparte a pénétrée avec une grande sagacité, c'est que les Français, qui saisissent le ridicule avec tant d'es-

(1) Cf. *Considérations*, IVe partie, chap. XI : « Eh bien, dit-il, puisque vous croyez que ma nomination au titre d'empereur est nécessaire au bonheur de la France, prenez au moins des précautions contre ma tyrannie; oui, je vous le répète, contre ma tyrannie. Qui sait, si dans la situation où je vais être, je ne serai pas tenté d'abuser du pouvoir? » Les sénateurs s'en allèrent, attendris par cette candeur aimable... »

prit, ne demandent pas mieux que de se rendre ridicules eux-mêmes, dès que leur vanité y trouve son compte d'une autre manière. Rien en effet ne prête plus à la plaisanterie que la création d'une noblesse toute nouvelle, telle que Bonaparte l'établit pour le soutien de son nouveau trône. Les princesses et les reines, citoyennes de la veille, ne pouvaient s'empêcher de rire elles-mêmes en s'entendant appeler Votre Majesté. D'autres, plus sérieux, se faisaient répéter le titre de monseigneur du matin au soir, comme le Bourgeois gentilhomme. On consultait les vieilles archives pour retrouver les meilleurs documents sur l'étiquette (1) ; des hommes de mérite s'établissaient gravement à composer des armoiries pour les nouvelles familles ; enfin, il n'y avait pas de jour qui ne donnât lieu à quelque situation digne de Molière : mais la terreur, qui faisait le fond du tableau, empêchait que le grotesque de l'avant-scène ne fût bafoué comme il aurait dû l'être. La gloire des généraux français relevait tout, et les courtisans obséquieux se glissaient à l'ombre des mili-

(1) Cf. *Considérations*, IVe partie, chap. XI : « Chaque fois qu'un gentilhomme de l'ancienne Cour rappelait l'étiquette du temps jadis, proposait une révérence de plus, une certaine façon de frapper à la porte de quelque antichambre, une manière plus cérémonieuse de présenter une dépêche, de plier une lettre, de la terminer par telle ou telle formule, il était accueilli comme s'il avait fait faire des progrès au bonheur de l'espèce humaine. » — Consulter sur cette métamorphose de l'entourage de Bonaparte Mme DE RÉMUSAT, t. I, chap. VII.

taires, qui méritaient sans doute les honneurs sévères d'un État libre, mais non les vaines décorations d'une semblable cour. La valeur et le génie descendent du ciel, et ceux qui en sont doués n'ont pas besoin d'autres ancêtres. Les distinctions accordées dans les républiques ou dans les monarchies limitées doivent être la récompense de services rendus à la patrie, et tout le monde y peut également prétendre ; mais rien ne sent le despotisme comme cette foule d'honneurs émanant d'un seul homme, et dont son caprice est la source.

Des calembours sans fin furent lancés contre cette noblesse de la veille ; on citait mille mots des dames nouvelles, qui supposaient peu d'usage des bonnes manières. Et, en effet, ce qu'il y a de plus difficile à apprendre, c'est le genre de politesse qui n'est ni cérémonieux ni familier ; cela semble peu de chose, mais il faut que cela vienne du fond de nous-mêmes ; car personne ne l'acquiert, quand les habitudes de l'enfance ou l'élévation de l'âme ne l'inspirent pas. Bonaparte lui-même a de l'embarras quand il s'agit de représenter ; et souvent, dans son intérieur, et même avec des étrangers, il revient avec joie à ces termes et à ces façons vulgaires qui lui rappellent sa jeunesse révolutionnaire. Bonaparte savait très bien que les Parisiens faisaient des plaisanteries sur ses nouveaux nobles ; mais il savait aussi qu'ils n'ex-

primeraient leur opinion que par des quolibets, et non par des actions fortes. L'énergie des opprimés ne s'étendait pas au delà de l'équivoque qui naît des calembours; et, comme dans l'Orient on est réduit à l'apologue, en France on était tombé plus bas encore : on s'en tenait au cliquetis des syllabes. Un seul jeu de mots cependant mérite de survivre au succès éphémère de ce genre. Comme l'on annonçait un jour les princesses du sang, quelqu'un s'écria : *Du sang d'Enghien!* En effet, tel fut le baptême de cette nouvelle dynastie.

Bonaparte croyait n'avoir encore rien fait en s'entourant d'une noblesse de sa création ; il voulait mêler l'aristocratie du nouveau régime avec celle de l'ancien. Plusieurs nobles ruinés par la Révolution se prêtèrent à recevoir des emplois à la cour (1). L'on sait par quelle injure grossière

(1) « Le Premier Consul, en prenant les titres du pouvoir qu'il exerçait réellement, offrit à la conscience des anciens nobles une justification que la vanité saisit toujours avec empressement; car le moyen de résister à la tentation de se replacer dans le rang que l'on se sent fait pour occuper? Ma comparaison sera bien triviale, mais je la crois juste : il y a dans le caractère des grands seigneurs quelque chose du chat, qui demeure attaché à la même maison, quel que soit le propriétaire qui vient l'habiter. » (Mme DE RÉMUSAT, t. I, p. 343.) — Parmi les dames d'honneur de l'impératrice Joséphine, on remarquait, outre les anciennes dames d'honneur (Mmes de Rémusat, de Talhouët, de Lauriston, de Luçay), Mmes de Chevreuse, de Mortemart, de Montmorency, de Bouillé, de Turenne, de Colbert, Octave de Ségur, etc. Un Rohan était premier aumônier de l'im-

Bonaparte les remercia de leur complaisance « Je leur ai proposé, dit-il, des grades dans mon armée, ils n'en ont pas voulu ; je leur ai offert des places dans l'administration, ils les ont refusées ; mais je leur ai ouvert mes antichambres, et ils s'y sont précipités. » Quelques gentilhommes, dans cette circonstance, ont donné l'exemple de la plus courageuse résistance ; mais combien d'autres se sont dits menacés, avant qu'ils eussent rien à craindre (1), et combien d'autres aussi ont sollicité pour eux-mêmes ou pour leur famille des charges que tous auraient dû refuser ! Les carrières militaires ou administratives sont les seules dans lesquelles on puisse se persuader qu'on est utile à sa patrie, quel que soit le chef qui la gouverne ; mais les emplois à la cour vous rendent dépendant de l'homme et non de l'État.

pératrice, MM. de Courtomer, d'Aubusson de la Feuillade ses chambellans, le comte de Ségur grand-maître des cérémonies. Mais ce qui fut le plus sensible à Mme de Staël, ce fut le bruit que M. de Narbonne, son ancien ami, acceptait de servir Bonaparte.

(1) « La noblesse française, qui a servi Bonaparte dans les emplois du palais, prétendrait-elle y avoir été contrainte ? Bien plus de pétitions encore ont été refusées que de places données ; et ceux qui n'ont pas voulu se soumettre aux désirs de Bonaparte à cet égard, ne furent point forcés à faire partie de sa Cour. Adrien et Mathieu de Montmorency, dont le nom et le caractère attiraient les regards, Elzéar de Sabran, le duc et la duchesse de Duras, plusieurs autres encore, quoique pas en grand nombre, n'ont pas voulu des emplois offerts par Bonaparte. » (*Considérations*, IVe partie, chap. XI.)

On en fit des registres pour voter sur l'Empire comme de ceux qui avaient été ouverts pour le Consulat à vie; l'on compta de même, comme ayant voté pour, tous ceux qui ne signèrent pas; on destitua de leurs emplois le petit nombre d'individus qui s'avisèrent d'écrire *non*. M. de la Fayette, constant ami de la liberté, manifesta de nouveau son invariable résistance (1), et il eut d'autant plus de mérite, que déjà, dans ce pays de la bravoure, on ne savait plus estimer le courage. Il faut bien faire cette distinction, puisque l'on voit la divinité de la peur régner en France sur les guerriers les plus intrépides. Bonaparte ne voulut pas même s'astreindre à la loi de l'hérédité monarchique, et il se réserva le droit d'adopter et de choisir un successeur à la manière de l'Orient (2). Comme il n'avait point d'enfants alors, il ne voulut pas donner à sa famille un droit quelconque; et, tout en l'élevant à des rangs auxquels elle n'avait sûrement pas droit de prétendre, il l'asservissait à sa volonté par des décrets profon-

(1) Il semble que Mme de Staël fasse une confusion. La Fayette avait ainsi formulé son vote contre le Consulat à vie : « Je ne puis voter pour une telle magistrature, jusqu'à ce que la liberté publique soit suffisamment garantie; alors je donnerai ma voix à Napoléon Bonaparte. » Mais il ne prit pas part au vote sur l'Empire.

(2) Le sénatus-consulte donnait à Napoléon la faculté *d'adoption;* à défaut de descendance adoptive, la couronne impériale passait à la ligne collatérale représentée par Joseph et Louis, à l'exclusion de Lucien.

dément combinés, qui enlaçaient de chaînes les nouveaux trônes.

Le 14 juillet fut encore fêté cette année (1804), parce que, disait-on, l'Empire consacrait tous les bienfaits de la Révolution. Bonaparte avait dit que les orages avaient affermi les racines du gouvernement; il prétendit que le trône garantirait la liberté : il répéta de toutes les manières que l'Europe serait rassurée par l'ordre monarchique établi dans le gouvernement de France. En effet, l'Europe entière, excepté l'illustre Angleterre, reconnut sa dignité nouvelle : il fut appelé *mon frère* par les anciens potentats de l'antique chevalerie royale (1). On a vu comme il les a récompensés de leur fatale condescendance. S'il avait voulu sincèrement la paix, le vieux roi Georges lui-même, cet honnête homme qui a eu le plus beau règne de l'histoire d'Angleterre, aurait été forcé de le reconnaître comme son égal. Mais, peu de jours après son couronnement, il prononça des paroles qui dévoilaient tous ses desseins : « On plaisante, dit-il, sur ma dynastie nouvelle ; dans cinq ans, elle sera la plus ancienne de toute l'Europe ». Et, dès cet instant, il n'a pas cessé de travailler à cela.

Il lui fallait un prétexte pour avancer toujours, et ce prétexte, ce fut la liberté des mers. Il est

(1) Éd. 1821 : « par les chevaliers de l'antique confrérie royale ».

inouï combien il est facile de faire prendre une bêtise pour étendard au peuple le plus spirituel de la terre. C'est encore un de ces contrastes qui seraient tout à fait inexplicables, si la malheureuse France n'avait pas été dépouillée de religion et de morale par un enchaînement funeste de mauvais principes et d'événements malheureux (1). Sans religion, aucun homme n'est capable de sacrifice ; et sans morale, personne ne parlant vrai, l'opinion publique est sans cesse égarée. Il s'ensuit donc, comme nous l'avons dit, que l'on n'a point le courage de la conscience, lors même qu'on a celui de l'honneur, et qu'avec une intelligence admirable dans l'exécution, on ne se rend jamais compte du but.

Il n'y avait sur les trônes du continent, au moment où Bonaparte forma la résolution de les renverser, que des souverains fort honnêtes gens. Le génie politique et militaire de ce monde était éteint, mais les peuples étaient heureux ; et quoique les principes des institutions libres ne fussent point admis dans la plupart des États, les idées

(1) Voir dans le livre *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations* (section II, chap. IV), une page curieuse que Mme de Staël, alors fort peu croyante (1797), écrivait sur la nécessité de maintenir dans le peuple les sentiments religieux : « Je ne sais si l'on a détruit la foi religieuse du peuple en France ; mais on aura bien de la peine à remplacer pour lui toutes les jouissances réelles dont cette idée lui tenait lieu, etc. »

philosophiques, répandues depuis cinquante ans en Europe, avaient du moins l'avantage de préserver de l'intolérance et d'adoucir le despotisme. Catherine II et Frédéric II recherchaient l'estime des écrivains français, et ces deux monarques, dont le génie ne pouvait tout asservir, vivaient en présence de l'opinion des hommes éclairés, et cherchaient à la captiver. La tendance naturelle des esprits était à la jouissance et à l'application des idées libérales, et il n'y avait presque pas un individu qui souffrît dans sa personne ou dans ses biens. Les amis de la liberté étaient sans doute en droit de trouver qu'il fallait donner aux facultés l'occasion de se développer; qu'il n'était pas juste que tout un peuple dépendît d'un homme, et que la représentation nationale était le seul moyen d'assurer aux citoyens la garantie des biens passagers, qu'un souverain vertueux peut accorder. Mais Bonaparte, que venait-il offrir? Apportait-il aux peuples étrangers plus de liberté? Aucun monarque de l'Europe ne se serait permis, dans une année, les insolences arbitraires qui signalent chacun de ses jours. Il venait seulement leur faire échanger leur tranquillité, leur indépendance, leur langue, leurs lois, leurs fortunes, leur sang, leurs enfants, contre le malheur et la honte d'être anéantis comme nations et méprisés comme hommes. Il commençait enfin cette entreprise de la monarchie universelle, le plus grand

fléau dont l'espèce humaine puisse être menacée, et la cause assurée de la guerre éternelle.

Aucun des arts de la paix ne convient à Bonaparte ; il ne trouve d'amusement que dans les crises violentes amenées par les batailles. Il a su faire des trêves, mais il ne s'est jamais dit sérieusement : « *C'est assez* » et son caractère, inconciliable avec le reste de la création, est comme le feu grégeois, qu'aucune force de la nature ne saurait éteindre.

---

# AVERTISSEMENT

## DE M. DE STAËL FILS

Il y a ici, dans le manuscrit, une lacune dont j'ai donné l'explication (1), et à laquelle je ne saurais essayer de suppléer. Mais pour mettre le lecteur en état de suivre le récit de ma mère, j'indiquerai rapidement les principales circonstances de sa vie pendant les cinq années qui séparent la première partie de ses Mémoires de la seconde.

Revenue en Suisse après la mort de M. Necker, le premier besoin qu'éprouva sa fille fut de chercher quelque adoucissement à sa douleur, en faisant le portrait de celui qu'elle venait de perdre, et en recueillant les dernières traces de sa pensée. Dans l'automne de 1804, elle publia les manuscrits de son père, avec une notice sur son caractère et sa vie privée (2).

(1) Voyez la préface (*édit.* 1821).

(2) *Du caractère de M. Necker et de sa vie privée* (*OEuvres compl.*, t. XVII). C'est l'ouvrage qui, selon Benjamin Constant et Mme Necker de Saussure, donne l'idée la plus exacte du caractère de Mme de Staël.

La santé de ma mère affaiblie par le malheur exigeait qu'elle allât respirer l'air du Midi. Elle partit pour l'Italie (1).

Le beau ciel de Naples, les souvenirs de l'antiquité, les chefs-d'œuvre de l'art, lui offrirent des sources de jouissances qui lui étaient restées inconnues jusqu'alors; son âme accablée par la tristesse sembla revivre à ces impressions nouvelles, et elle retrouva la force de penser et d'écrire.

Pendant ce voyage ma mère fut traitée par les agents diplomatiques de France sans faveur, mais sans injustice. On lui interdisait le séjour de Paris, on l'éloignait de ses amis et de ses habitudes; mais du moins, alors, la tyrannie ne la poursuivait pas au delà des Alpes; la persécution n'avait pas encore été mise en système, comme elle le fut plus tard. Je me plais même à rappeler que des lettres de recommandation, envoyées par Joseph Bonaparte à ma mère, contribuèrent à lui rendre le séjour de Rome plus agréable.

Elle revint d'Italie dans l'été de 1805, et passa une année, soit à Coppet, soit à Genève, où plusieurs de ses amis se trouvaient réunis. Pendant ce temps elle commença à écrire *Corinne*.

L'année suivante, son amour pour la France, ce sentiment si puissant sur son cœur, lui fit quitter Genève et se rapprocher de Paris, à la distance de quarante lieues, qui lui était permise. Je faisais alors des études pour entrer à l'école polytechnique; et, dans sa parfaite bonté pour ses enfants, elle désirait surveiller leur éducation d'aussi près que le

(1) Au printemps de 1805.

lui permettait son exil. Elle alla donc s'établir à Auxerre (1), petite ville où elle ne connaissait personne, mais dont le préfet, M. de la Bergerie, se conduisit envers elle avec beaucoup d'obligeance et de délicatesse.

D'Auxerre elle vint à Rouen : c'était se rapprocher de quelques lieues du centre où l'attiraient tous ses souvenirs, toutes les affections de son enfance. Là, du moins, elle pouvait recevoir tous les jours des lettres de Paris; elle avait pénétré, sans obstacle, dans l'enceinte qui lui avait été interdite; elle pouvait espérer que ce cercle fatal se rétrécirait progressivement. Ceux qui ont souffert de l'exil comprendront seuls ce qui se passait dans son cœur. M. de Savoye-Rollin était alors préfet de la Seine-Inférieure : l'on sait par quelle criante injustice il fut destitué quelques années plus tard, et j'ai lieu de croire que son amitié pour ma mère et l'intérêt qu'il lui témoigna pendant son séjour à Rouen ne furent pas étrangers à la rigueur dont il devint l'objet (2).

(1) Elle s'installa auparavant au château de Vincelles, dans le département de l'Yonne (avril 1806).

(2) Savoye de Rollin, avocat général au parlement de Grenoble avant la Révolution, membre du tribunat; il y parla contre l'institution de la Légion d'honneur. En mai 1804, il appuya la motion faite par Curée d'élever Bonaparte à l'Empire. Il fut nommé successivement substitut du procureur général près la Haute-Cour impériale, puis baron, préfet de l'Eure, préfet de la Seine-Inférieure. Il fut destitué de ce dernier poste pour complicité ou négligence dans l'affaire du receveur de l'octroi Branzon. D'ailleurs, traduit devant la cour impériale de Paris, il fut acquitté; nommé préfet des Deux-Nèthes, il resta à ce poste jusqu'en 1814. — Il semble qu'Aug. de Staël se trompe, en

Fouché était ministre de la Police. Il avait pour système, ainsi que le dit ma mère, de faire le moins de mal possible, la nécessité du but admise. La monarchie prussienne venait de succomber; aucun ennemi sur le continent ne luttait plus contre le gouvernement de Napoléon; aucune résistance à l'intérieur n'entravait sa marche, et ne pouvait donner prétexte à des mesures arbitraires; quel motif y avait-il de prolonger contre ma mère la persécution la plus gratuite? Fouché lui permit donc de venir s'établir à douze lieues de Paris, dans une terre appartenant à M. de Castellane (1). Ce fut là qu'elle termina *Corinne* et qu'elle en surveilla l'impression. Du reste la vie retirée qu'elle menait dans cette terre, l'extrême prudence de toutes ses démarches, le très petit nombre de ceux que la crainte de la défaveur ne détournait pas d'aller la voir, devaient suffire pour rassurer le despotisme le plus ombrageux. Mais ce n'était pas assez pour Bonaparte : il voulait que ma mère renonçât à tout exercice de son talent, et qu'elle s'interdît d'écrire, fût-ce sur les sujets les plus étrangers à la politique. On verra même que plus tard, cette abnégation ne suffit pas pour la préserver d'une persécution toujours croissante.

A peine *Corinne* eut-elle paru (2), qu'un nouvel

affirmant que Mme de Staël ait été pour quelque chose dans sa disgrâce passagère.

(1) Le château d'Acosta, près Aubergenville.

(2) Dans les derniers jours d'avril 1807, Napoléon se fit lire l'ouvrage à Tilsit par Talleyrand; *Corinne* ne réussit qu'à lui faire prendre en grippe davantage Mme de Staël. (Comtesse Potocka, *Mémoires*.)

exil commença pour ma mère, et qu'elle vit s'évanouir toutes les espérances qui, depuis quelques mois, l'avaient consolée. Par une fatalité qui rendit sa douleur plus amère, ce fut le 9 avril, le jour même de l'anniversaire de la mort de son père, que lui fut signifié l'ordre qui l'éloignait de sa patrie et de ses amis. Elle revint à Coppet le cœur navré, et l'immense succès de *Corinne* n'apporta que bien peu de distraction à sa tristesse.

Cependant ce que n'avait pu la gloire littéraire, l'amitié y réussit; et, grâce aux témoignages d'affection qu'elle reçut à son retour en Suisse, l'été se passa plus doucement qu'elle n'avait pu l'espérer. Quelques-uns de ses amis quittèrent Paris pour venir la voir; et le prince Auguste de Prusse, à qui la paix avait rendu la liberté, nous fit l'honneur de s'arrêter quelques mois à Coppet avant de retourner dans sa patrie (1).

Depuis son voyage à Berlin, si cruellement interrompu par la mort de son père, ma mère n'avait pas cessé d'étudier la littérature et la philosophie allemandes; mais un nouveau séjour en Allemagne lui était nécessaire pour achever le tableau de ce pays qu'elle se proposait de présenter à la France. Dans l'automne de 1807, elle partit pour Vienne (2), et elle y retrouva, dans la société du prince de Ligne, dans celle de la maréchale Lubomirska, etc., cette

(1) Ce fut en cette année 1807 que se noua à Coppet, entre le prince Auguste et Mme Récamier, cette intrigue qui faillit se terminer par un mariage. Voir notre ouvrage sur *Mme de Staël et Napoléon*, ch. XIV.

(2) Elle arriva à Vienne dans les premiers jours de janvier 1808. (*Journal de l'Empire*, 14 janvier 1808.)

urbanité de manières, cette facilité de conversation, qui avaient tant de charmes à ses yeux. Le gouvernement autrichien, épuisé par la guerre, n'avait pas alors la force d'être oppresseur pour son propre compte, et cependant il conservait envers la France une attitude qui n'était pas sans indépendance et sans dignité. Ceux que poursuivait la haine de Napoléon pouvaient encore trouver un asile à Vienne ; aussi l'année que ma mère y passa fut-elle la plus calme dont elle eût joui depuis son exil.

En revenant en Suisse, où elle consacra deux années à écrire ses réflexions sur l'Allemagne, elle ne tarda pas à s'apercevoir des progrès que faisait chaque jour la tyrannie impériale, et de la rapidité contagieuse avec laquelle s'étendaient la passion des places et la crainte de la défaveur. Sans doute quelques amis, à Genève et en France, lui conservaient dans le malheur une courageuse et constante fidélité ; mais quiconque tenait au gouvernement ou aspirait à un emploi commençait à s'éloigner de sa maison, et à détourner les gens timides d'y venir. Ma mère souffrait de tous ces symptômes de servitude, qu'elle discernait avec une incomparable sagacité ; mais plus elle était malheureuse, plus elle éprouvait le besoin d'écarter de ce qui l'entourait les peines de sa situation et de répandre autour d'elle la vie, le mouvement intellectuel que semblait exclure la solitude.

Son talent pour la déclamation était le moyen de distraction qui avait le plus de puissance sur elle-même, en même temps qu'il variait les plaisirs de sa société. Ce fut à cette époque que, tout en

travaillant à son grand ouvrage sur l'*Allemagne*. elle composa et joua sur le théâtre de Coppet la plupart des pièces que je réunis dans ses œuvres posthumes, sous le titre d'*Essais dramatiques* (1).

Enfin au commencement de l'été 1810, ayant achevé les trois volumes de l'*Allemagne*, elle voulut en surveiller l'impression à quarante lieues de Paris, distance qui lui était encore permise, et où elle pouvait encore espérer de revoir ceux de ses amis dont l'affection n'avait pas fléchi devant la disgrâce de l'Empereur.

Elle alla donc s'établir près de Blois, dans le vieux château de Chaumont-sur-Loire, que le cardinal d'Amboise, Diane de Poitiers, Catherine de Médicis et Nostradamus ont jadis habité. Le propriétaire actuel de ce séjour romantique, M. le Ray, avec qui mes parents étaient liés par des relations d'affaires et d'amitié, était alors en Amérique. Mais, tandis que nous occupions son château, il revint des États-Unis avec sa famille ; et, quoiqu'il voulût bien nous engager à rester chez lui, plus il nous en pressait avec politesse, plus nous étions tourmentés de la crainte de le gêner. M. de Salaberry nous tira de cet embarras avec la plus aimable obligeance, en mettant à notre disposition sa terre de Fossé. Ici recommence le récit de ma mère.

(1) Tome XVI des *OEuvres complètes*, comprenant : *Agar dans le désert*, *Geneviève de Brabant*, *la Sunamite*, *le Capitaine Kernadec*, *la Signora Fantastica*, *le Mannequin* et *Sapho*. Les comédies de Mme de Staël (*le Capitaine Kernadec*, *la Signora Fantastica*, *le Mannequin*) sont écrites avec beaucoup de verve et d'esprit et se lisent encore avec plaisir.

# SECONDE PARTIE

## CHAPITRE PREMIER (1)

Séjour de Mme de Staël à Fossé. — Suppression de l'ouvrage sur *l'Allemagne*. — Exil hors de France : lettre du duc de Rovigo à Mme de Staël. — Retour à Coppet.

Ne pouvant plus rester dans le château de Chaumont, dont les maîtres étaient revenus d'Amérique, j'allai m'établir dans une terre appelée Fossé qu'un ami généreux (2) me prêta. Cette terre était

(1) En note : *écrit dans l'été de* 1811. — S'il en faut croire cette note, qui n'est pas de la main de Mme de Staël, ce récit de la suppression de *l'Allemagne* aurait été rédigé à Coppet en 1811, et non pas en Suède, comme semble le dire le baron Aug. de Staël dans la préface de l'ouvrage. C'est le récit de la fuite de Coppet et du voyage à travers l'Europe qui a été écrit à Stockholm en 1812-1813.

(2) M. de Salaberry (*éd.* 1821). — Charles Marie, comte d'Irumberry de Salaberry, né à Paris le 6 septembre 1766, mort à Fossé le 7 janvier 1847. Émigré, il servit dans l'armée de Condé, puis prit part aux guerres de Vendée comme capitaine de cavalerie sous les ordres de Bourmont. Rayé de la liste des émigrés après la pacification de 1800, il fut astreint à résider dans sa terre de Fossé. C'était un homme de cœur et d'esprit, ardent royaliste, écrivain et chansonnier de talent. Il a laissé des récits

l'habitation d'un militaire vendéen, qui ne soignait pas beaucoup sa demeure, mais dont la loyale bonté rendait tout facile, et l'esprit original tout amusant. A peine arrivés, un musicien italien que j'avais avec moi pour donner des leçons à ma fille (1), se mit à jouer de la guitare; ma fille accompagnait sur la harpe la douce voix de ma belle amie, Mme Récamier; les paysans se rassemblaient autour des fenêtres, étonnés de voir cette colonie de troubadours, qui venait animer la solitude de leur maître. C'est là que j'ai passé mes derniers jours de France, avec quelques amis dont le souvenir vit dans mon cœur.

Certes, cette réunion si intime, ce séjour si solitaire, cette occupation si douce des beaux-arts ne faisaient de mal à personne. Nous chantions souvent un charmant air qu'a composé la reine de Hollande, et dont le refrain est : *Fais ce que dois, advienne que pourra.* Après dîner, nous avions imaginé de nous placer autour d'une table verte, et de nous écrire au lieu de causer ensemble (2). Ces

de voyage, des romans (*Corisandre de Beauvilliers*, 1806, *lord Wiseby ou le Célibataire*, 1808) et d'intéressants *Souvenirs* sur la Restauration, publiés en 1900.

(1) Il s'appelait Pertora, « bon diable, naïf, enjoué, timide et bavard », dit Chamisso, qui avait accompagné Mme de Staël à Chaumont et à Fossé. Ce même Chamisso dit de Mme de Staël : « La musique est tout pour elle; elle ne vit que dans les sons; il faut qu'on fasse de la musique autour d'elle quand elle écrit. » (Xav. Brun, *Adalbert de Chamisso*, p. 106.)

(2) « Ces tête-à-tête épistolaires étaient suivis, dit Chamisso,

tête-à-tête variés et multipliés nous amusaient tellement, que nous étions impatients de sortir de table, où nous nous parlions, pour venir nous écrire. Quand il arrivait par hasard des étrangers, nous ne pouvions supporter d'interrompre nos habitudes, et notre *petite poste* (c'est ainsi que nous l'appelions) allait toujours son train. Les habitants de la ville voisine s'étonnaient un peu de ces manières nouvelles, et les prenaient pour de la pédanterie, tandis qu'il n'y avait dans ce jeu qu'une ressource contre la monotonie de la solitude. Un jour un gentilhomme des environs, qui n'avait pensé de sa vie qu'à la chasse, vint pour emmener mes fils dans ses bois ; il resta quelque temps assis à notre table active et silencieuse ; Mme Récamier écrivit de sa jolie main un petit billet à ce gros chasseur, pour qu'il ne fût pas trop étranger au cercle dans lequel il se trouvait. Il s'excusa de le recevoir, en assurant qu'à la lumière il ne pouvait pas lire l'écriture : nous rîmes un peu du revers qu'éprouvait la bienfaisante coquetterie de notre belle amie, et nous pensâmes qu'un billet de sa main n'aurait pas toujours eu le même sort. Notre vie se passait ainsi, sans que le temps, si j'en puis juger par moi, fût un fardeau pour personne.

de réelles entrevues. » Il y avait dans le parc *l'allée des explications*, et l'on s'y rendait à heure fixe « pour y épuiser deux à deux, et de vive voix, la lie des *petites postes* ».

L'opéra de *Cendrillon* (1) faisait beaucoup de bruit à Paris; je voulus l'aller voir représenter sur un mauvais théâtre de province, à Blois. En sortant à pied, les habitants de la ville me suivirent par curiosité, plus avides de me connaître comme exilée que sous tout autre rapport. Cette espèce de succès que le malheur me valait, plus encore que le talent, donna de l'humeur au ministre de la police, qui écrivit quelque temps après au préfet de Loir-et-Cher (2) que j'étais environnée d'une cour. « Certes, répondis-je au préfet, ce n'est pas du moins la puissance qui me la donne. »

J'étais toujours résolue à me rendre en Angleterre par l'Amérique (3); mais je voulais terminer l'impression de mon livre sur l'Allemagne. La

(1) Opéra-comique de Nicolas Isouard, dit *Nicolo*, représenté en 1810 avec un succès extraordinaire. Nicolo, né à Malte en 1777, a fait jouer en France un grand nombre d'opéras-comiques, dont les plus célèbres sont *Joconde*, *Jeannot et Colin* et *Cendrillon*. Il mourut le 23 mars 1818.

(2) M. de Corbigny, homme d'un esprit aimable et éclairé. (Éd. 1821.) — Ce passage de *Dix années* est confirmé par un rapport de police du 21 juillet 1810 : « Mme de Staël continue d'être *courtisée* à Chaumont. Elle a déjeuné hier chez le préfet de ce département avec MM. Schlegel, Benj. Constant et de Sabran, venus avec elle. » (Arch. nat., AF$^{IV}$, 1509; Welschinger, *la Censure sous le Premier Empire*, p. 347.)

(3) Elle écrit à un correspondant de Genève, le 24 septembre : « J'écris à l'Empereur en lui envoyant mon livre; si j'obtenais seulement dix lieues, je resterais; mais si je n'obtiens rien, je partirai. Voilà ma décision. » (Pailhès, *Chateaubriand, sa femme, ses amis*, p. 464.)

saison s'avançait; nous étions déjà au 15 septembre, et j'entrevoyais que la difficulté de m'embarquer avec ma fille me retiendrait encore l'hiver dans je ne sais quelle ville à quarante lieues de Paris. J'ambitionnais alors Vendôme, où je connaissais quelques gens d'esprit et d'où la communication avec la capitale était facile. Après avoir eu jadis l'une des plus brillantes maisons de Paris je me représentais comme une vive satisfaction de m'établir à Vendôme : le sort ne m'accorda pas ce modeste bonheur.

Le 23 septembre, je corrigeai la dernière épreuve de l'*Allemagne* : après six ans de travail, ce m'était une vraie joie de mettre le mot *fin* à mes trois volumes. Je fis la liste des cent personnes à qui je voulais les envoyer dans les différentes parties de la France et de l'Europe; j'attachais un grand prix à ce livre, que je croyais propre à faire connaître des idées nouvelles à la France : il me semblait qu'un sentiment élevé sans être hostile l'avait inspiré, et qu'on y trouverait un langage qu'on ne parlait plus.

Munie d'une lettre de mon libraire (1), qui

(1) Le libraire Nicolle, éditeur du livre *De l'Allemagne*. En réalité, Nicolle avait imprimé l'ouvrage avant d'avoir obtenu le *visa* de la Censure. Deux volumes sur trois avaient été examinés; ce ne fut que le 26 septembre que l'examen du troisième fut terminé. L'avis des censeurs, MM. Pellenc et de la Salle, était que la publication pouvait être permise, si l'auteur consentait à faire quelques modifications. (Arch. nat., $F^{18}$ $149^{2}$.) Mais, dès le

m'assurait que la Censure avait autorisé la publication de mon ouvrage, je crus n'avoir rien à craindre, et je partis avec mes amis dans une terre de M. Mathieu de Montmorency, qui est à cinq lieues de Blois (1). L'habitation de cette terre est au milieu d'une forêt : je m'y promenais avec l'homme que je respecte le plus dans le monde, depuis que j'ai perdu mon père. La beauté du temps, la magnificence de la forêt, les souvenirs historiques que retraçait ce lieu, où s'est donnée la bataille de Fretteval entre Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion, tout contribuait à mettre mon âme dans la disposition la plus douce et la plus calme. Mon digne ami, qui n'est occupé sur cette terre que de mériter le ciel, dans cette conversation comme dans toutes celles que nous avions eues ensemble, ne s'occupait point des affaires du temps, et ne cherchait qu'à faire du bien à mon âme.

Nous repartîmes le lendemain, et dans ces plaines du Vendômois, où l'on ne rencontre pas une seule habitation, et qui, comme la mer, semblent offrir partout le même aspect, nous nous perdîmes complètement. Il était déjà minuit, et nous ne savions

25 septembre, le Ministre de la Police avait fait apposer les scellés sur les planches et les feuilles de l'ouvrage. Deux volumes étaient tirés à 5000 exemplaires; on allait tirer le troisième.

(1) La terre de La Forest ou de la Godinière. Mme de Staël quitta Fossé le 25 septembre.

quelle route suivre, dans un pays toujours le même, et dont la fécondité est aussi monotone que pourrait l'être ailleurs la stérilité, lorsqu'un jeune homme à cheval, se doutant de notre embarras, vint nous prier de passer la nuit dans le château de ses parents (1). Nous acceptâmes cette invitation, qui était un vrai service, et nous nous trouvâmes tout à coup au milieu du luxe de l'Asie et de l'élégance de la France. Les maîtres de la maison avaient passé beaucoup de temps dans l'Inde, et leur château était orné de tout ce qu'ils avaient apporté de leurs voyages. Ce séjour excitait ma curiosité, et je m'y trouvais à merveille (2). Le lendemain, M. de Montmorency me remit un billet de mon fils, qui me pressait de revenir chez moi, parce que mon ouvrage éprouvait de nouvelles difficultés à la Censure. Mes amis, qui étaient avec moi dans le château, me conjuraient

(1) Le château de Conan, appartenant à M. Chevalier, aujourd'hui préfet du Var. (Éd. 1821.)

(2) Inquiet de ne pas voir arriver ma mère, j'étais monté à cheval pour aller à sa rencontre, afin d'adoucir, autant qu'il était en moi, la nouvelle qu'elle devait apprendre à son retour; mais je m'égarai comme elle dans les plaines uniformes du Vendômois, et ce ne fut qu'au milieu de la nuit, qu'un heureux hasard me conduisit à la porte du château où on lui avait donné l'hospitalité. Je fis réveiller M. de Montmorency, et, après lui avoir appris le surcroît de persécution que la police impériale dirigeait contre ma mère, je repartis pour achever de mettre ses papiers en sûreté, laissant à M. de Montmorency le soin de la préparer au nouveau coup qui la menaçait. (*Note de M. de Staël fils, éd.* 1821.)

de partir; je ne devinais point ce qu'ils me cachaient, et, m'en tenant à la lettre de ce que m'écrivait Auguste, je passais mon temps à examiner toutes les raretés de l'Inde, sans me douter de ce qui m'attendait. Enfin je montai en voiture, et mon brave et spirituel Vendéen, que ses propres périls n'avaient jamais ému, me serra la main les larmes aux yeux : je compris alors qu'on me faisait un mystère de quelques nouvelles persécutions, et M. de Montmorency, que j'interrogeai, m'apprit que le général Savary, autrement dit le duc de Rovigo (1), avait envoyé ses soldats de police pour mettre en pièces les dix mille exemplaires (2) qu'on avait tirés de mon livre, et que j'avais reçu l'ordre de quitter la France sous trois jours (3). Mes enfants et mes amis n'avaient pas voulu que j'apprisse une telle nouvelle chez des étrangers; mais ils avaient pris toutes les précautions possibles pour que mon manuscrit ne fût pas saisi, et ils parvinrent à le sauver quelques heures avant qu'on vînt me le demander.

Cette nouvelle douleur me prit l'âme avec une grande force. Je m'étais flattée d'un succès hono-

(1) Éd. 1821 : « Que le ministre de la police avait envoyé ses agents... »

(2) Cinq mille exemplaires du tome I et cinq mille du tome II. On sait que le troisième volume n'était pas encore tiré.

(3) Le ministre avait donné l'ordre au préfet de la faire partir « dans les quarante-huit heures » pour l'Amérique ou pour Coppet.

rable par la publication de mon livre. Si les censeurs m'eussent refusé l'autorisation de l'imprimer, cela m'aurait paru simple; mais, après avoir subi toutes leurs observations, après avoir fait les changements qu'ils exigeaient de moi, apprendre que mon livre était mis au pilon, et qu'il fallait me séparer des amis qui soutenaient mon courage, cela me fit verser des larmes. J'essayai cependant encore une fois de me surmonter, pour réfléchir à ce qu'il fallait faire dans une situation où le parti que j'allais prendre pouvait tant influer sur le sort de ma famille. En approchant de la maison que j'habitais, je donnai mon écritoire, qui renfermait encore quelques notes sur mon livre, à mon fils cadet ; il sauta par-dessus un mur pour entrer dans l'habitation par le jardin. Une Anglaise (1), mon excellente amie, vint au-devant de moi pour m'avertir de tout ce qui s'était passé ; j'apercevais de loin les gendarmes qui erraient autour de ma demeure ; mais il ne paraît pas qu'ils me cherchassent : ils étaient sans doute à la poursuite d'autres malheureux, de conscrits, d'exilés, de personnes en surveillance, enfin de toutes les classes d'opprimés qu'a créées le régime actuel en France.

(1) Mademoiselle Randall, une Anglaise « froide, dure, ronde comme une boule », dit Chamisso ; elle était institutrice d'Albertine de Staël. C'est Mlle Randall qui a copié de sa main le manuscrit de *Dix Années d'exil*.

Le préfet de Loir-et-Cher vint me demander mon manuscrit; je lui donnai, pour gagner du temps, une mauvaise copie qui me restait, et dont il se contenta (1). J'ai appris qu'il avait été très maltraité peu de mois après, pour le punir de m'avoir montré des égards; et le chagrin qu'il ressentit de la disgrâce de l'Empereur a, dit-on, été une des causes de la maladie qui l'a fait périr dans la force de l'âge. Malheureux pays que celui où les circonstances sont telles, qu'un homme de son esprit et de son talent succombe au chagrin d'une défaveur!

Je vis dans les papiers que des vaisseaux américains étaient arrivés dans les ports de la Manche, et je me décidai à faire usage de mon passe-port pour l'Amérique, espérant qu'il me serait possible de relâcher en Angleterre. Il me fallait quelques jours, dans tous les cas, pour me préparer à ce voyage, et je fus obligée de m'adresser au ministre de la Police pour demander ce peu de jours. On a déjà vu que l'habitude du gouvernement français est d'ordonner aux femmes, comme à des sol-

(1) Elle affirme qu'elle n'avait plus d'autres épreuves; mais, comme écrivait M. de Corbigny au ministre, « elle ne s'était pas piquée de dire la vérité». M. de Corbigny reçut un blâme officiel du ministre de la police pour ne pas avoir surveillé attentivement Mme de Staël pendant son séjour en Loir-et-Cher. L'Empereur avait écrit de sa main en marge du rapport : « Le ministre lui témoignera mon mécontentement et que j'avais droit à plus de zèle pour mon service. » (Cf. Welschinger, ouv. cité, p. 357.)

dats, de partir dans les vingt-quatre heures. Voici la réponse du duc de Rovigo; il est curieux, je pense, de voir le style de ces gens-là (1).

## POLICE GÉNÉRALE

CABINET DU MINISTRE

« Paris, 3 octobre 1810.

« J'ai reçu, madame, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. M. votre fils a dû vous apprendre que je ne voyais pas d'inconvénient à ce que vous retardassiez votre départ de sept à huit jours; je désire qu'ils suffisent aux arrangements qui vous restent à prendre, parce que je ne puis vous en accorder davantage.

« Il ne faut pas rechercher la cause de l'ordre que je vous ai signifié dans le silence que vous avez gardé à l'égard de l'Empereur dans votre dernier ouvrage; ce serait une erreur : il ne pouvait pas y trouver de place qui fût digne de lui; mais votre exil est une conséquence naturelle de la marche que vous suivez constamment depuis plusieurs années. Il m'a paru que l'air de ce pays-ci ne vous convenait point, et nous n'en sommes

(1) Cette lettre est la même qui a été imprimée dans la préface de *l'Allemagne*. (Éd. 1821, *note de M. Staël fils.*) — Variante de l'éd. 1821 : « Voici la réponse du ministre; il est curieux de voir ce style-là. » On trouvera à l'appendice la lettre écrite par Mme de Staël au duc de Rovigo.

pas encore réduits à chercher des modèles dans les peuples que vous admirez.

« Votre dernier ouvrage n'est point français; c'est moi qui en ai arrêté l'impression. Je regrette la perte qu'il va faire éprouver au libraire; mais il ne m'est pas possible de le laisser paraître.

« Vous savez, madame, qu'il ne vous avait été permis de sortir de Coppet que parce que vous aviez exprimé le désir de passer en Amérique. Si mon prédécesseur vous a laissé habiter le département de Loir-et-Cher, vous n'avez pas dû regarder cette tolérance comme une révocation des dispositions qui avaient été arrêtées à votre égard. Aujourd'hui vous m'obligez à les faire exécuter strictement; il ne faut vous en prendre qu'à vous-même.

« Je mande à M. Corbigny (1) de tenir la main à l'exécution de l'ordre que je lui ai donné, lorsque le délai que je vous accorde sera expiré.

« Je suis aux regrets, madame, que vous m'ayez contraint de commencer ma correspondance avec vous par une mesure de rigueur; il m'aurait été plus agréable de n'avoir qu'à vous offrir le témoignage de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Madame,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« *Signé* le duc DE ROVIGO. »

(1) Préfet de Loir-et-Cher.

« *P.-S.* — J'ai des raisons, madame, pour vous indiquer les ports de Lorient, la Rochelle, Bordeaux et Rochefort, comme étant les seuls ports dans lesquels vous pouvez vous embarquer. Je vous invite à me faire connaître celui que vous aurez choisi (1). »

Le mielleux hypocrite (2) avec lequel on me dit que l'air de ce pays ne me convient pas, la dénégation de la véritable cause qui avait fait supprimer mon livre, sont dignes de remarque. En effet, Savary, dans sa conversation avec mon fils, avait été plus vrai ; il lui avait demandé pourquoi je ne nommais ni l'Empereur, ni les armées, dans mon ouvrage sur l'Allemagne. « Mais, lui répondit-on, l'ouvrage étant purement littéraire, je ne vois pas comment un tel sujet aurait pu y être amené. » — « Vous pensez, monsieur, dit alors Savary, que nous avons fait dix-huit années la guerre en Allemagne pour qu'une personne d'un nom aussi connu que madame votre mère imprime un livre sans parler de nous? Ce livre sera brûlé et nous aurions dû mettre l'auteur à Vincennes (3). »

(1) Ce *post-scriptum* est facile à comprendre : il avait pour but de m'empêcher d'aller en Angleterre. (Éd. 1821.)

(2) Éd. 1821 : « Le ton mielleux ».

(3) Tout ce passage a été modifié dans l'édition de 1821. — Savary s'était épanché devant Auguste de Staël en propos plus soldatesques, disant « qu'on ferait plutôt du vin muscat avec du verjus que des hommes avec des Prussiens, etc. » (Cf. SAINTE-

En recevant la lettre du ministre de la Police, je ne fis attention qu'à une seule phrase, celle qui m'interdisait les ports de la Manche. J'avais déjà appris que, soupçonnant mon intention d'aller en Angleterre, on cherchait à m'en empêcher. Ce nouveau chagrin était vraiment au-dessus de mes forces : en quittant ma patrie naturelle, il me fallait celle de mon choix; en m'éloignant des amis de ma vie entière, il me fallait au moins trouver ces amis de tout ce qui est bon et noble, avec lesquels, sans les connaître personnellement, l'âme est toujours en sympathie. Je vis s'écrouler à la fois tout ce qui soutenait mon imagination : je voulus un moment encore m'embarquer sur un vaisseau chargé pour l'Amérique, dans l'espoir qu'il serait pris en route; mais j'étais trop ébranlée pour me décider à une résolution si forte; et comme on me donnait pour toute alternative l'Amérique ou Coppet, je m'arrêtai à ce dernier parti, car un sentiment profond m'attirait toujours vers Coppet, malgré les peines qu'on m'y faisait éprouver.

Mes deux fils essayèrent de voir l'Empereur à Fontainebleau, où il était alors; on leur fit dire

BEUVE, *Nouveaux lundis*, t. XII, Mme de Staël à Camille Jordan, 1er novembre 1810.) — Ce n'était pas foncièrement un méchant homme que Savary, dit Mme de Rémusat (t. II, p. 245); il ne manquait même pas d'esprit naturel; mais il était *dur dans ses formes, très craintif au fond.* Il tremblait devant Bonaparte. Il avait été nommé au ministère de la Police le 3 juin 1810.

qu'ils seraient arrêtés s'ils y restaient : à plus forte raison m'était-il interdit à moi d'y aller. Il fallait retourner en Suisse, de Blois où j'étais, sans m'approcher de Paris de moins de quarante lieues. Le ministre de la Police avait dit, en termes de corsaire, qu'à trente-huit lieues *j'étais de bonne prise;* ce sont ses expressions de corsaire ministre (1). Ainsi, quand l'Empereur exerce le droit arbitraire de l'exil, ni la personne exilée, ni ses amis, ni même ses enfants, ne peuvent arriver à lui pour plaider la cause de l'infortuné qu'on arrache à ses affections et à ses habitudes; et ces exils, qui maintenant sont irrévocables, surtout quand il s'agit des femmes, ces exils, que l'Empereur lui-même a appelés avec raison des *proscriptions*, sont prononcés sans qu'il soit possible de faire entendre aucune justification, en supposant que le tort d'avoir déplu à l'Empereur en admette une.

Quoique les quarante lieues me fussent ordonnées, il me fallut passer par Orléans, ville assez triste, mais où habitent de très pieuses personnes qui se sont retirées dans cet asile. En me promenant à pied dans la ville, je m'arrêtai devant le monument élevé au souvenir de Jeanne d'Arc : « Certes, pensai-je alors, quand elle délivra la France du pouvoir des Anglais, cette France était

(1) Éd. 1821 : dernière phrase supprimée.

encore bien plus libre, bien plus France qu'à présent. » C'est une sensation singulière que d'errer ainsi dans une ville où l'on ne connaît qui que ce soit, et où l'on n'est pas connu. Je trouvais une sorte de jouissance amère à me pénétrer de mon isolement, à regarder encore cette France que j'allais quitter peut-être pour toujours, sans parler à personne, sans être distraite de l'impression que le pays même faisait sur moi. Quelquefois ceux qui passaient s'arrêtaient pour me regarder, parce que j'avais, je pense, malgré moi, une expression de douleur; mais ils continuaient bientôt après leur route, car depuis longtemps on est bien accoutumé à voir souffrir.

A cinquante lieues de la Suisse, la frontière est hérissée de citadelles (1), de maisons d'arrêt, de villes servant de prison, et l'on ne voit partout que des individus contraints par la volonté d'un seul homme, des conscrits du malheur qui sont tous enchaînés loin des yeux où ils voudraient vivre. A Dijon, des prisonniers espagnols qui avaient refusé de prêter le serment venaient sur la place de la ville sentir le soleil à midi, parce qu'ils le prenaient alors un peu pour leur compatriote; ils s'enveloppaient d'un manteau souvent déchiré, mais qu'ils savaient porter avec noblesse, et ils s'enorgueillissaient de leur misère, qui venait

(1) Éd. 1821 : « A cinquante lieues de la frontière de Suisse, la France... »

de leur fierté ; ils se complaisaient dans leurs souffrances, qui les associaient aux malheurs de leur intrépide patrie. On les voyait quelquefois entrer dans un café, seulement pour lire la gazette, afin de pénétrer le sort de leurs amis à travers les mensonges de leurs ennemis ; leur visage était alors immobile, mais non sans expression, et l'on y apercevait la force réprimée par la volonté. Plus loin, à Auxonne, était la demeure de prisonniers anglais, qui, la veille, avaient sauvé de l'incendie une des maisons de la ville où on les tenait enfermés. A Besançon, il y avait encore des Espagnols. Parmi les exilés français qu'on rencontre dans toute la France, une personne angélique habitait la citadelle de Besançon, pour ne pas quitter son père. Depuis longtemps, et à travers tous les genres de périls, Mlle de Saint-Simon partageait le sort de celui qui lui a donné la vie (1).

A l'entrée de la Suisse, sur le haut des montagnes qui la séparent de la France, on aperçoit le

(1) Claude-Anne, marquis de Saint-Simon, né en France au château de la Faye en 1743, appartenait à la même famille que l'auteur des *Mémoires*. Il avait été élu en avril 1789 par la noblesse de l'Angoumois comme député aux États-Généraux. Émigré, général au service de l'Espagne, il défendit Madrid en 1808, quand les Français attaquèrent cette ville. Fait prisonnier, condamné à mort comme émigré français, il obtint un sursis, puis une commutation de peine à la prière de sa fille qui se jeta aux genoux de Napoléon. Amené en France, il fut enfermé dans la citadelle de Besançon, où il resta jusqu'en 1814.

château de Joux, dans lequel sont détenus des prisonniers d'État, dont souvent le nom même ne parvient pas à leurs parents. C'est dans cette prison que Toussaint-Louverture est mort de froid : il méritait son malheur, puisqu'il avait été cruel; mais l'homme qui avait le moins droit de le lui infliger, c'était l'Empereur, puisqu'il s'était engagé à lui garantir sa liberté et sa vie. Je passai au pied de ce château un jour que le temps était horrible; je pensais à ce nègre transporté tout à coup dans les Alpes, et pour qui ce séjour était l'enfer de glace; je pensais à de plus nobles êtres qui y avaient été renfermés, à ceux qui y gémissaient encore, et je me disais aussi que, si j'étais là, je n'en sortirais de ma vie. Rien ne peut donner l'idée, au petit nombre de peuples libres qui restent encore sur la terre, de cette absence de sécurité, état habituel de toutes les créatures humaines sous l'empire de Napoléon. Dans les autres gouvernements despotiques, il y a des usages, des lois, une religion que le maître n'enfreint jamais, quelque absolu qu'il soit; mais en France, et dans l'Europe France, comme tout est nouveau, le passé ne saurait être une garantie, et l'on peut tout craindre comme tout espérer, suivant qu'on sert ou non les intérêts de l'homme qui ose se donner lui-même, et lui seul, pour but à la race humaine entière.

## CHAPITRE II

Persécutions. — M. Capelle, préfet du Léman. — Redoublement de surveillance. — Éloignement de Schlegel. — Projet de départ pour la Suède.

En retournant à Coppet, comme le pigeon de la Fontaine, avec mes ailes éclopées (1), je vis l'arc-en-ciel se lever sur la demeure de mon père; j'osai prendre ma part de ce signe d'alliance; il n'y avait rien dans mon triste voyage qui me défendît d'y aspirer. J'étais alors presque résignée à vivre dans ce château, en ne publiant plus rien sur aucun sujet; mais il fallait au moins, en faisant le sacrifice des talents que je me flattais de posséder, trouver du bonheur dans mes affections, et voici de quelle manière on arrangea ma vie privée, après m'avoir dépouillée de mon existence littéraire.

Le premier ordre que reçut le préfet de Genève fut de signifier à mes deux fils qu'il leur était interdit d'entrer en France, sans une nouvelle autorisation de la Police (2). C'était pour les punir

(1) Éd. 1821 : « En revenant à Coppet, traînant l'aile comme le pigeon de La Fontaine. » Elle revint à Coppet vers la fin d'octobre 1810.

(2) Même défense était faite à Mme de Staël. (Lettre du préfet du Léman au ministre de la police, 27 octobre 1810; Arch. nat., F⁷ 6331.)

d'avoir voulu parler à Bonaparte en faveur de leur mère. Ainsi la morale du gouvernement actuel est de dénouer les liens de famille, pour substituer à tout la volonté de l'Empereur. On cite plusieurs généraux qui ont déclaré que si Napoléon leur ordonnait de jeter leurs femmes et leurs enfants dans la rivière, ils n'hésiteraient pas à lui obéir (1). La traduction de cela, c'est qu'ils aiment mieux l'argent que leur donne l'Empereur, que la famille qu'ils tiennent de la nature. Il y a beaucoup d'exemples de cette manière de penser, mais il y en a peu de l'impudence qui porte à la dire. J'éprouvai une douleur mortelle en voyant pour la première fois ma situation peser sur mes fils, à peine entrés dans la vie. On se sent très ferme dans sa propre conduite, quand elle est fondée sur une conviction sincère; mais, dès que les autres souffrent à cause de nous, il est presque impossible de ne pas se faire des reproches. Mes deux fils cependant écartèrent très généreusement de moi ce sentiment, et nous nous soutînmes mutuellement par le souvenir de mon père.

(1) Napoléon disait : « Si j'ordonnais à Savary de se défaire de sa femme et de ses enfants, je suis sûr qu'il ne balancerait pas. » (Mme DE RÉMUSAT, II, p. 245.) A rapprocher de ce propos d'un préfet à un de ses intimes : « Vous êtes mon ami; si l'Empereur me donnait l'ordre de vous jeter à la rivière à midi, vous y seriez à midi moins un quart. » (BAILLEUL, *Examen critique des Considérations de Mme de Staël*, t. II, p. 425.)

Quelques jours plus tard, le préfet de Genève m'écrivit une seconde lettre pour me demander, au nom du ministre de la Police, les épreuves de mon livre qui devaient me rester encore; le ministre savait très exactement le compte de ce que j'avais remis et conservé, et ses espions l'avaient fort bien servi (1). Je lui donnai, dans ma réponse, la satisfaction de convenir qu'on l'avait parfaitement instruit; mais je lui dis en même temps que cet exemplaire n'était plus en Suisse, et que je ne pouvais ni ne voulais le donner. J'ajoutai cependant que je m'engageais à ne pas le faire imprimer sur le continent (2), et je n'avais pas grand mérite à le promettre; car quel gouvernement continental eût alors pu laisser publier un livre interdit par l'Empereur?

Peu de temps après, le préfet de Genève (3) fut

(1) Voir la lettre écrite par le ministre au préfet du Léman, le 27 octobre 1810. (Arch. nat., F[7] 6331. Welschinger, *ouv. cité*, p. 370.)

(2) « Elle m'a déclaré à ce propos, non seulement qu'elle n'essayait pas de le faire imprimer hors de France, mais qu'elle était résolue à tout faire pour empêcher qu'il ne le fût. » (Le préfet du Léman au préfet de Police, 27 octobre.)

(3) M. de Barante, père de M. Prosper Barante, membre de la Chambre des pairs. (*Note de l'édition de* 1821.) — La nomination de son successeur, M. Capelle, est du 30 novembre 1810 et paraît dans le *Journal de l'Empire* du 2 décembre. Parmi les causes de la destitution de M. de Barante, on citait une fête qu'il aurait donnée à l'impératrice Joséphine divorcée, à son passage à Genève; on parlait aussi d'une lettre de compliments qu'il aurait écrite à Mme de Staël au moment de la suppression de

destitué, et l'on crut assez généralement que c'était à cause de moi. Il était de mes amis (1); néanmoins il ne s'était pas écarté des ordres qu'il avait reçus : bien que ce fût un des hommes les plus honnêtes et les plus éclairés de France, il entrait dans ses principes d'obéir avec scrupule au gouvernement qu'il servait; mais aucune vue d'ambition, aucun calcul personnel, ne lui donnaient le zèle requis. Ce fut encore un grand chagrin pour moi que d'être ou de passer pour être la cause de la destitution d'un tel homme. Genève le regretta généralement, et, dès qu'on crut que j'étais pour quelque chose dans sa disgrâce, tout ce qui prétendait aux places s'éloigna de ma maison, comme on fuit une contagion funeste. Il me restait toutefois à Genève plus d'amis qu'aucune autre ville de province en France ne m'en aurait offert; car l'héritage de la liberté a laissé dans cette ville beaucoup de sentiments généreux; mais on ne peut se faire une idée de l'anxiété qu'on éprouve, quand on craint de compromettre ceux qui viennent nous voir. Je m'informais avec exactitude de toutes les relations d'une personne avant

*l'Allemagne;* on disait enfin qu'au lieu de faire mettre les scellés sur les papiers de Mme de Staël, il s'était contenté d'envoyer au ministre une simple déclaration faite par Mme de Staël elle-même. En réalité, Napoléon accusait M. de Barante de tiédeur et pensait ne pouvoir compter sur lui pour surveiller Coppet.

(1) Voir De Barante, *Souvenirs,* pour les relations qu'il eut avec Mme de Staël.

de l'inviter; car, si elle avait seulement un cousin qui voulût une place, ou qui la possédât, c'était demander un acte d'héroïsme romain que de lui proposer seulement à dîner.

Enfin, au mois de mars 1811, un nouveau préfet arriva de Paris (1). C'était un de ces hommes supérieurement adaptés au régime actuel, c'est-à-dire ayant une assez grande connaissance des faits, et une parfaite absence de principes en matière de gouvernement; appelant abstraction toute règle fixe et plaçant sa conscience dans le dévouement au pouvoir (2). La première fois que je le vis, il me dit tout de suite qu'un talent comme le mien était fait pour célébrer l'Empereur, que c'était un sujet digne du genre d'enthousiasme que j'avais montré dans *Corinne*. Je lui répondis que, persécutée comme je l'étais par

(1) M. Capelle, futur ministre du roi Charles X. Il venait de la préfecture de la Méditerranée, qui avait pour chef-lieu Livourne.

(2) Il est juste de mettre en regard de ce jugement passionné celui de Boucher de Perthes, qui connut Capelle à Livourne : « M. Capelle est un beau dans toute l'acception du mot, mais un beau un peu vulgaire, un peu doré, un peu parvenu; du reste *fort poli, fort accueillant, très bon administrateur et fort honnête homme*, vertu qui n'est pas générale ici. » (*Sous dix Rois*, I, 462.) D'ailleurs, les rapports de Capelle au duc de Rovigo conservés aux Archives nationales ($F^7$ 6331) et ceux qu'a publiés M. Léonce Pingaud (*Revue de Paris*, 15 décembre 1903) témoignent d'un véritable acharnement contre Mme de Staël. — On y verra le récit de la première entrevue de Capelle et de Mme de Staël.

l'Empereur, toute louange de ma part, adressée à lui, aurait l'air d'une requête, et que j'étais persuadée que l'Empereur lui-même trouverait mes éloges ridicules dans une semblable circonstance. Il combattit avec force cette opinion; il revint plusieurs fois chez moi pour me prier, au nom de mon intérêt, disait-il, d'écrire pour l'Empereur, ne fût-ce qu'une feuille de quatre pages : cela suffirait, assurait-il, pour terminer toutes les peines que j'éprouvais. Ce qu'il me disait, il le répétait à toutes les personnes que je connaissais. Enfin, un jour il vint me proposer de chanter la naissance du roi de Rome; je lui répondis en riant que je n'avais aucune idée sur ce sujet, et que je m'en tiendrais à faire des vœux pour que sa nourrice fût bonne. Cette plaisanterie finit les négociations du préfet avec moi, sur la nécessité que j'écrivisse en faveur du gouvernement actuel.

Peu de temps après, les médecins ordonnèrent à mon fils cadet les eaux minérales; il y en avait à Aix en Savoie, à douze lieues de Coppet. Je choisis pour y aller les premiers jours de mai, époque à laquelle il n'y a jamais personne (1). Je prévins le préfet de ce petit voyage, et j'allai m'enfermer dans une espèce de village où il n'y avait pas alors une seule personne de ma connaissance. A peine y avais-je passé dix jours, qu'il

(1) Éd. 1821 : passage modifié.

m'arriva un courrier du préfet de Genève pour m'ordonner de revenir. Le préfet du Mont-Blanc, où j'étais, eut peur aussi que je ne partisse d'Aix pour aller en Angleterre, disait-il, écrire contre l'Empereur; et, bien que Londres ne fût pas très voisin d'Aix en Savoie, il fit courir ses gendarmes pour défendre qu'on me donnât des chevaux de poste sur la route (1). Je suis tentée de rire aujourd'hui de toute cette activité *préfectorale* contre une aussi pauvre et faible chose que moi (2); mais alors, je mourais de peur à la vue d'un gendarme. Je craignais toujours que d'un exil si rigoureux on ne passât bientôt à la prison, ce qui était pour moi plus terrible que la mort. Je savais qu'une fois arrêtée, une fois cet esclandre bravé, l'Empereur ne se laisserait plus parler de moi, si toutefois quelqu'un en avait le courage; ce qui n'était guère probable dans cette cour, où la terreur règne à chaque instant de la journée et pour chaque détail de la vie.

(1) Exact. Lettre de Capelle au duc de Rovigo du 22 mai 1811. — Voici la réponse de Mme de Staël à la lettre que lui envoie Capelle : « *Aix*, 24 *mai* 1811. — Je reçois, monsieur, la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire pour m'annoncer que je ne dois pas rester à Aix. En conséquence de cet ordre un peu extraordinaire, je l'avouerai, je laisserai mon fils tout seul ici continuer ses douches, et je reviendrai dès que ma voiture sera prête, c'est-à-dire demain ou après-demain au plus tard, à Genève. J'ai l'honneur, etc. *Signé :* NECKER B^ne STAEL DE HOLSTEIN. »

(2) Éd. 1821 : « Une aussi pauvre chose. »

Je revins à Genève, et le préfet me signifia que non seulement il m'interdisait d'aller, sous aucun prétexte, dans les pays réunis à la France, mais qu'il me conseillait de ne point voyager en Suisse et de ne jamais m'éloigner dans aucune direction à plus de deux lieues de Coppet. Je lui objectai qu'étant domiciliée en Suisse, je ne concevais pas bien de quel droit une autorité française pouvait me défendre de voyager dans un pays étranger. Il me trouva sans doute un peu niaise de discuter dans ce temps-ci une question de droit, et me répéta son conseil, singulièrement voisin d'un ordre. Je m'en tins à ma protestation : mais le lendemain j'appris qu'un des littérateurs les plus distingués de l'Allemagne, M. Schlegel, qui depuis huit ans avait bien voulu se charger de l'éducation de mes fils, venait de recevoir l'ordre, non seulement de quitter Genève, mais même Coppet (1). Je voulus encore représenter qu'en Suisse le préfet de Genève n'avait pas d'ordre à donner ; mais on me dit que, si j'aimais mieux que cet ordre passât par l'ambassadeur de France, j'en étais bien la maîtresse ; que cet ambassadeur s'adresserait au

(1) Capelle à Rovigo, 22 mai 1811 : « Je ne saurais trop remercier Votre Excellence de m'avoir autorisé à cet acte de rigueur ; l'éloignement de cet homme aura le meilleur effet, autant à Genève que dans la maison de Mme de Staël. » — Schlegel obtint plus tard l'autorisation de revenir près de Mme de Staël à Coppet, sous prétexte qu'il partait pour l'Amérique avec elle. (Mme de Staël à Meister, 5 octobre 1811.)

landamman, et le landamman au canton de Vaud, qui renverrait M. Schlegel de chez moi. En faisant faire ce détour au despotisme, je gagnais dix jours, mais rien de plus. Je voulus savoir pourquoi l'on m'ôtait la société de M. Schlegel, mon ami et celui de mes enfants. Le préfet, qui avait l'habitude, comme la plupart des agents de l'Empereur, de joindre des phrases doucereuses à des actes très durs, me dit que c'était par intérêt pour moi que le gouvernement éloignait de ma maison M. Schlegel, qui me rendait anti-française. Vraiment touchée du soin paternel du gouvernement, je demandai ce qu'avait fait M. Schlegel contre la France; le préfet m'objecta ses opinions littéraires, et entre autres une brochure de lui, dans laquelle, en comparant la *Phèdre* d'Euripide et celle de Racine, il avait donné la préférence à la première (1). C'était bien

(1) La *Comparaison entre la Phèdre de Racine et celle d'Euripide*, de Guillaume Schlegel, avait été violemment critiquée dans le *Journal de l'Empire* (nos des 16, 24 février, 4 mars 1808), évidemment par ordre. Schlegel y est traité d' « écrivain à paradoxe » n'ayant pas même le « mérite de la bonne foi ». Il ne cherche qu'à ridiculiser la France, « à peindre les Français du siècle de Louis XIV, et à leur tête Racine lui-même, comme les plus petits êtres qui aient jamais existé sous le rapport du goût et des conceptions littéraires, et peut-être aussi sous d'autres rapports ». L'auteur anonyme (il signe Y) ne dissimulait pas que s'il attachait tant d'importance à cet ouvrage, c'était à cause des rapports de Schlegel avec une « dame française très célèbre ». Mme de Staël et Schlegel étaient alors à Vienne, où les passions étaient très excitées contre la France,

délicat pour un monarque corse, de prendre ainsi fait et cause pour les moindres nuances de la littérature française. Mais, dans le vrai, on exilait M. Schlegel parce qu'il était mon ami, parce que sa conversation animait ma solitude, et que l'on commençait à mettre en œuvre le système qui devait se manifester, de me faire une prison de mon âme, en m'arrachant toutes les jouissances de l'esprit et de l'amitié.

Je repris la résolution de partir, à laquelle la douleur de quitter mes amis et les cendres de mes parents m'avait si souvent fait renoncer. Mais une grande difficulté restait à résoudre ; c'était le choix des moyens de départ. Le gouvernement français mettait de telles entraves au passeport pour l'Amérique, que je n'osai plus recourir à ce moyen. D'ailleurs, j'avais des raisons de craindre qu'au moment où je m'embarquerais, on ne prétendît qu'on avait découvert que je voulais aller en Angleterre (1), et qu'on ne m'appliquât le décret qui condamnait à la prison ceux qui ten-

et, le 1er juillet 1808, l'Empereur donnait ordre à notre ambassadeur Andréossy d'éviter toutes relations avec Mme de Staël.

(1) Capelle écrit au duc de Rovigo (janvier 1812) : « Elle a la plus grande partie de sa fortune en portefeuille. Elle a des fonds à Londres ; elle en a dans ces derniers temps fait passer en Amérique, où elle croyait aller. Mais je crois pouvoir assurer qu'*elle n'a point songé à passer en Angleterre directement*. Il est cependant possible qu'elle eût l'arrière-pensée d'y aller, une fois qu'elle serait en Amérique. »

taient de s'y rendre sans l'autorisation du gouvernement. Il me paraissait donc infiniment préférable d'aller en Suède, dans cet honorable pays dont le nouveau chef annonçait déjà la glorieuse conduite qu'il a su soutenir depuis (1). Mais par quelle route se rendre en Suède? Le préfet m'avait fait savoir de toutes les manières que partout où la France commandait je serais arrêtée; et comment arriver là où elle ne commandait pas? Il fallait nécessairement passer par la Russie, puisque la Confédération du Rhin et le Danemark, ces provinces françaises déguisées, occupaient tout autre chemin (2). Mais, pour arriver en Russie, il fallait traverser la Bavière et l'Autriche. Je me fiais au Tyrol, bien qu'il fût réuni à un État confédéré, à cause du courage que ses malheureux habitants avaient montré. Quant à l'Autriche, malgré le funeste abaissement dans lequel elle était tombée, j'estimais assez son monarque pour croire qu'il ne me livrerait pas; mais je savais aussi qu'il ne pourrait me défendre. Après avoir sacrifié l'antique honneur de sa maison, quelle force lui restait-il en aucun genre? Je passais donc ma vie à étudier la carte d'Europe pour m'enfuir, comme Napoléon l'étudiait pour s'en rendre

(1) Il s'agit de Bernadotte, prince royal de Suède. Cette partie des *Dix années d'exil* a été écrite à Stockholm en 1812-1813.

(2) Éd. 1821 : « puisque toute l'Allemagne était soumise à la domination française ».

maître, et ma campagne, ainsi que la sienne, avait toujours la Russie pour objet. Cette puissance était le dernier asile des opprimés; ce devait être celle que le dominateur de l'Europe voulait abattre.

## CHAPITRE III

Demande d'un passeport russe. — Voyage en Suisse avec M. de Montmorency. — Les trappistes de la Val-Sainte. — Excursion sur le territoire français; blâme du préfet.

Résolue à m'en aller par la Russie, j'avais besoin d'un passeport pour y rentrer. Mais une difficulté nouvelle se présentait: il fallait écrire à Pétersbourg même pour avoir ce passeport (1) : telle était la formalité que les circonstances politiques avaient rendue nécessaire; et quoique je fusse certaine de ne pas éprouver de refus d'un caractère aussi généreux que celui de l'empereur Alexandre, je pouvais craindre que, dans les bureaux de ses ministres, on ne dît que j'avais demandé un passeport, et que, l'ambassadeur de France en étant instruit, l'on me fît arrêter, pour m'empêcher d'accomplir mon projet. Il fallait

(1) Le 23 juillet 1811, Mme de Staël écrit à la grande-duchesse de Saxe-Weimar, afin d'obtenir par l'intermédiaire de sa belle-fille, sœur de l'empereur Alexandre, un passeport russe pour Riga, « sans que personne, excepté l'Empereur de Russie lui-même, soit informé ». *(Coppet et Weimar)*.

donc déjà aller à Vienne, pour demander de là mon passeport, et l'y attendre. Les six semaines qu'exigeaient l'envoi de ma lettre et le retour de la réponse devaient se passer sous la protection d'un ministère, qui avait donné l'archiduchesse d'Autriche à Bonaparte; était-il possible de s'y confier? Néanmoins, en restant, moi, comme otage, sous la main de Napoléon, non seulement je renonçais à tout exercice de mes talents personnels, mais j'empêchais mes fils d'avoir une carrière; ils ne pouvaient servir pour Bonaparte, ni contre lui; aucun établissement n'était possible pour ma fille, puisqu'il fallait ou m'en séparer ou la confiner à Coppet; et si cependant j'étais arrêtée dans ma fuite, c'en était fait du sort de mes enfants qui n'auraient point voulu se détacher de ma destinée.

C'est au milieu de ces anxiétés qu'un ami de vingt années, M. Mathieu de Montmorency, voulut venir me voir, comme il l'avait déjà fait plusieurs fois depuis mon exil. On m'écrivit, il est vrai, de Paris que l'Empereur avait exprimé sa désapprobation contre toute personne qui irait à Coppet (1), et notamment contre M. de Montmorency, s'il y venait encore. Mais, je l'avoue, je m'étourdis sur

(1) « Je la fais attentivement surveiller à Coppet comme à Genève... Si quelque personnage important allait la visiter, j'en rendrais compte à Votre Excellence. » (Capelle à Rovigo, 25 juin 1811. — Cité par Nauroy, *le Curieux* du 15 décembre 1883.)

ces propos de l'Empereur, qu'il prodigue quelquefois pour effrayer, et je ne luttai pas fortement contre M. de Montmorency, qui, dans sa générosité, cherchait à me rassurer par ses lettres. J'avais tort sans doute; mais qui pouvait se persuader qu'on ferait un crime à l'ancien ami d'une femme exilée de venir passer quelques jours auprès d'elle? La vie de M. de Montmorency, entièrement consacrée à des œuvres de piété ou à des affections de famille, l'éloignait tellement de toute politique, qu'à moins de vouloir exiler les saints, il me semblait impossible de s'attaquer à un tel homme. Je me demandais aussi à quoi bon; question que je me suis toujours faite quand il s'agissait de la conduite de Napoléon. Je sais qu'il fera, sans hésiter, tout le mal qui pourra lui être utile à la moindre chose; mais je ne devine pas toujours jusqu'où s'étend dans tous les sens, vers les infiniment petits comme vers les infiniment grands, son immense égoïsme.

Quoique le préfet m'eût fait dire qu'il me conseillait de ne pas voyager en Suisse, je ne tins pas compte d'un conseil qui ne pouvait être un ordre formel. J'allai au-devant de M. de Montmorency à Orbe, et de là je lui proposai, comme but de promenade en Suisse, de revenir par Fribourg, pour voir l'établissement des femmes trappistes, qui est peu éloigné de celui des hommes, dans la Val-Sainte.

Nous arrivâmes au couvent par une grande pluie, après avoir été obligés de faire un quart de lieue à pied. Comme nous nous flattions d'entrer, le supérieur trappiste (1), qui a la direction du couvent des femmes, nous dit que personne ne pouvait y être reçu. J'essayai pourtant de sonner à la porte du cloître; une religieuse arriva derrière l'ouverture grillée à travers laquelle la tourière peut parler aux étrangers. « Que voulez-vous? me dit-elle avec une voix sans modulation, comme serait celle des ombres. — Je désirerais, lui dis-je, visiter l'intérieur de votre couvent. — Cela ne se peut pas, me répondit-elle. — Mais je suis bien mouillée, lui dis-je, et j'ai besoin de me sécher. » Elle fit partir je ne sais quel ressort qui ouvrit la porte d'une chambre extérieure, dans laquelle il m'était permis de me reposer; mais aucun être vivant ne parut. A peine me fus-je assise quelques instants, que je m'impatientai de ne pouvoir pénétrer dans l'intérieur de la maison, et je sonnai de nouveau. La même tourière revint : je lui demandai encore si aucune femme n'avait été reçue dans le couvent: elle me répondit qu'on pouvait y entrer, quand on avait l'intention de se faire religieuse. « Mais, lui dis-je, comment puis-je savoir si je veux rester dans votre maison, puisqu'il ne m'est pas permis de la

(1) Éd. 1821 : « le procureur de la Trappe. »

connaître ? — Oh ! me répondit-elle alors, c'est inutile : je suis bien sûre que vous n'avez pas de vocation pour notre état. » Et, en achevant ces mots, elle referma sa lucarne. Je ne sais pas à quels signes cette religieuse s'était aperçue de mes dispositions mondaines ; il se peut qu'une manière vive de parler, si différente de la leur, suffise pour leur faire reconnaître les voyageurs qui ne sont que des curieux. L'heure des vêpres étant arrivée, je pus aller dans l'église entendre chanter les religieuses ; elles étaient derrière une grille noire et serrée, à travers laquelle on ne pouvait rien apercevoir. Seulement on entendait le bruit des sabots qu'elles portaient et celui des banquettes de bois qu'elles levaient pour s'asseoir. Leurs chants n'avaient rien de sensible, et je crus remarquer, soit dans leur manière de prier, soit dans l'entretien que j'eus avec le père trappiste qui les dirigeait, que ce n'était pas l'enthousiasme religieux tel que nous le concevons, mais des habitudes sévères et graves qui pouvaient faire supporter un tel genre de vie. L'attendrissement de la piété même épuiserait les forces ; une sorte d'âpreté d'âme est nécessaire à une existence aussi rude.

Le nouveau père abbé des trappistes établis dans les vallées du canton de Fribourg a encore ajouté aux austérités de l'ordre. On ne peut se faire une idée des souffrances que l'on impose

aux religieux : on va jusqu'à leur défendre, quand ils sont debout depuis plusieurs heures de suite, de s'appuyer contre la muraille, d'essuyer la sueur de leur front; enfin, on remplit chaque instant de leurs jours par la douleur, comme les gens du monde le font par la jouissance. Rarement ils deviennent vieux, et les religieux à qui ce lot échoit en partage le considèrent comme une punition du ciel. Un pareil établissement serait une barbarie, si l'on forçait d'y entrer, ou si l'on dissimulait en rien tout ce qu'on y souffre. Mais on distribue à qui veut le lire un écrit imprimé, dans lequel on exagère plutôt qu'on n'adoucit les rigueurs de l'ordre; et cependant il se trouve des novices qui veulent s'y vouer, et ceux qui sont reçus ne s'échappent point, bien qu'ils le puissent sans la moindre difficulté. Tout repose, à ce qu'il m'a paru, sur la puissante idée de la mort. Les institutions et les amusements de la société sont destinés dans le monde à tourner notre pensée uniquement vers la vie; mais, quand la contemplation de la mort s'empare à un certain degré du cœur de l'homme, et qu'il s'y joint une ferme croyance à l'immortalité de l'âme, il n'y a pas de bornes au dégoût qu'il peut prendre pour tout ce qui compose les intérêts de la terre; et, les souffrances paraissant le chemin de la vie future, on est avide d'en avoir, comme un voyageur qui se fatigue volontiers pour parcourir plus

vite la route qui conduit au but de ses désirs. Mais ce qui m'étonnait et m'attristait en même temps, c'était de voir des enfants élevés avec cette rigueur; leurs pauvres cheveux rasés, leurs jeunes visages déjà sillonnés, cet habit mortuaire dont ils étaient revêtus avant de connaître la vie, avant de l'avoir abdiquée volontairement, tout me révoltait contre les parents qui les avaient placés là. Dès qu'un pareil état n'est pas adopté par le choix libre et constant de celui qui le professe, il inspire autant d'horreur qu'il faisait naître de respect. Le religieux avec qui je m'entretenais ne parlait que de la mort; toutes ses idées venaient d'elle, ou s'y rapportaient : la mort est le monarque souverain de ce séjour. Comme nous nous entretenions des tentations du monde, je dis au père trappiste combien je l'admirais d'avoir ainsi tout sacrifié pour s'y dérober. « Nous sommes des poltrons, me dit-il, qui nous sommes retirés dans une forteresse, parce que nous ne nous sentions pas le courage de nous battre en plaine. » Cette réponse était aussi spirituelle que modeste (1).

(1) J'accompagnais ma mère dans l'excursion qu'elle raconte ici. Frappé de la beauté sauvage du lieu, et intéressé par la conversation spirituelle du trappiste qui nous avait reçus, je lui demandai l'hospitalité jusqu'au lendemain, me proposant de passer la montagne à pied, pour aller voir le grand couvent de la Val-Sainte, et de rejoindre, à Fribourg, ma mère et M. de Montmorency. Ce religieux, avec lequel je continuai de m'en-

Peu de jours après que nous eûmes visité ces lieux, le gouvernement français ordonna que l'on saisît le père abbé, M. de l'Estrange (1); que les biens de l'ordre fussent confisqués, et que les pères fussent renvoyés de Suisse. Je ne sais ce qu'on reprochait à M. de l'Estrange, mais il n'est

tretenir, n'eut pas de peine à s'apercevoir que je haïssais le gouvernement impérial, et je crus deviner qu'il partageait mon sentiment. Du reste, après l'avoir remercié de sa bonté, je le perdis entièrement de vue, et je ne croyais pas qu'il eût conservé le moindre souvenir de moi.

Cinq ans après, dans les premiers mois de la Restauration, ce ne fut pas sans surprise que je reçus une lettre de ce même trappiste. Il ne doutait pas, me disait-il, que, le roi légitime étant remonté sur le trône, je n'eusse beaucoup plus d'amis à la cour, et il me priait d'employer leur crédit à faire rendre à son ordre les biens qu'il possédait en France. La lettre était signée le père A..., prêtre et procureur de la Trappe; et il ajoutait en *post-scriptum :* « Si vingt-trois ans d'émigration et quatre campagnes dans un régiment de chasseurs à cheval de l'armée de Condé me donnent quelques droits à la faveur royale, je vous prie de les faire valoir. » Je ne pus m'empêcher de rire et du crédit que me supposait ce bon religieux, et de l'usage qu'il en demandait à un protestant. Je renvoyai sa lettre à M. de Montmorency, dont le crédit valait mieux que le mien, et j'ai lieu de croire que la pétition a réussi.

Du reste, ces trappistes, retirés dans les hautes vallées du canton de Fribourg, n'étaient pas aussi étrangers à la politique que leur séjour et leur habit devaient le faire croire. J'ai appris depuis qu'ils servaient d'intermédiaires à la correspondance du clergé de France avec le pape, alors prisonnier à Savone. Certes, ce fait n'excuse pas la rigueur avec laquelle ces religieux ont été traités par Bonaparte, mais il en donne l'explication. (*Note de M. de Staël fils, éd.* 1821.)

(1) « Avez-vous ouï-dire que le père de la Trappe avait été arrêté à Hambourg? » (Mme de Staël à Meister, 5 octobre 1811.)

guère vraisemblable qu'un tel homme se mêlât des affaires de ce monde; encore moins les religieux, qui ne sortaient jamais de leur solitude. Le gouvernement suisse fit chercher partout M. de l'Estrange, et j'espère, pour l'honneur de ce gouvernement, qu'il eut soin de ne pas le trouver. Néanmoins les malheureux magistrats des pays qu'on appelle les alliés de la France sont très souvent chargés d'arrêter ceux qu'on leur désigne, ignorant s'ils livrent des victimes innocentes ou coupables au grand Léviathan qui juge à propos de les engloutir. On saisit les biens des trappistes, c'est-à-dire leur tombe, car ils ne possédaient guère autre chose, et l'ordre fut dispersé. On prétend qu'un trappiste, à Gênes, était monté en chaire pour rétracter le serment de fidélité qu'il avait prêté à l'Empereur, déclarant que depuis la captivité du pape il croyait tout ecclésiastique délié de ce serment. Au sortir de cet acte de repentir, il avait été, dit-on aussi, jugé par une commission militaire, et fusillé. On pouvait, ce me semble, le croire assez puni pour que l'ordre entier ne fût pas responsable de sa conduite.

Nous rejoignîmes Vevey par les montagnes, et nous nous proposâmes (1) de faire une course jusqu'à l'entrée du Valais, que je n'avais jamais

(1) Éd. 1821 : « Je proposai à M. de Montmorency ».

vu. Nous nous arrêtâmes à Bex, dernier village suisse, car le Valais était déjà réuni à la France (1). Une brigade portugaise était partie de Genève pour aller occuper le Valais : singulière destinée de l'Europe, que des Portugais, en garnison à Genève, allant prendre possession d'une partie de la Suisse au nom de la France! J'étais curieuse de voir dans le Valais les Crétins, dont on m'avait si souvent parlé. Cette triste dégradation de l'homme est un grand sujet de réflexion; mais il en coûte excessivement de voir la figure humaine ainsi devenue un objet de répugnance et d'horreur. J'observai cependant, dans quelques-uns de ces imbéciles, une sorte de vivacité qui tient à l'étonnement que leur font éprouver les objets extérieurs. Comme ils ne reconnaissent jamais ce qu'ils ont déjà vu, ils sont surpris chaque fois, et le spectacle du monde, dans tous ses détails, est tous les jours nouveau pour eux; c'est peut-être la compensation de leur triste état, car sûrement il y en a une. Il y a quelques années qu'un crétin, ayant commis un assassinat, fut condamné à mort : comme on le conduisait au supplice, il crut, se voyant entouré de beaucoup de peuple, qu'on l'accompagnait ainsi pour lui faire honneur, et il se tenait droit, nettoyait son habit en riant pour se rendre plus digne de la fête. Était-il

(1) Il formait le département du Simplon.

permis de punir un tel être du forfait que son bras avait commis?

On voit, à trois lieues de Bex, une cascade fameuse, où l'eau tombe d'une montagne très élevée (1). Je proposai à mes amis de l'aller voir, et nous fûmes de retour avant l'heure du dîner. Il est vrai que cette cascade était sur le territoire du Valais, par conséquent alors sur le territoire de la France, et j'oubliai que l'on ne me permettait de cette France que l'espace de terrain qui sépare Coppet de Genève. Revenue chez moi, le préfet non seulement me blâma d'avoir osé voyager en Suisse, mais il me donna comme une grande preuve de son indulgence le silence qu'il garderait sur le délit que j'avais commis, en mettant le pied sur le territoire de l'empire français (2). J'aurais pu dire, comme dans la fable de la Fontaine :

Je tondis de ce pré la largeur de ma langue;

(1) La chute de la Sallenche, appelée cascade de *Pissevache*.

(2) Il semble bien que le duc de Rovigo en ait été informé; dans un rapport de janvier 1812, Capelle semble s'excuser : « Il est faux que cette femme ait voyagé tout l'été en Suisse. Elle a, il est vrai, passé toute cette saison en Suisse, mais à Coppet. Je n'ai cessé de l'y faire surveiller; j'étais informé de tout ce qu'elle faisait, et j'ai rendu compte de sa seule course dans l'intérieur de la Suisse, et qui a duré quatre ou cinq jours. Il est vrai que je n'en ai été prévenu qu'après qu'elle avait eu lieu, par la raison que l'agent secret que j'avais à Coppet en a été absent pendant quinze jours et qu'alors j'ai été moins bien instruit. C'est dans cette course qu'elle vit M. Mathieu de Montmorency à la Val-Sainte. »

mais j'avouai tout simplement le tort que j'avais eu d'aller voir cette cascade suisse, sans songer qu'elle était en France.

## CHAPITRE IV

Exil de M. de Montmorency et de Mme Récamier. — Nouvelles persécutions. — Causes de l'animosité de Bonaparte; Coppet en interdit. — Exil de M. de Saint-Priest. — Pourquoi Mme de Staël hésite à fuir.

Ces chicanes continuelles sur les moindres actions de ma vie me la rendaient odieuse, et je ne pouvais me distraire par l'occupation; car le souvenir du sort qu'on avait fait subir à mon livre, et la certitude de ne pouvoir plus rien publier à l'avenir, décourageaient mon esprit qui a besoin d'émulation pour être capable de travail. Néanmoins je ne pouvais encore me résoudre à quitter pour jamais et les rives de la France, et la demeure de mon père, et les amis qui m'étaient restés fidèles. Toujours je croyais partir, et toujours je me donnais à moi-même des prétextes pour rester, lorsque le dernier coup fut porté à mon âme : Dieu sait si j'en ai souffert!

M. de Montmorency vint passer quelques jours avec moi à Coppet, et la méchanceté de détail du maître d'un si grand empire est si bien calculée,

qu'au retour du courrier qui annonçait son arrivée chez moi il reçut sa lettre d'exil (1). L'Empereur n'eût pas été content, si cet ordre ne lui avait pas été signifié chez moi, et s'il n'y avait pas eu dans la lettre même du ministre un mot qui indiquât que j'étais la cause de cet exil. M. de Montmorency chercha, de toutes les manières, à m'adoucir cette nouvelle; mais, je le dis à Bonaparte pour qu'il s'applaudisse d'avoir atteint son but, je poussai des cris de douleur en apprenant l'infortune que j'avais attirée sur la tête de mon généreux ami; et jamais mon cœur, si éprouvé depuis tant d'années, ne fut plus près du désespoir. Je ne savais comment étourdir les pensées déchirantes qui se succédaient en moi, et je recourus à l'opium pour suspendre quelques heures l'angoisse que je ressentais (2). M. de Montmorency, calme et religieux, m'invitait à suivre son exemple; mais la conscience du dévouement qu'il avait daigné me montrer le soutenait; et moi, je m'accusais des cruelles suites de ce dévouement, qui

(1) Cf. Ch. Nauroy, *le Curieux*, 15 décembre 1883, qui publie une longue et intéressante lettre de Capelle au duc de Rovigo du 2 septembre 1811 sur l'exil de Mathieu de Montmorency et de Mme de Récamier. Elle se termine par ces mots : « Le deuil est, me dit-on, à Coppet. *Tant mieux! C'est une leçon de plus.* »

(1) Elle avait l'habitude de prendre de l'opium, quand elle souffrait trop, et l'opium lui « abîmait les nerfs ». (Lettres à Frédérique Brun, à Mme Récamier, de Vincelles et d'Auxerre, en 1806.)

le séparaient de sa famille et de ses amis. Je priais Dieu sans cesse ; mais ma douleur ne me laissait point de relâche, et ma vie me faisait mal à chaque instant.

Dans cet état, il m'arrive une lettre de Mme Récamier, de cette belle personne qui a reçu les hommages de l'Europe entière, et qui n'a jamais délaissé un ami malheureux. Elle m'annonçait qu'en se rendant aux eaux d'Aix en Savoie elle avait l'intention de s'arrêter chez moi, et qu'elle y serait dans deux jours. Je frémis que le sort de M. de Montmorency ne l'atteignît (1). Quelque invraisemblable que ce fût, il m'était ordonné de tout craindre d'une haine si barbare et si minutieuse tout ensemble, et j'envoyai un courrier au-devant de Mme Récamier, pour la supplier de ne pas venir à Coppet. Il fallait la savoir à quelques lieues, elle qui m'avait constamment consolée par les soins les plus aimables ; il fallait la savoir là, si près de ma demeure, et qu'il ne me fût pas permis de la voir encore, peut-être pour la der-

(1) En réalité, Mme de Staël, qui ne pouvait se résigner à vivre dans la solitude, avait tout fait pour attirer à Coppet Mme Récamier. « *Depuis deux ou trois mois, Mme de Staël appelait Mme Récamier.* Celle-ci ne se souciait pas trop d'aller courir les aventures à Coppet. Les lettres deviennent plus pressantes; elles parlent malheur, abandon, désespoir. Mme Récamier s'émeut, elle voit dans ce voyage un dévouement héroïque ; elle le cache à ses amis et part. » (Lettre citée de Capelle à Rovigo, 2 septembre 1811.)

nière fois ! Je la conjurai de ne pas s'arrêter à Coppet ; elle ne voulut pas céder à ma prière : elle ne put passer sous mes fenêtres sans rester quelques heures avec moi, et c'est avec des convulsions de larmes que je la vis entrer dans ce château où son arrivée était toujours une fête. Elle partit le lendemain, et se rendit à l'instant chez une de ses parentes, à cinquante lieues de la Suisse (1). Ce fut en vain ; le cruel exil la frappa : elle avait eu l'intention de me voir, c'était assez ; une généreuse pitié l'avait inspirée, il fallait qu'elle en fût punie. Les revers de fortune qu'elle avait éprouvés lui rendaient très pénible la destruction de son établissement naturel. Séparée de tous ses amis, elle a passé des mois entiers dans une petite ville de province, livrée à tout ce que la solitude peut avoir de plus monotone et de plus triste (2). Voilà le sort que j'ai valu à la personne la plus brillante de son temps ; et le chef des Français, si fameux par leur galanterie, s'est montré sans égard pour la plus jolie femme de Paris. Le même jour il a frappé la naissance et la vertu dans M. de Montmorency, la beauté dans Mme Récamier, et, si j'ose le dire, en moi

(1) A Richepanse, dans la Haute-Saône, chez sa cousine la baronne de Dalmassy.

(2) Mme Récamier s'installa à Châlons-sur-Marne, rue du Cloître. L'ordre du ministre était ainsi conçu : « Mme Récamier, née Juliette Bernard, se retirera à quarante lieues de Paris ».

quelque réputation de talent. Peut-être s'est-il flatté d'attaquer le souvenir de mon père dans sa fille, afin qu'il fût bien dit que sur cette terre, ni les morts ni les vivants, ni la pitié ni les charmes, ni l'esprit ni la célébrité, n'étaient de rien sous son règne. On s'était rendu coupable quand on avait manqué aux nuances délicates de la flatterie, en n'abandonnant pas quiconque était frappé de sa disgrâce. Il ne reconnaît que deux classes d'hommes, ceux qui le servent, et ceux qui s'avisent, non de lui nuire, mais d'exister par eux-mêmes. Il ne veut pas que, dans l'univers, depuis les détails de ménage jusqu'à la direction des empires, une seule volonté s'exerce sans relever de la sienne.

« Mme de Staël, disait le préfet de Genève, s'est fait une existence agréable chez elle ; ses amis et les étrangers viennent la voir à Coppet ; l'Empereur ne veut pas souffrir cela. » Et pourquoi me tourmentait-il ainsi? Pour que j'imprimasse un éloge de lui (1); et que lui faisait cet éloge à travers des milliers de phrases que la crainte et l'espérance se sont empressées à lui offrir? Bonaparte a dit une fois : « Si l'on me don-

(1) Il semble bien qu'en effet on proposait à Mme de Staël de laisser paraître le livre *De l'Allemagne*, à condition qu'elle y insérât un éloge de l'Empereur. Elle écrit à Meister, le 5 octobre 1811 : « On m'a fait encore offrir de raccommoder le *brûlé*, d'ôter quelque chose, *d'ajouter surtout quelque chose*, de changer le titre et de le faire paraître. »

nait à choisir entre faire moi-même une belle action ou induire mon adversaire à commettre une bassesse, je n'hésiterais pas à préférer l'avilissement de mon ennemi. » Voilà toute l'explication du soin particulier qu'il a mis à déchirer ma vie. Il me savait attachée à mes amis, à la France, à mes ouvrages, à mes goûts, à la société; il a voulu, en m'ôtant tout ce qui composait mon bonheur, me troubler assez pour que j'écrivisse une platitude, dans l'espoir qu'elle me vaudrait mon rappel. En m'y refusant, je dois le dire, je n'ai pas eu le mérite de faire un sacrifice : l'Empereur voulait de moi une bassesse, mais une bassesse inutile; car, dans un temps où le succès est divinisé, le ridicule n'eût pas été complet, si j'avais réussi à venir à Paris, par quelque moyen que ce pût être. Il fallait, pour plaire à notre maître, vaiment habile dans l'art de dégrader ce qu'il reste encore d'âmes fières, il fallait que je me déshonorasse pour obtenir mon retour en France, qu'il se moquât de mon zèle à le louer, lui qui n'avait cessé de me persécuter, et que ce zèle ne me servît à rien. Je lui ai refusé ce plaisir vraiment raffiné; c'est le seul mérite que j'aie eu dans la longue lutte qu'il a établie entre sa toute-puissance et ma faiblesse.

La famille de M. de Montmorency, désespérée de son exil, souhaita, comme elle le devait, qu'il s'éloignât de la triste cause de son exil, et je vis

partir cet ami, sans savoir si jamais sa présence honorerait encore ma demeure sur cette terre (1). C'est le 31 août 1811 que je brisai le premier et le dernier de mes liens avec ma patrie; je le brisai du moins, par les rapports humains qui ne peuvent plus exister entre nous; mais je ne lève jamais les yeux au ciel sans penser à mon respectable ami, et j'ose croire aussi que dans ses prières il me répond. La destinée ne m'accorde plus une autre correspondance avec lui.

Quand l'exil de mes deux amis fut connu, une foule de chagrins de tout genre m'assaillirent; mais un grand malheur rend comme insensible à toutes les peines nouvelles. Le bruit se répandit que le ministre de la Police avait déclaré qu'il ferait mettre un corps de garde au bas de l'avenue de Coppet, pour arrêter quiconque viendrait me voir. Le préfet de Genève, qui était chargé, par ordre de l'Empereur, disait-il, de m'*annuler* (c'est son expression), ne manquait pas une occasion d'insinuer, ou même d'annoncer que toute personne qui avait quelque chose à craindre ou à désirer du gouvernement ne devait pas venir chez moi.

M. de Saint-Priest, ci-devant ministre du roi,

(1) Mathieu de Montmorency se retira au château de Montmirail, propriété de la famille de la Rochefoucauld-Doudeauville; Sosthène de la Rochefoucauld avait épousé la fille de Mathieu de Montmorency.

et collègue de mon père, daignait m'honorer de son affection ; ses filles, qui redoutaient avec raison qu'on ne le renvoyât de Genève, se joignirent à moi pour le prier de ne pas me voir. Néanmoins, au milieu de l'hiver, à l'âge de soixante-dix-huit ans, il fut exilé, non seulement de Genève, mais de la Suisse ; car il est tout à fait reçu, comme on l'a vu par mon exemple, que l'Empereur exile de Suisse aussi bien que de France ; et, quand on objecte aux agents français qu'il s'agit pourtant d'un pays étranger, dont l'indépendance est reconnue, ils lèvent les épaules, comme si on les ennuyait par des subtilités métaphysiques. En effet, c'est une vraie subtilité que de vouloir distinguer en Europe autre chose que des préfets-rois, et des préfets recevant directement des ordres de l'empereur de France. Si les soi-disant pays alliés diffèrent des provinces françaises, c'est parce qu'on les ménage un peu moins qu'elles. Il reste en France un certain souvenir d'avoir été appelée la *grande nation*, qui oblige quelquefois l'Empereur à des ménagements ; il en était ainsi du moins, mais cela devient chaque jour moins nécessaire. Le motif qu'on donna pour l'exil de M. de Saint-Priest, c'est qu'il n'avait pas obtenu de ses fils de donner leur démission du service de Russie. Ses fils avaient trouvé pendant l'émigration un accueil généreux en Russie ; ils y avaient été élevés, leur intrépide bravoure y

était justement récompensée ; ils étaient couverts de blessures ; ils étaient désignés entre les premiers pour leurs talents militaires ; l'aîné a déjà plus de trente ans. Comment un père aurait-il pu exiger que l'existence de ses fils ainsi fondée fût sacrifiée à l'honneur de venir se faire mettre en surveillance sur le territoire français ? Car c'est là le sort digne d'envie qui leur était réservé. Je fus tristement heureuse de n'avoir pas vu M. de Saint-Priest depuis quatre mois, quand il fut exilé ; sans cela personne n'aurait douté que ce fût moi qui avais fait porter sur lui la contagion de ma disgrâce (1).

Non seulement les Français, mais les étrangers, étaient avertis qu'ils ne devaient pas venir chez moi. Le préfet se tenait en sentinelle pour empêcher même des anciens amis de me revoir. Un jour entre autres, il me priva, par ses soins officiels, de la société d'un Allemand dont la conver-

(1) François-Emmanuel de Saint-Priest avait été collègue de Necker et ministre sans portefeuille. Il avait deux fils, Emmanuel et Louis, au service de la Russie. A la fin de l'année 1811, la rupture avec la Russie était proche. Grâce à la protection de l'empereur Alexandre, M. de Saint-Priest avait pu jusqu'alors séjourner à Genève. Mais Napoléon, n'ayant plus de ménagements à garder avec l'empereur de Russie, ordonna que M. de Saint-Priest quittât le territoire de Genève, ville française. Saint-Priest, malade, partit au milieu de janvier 1812. Son fils Emmanuel, chef d'état-major de Bagration en 1812, entra en France avec les Alliés en 1814 ; il occupa Reims, mais Napoléon reprit la ville et Emmanuel de Saint-Priest eut l'épaule fracassée par un éclat d'obus. Il mourut à Laon quelques jours après.

sation m'était extrêmement agréable, et je lui dis, cette fois, qu'il aurait bien dû s'épargner cette recherche de persécutions : « Comment ! me répondit-il, c'est pour vous rendre service que je me suis conduit ainsi : j'ai fait sentir à votre ami qu'il vous compromettrait en venant chez vous. » Je ne pus m'empêcher de rire à cet ingénieux argument. « Oui, continua-t-il avec un sérieux imperturbable, l'Empereur, voyant qu'on vous préfère à lui, vous en saurait mauvais gré. — Ainsi, lui dis-je, l'Empereur exige que mes amis particuliers, et peut-être bientôt mes enfants, m'abandonnent pour lui complaire ; cela me paraît un peu fort. D'ailleurs, ajoutai-je, je ne vois pas bien comment on compromettrait une personne dans ma situation, et ce que vous me dites me rappelle un révolutionnaire à qui, dans le temps de la Terreur, on s'adressait pour qu'il tâchât de sauver un de ses amis de l'échafaud. « Je craindrais de lui nuire, répondit-il, en parlant pour lui. » Le préfet sourit de ma citation, mais continua les raisonnements qui, appuyés de quatre cent mille baïonnettes, paraissent toujours pleins de justesse. Un homme, à Genève, me disait : « Ne trouvez-vous pas que le préfet déclare ses opinions avec beaucoup de franchise ? — Oui, répondis-je, il dit avec sincérité qu'il est dévoué à l'homme puissant ; il dit avec courage qu'il est du parti le plus fort ; je ne sens pas bien le mérite d'un tel aveu. »

Plusieurs personnes indépendantes continuaient à me témoigner à Genève une bienveillance dont je garderai à jamais un profond souvenir (1). Mais jusqu'à des employés des douanes se croyaient en état de diplomatie vis-à-vis de moi; et, de préfets en sous-préfets, et en cousins des uns et des autres, une terreur profonde se serait emparée d'eux tous, si je ne leur avais pas épargné, autant qu'il en était en moi, l'anxiété de faire ou de ne pas faire une visite. A chaque courrier, le bruit se répandait que d'autres de mes amis avaient été exilés de Paris pour avoir conservé des relations avec moi; il était de mon devoir strict de ne plus voir un seul Français marquant, et très souvent je craignais même de nuire aux personne du pays où je vivais, dont la courageuse amitié ne se démentait point envers moi. J'éprou-

(1) Il n'était pas jusqu'à Sismondi lui-même qui n'éveillât les soupçons du duc de Rovigo, comme le prouve le rapport suivant : « *Genève*, 5 *mars* 1812. — MONSEIGNEUR, Le sieur Simonde Sismondi, né à Genève, professeur de philosophie et membre de la Chambre de Commerce de cette ville, qui était l'objet de la lettre de V. E. du 10 janvier dernier, a effectivement ouvert un cours de littérature ancienne, qui est très suivi; mais comme il a l'intention de le renouveler, il n'a pas même fait imprimer son discours d'introduction. Quoique le sieur Sismondi passe pour être peu partisant *(sic)* du gouvernement et *que Mme de Staël soit sa société intime*, je puis assurer à V. E. que sa conduite et ses discours ne donnent lieu à aucune observation qui lui soit défavorable. J'ai l'honneur, etc. *Signé :* L'Auditeur au Conseil d'État, commissaire spécial de police, le baron de Melun. » (Arch. nat., F⁷ 6331.)

vais deux mouvements contraires, et, je le crois, tous les deux également naturels : j'étais triste quand on m'abandonnait, et cruellement inquiète pour ceux qui me montraient de l'attachement. Il est difficile qu'une situation plus douloureuse à tous les instants puisse se représenter dans la vie. Pendant près de deux ans qu'elle a duré, je n'ai pas vu revenir une fois le jour sans me désoler d'avoir à supporter l'existence que ce jour recommençait.

« Mais pourquoi ne partiez-vous pas? » dira-t-on, et ne cessait-on de me dire de tous les côtés. Un homme que je ne dois pas nommer (1), mais qui sait, je l'espère, à quel point je considère l'élévation de son caractère et de sa conduite, me dit : « Si vous restez, il vous traitera comme Marie Stuart : dix-neuf ans de malheur, et la catastrophe à la fin. » Un autre, spirituel, mais peu

(1) Le comte Elzéar de Sabran. (*Note de l'édit. de* 1821.) — Le comte Elzéar-Louis-Marie de Sabran, né le 18 mai 1774, était rentré de l'émigration en 1800. Fort lié avec Mme de Staël, il l'accompagna en ses divers séjours à Coppet, à Auxerre, à Rouen, à Chaumont-sur-Loire, à Fossé. Il avait beaucoup de goût pour le théâtre; à quinze ans, il avait composé une tragédie d'*Annibal*. Il était auteur et acteur dans la petite troupe de Coppet. Il avait aussi un vrai talent de fabuliste. Il a publié, en 1803, des *Notes critiques, remarques et réflexions sur le Génie du Christianisme*. Il fut enfermé à Vincennes en avril 1813, à cause d'une lettre qu'il avait reçue de Mme de Staël, alors à Stockholm, et que la police intercepta. Mis en liberté au bout de quelques mois, grâce aux démarches d'Oudinot, il fut exilé à cinquante lieues de Paris et se retira à Plombières.

mesuré dans ses paroles, m'écrivit qu'il y avait du déshonneur à rester après tant de mauvais traitements. Je n'avais pas besoin de ses conseils pour désirer avec passion de partir ; du moment que je ne pouvais plus revoir mes amis, que je n'étais plus qu'une entrave à l'existence de mes enfants, ne devais-je pas me décider? Mais le préfet répétait, de toutes les manières, que je serais arrêtée si je partais; qu'à Vienne comme à Berlin on me ferait réclamer, et que je ne pourrais même faire aucun préparatif de voyage sans qu'il en fût informé; car il savait, disait-il, tout ce qui se passait chez moi. A cet égard il se vantait; et, l'événement l'a prouvé, c'était un fat en fait d'espionnage. Mais qui n'aurait pas été effrayé du ton d'assurance avec lequel il disait à tous mes amis que je ne pourrais faire un pas sans être saisie par les gendarmes?

## CHAPITRE V

Anxiétés de Mme de Staël. — Napoléon journaliste. — Mme de Staël se décide à quitter Coppet. — Sa fuite (23 mai 1812).

Je passai huit mois dans un état que l'on ne saurait peindre, essayant mon courage chaque jour, et chaque jour faiblissant à l'idée de la prison. Tout le monde, assurément, la redoute;

mais mon imagination a tellement peur de la solitude, mes amis me sont tellement nécessaires pour me soutenir, pour m'animer, pour me présenter une perspective nouvelle, quand je succombe sous la fixité d'une impression douloureuse, que jamais la mort ne s'est offerte à moi sous des traits aussi cruels que la prison, que le secret où l'on peut rester des années sans qu'aucune voix amie se fasse entendre de vous. On m'a dit qu'un de ces Espagnols qui ont défendu Saragosse avec la plus étonnante intrépidité, pousse des cris dans le donjon de Vincennes où on le retient enfermé : tant cette affreuse solitude fait mal aux hommes les plus énergiques! D'ailleurs, je ne pouvais me dissimuler que je n'étais pas une personne courageuse; j'ai de la hardiesse dans l'imagination, mais de la timidité dans le caractère, et tous les genres de périls se présentent à moi comme des fantômes. L'espèce de talent que j'ai me rend les images tellement vivantes, que si les beautés de la nature y gagnent, les dangers aussi en deviennent plus redoutables. Tantôt je craignais la prison, tantôt les brigands si j'étais obligée de traverser la Turquie, la Russie m'étant fermée par quelques combinaisons politiques; tantôt aussi la vaste mer qu'il me fallait traverser, de Constantinople jusqu'à Londres, me remplissait de terreur pour ma fille et pour moi. Néanmoins j'avais toujours le besoin de

partir ; un mouvement intérieur de fierté m'y excitait ; mais je pouvais dire comme un Français très connu : « Je tremble des dangers auxquels mon courage va m'exposer. » En effet, ce qui ajoute à la grossière barbarie de persécuter les femmes, c'est que leur nature est tout à la fois irritable et faible ; elles souffrent plus vivement des peines, et sont moins capables de la force qu'il faut pour y échapper.

Un autre genre de terreur aussi agissait sur moi : je craignais qu'à l'instant où mon départ serait connu de l'Empereur, il ne fît mettre dans les gazettes un de ces articles tels qu'il sait les dicter, quand il veut assassiner moralement. Un sénateur me disait un jour que Napoléon était le meilleur journaliste qu'il connût. En effet, si l'on appelle ainsi l'art de diffamer les individus et les nations, il le possède au suprême degré. Les nations s'en tirent ; mais il a acquis, dans les temps révolutionnaires pendant lesquels il a vécu, un certain tact des calomnies à la portée du vulgaire, qui lui fait trouver les mots les plus propres à circuler parmi ceux dont tout l'esprit consiste à répéter les phrases que le gouvernement a fait publier pour leur usage. Si le *Moniteur* accusait quelqu'un d'avoir volé sur le grand chemin, aucune gazette, ni française, ni allemande, ni italienne, ne pourrait admettre sa justification (1).

(1) Ici se trouve dans le manuscrit un passage supprimé sur

On ne peut se représenter ce que c'est qu'un homme à la tête d'un million de soldats et d'un milliard de revenu, disposant de toutes les prisons de l'Europe, ayant les rois pour geôliers, et usant de l'imprimerie pour parler, quand les opprimés ont à peine l'intimité de l'amitié pour répondre; enfin, pouvant rendre le malheur ridicule; exécrable pouvoir, dont l'ironique jouissance est la dernière insulte que les génies infernaux puissent faire supporter à la race humaine!

Quelque indépendance de caractère que l'on eût, je crois qu'on ne pouvait se défendre de frissonner en attirant de tels moyens contre soi. Du moins j'éprouvais, je l'avoue, ce mouvement; et, malgré la tristesse de ma situation, souvent je me disais qu'un toit pour s'abriter, une table pour se nourrir, un jardin pour se promener, étaient un lot dont il fallait se contenter. Mais, tel qu'il était, ce lot, on ne pouvait se répondre de le conserver en paix; un mot pouvait échapper, un mot pouvait être redit, et cet homme, dont la puissance va toujours croissant, jusqu'à quel point d'irritation ne peut-il pas arriver? Quand il faisait un beau soleil, je reprenais courage (1); mais,

l'imprimerie, « qu'on citait comme une sauvegarde de la liberté » et qui n'est plus qu'un instrument de despotisme.

(1) Elle écrivait à Meister, le 5 octobre 1811 : « Le grand événement de ma vie à présent, c'est le soleil. Quand il fait beau, j'espère que le bon Dieu ne m'a pas encore abandonnée ».

quand le ciel était couvert de brouillards, les voyages m'effrayaient, et je découvrais en moi des goûts casaniers, étrangers à ma nature, mais que la peur y faisait naître; le bien-être physique me paraissait plus que je ne l'avais cru jusqu'alors, et toute fatigue m'épouvantait. Ma santé, cruellement altérée par tant de peines, affaiblissait aussi l'énergie de mon caractère (1), et j'ai vraiment abusé, pendant ce temps, de la patience de mes amis, en remettant sans cesse mes projets en délibération, et en les accablant de mes incertitudes.

J'essayai une seconde fois d'obtenir un passeport pour l'Amérique; on me fit attendre jusqu'au milieu de l'hiver la réponse que je demandais, et l'on finit par me refuser. J'offris de m'engager à ne rien faire imprimer sur aucun sujet, fût-ce un *Bouquet à Iris*, pourvu qu'il me fût permis d'aller

(1) « Ma santé est dans un état misérable; et si vous me voyiez maigrie, enflée, pâle, vous ne concevriez pas comment une aussi forte personne que moi a pu être ainsi terrassée. » (A Meister, 3 avril 1812.) — A ce moment Mme de Staël, — ce qu'elle s'est bien gardée d'avouer dans ses *Mémoires* — se trouvait dans une situation fort délicate, par suite de son mariage secret avec Rocca, ce jeune officier de hussards revenu d'Espagne. Quelques jours après cette lettre à Meister, le 17 avril 1812, elle mettait au monde un enfant, qui reçut les prénoms de Louis-Alphonse et fut mis en nourrice à Longirod, dans le Jura. Cependant la nouvelle s'était ébruitée; le baron de Melun avait écrit la chose au duc de Rovigo; Mme de Staël se voyait déshonorée. Aussi, à peine rétablie, se hâta-t-elle de fuir Coppet. (Cf. *Mme de Staël et Napoléon*, chap. XIX.)

vivre à Rome : j'eus l'amour-propre de rappeler *Corinne*, en demandant la permission d'aller vivre en Italie. Sans doute le ministre de la Police trouva que jamais pareil motif n'avait été inscrit sur ses registres, et ce Midi, dont l'air était si nécessaire à ma santé, me fut impitoyablement refusé (1).

On ne cessait de me déclarer que ma vie entière se passerait dans l'enceinte des deux lieues dont Coppet était éloigné de Genève. Si je restais, il fallait me séparer de mes fils, qui étaient dans l'âge de chercher une carrière; j'imposais à ma fille la plus triste perspective, en lui faisant partager mon sort. La ville de Genève, qui a conservé de si nobles traces de la liberté, se laissait cependant graduellement gagner par les intérêts qui la liaient aux distributeurs de places en France. Chaque jour le nombre de ceux avec qui je pouvais m'entendre diminuait, et tous mes sentiments devenaient un poids sur mon âme, au lieu d'être une source de vie. C'en était fait de mon talent, de mon bonheur, de mon existence, car il est affreux de ne servir en rien ses enfants, et de nuire à ses amis. Enfin, les nouvelles que je recevais m'annonçaient de toutes parts les formidables préparatifs de l'Empereur; il était clair qu'il voulait

(1) Cette lettre touchante écrite par Mme de Staël au duc de Rovigo, le 12 novembre 1811, pour lui demander l'autorisation de passer en Italie, a été publiée par M. Léonce Pingaud, *Revue de Paris*, 15 décembre 1903.

d'abord se rendre maître des ports de la Baltique en détruisant la Russie, et qu'après il comptait se servir des débris de cette puissance pour les traîner contre Constantinople; son intention était de partir ensuite de là pour conquérir l'Afrique et l'Asie. Il avait dit, peu de temps avant de quitter Paris : « Cette vieille Europe m'ennuie. » Et en effet, elle ne suffit plus à l'activité de son maître. Les dernières issues du continent pouvaient se fermer d'un instant à l'autre, et j'allais me trouver en Europe comme dans une ville de guerre, dont les portes sont gardées par des soldats.

Je me décidai donc à m'en aller pendant qu'il restait encore un moyen de se rendre en Angleterre; et ce moyen, c'était le tour de l'Europe entière. Je fixai le 15 de mai pour mon départ, dont les préparatifs étaient combinés depuis longtemps, dans le secret le plus absolu. La veille de ce jour, mes forces m'abandonnèrent entièrement, et je me persuadai, pour un moment, qu'une telle terreur ne pouvait être ressentie que quand il s'agissait d'une mauvaise action. Tantôt je consultais tous les genres de présages de la manière la plus insensée; tantôt, ce qui était plus sage, j'interrogeais mes amis et moi-même sur la moralité de ma résolution. Il semble que le parti de la résignation en toutes choses soit le plus religieux, et je ne suis pas étonnée que des hommes pieux soient arrivés à se faire une sorte de scru-

pule des résolutions qui partent de la volonté spontanée. La nécessité semble porter un caractère divin, tandis que la résolution de l'homme peut tenir à son orgueil. Cependant aucune de nos facultés ne nous a été donnée en vain, et celle de se décider pour soi-même a aussi son usage. D'autre part, tous les gens médiocres ne cessent de s'étonner que le talent ait des besoins différents des leurs. Quand il a du succès, le succès est à la portée de tout le monde; mais lorsqu'il cause des peines, lorsqu'il excite à sortir des voies communes, ces mêmes gens ne le considèrent plus que comme une maladie, et presque comme un tort. J'entendais bourdonner autour de moi les lieux communs auxquels tout le monde se laisse prendre : « N'a-t-elle pas de l'argent? ne peut-elle pas bien vivre et bien dormir dans un bon château? » (1) Quelques personnes d'un ordre plus élevé sentaient que je n'avais pas même la sécurité de ma triste situation, et qu'elle pouvait empirer sans jamais s'améliorer. Mais l'atmosphère qui

(1) « Je voudrais bien avoir un *bon château* au bord du lac de Genève, cela vaut bien une maison dans le faubourg Saint-Honoré à Paris », écrivait Chateaubriand à Mme de Staël, le 25 juin 1807. Il la blessa vivement en 1805, quand il alla la voir à Coppet, en lui parlant « de sa fortune et de sa solitude, comme d'un moyen précieux d'indépendance et de bonheur. » (Cf. CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. II, p. 480, et notre étude sur *Chateaubriand et Mme de Staël* dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1903.)

m'entourait conseillait le repos, parce que depuis six mois il n'était pas arrivé de persécutions nouvelles, et que les hommes croient toujours que ce qui est est ce qui sera. C'est du milieu de toutes ces circonstances appesantissantes qu'il fallait prendre une des résolutions les plus fortes qui pût se rencontrer dans la vie privée d'une femme. Mes gens, à l'exception de deux personnes très sûres, ignoraient mon secret; la plupart de ceux qui venaient chez moi ne s'en doutaient pas, et j'allais, par une seule action, changer en entier ma vie et celle de ma famille.

Déchirée par l'incertitude, je parcourus le parc de Coppet; je m'assis dans tous les lieux où mon père avait coutume de se reposer pour contempler la nature; je revis ces mêmes beautés des ondes et de la verdure que nous avions si souvent admirées ensemble; je leur dis adieu en me recommandant à leur douce influence. Le monument qui renferme les cendres de mon père et de ma mère, et dans lequel, si le bon Dieu le permet, les miennes doivent être déposées (1), était une

(1) Ce monument est situé en face du château de Coppet, de l'autre côté du chemin. Voici la description qu'en donne Chateaubriand dans la visite qu'il fit à Coppet, à la fin de septembre 1832, avec Mme Récamier : « A quelque distance du parc est un taillis mêlé d'arbres plus grands, et environné d'un mur humide et dégradé. Ce taillis ressemble à ces bouquets de bois au milieu des plaines que les chasseurs appellent des *remises :* c'est là que la mort a poussé sa proie et renfermé ses victimes.

des principales causes de mes regrets, en m'éloignant des lieux que j'habitais : mais je trouvais presque toujours, en m'en approchant, une sorte de force qui me semblait venir d'en haut. Je passai une heure en prière devant cette porte de fer qui s'est refermée sur les restes du plus noble des humains, et là mon âme fut convaincue de la nécessité de partir. Je me rappelai ces vers fameux d'un poète latin, Claudien (1), dans lesquels il exprime l'espèce de doute qui s'élève dans les âmes les plus religieuses, lorsqu'elles voient la terre abandonnée aux méchants et le sort des mortels comme flottant au gré du hasard. Je sentais que je n'avais plus la force d'alimenter l'enthousiasme qui développait en moi tout ce

Un sépulcre avait été bâti d'avance dans ce bois pour y recevoir M. Necker, Mme Necker et Mme de Staël ; quand celle-ci est arrivée au rendez-vous, on a muré la porte de la crypte... Mme Récamier, pâle et en larmes, est sortie du bocage funèbre elle-même comme une ombre. Si j'ai jamais senti à la fois la vanité et la vérité de la gloire et de la vie, c'est à l'entrée du bois silencieux, obscur, inconnu, où dort celle qui eut tant d'éclat et de renom, et en voyant ce que c'est que d'être véritablement aimé ». (*Mémoires d'Outre-Tombe*, t. V, p. 590.)

(1) Sæpe mihi dubiam traxit sententia mentem,
Curarent superi terras, an nullus inesset
Rector, et incerto fluerent mortalia casu.
. . . . . .
Abstulit hunc tandem Rufini pœna tumultum
Absolvitque deos. Jam non ad culmina rerum
Injustos crevisse queror; tolluntur in altum
Ut lapsu graviore ruant.

(*In Rufinum*, lib. I.)

que je puis avoir de bon, et qu'il me fallait entendre parler ceux qui pensaient comme moi, pour me fier à ma propre croyance et conserver le culte que mon père m'avait inspiré. J'invoquai plusieurs fois, dans cette anxiété, la mémoire de mon père, de cet homme, le Fénelon de la politique (1), dont le génie était en tout opposé à celui de Bonaparte; et il en avait, du génie, car il en faut au moins autant pour se mettre en harmonie avec le ciel que pour évoquer à soi tous les moyens déchaînés par l'absence des lois divines et humaines. J'allai revoir le cabinet de mon père, où son fauteuil, sa table et ses papiers sont encore à la même place; j'embrassai chaque trace chérie, je pris son manteau, que jusqu'alors j'avais ordonné de laisser sur sa chaise, et je l'emportai avec moi pour m'en envelopper, si le messager de la mort s'approchait de moi. Ces adieux terminés, j'évitai le plus que je pus les autres adieux, qui me faisaient trop de mal, et j'écrivis aux amis que je quittais, en ayant pris soin que ma lettre ne leur fût remise que plusieurs jours après mon départ.

Le lendemain samedi, 23 mai 1812, à deux heures après midi, je montai dans ma voiture en

(1) L'expression et la comparaison qui suit entre Necker et Napoléon paraîtront un peu hyperboliques à qui ne connaît pas la profonde dévotion que Mme de Staël gardait à la mémoire de son père.

disant que je reviendrais pour dîner: je ne pris avec moi aucun paquet quelconque; j'avais mon éventail à la main, ma fille le sien, et seulement mon fils et M. Rocca portaient dans leurs poches ce qu'il nous fallait pour quelques jours de voyage. En descendant l'avenue de Coppet, en quittant ainsi ce château qui était devenu pour moi comme un ancien et bon ami, je fus près de m'évanouir : mon fils me prit la main et me dit : « Ma mère, tu pars pour l'Angleterre, songes-y (1). » Ce mot ranima mes esprits. J'étais cependant à près de deux mille lieues de ce but, où la route naturelle m'aurait si promptement conduite; mais du moins chaque pas m'en rapprochait. Je renvoyai, à quelques lieues de là, un de mes gens, pour annoncer chez moi que je ne rentrerais que le lendemain, et je continuai ma route jour et nuit, jusqu'à une ferme au delà de Berne, où j'avais donné rendez-vous à un autre de mes amis (2), qui voulait bien

(1) Éd. 1821 : « Songe que tu pars pour l'Angleterre. » — L'Angleterre était alors l'espoir de quiconque souffrait pour la cause de la liberté; pourquoi faut-il qu'après la victoire ses ministres aient si cruellement trompé l'attente de l'Europe! (*Note de M. de Staël fils, éd.* 1821.)

(2) Éd. 1821 : « M. Schlegel ». — Schlegel, qui avait obtenu l'autorisation de revenir à Coppet vers le mois d'octobre 1811, était reparti pour Berne en décembre. — Le 25 mai, à dix heures du soir, Mme de Staël arriva à Zurich, à l'hôtel de l'*Epée*. De là, elle écrivit ce billet à Meister : « J'arrive, et je suis si fatiguée que je ne puis vous voir ce soir. Mais je reste demain pour dîner chez vous, si vous voulez de moi. A onze heures, venez me dire demain que vous partagez un peu le plaisir que j'aurai à vous

m'accompagner; c'était aussi là que je devais quitter mon fils aîné (1), qui a été élevé par l'exemple de mon père jusqu'à l'âge de quatorze ans, et dont les traits le rappellent.

Une seconde fois, tout mon courage m'abandonna ; cette Suisse encore si calme et toujours si belle, ces habitants qui savent être libres par leurs vertus, lors même qu'ils ont perdu l'indépendance politique, tout ce pays me retenait; il me semblait qu'il me disait de ne pas le quitter. Il était encore temps de revenir; je n'avais point fait de pas irréparables. Quoique le préfet se fût avisé de m'interdire la Suisse, je voyais bien que c'était la crainte que je n'allasse plus loin. Enfin, je n'avais pas encore passé la barrière qui ne me laissait plus la possibilité de retourner: l'imagination a de la peine à soutenir cette pensée. D'un autre côté, il y avait aussi l'irréparable dans la résolution de rester; car, ce moment passé, je sentais, et l'événement l'a bien prouvé, que je ne pourrais plus m'échapper. D'ailleurs, il y a je ne sais quelle honte à recommencer des adieux si solennels, et l'on ne peut guère ressusciter pour ses amis plus d'une fois. Je ne sais ce que je serais devenue, si cette incertitude, à l'instant même de l'action, avait duré plus longtemps, car ma tête

embrasser ». Elle faisait dire qu'elle allait aux eaux de Schinznach, en Argovie.

(1) Auguste de Staël.

en était troublée. Mes enfants me décidèrent, et en particulier ma fille à peine âgée de quatorze ans (1). Je m'en remis, pour ainsi dire, à elle, comme si la voix de Dieu devait se faire entendre par la bouche d'un enfant (2). Mon fils s'en alla,

(1) Albertine de Staël, la future duchesse de Broglie.

(2) C'était peu d'être parvenu à quitter Coppet, en trompant la surveillance du préfet de Genève ; il fallait encore obtenir des passe-ports pour traverser l'Autriche, et que ces passe-ports fussent sous un nom qui n'attirât pas l'attention des diverses polices qui se partageaient l'Allemagne. Ma mère me chargea de cette démarche, et l'émotion que j'en éprouvai ne cessera jamais d'être présente à ma pensée. C'était, en effet, un pas décisif ; les passe-ports une fois refusés, ma mère retombait dans une situation beaucoup plus cruelle : ses projets étaient connus ; toute fuite devenait désormais impossible, et les rigueurs de son exil eussent été chaque jour plus intolérables. Je ne crus pouvoir mieux faire que de m'adresser au ministre d'Autriche, avec cette confiance dans les sentiments de ses semblables qui est le premier mouvement de tout honnête homme. M. de Schraut n'hésita pas à m'accorder ces passe-ports tant désirés, et j'espère qu'il me permettra d'exprimer ici la reconnaissance que j'en conserve. A une époque où l'Europe était encore courbée sous le joug de Napoléon, où la persécution exercée contre ma mère éloignait d'elle des personnes qui devaient peut-être au zèle courageux de son amitié la conservation de leur fortune ou de leur vie, je ne fus pas surpris, mais vivement touché du généreux procédé de M. le ministre d'Autriche.

Je quittai ma mère pour retourner à Coppet, où me rappelaient ses intérêts de fortune ; et, quelques jours après, un frère, qu'une mort cruelle nous a enlevé à l'entrée de sa carrière, alla rejoindre ma mère à Vienne avec ses gens et sa voiture de voyage. Ce ne fut que ce second départ qui donna l'éveil à la police du préfet du Léman : tant il est vrai qu'aux autres qualités d'espionnage il faut encore joindre la bêtise. Heureusement ma mère était déjà hors de l'atteinte des gendarmes, et elle put continuer le voyage dont on va lire le récit. (*Note de M. de Staël fils*,

et, quand je ne le vis plus, je pus dire comme lord Russel : *La douleur de la mort est passée.* Je montai dans ma voiture avec ma fille ; une fois l'incertitude finie, je rassemblai mes forces dans mon âme, et j'en trouvai pour agir qui m'avaient manqué en délibérant.

## CHAPITRE VI

Mme de Staël traverse le Tyrol; aspect de ce pays; Inspruck. — Alerte; arrivée de Rocca. — Salzbourg. — Entrée en Autriche; démoralisation du peuple autrichien. — Abbaye de Melk.

C'est ainsi qu'après dix ans de persécutions toujours croissantes, d'abord renvoyée de Paris, puis reléguée en Suisse, puis confinée dans mon château, puis enfin condamnée à l'horrible douleur de ne plus revoir mes amis et d'avoir été cause de leur exil, c'est ainsi que je fus obligée de quitter en fugitive deux patries, la Suisse et la France, par l'ordre d'un homme moins Français que moi; car je suis née sur les rives de cette Seine, où sa tyrannie seule le naturalise. Il a reçu le jour dans cette île de Corse, où déjà la tempé-

*éd.* 1821.) — Ce fut le 2 juin seulement que le baron de Melun avisa le duc de Rovigo de la fuite de Mme de Staël. (Arch. nat., F[7] 6331.)

rature sauvage de l'Afrique se fait sentir; son père n'a pas, comme le mien, dévoué sa fortune et ses villes à préserver la France de la banqueroute et de la disette (1) ; l'air de ce beau pays n'est pas pour lui l'air natal; peut-il comprendre la douleur d'un être exilé, lui qui ne considère cette fertile contrée que comme l'instrument de ses victoires? Où est sa patrie? C'est la terre qui lui est soumise. Ses concitoyens? Ce sont les esclaves qui obéissent à ses ordres. Il se plaignait un jour de n'avoir pas eu à commander, comme Tamerlan, à des nations auxquelles le raisonnement fût étranger. J'imagine que maintenant il est content des Européens; leurs mœurs, comme leurs armées, sont assez rapprochées des Tartares.

Je ne devais rien craindre en Suisse, puisque je pouvais toujours prouver que j'avais le droit d'y être; mais, pour en sortir, je n'avais qu'un passeport étranger ; il fallait traverser un État confédéré, et si quelque agent français eût demandé au gouvernement de Bavière de ne pas me laisser passer, qui ne sait avec quel regret, mais néanmoins avec quelle obéissance, il eût exécuté les ordres qu'il aurait reçus? J'entrai dans le Tyrol avec une grande considération pour ce pays, qui s'était battu par attachement pour ses anciens maîtres (2), mais avec un grand mépris pour

(1) Éd. 1821 : passage supprimé depuis « Il a reçu... »
(2) Il s'agit du soulèvement du Tyrol, qui eut lieu en avril

ceux des ministres autrichiens, qui avaient pu conseiller d'abandonner des hommes compromis par leur attachement pour leur souverain. On dit qu'un diplomate subalterne, chef du département de l'espionnage en Autriche, s'avisa un jour, pendant la guerre, de soutenir à la table de l'Empereur qu'on devait abandonner les Tyroliens : M. de Hormayr (1), gentihomme tyrolien, conseiller d'État à Vienne, qui, par ses actions et ses écrits, a fait voir le courage d'un guerrier et le talent d'un historien, repoussa ces indignes discours avec le mépris qu'ils méritaient. L'empereur témoigna toute son approbation à M. de Hormayr, et par là il montra du moins que ses sentiments étaient étrangers à la conduite politique qu'on lui faisait tenir. C'est ainsi que la plupart des souverains de l'Europe, au moment où Bonaparte s'est rendu maître de la France, étaient de fort

1809 contre les Bavarois et les Français. Le chef de cette insurrection était l'aubergiste André Hofer. Il fut pris et fusillé à Mantoue le 20 février 1810.

(1) Éd. 1821 : « M. de H. » — Joseph, baron de Hormayr, né à Innsbrück le 20 janvier 1782, mort à Munich le 5 octobre 1848. Étudiant dans sa ville natale, il servit dans la landwehr tyrolienne, fut employé au ministère des Affaires étrangères, puis promu à la direction des Archives. En 1805, il accompagne le prince de Lichtenstein au congrès de Presbourg ; en 1809, il se rend dans le Tyrol avec l'archiduc Jean et contribue à l'insurrection de ce pays. En 1815, il fut nommé historiographe de l'Empire. Parmi ses ouvrages historiques, il faut remarquer *le Tyrol et la guerre du Tyrol de* 1809 (*Das land Tyrol und der Tyrolerkrieg von* 1809. Leipzig, 1845).

honnêtes gens comme hommes privés, mais n'existaient déjà plus comme rois, puisqu'ils se remettaient en entier du gouvernement des affaires publiques aux circonstances et à leurs ministres.

L'aspect du Tyrol rappelle la Suisse ; cependant il n'y a pas dans le paysage autant de vigueur ni d'originalité ; les villages n'annoncent pas autant d'abondance : c'est enfin un pays qui a été sagement gouverné, mais qui n'a jamais été libre, et c'est comme peuple montagnard qu'il s'est montré capable de résistance. On cite peu d'hommes remarquables dans le Tyrol ; d'abord le gouvernement autrichien n'est guère propre à développer le génie ; et, de plus, le Tyrol, par ses mœurs comme par sa situation géographique, devrait être réuni à la confédération suisse ; son incorporation à la monarchie autrichienne n'étant pas conforme à sa nature, il n'a pu développer dans cette union que les nobles qualités des habitants des montagnes, le courage et la fidélité.

Le postillon qui nous menait nous fit voir un rocher (1), sur lequel l'empereur Maximilien, grand-père de Charles-Quint, avait failli périr ; l'ardeur de la chasse l'avait tellement emporté, qu'il avait suivi le chamois jusqu'à des hauteurs

(1) Le rocher de la *Martinswand*, près de Zirl. L'endroit où l'empereur Maximilien fut sauvé par un chasseur est désigné par une petite croix dans une grotte.

dont il ne pouvait plus redescendre. Cette tradition est encore populaire dans le pays, tant le culte du passé est nécessaire aux nations. Le souvenir de la dernière guerre était vivant dans l'âme des peuples ; les paysans nous montraient les sommités des montagnes sur lesquelles ils s'étaient retranchés; leur imagination se retraçait l'effet qu'avait produit leur belle musique guerrière, lorsqu'elle avait retenti du haut des collines dans les vallées. En nous montrant le palais du prince royal de Bavière, à Insprunck, ils nous disaient que Hofer, ce courageux paysan, chef de l'insurrection, avait demeuré là; ils nous racontaient l'intrépidité qu'une femme avait montrée, quand les Français étaient entrés dans son château ; enfin, tout annonçait en eux le besoin d'être une nation, plus encore que l'attachement personnel à la maison d'Autriche.

C'est dans une église d'Inspruck (1), qu'est le fameux tombeau de Maximilien; j'y allai, me flattant bien de n'être reconnue de personne, dans un lieu éloigné des capitales où résident les agents français. La figure de Maximilien, en bronze, est à genoux sur un sarcophage, au milieu de l'église, et trente statues du même métal, rangées de chaque côté du sanctuaire, représentent

(1) L'église des Franciscains ou *Hofkirche*, construite au seizième siècle d'après les dernières volontés de l'empereur Maximilien Ier.

les parents et les ancêtres de l'empereur. Tant de grandeurs passées, tant d'ambitions jadis formidables rassemblées en famille autour d'un tombeau, étaient un spectacle qui portait profondément à la réflexion : on rencontrait là Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Marie de Bourgogne ; et, au milieu de ces personnages historiques, un héros fabuleux, Dietrich de Berne. La visière baissée dérobait la figure des chevaliers ; mais quand on soulevait cette visière, un visage d'airain paraissait sous un casque d'airain, et les traits du guerrier étaient de bronze comme son armure. Ces monuments de l'histoire reposent l'âme. Un jour, si les générations à venir laissent à Bonaparte un tombeau, elles passeront en paix auprès de sa cendre, tandis que pendant sa vie, nul être humain n'a pu goûter ni la tranquillité, ni l'indépendance (1).

D'Inspruck, je devais passer par Salzbourg, pour arriver de là aux frontières autrichiennes. Il me semblait que toutes mes inquiétudes seraient finies, quand je serais entrée sur le territoire de cette monarchie que j'avais connue si sûre et si bonne. Mais le moment que je redoutais le plus,

(1) Éd. 1821 : la fin du paragraphe depuis « ces monuments de l'histoire... » a été remplacée, on ne sait pourquoi, par cette phrase : « La visière de Dietrich de Berne est la seule qui ne puisse être soulevée ; l'artiste a voulu indiquer par là le voile mystérieux qui couvre l'histoire de ce guerrier. »

c'était le passage de la Bavière à l'Autriche; car c'était là qu'un courrier pouvait m'avoir précédée, pour défendre de me laisser passer. Je n'avais pas été très vite, malgré cette crainte; car ma santé, abîmée par tout ce que j'avais souffert, ne me permettait pas de voyager la nuit. J'ai souvent éprouvé, dans cette route, que les plus vives terreurs ne sauraient l'emporter sur un certain abattement physique, qui fait redouter les fatigues plus que la mort. Je me flattais cependant d'arriver sans obstacle, et déjà ma peur se dissipait en approchant du but que je croyais assuré, lorsque, en entrant dans l'auberge de Salzbourg, un homme s'approcha de mon compagnon de voyage (1), et lui dit en allemand qu'un courrier français était venu demander une voiture arrivant d'Inspruck, avec une femme et une jeune fille, et qu'il avait annoncé qu'il repasserait pour en savoir des nouvelles. Je ne perdis pas un mot de ce que disait le maître de l'auberge, et je pâlis de terreur. Mon compagnon (2) aussi fut ému pour moi; il fit de nouvelles questions qui confirmèrent toutes que ce courrier était Français, qu'il venait de Munich, qu'il avait été jusqu'à la frontière d'Autriche pour m'attendre, et que, ne me trouvant pas, il était revenu au-devant de moi. Rien ne paraissait alors plus clair : c'était tout ce que

(1) Éd. 1821 : « M. Schlegel, qui m'accompagnait... »
(2) Éd. 1821 : « M. Schlegel ».

j'avais redouté avant de partir et pendant le voyage. Je ne pouvais plus m'échapper, puisque ce courrier, qu'on disait déjà à la poste, devait nécessairement m'atteindre. Je pris à l'instant la résolution de laisser ma voiture, mon compagnon et ma fille à l'auberge, et de m'en aller seule à pied, dans les rues de la ville, pour entrer au hasard dans la première maison dont l'hôte ou l'hôtesse aurait une bonne physionomie. Je voulais en obtenir un asile pour quelques jours. Pendant ce temps, ma fille et mon compagnon auraient dit qu'ils allaient me rejoindre en Autriche, et je serais partie après, déguisée en paysanne. Toute chanceuse qu'était cette ressource, il ne m'en restait pas d'autre, et je me préparais en tremblant à l'entreprise, lorsque je vis entrer dans ma chambre ce courrier tant redouté, qui n'était autre que (M. Rocca. Après m'avoir accompagnée le premier jour de mon voyage, il était retourné à Genève pour terminer quelques affaires, et maintenant il venait me rejoindre, et se faisait) (1) passer pour un courrier français, afin de profiter

(1) Tout le passage entre parenthèses est du baron Aug. de Staël, qui a raturé dans le manuscrit le texte original de manière à le rendre illisible. — Mme de Staël était pleine d'anxiété pour Rocca, qui était officier au service de la France (il avait fait la guerre d'Espagne comme lieutenant au 2e régiment de hussards), et que le gouvernement français pouvait faire réclamer et arrêter par ses agents à l'étranger. Voir dans *Mme de Staël et Napoléon*, p. 295 et suiv.

de la terreur que ce nom inspire, surtout aux alliés de la France, et de se faire donner des chevaux plus vite. Il avait pris la route de Munich, s'était hâté d'aller jusqu'à la frontière d'Autriche, voulant s'assurer que personne ne m'y avait précédée ni annoncée. Il revenait au-devant de moi pour me dire que je n'avais rien à craindre, et pour monter sur le siège de ma voiture en passant cette frontière, qui me semblait le plus redoutable, mais aussi le dernier de mes périls. Ainsi ma cruelle peur se changea en un sentiment très doux de sécurité et de reconnaissance.

Nous parcourûmes cette ville de Salzbourg, qui renferme tant de beaux édifices, mais qui, comme la plupart des principautés ecclésiastiques de l'Allemagne, présente aujourd'hui un aspect très désert. Les ressources tranquilles de ce genre de gouvernement ont fini avec lui. Les couvents aussi étaient conservateurs ; on est frappé des nombreux établissements et des édifices que des maîtres célibataires ont élevés dans leur résidence : tous ces souverains paisibles ont fait du bien à leur nation. Un archevêque de Salzbourg, dans le dernier siècle, a percé une route qui se prolonge plusieurs centaines de pas sous une montagne, comme la grotte de Pausilippe à Naples (1) : sur le frontispice de la porte d'entrée on

(1) Il s'agit de la porte dite *Neuthor*, qui est une percée de

voit le buste de l'archevêque, et en bas pour inscription : TE SAXA LOQUUNTUR (les pierres parlent de toi). Cette épigraphe a de la grandeur.

J'entrai enfin dans cette Autriche que j'avais vue si heureuse il y avait quatre années (1). Déjà un changement sensible me frappa, c'est celui qu'avaient produit la dépréciation du papier-monnaie et les variations de tout genre que l'incertitude des opérations de finance a introduites dans sa valeur. Rien ne démoralise le peuple comme ces oscillations continuelles qui font de chaque individu un agioteur, et présentent à toute la classe laborieuse une manière de gagner de l'argent par la ruse et sans le travail. Je ne trouvais plus dans le peuple la même probité qui m'avait frappée quatre ans plus tôt : ce papier-monnaie met l'imagination en mouvement sur l'espoir d'un gain rapide et facile, et les chances hasardeuses bouleversent l'existence graduelle et sûre qui fait la base de l'honnêteté des gens du peuple (2). Pendant mon séjour en Autriche, un homme fut pendu pour avoir fait de faux billets au moment où l'on avait démonétisé les anciens; il s'écriait en marchant au supplice, que ce n'était

200 pas de long dans le Mœnchsberg. Elle est due à l'archevêque Sigismond.

(1) Pendant le second voyage en Allemagne qu'elle fit de décembre 1807 à juillet 1808.

(2) Éd. 1821 : « des classes moyennes ».

pas lui qui avait volé, mais l'État. Et en effet, il est impossible de faire comprendre à des gens du peuple qu'il est juste de les punir pour avoir spéculé dans leurs propres affaires, comme le gouvernement dans les siennes. Mais ce gouvernement était l'allié du gouvernement français, et doublement son allié, puisque son chef était le très patient beau-père d'un terrible gendre. Quelles ressources donc pouvait-il lui rester? Le mariage de sa fille lui avait valu d'être libéré de deux millions de contributions tout au plus; le reste avait été exigé avec ce genre de justice dont on est si facilement capable, et qui consiste à traiter ses amis comme ses ennemis : de là venait la pénurie des finances.

Un autre malheur aussi est résulté de la dernière guerre, et surtout de la dernière paix; l'inutilité du mouvement généreux qui avait illustré les armes autrichiennes, dans les batailles d'Essling et de Wagram (1), a refroidi la nation pour son souverain, qu'elle aimait vivement jadis. Il en est de même pour tous les princes qui ont traité avec l'empereur Napoléon; il s'en est servi comme de receveurs chargés de lever des impôts,

(1) La bataille d'Essling fut livrée le 21 et le 22 mai 1809; l'armée française y courut les plus grands périls et l'on put croire quelque temps à sa défaite. La bataille de Wagram, que Napoléon remporta sur l'archiduc Charles et qui décida de l'issue de la campagne, eut lieu le 6 juillet 1809.

pour son compte : il les a forcés de pressurer leurs sujets pour lui payer les taxes qu'il exigeait; et, quand il lui a convenu de destituer ces souverains, les peuples, détachés d'eux par le mal même qu'ils avaient fait pour obéir à l'Empereur, ne les ont pas défendus contre lui. L'empereur Napoléon a l'art de rendre la situation des pays, soi-disant en paix, tellement malheureuse, que tout changement leur est agréable, et qu'une fois forcés de donner des hommes et de l'argent à la France, ils ne sentent guère l'inconvénient d'y être réunis. Ils ont tort cependant, car tout vaut mieux que de perdre le nom de nation; et comme les malheurs de l'Europe sont causés par un seul homme, il faut conserver avec soin ce qui peut renaître quand il ne sera plus.

Avant d'arriver à Vienne, comme j'attendais mon second fils (1) qui devait me rejoindre avec mes gens et mon bagage, je m'arrêtai pendant un jour à cette abbaye de Melk (2), placée sur une hauteur d'où l'empereur Napoléon avait contemplé les divers détours du Danube, et loué le paysage sur lequel il allait fondre avec ses armées.

(1) Albert de Staël, qui périt de façon si malheureuse tué en duel en 1813, dans le corps de Tettenborn, où il servait.

(2) Mölk ou Melk, petite ville célèbre par un couvent de Bénédictins, qui domine la plaine du Danube et où Napoléon s'arrêta pendant la campagne de 1809. Voir sur le couvent de Mölk et le séjour de l'Empereur les *Mémoires* de Marbot, t. II, p. 149 et suiv.

Il s'amuse souvent à faire des morceaux poétiques sur les beautés de la nature qu'il va ravager, et sur les effets de la guerre dont il va accabler le genre humain. Après tout, il a raison de s'amuser de toutes les manières aux dépens de la race humaine qui le souffre. L'homme n'est arrêté dans la route du mal que par l'obstacle ou par le remords : personne ne lui a présenté l'un, et il s'est très facilement affranchi de l'autre. Moi, qui suivais solitairement ses traces sur la terrasse d'où l'on voyait au loin la contrée, j'en admirais la fécondité, et je m'étonnais que les dons du ciel réparent si vite les désastres causés par les hommes. Ce sont les richesses morales qui ne reviennent plus, ou qui sont, du moins, perdues pour des siècles.

## CHAPITRE VII

Séjour à Vienne. — Napoléon à Dresde; l'impératrice Marie-Louise à Prague. — Napoléon et les Polonais. — M. de Hudelist et Mme de Staël : espions autrichiens. — Perplexités de Mme de Staël.

J'arrivai heureusement à Vienne le 6 de juin, deux heures avant le départ d'un courrier que M. le comte de Stackelberg, ambassadeur de Russie, envoyait à Wilna, où était alors l'empereur Alexandre. M. de Stackelberg, qui se con-

duisit avec moi avec cette noble délicatesse, l'un des traits les plus éminents de son caractère, écrivit, par ce courrier, pour demander mon passeport, et m'assura que sous trois semaines, je pouvais avoir la réponse. Il s'agissait de passer ces trois semaines quelque part; mes amis autrichiens, qui m'avaient accueillie de la manière la plus aimable, m'assurèrent que je pouvais rester à Vienne sans crainte.

La cour était alors à Dresde, à la grande réunion de tous les princes allemands rassemblés pour offrir leurs hommages à l'empereur de France (1). Napoléon s'était arrêté à Dresde sous le prétexte de négocier encore de là, pour éviter la guerre avec la Russie, c'est-à-dire pour obtenir, par sa politique, le même résultat que par ses armes. Il ne voulait pas d'abord admettre le roi de Prusse à son banquet de Dresde; il savait trop

(1) Cela n'est pas tout à fait exact. Napoléon avait quitté Paris le 9 mai 1812, accompagné de l'impératrice et de toute la Cour; il arriva à Dresde le 16 mai. L'Empereur et l'impératrice d'Autriche vinrent le rejoindre le jour suivant; le roi de Prusse arriva le 26 mai. En réalité, quand Mme de Staël parvint à Vienne, Napoléon avait déjà quitté Dresde (le 29 mai), et l'impératrice Marie-Louise était allée à Prague avec ses parents. M. Otto, notre ambassadeur à Vienne, avait rejoint la Cour à Prague, laissant la direction de l'ambassade à un chargé d'affaires, M. de la Blanche. Celui-ci dans ses rapports ne parle pas de Mme de Staël, mais signale l'animosité persistante de la haute société de Vienne contre les Français et « *son système de guerre contre la France* ». (Arch. Aff. étrang., AUTRICHE, rapport du 6 juin 1812.)

combien le cœur de ce malheureux monarque répugne à ce qu'il se croit obligé de faire. M. de Metternich obtint, dit-on, pour lui cette humiliante faveur. M. de Hardenberg, qui l'accompagnait, fit observer à l'empereur Napoléon que la Prusse avait payé un tiers de plus que les contributions promises. L'Empereur lui répondit, en lui tournant le dos : « Compte d'apothicaire » ; car il a un plaisir secret à se servir d'expressions vulgaires pour mieux humilier ceux qui en sont l'objet. Il mit assez de coquetterie dans sa manière d'être avec l'empereur et l'impératrice d'Autriche, parce qu'il lui importait que le gouvernement autrichien prît une part active à sa guerre avec la Russie. « Vous voyez bien, dit-il, à ce qu'on assure, à M. de Metternich, que je ne puis jamais avoir le moindre intérêt à diminuer la puissance de l'Autriche, telle qu'elle existe maintenant; car d'abord il me convient que mon beau-père soit un prince très considéré; d'ailleurs je me fie plus aux anciennes dynasties qu'aux nouvelles. Le général Bernadotte n'a-t-il pas pris le parti de faire la paix avec l'Angleterre? » Et en effet le prince royal de Suède, comme on le verra par la suite, s'était courageusement déclaré pour les intérêts du pays qu'il gouvernait (1).

(1) Mme de Staël ne savait pas qu'en ce moment même son héros, Bernadotte (le prince royal de Suède), proposait secrètement à Napoléon de se lier à lui par un traité, à condition qu'on

L'empereur de France ayant quitté Dresde pour passer en revue ses armées, l'impératrice alla s'établir pendant quelque temps à Prague avec sa famille. Napoléon, en partant, régla lui-même l'étiquette qui devait exister entre le père et la fille, et l'on doit penser qu'elle n'était pas facile, puisqu'il aime presque autant l'étiquette par défiance que par vanité, c'est-à-dire comme un moyen d'isoler tous les individus entre eux, sous prétexte de marquer leurs rangs. L'impératrice voyage en robe de brocard d'or et ses dames sont obligées d'en faire autant; elle porte presque toujours le diadème sur sa tête, et, comme elle n'a pas reçu du ciel la possibilité de dire une parole significative, elle a l'air d'être là comme un mannequin de reine, sur lequel on place tous les diamants de la couronne (2).

lui donnerait la Norwège et un subside de vingt millions. Il est vrai que ce même prince royal avait pris des engagements avec la Russie par le traité du 5 avril; mais il n'était pas douteux qu'il dût y être peu fidèle, s'il trouvait dans l'alliance française quelque avantage.

(1) Ce passage depuis : « L'impératrice voyage... » aura paru irrespectueux à l'éditeur de 1821, qui l'a supprimé. — La baronne du Montet écrit de Hadersdorf : « On nous écrit des détails fabuleux de la magnificence de Marie-Louise à Prague. Elle est froide, sérieuse, parle peu. Mais quelle maison! Quelle vaisselle d'or! Quels diamants! Quelle chère exquise! Que de gens! Que de seigneurs! Quels noms! Quelle suite!... Marie-Louise, en arrivant à Prague, était vêtue d'une tunique courte, en étoffe très riche, comme les reines de théâtre en voyage... L'archiduc Charles, en revenant de Prague, a dit qu'il aimerait

Les dix premiers jours que je passai à Vienne ne furent troublés par aucun nuage, et j'étais ravie de me trouver ainsi au milieu d'une société qui me plaisait, et dont la manière de penser répondait à la mienne (1) ; car l'opinion n'était point favorable à l'alliance avec Napoléon, et le gouvernement l'avait conclue sans être appuyé par l'assentiment national. En effet, une guerre, dont l'objet ostensible était le rétablissement de la Pologne, pouvait-elle être faite par la puissance qui avait contribué au partage de la Pologne, et retenait encore entre ses mains, avec plus de persistance que jamais, le tiers de cette Pologne ?

mieux aller à deux batailles, tant il était fatigué du costume et de l'étiquette qu'on doit y observer. » (*Souvenirs de la baronne du Montet.*)

(1) Mme de Staël, quoi qu'elle prétende, n'excita pas le même enthousiasme qu'à son premier voyage. Des bruits fâcheux circulaient sur son compte et refroidissaient le zèle de la société. La baronne du Montet écrit de Hadersdorf à la date du 23 juin : « Mme de Staël est à Vienne. Elle va en Suède ; *elle n'est pas contente du peu d'enthousiasme qu'on lui témoigne.* Elle écrit l'histoire de Richard Cœur-de-Lion, pour lequel elle est passionnée. On dit beaucoup de choses ; on parle d'hydropisie, de grossesse, d'un M. Rocca, d'un mariage secret ». (*Souvenirs de la baronne du Montet.*) — On s'étonnait aussi de la présence de l'inévitable Schlegel : « Mme de Staël, à son passage à Vienne, a dîné chez M. Arnstein. M. de Kolembach était placé à table à côté d'elle. Après un long silence : « Madame, que vous est M. Schlegel ? » — « Monsieur, j'avais pris M. Schlegel pour être le précepteur de mon fils, mais je l'ai trouvé au-dessus de son état ». (*Ibid.*)

Trente mille hommes étaient envoyés par le gouvernement autrichien pour rétablir la confédération de Pologne à Varsovie, et presque autant d'espions s'attachaient aux pas des Polonais de Gallicie, qui voulaient avoir des députés à cette confédération. Il fallait donc que le gouvernement autrichien parlât contre les Polonais, en soutenant leur cause, et qu'il dît à ses sujets de Gallicie : « Je vous défends d'être de l'avis que je soutiens. » Quelle métaphysique ! On la trouverait bien embrouillée si la peur n'expliquait pas tout.

Parmi les nations que Bonaparte traîne après lui, la seule qui mérite de l'intérêt, ce sont les Polonais. Je crois qu'ils savent aussi bien que nous qu'ils ne sont que le prétexte de la guerre, et que l'Empereur ne se soucie pas de leur indépendance. Il n'a pu s'abstenir d'exprimer plusieurs fois à l'empereur Alexandre son dédain pour la Pologne, par cela seulement qu'elle veut être libre ; mais il lui convient de la mettre en avant contre la Russie, et les Polonais profitent de cette circonstance pour se rétablir comme nation. Je ne sais s'ils y réussiront, car le despotisme donne difficilement la liberté, et ce qu'ils gagneront dans leur cause particulière, ils le perdront dans la cause de l'Europe. Ils seront Polonais, mais Polonais aussi esclaves que les trois nations dont ils ne dépendront plus. Quoi qu'il en soit, les Polonais sont les seuls Européens qui puis-

sent servir sans honte sous les drapeaux de Bonaparte. Les princes de la Confédération du Rhin croient y trouver leur intérêt en perdant leur honneur ; mais l'Autriche, par une combinaison vraiment remarquable, y sacrifie tout à la fois son honneur et son intérêt. L'empereur Napoléon voulait obtenir de l'archiduc Charles de commander ces trente mille hommes ; mais l'archiduc s'est heureusement refusé à cet affront ; et quand je le vis se promener seul, en habit gris, dans les allées du Prater, je retrouvai pour lui tout mon ancien respect.

Ce même M. de Hudelist (1) qui avait si indignement conseillé de livrer les Tyroliens était à Vienne, en l'absence de M. de Metternich, chargé de la police des étrangers, et il s'en acquittait comme on va voir. Pendant les premiers jours il me laissa tranquille ; j'avais déjà passé un hiver à Vienne, très bien accueillie par l'empereur, l'impératrice et toute la cour : il était donc difficile de me dire que cette fois on ne voulait pas me recevoir, parce que j'étais en disgrâce auprès de l'empereur Napoléon, surtout lorsque cette dis-

(1) Éd. 1821 : « Ce même employé... » — On lit dans le manuscrit : « M. Hudlitz ». Il s'agit sans aucun doute de Joseph de Hudelist, conseiller d'État I. R. et directeur de chancellerie à la chancellerie d'État, bras droit de M. de Metternich qui parle de lui dans sa correspondance : « l'aimable Hudelist ». (Cf. METTERNICH, *Mémoires, documents et écrits divers*, t. III, p. 36, 121, 128, 148.) Hudelist mourut en 1818.

grâce était en partie causée par les éloges que j'avais donnés dans mon livre à la morale et au génie littéraire des Allemands. Mais ce qui était encore plus difficile, c'était de se risquer à déplaire en rien à une puissance à laquelle il faut convenir qu'ils pouvaient bien me sacrifier, après tout ce qu'ils avaient déjà fait pour elle. Je crois donc qu'après que j'eus passé quelques jours à Vienne, il arriva à M. de Hudelist quelques avertissements plus précis sur ma situation vis-à-vis de l'Empereur (1), et qu'il se crut obligé de me surveiller. Or voici sa manière de surveiller : il établit à ma porte, dans la rue, des espions qui me suivaient à pied quand ma voiture allait doucement, et qui prenaient des cabriolets pour ne pas me perdre de vue dans mes courses à la campagne. Cette manière de faire la police me paraissait réunir tout à la fois le machiavélisme français à la lourdeur allemande. Les Autrichiens se sont persuadés qu'ils ont été battus faute d'avoir autant d'esprit que les Français, et que l'esprit des Français consiste dans leurs moyens de police ; en conséquence, ils se sont mis à faire de l'espionnage avec méthode, à organiser ostensiblement ce qui tout au moins doit être caché ; et, destinés par la nature à être honnêtes gens, ils se sont fait

(1) Éd. 1821 : « ... Il arriva au chef de la police quelques renseignements plus précis sur ma situation à l'égard de Bonaparte... »

une espèce de devoir d'imiter un État jacobin et despotique tout ensemble.

Je devais m'inquiéter cependant de cet espionnage, quand il suffisait du moindre sens commun pour voir que je n'avais d'autre but que de fuir. On m'alarma sur l'arrivée de mon passeport russe; on prétendit que l'on me le ferait attendre plusieurs mois, et qu'alors la guerre m'empêcherait de passer. Il m'était aisé de juger que je ne pourrais pas rester à Vienne, du moment que l'ambassadeur de France serait de retour (1) : que deviendrais-je alors? Je suppliai M. de Stackelberg de me donner une manière de passer par Odessa pour me rendre à Constantinople. Mais, Odessa étant russe, il fallait également un passeport de Pétersbourg pour y arriver; il ne restait donc d'ouvert que la route directe de Turquie par la Hongrie, et cette route, passant sur les confins de la Serbie, était sujette à mille dangers. On pouvait encore gagner le port de Salonique à travers l'intérieur de la Grèce; l'archiduc François avait suivi ce chemin pour se rendre en Sardaigne; mais l'archiduc François monte très bien à cheval, et c'est ce dont je n'étais guère capable : encore moins pouvais-je me résoudre à exposer une aussi jeune fille que la mienne à un tel voyage. Il fallait donc, quoi qu'il m'en coûtât, me résoudre à me

(1) M. Otto était, comme on sait, à Prague.

séparer d'elle, pour l'envoyer par le Danemark et la Suède, accompagnée de personnes sûres. Je conclus, à tout hasard, un accord avec un Arménien, pour qu'il me conduisît à Constantinople. Je me proposais de passer de là par la Grèce, la Sicile, Cadix et Lisbonne; et quelque chanceux que fût ce voyage, il offrait à l'imagination une grande perspective (1). L'envoyé de Suède, sous la protection duquel j'étais, demanda pour moi au bureau des Affaires étrangères, dirigé par M. de Hudelist en l'absence de M. de Metternich (2), un passeport qui me permît de sortir d'Autriche par la Hongrie, ou par la Gallicie, suivant que j'irais à Pétersbourg ou à Constantinople. On me fit répondre qu'il fallait me décider; qu'on ne pouvait pas donner un passeport pour sortir par deux frontières différentes, et que même, pour aller à Presbourg, qui est la première ville de Hongrie, à six lieues de Vienne, il fallait une autorisation du comité des États. Certes, on ne pouvait s'empêcher de le penser, l'Europe, jadis si facilement ouverte à tous les voyageurs, est devenue, sous l'influence de l'empereur Napo-

(1) Les perplexités de Mme de Staël durèrent après son départ de Vienne, comme le montre une lettre spirituelle du baron du Montet à sa femme, datée de Brody, 16 juillet 1812, qu'on trouvera à l'appendice. Mme de Staël était poursuivie par la crainte de voir les armées françaises lui barrer le passage.

(2) Éd. 1821 : « Je fis demander au bureau des Affaires étrangères, dirigé par un subalterne... »

léon, comme un grand filet, qui vous enlace à chaque pas. Que de gênes, que d'entraves pour les moindres mouvements! Et conçoit-on que les malheureux gouvernements que la France opprime, s'en consolent en faisant peser de mille manières sur leurs sujets le misérable reste de pouvoir qu'on leur a laissé!

## CHAPITRE VIII

Départ de Vienne. — Passage en Moravie; tracasseries du gouverneur. — Fausse situation du gouvernement autrichien. — L'archiduc de Wurtzbourg. — La Gallicie. — Conduite de la police autrichienne. — Excursion à un château en ruines; bonté du peuple. — Départ pour Lanzut.

Obligée de choisir, je me décidai pour la Gallicie, qui me conduisait au pays que je préférais, la Russie (1). Je me persuadai qu'une fois éloignée de Vienne, toutes ces tracasseries, suscitées sans doute par le gouvernement français, cesseraient, et qu'en tout cas je pourrais, s'il était nécessaire, partir de Gallicie pour regagner Bu-

(1) Voici quel est l'itinéraire de Mme de Staël en quittant Vienne : Brunn en Moravie (elle est dans cette ville le 30 juin 1812), Wadovitz (le 7 juillet), Lanzut (chez la princesse Lubomirska), Leopol, où les dames s'assemblent pour la voir « comme la reine de Saba venait rendre hommage à Salomon », et enfin Brody, d'où elle passa en Russie.

charest par la Transylvanie. La géographie de l'Europe, telle que Napoléon l'a faite, ne s'apprend que trop bien par le malheur : les détours qu'il fallait prendre pour éviter sa puissance étaient déjà de près de deux mille lieues; et maintenant, en partant de Vienne même, j'étais réduite à emprunter le territoire asiatique pour y échapper. Je partis donc sans avoir reçu mon passeport de Russie, espérant calmer ainsi les inquiétudes que la police subalterne de Vienne concevait de la présence d'une personne qui était en disgrâce auprès de l'empereur Napoléon. Je priai un de mes amis (1) de me rejoindre en marchant jour et nuit, dès que la réponse de Russie serait arrivée, et je m'acheminai sur la route. Je fis mal de prendre un tel parti ; car à Vienne j'étais défendue par mes amis et par l'opinion publique ; je pouvais de là facilement m'adresser à l'empereur ou à son premier ministre ; mais une fois confinée dans une ville de province, je n'avais plus affaire qu'aux pesantes méchancetés de M. Hudelist qui voulait se faire un mérite de ses procédés envers moi auprès de l'ambassadeur de France (2). Voici comment il s'y prit.

(1) *Note du manuscrit :* « M. Schlegel ». — Schlegel et Rocca restèrent en effet à Vienne pour attendre le passeport russe.

(2) Éd. 1821 : « ... Je n'avais plus affaire qu'aux pesantes méchancetés d'un sous-ordre, qui voulait se faire un mérite de ses procédés envers moi auprès du gouvernement français. »

Je m'arrêtai quelques jours à Brunn, capitale de la Moravie, où l'on retenait en exil un capitaine anglais, M. Mills, homme d'une bonté et d'une obligeance parfaites, et suivant l'expression anglaise, tout à fait *inoffensif*. On le rendait horriblement malheureux par les circonstances domestiques (1). Mais le ministère autrichien se persuade apparemment qu'il se donnera l'air de la force en se donnant l'air persécuteur : les avisés ne s'y trompent pas, et, comme le disait un homme d'esprit, sa manière de gouverner, en fait de police, ressemble à ces sentinelles placées sur la citadelle de Brunn, à demi détruite ; il fait exactement la garde autour des ruines. A peine étais-je à Brunn, qu'on me suscita toutes sortes de tracasseries sur mes passeports et sur ceux de mes compagnons de voyage. Je demandai la permission d'envoyer mon fils à Vienne, pour donner à cet égard les éclaircissements nécessaires ; on me déclara qu'il n'était pas permis à mon fils plus qu'à moi de faire une lieue en arrière. Certainement l'empereur d'Autriche et même M. de Metternich ignoraient entièrement toutes ces absurdes

(1) Éd. 1821 : « sans prétexte et sans utilité. » — Voir à l'appendice la lettre que Mme de Staël écrivait de Brunn le 30 juin 1812 à la grande-duchesse de Saxe-Weimar en lui recommandant Rocca. Celui-ci n'accompagnait pas Mme de Staël qu'il ne rejoignit que plus tard ; il se cachait sous un faux nom, étant menacé d'arrestation par la police autrichienne.

platitudes (1), mais je rencontrai à Brunn, dans les employés du gouvernement, à quelques exceptions près, une crainte de se compromettre qui me parut tout à fait digne du régime actuel de la France; et même, il faut en convenir, quand les Français ont peur, ils sont excusables, car, sous l'empereur Napoléon, il s'agit au moins de l'exil, de la prison ou de la mort.

Le gouverneur de Moravie, homme d'ailleurs fort estimable, m'annonçait qu'on m'ordonnait de traverser la Gallicie le plus vite possible, et qu'il m'était interdit de m'arrêter plus de vingt-quatre heures à Lanzut, où j'avais l'intention d'aller. Lanzut est la terre de la princesse Lubomirska, sœur du prince Adam Czartoryski, maréchal de la confédération polonaise que les troupes autrichiennes allaient soutenir (2). La princesse Lubo-

(1) Éd. 1821 : « J'ignore si l'empereur d'Autriche ou M. de Metternich étaient instruits de toutes ces absurdes platitudes. » Cette leçon a été substituée par le baron de Staël; mais il paraît bien certain que les ordres donnés venaient de plus haut que ne le pense Mme de Staël.

(2) Cf. Comtesse Potocka, *Mémoires*, p. 54, sur Lanzut ou Lancut (ortographe véritable). C'est là, dit-elle, que « la grand-mère de mon mari, la princesse Lubomirska, avait fixé sa résidence. On la nommait princesse maréchale. Il n'était guère possible de rencontrer une personne qui joignît à autant de qualités supérieures des travers aussi extraordinaires. Elle n'aimait ni ses enfants, ni son pays, et par ennui elle ne cessait de se déplacer. ... Napoléon n'était pour la princesse qu'un misérable, que des circonstances *fortuites* avaient porté à un degré d'élévation où *il ne pouvait se soutenir*. Elle évitait de parler de lui, et, lors-

mirska était elle-même généralement considérée par son caractère personnel, et surtout par la généreuse bienfaisance avec laquelle elle se servait de sa fortune; de plus, son attachement à la maison d'Autriche était connu, et, quoique polonaise, elle n'avait point pris part à l'esprit d'opposition qui s'est toujours manifesté en Pologne contre le gouvernement autrichien. Son neveu et sa nièce, le prince Henri et la princesse Thérèse, avec qui j'avais l'honneur d'être liée, sont doués l'un et l'autre des qualités les plus brillantes et les plus aimables; on pouvait sans doute les croire très attachés à leur patrie polonaise; mais il était alors assez difficile de faire un crime de cette opinion, quand on envoyait le prince de Schwarzemberg, à la tête de trente mille hommes, se battre pour le rétablissement de la Pologne. A quoi n'en sont pas réduits ces malheureux princes à qui l'on dit sans cesse qu'il faut obéir aux circonstances? C'est leur proposer de gouverner à tout vent. Les succès de Bonaparte font envie à la plupart des gouvernants de l'Allemagne; ils se persuadent que c'est pour avoir été trop honnêtes gens qu'ils ont été battus, tandis que c'est pour ne l'avoir point été assez. Si les Allemands avaient imité les Espagnols, s'ils s'étaient dit :

qu'elle se trouvait contrainte de proférer ce nom abhorré, elle appelait l'Empereur le *petit Buonaparte*. » On juge si Mme de Staël dut être bien accueillie chez la princesse.

« Quoi qu'il arrive, nous ne supporterons pas le joug étranger », ils seraient encore une nation, et leurs princes ne traîneraient pas dans les salons, je ne dis pas de l'empereur Napoléon, mais de tous ceux sur lesquels un rayon de sa faveur est tombé.

L'archiduc de Wurtzbourg, autrefois grand-duc de Toscane, soupait un jour, chez les princes Borghèse, où se trouvaient Mme Murat et la princesse Élisa (1), maintenant grande-duchesse de Toscane, et qui avait ainsi en sa puissance le beau pays que ce même archiduc de Wurtzbourg avait perdu. C'était déjà beaucoup que d'avoir pris si pacifiquement cette perte. Après le souper, ces dames, qui ont en vérité de très bonnes raisons de se réjouir, voulurent danser, et ayant appris que le grand-duc de Wurtzbourg était musicien, elles lui donnèrent un violon, et voilà que le ci-devant duc de Toscane, dans l'uniforme de général autrichien, avec ces traits allongés qui lui sont transmis depuis Rodolphe de Habsbourg, fait danser la grande-duchesse actuelle et ses deux sœurs (2).

(1) Il y a dans le manuscrit « la princesse Pauline. » Il est évident que c'est une erreur de nom.

(2) Éd. 1821 : ce passage supprimé depuis « L'archiduc de Wurtzbourg... » — Le grand-duc de Toscane avait perdu ses États par le traité de Lunéville, et la Toscane avait été destinée à la maison de Parme, sous le titre de royaume d'Etrurie, en attendant qu'elle fût donnée à Elisa Bacciochi, sœur de Napoléon. Sur les talents de musicien de l'archiduc de Wurtzbourg, cf. Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-tombe*, t. VI, p. 176 :

L'empereur d'Autriche et sa spirituelle compagne conservent sûrement autant de dignité qu'ils le peuvent dans leur situation ; mais cette situation est si fausse en elle-même, qu'on ne peut la relever. Aucune des actions du gouvernement autrichien en faveur de la domination française ne saurait être attribuée qu'à la peur, et cette muse nouvelle inspire de tristes chants.

J'essayai de représenter au gouverneur de Moravie que, si l'on me poussait ainsi avec tant de politesse vers la frontière, je ne saurais que devenir, n'ayant pas mon passeport russe, et que je me verrais contrainte, ne pouvant ni revenir ni avancer, à passer ma vie à Brody, ville frontière entre la Russie et l'Autriche, où les juifs se sont établis pour faire le commerce d'un empire à l'autre. « Ce que vous me dites est vrai, me répondit le gouverneur, mais voici mon ordre. » Depuis quelque temps, les gouvernements ont trouvé l'art de persuader qu'un agent civil est soumis à la même discipline qu'un officier : la réflexion dans ce second cas est interdite, ou du moins elle trouve rarement sa place ; mais on aurait de la peine à faire comprendre à des hommes responsables devant la loi, comme le sont tous les magistrats en Angleterre, qu'il ne

« J'ai vu le frère de l'Empereur d'Autriche, duc de Wurtzbourg ; il chantait à Fontainebleau très agréablement, dans la galerie de François Ier, aux concerts de l'impératrice Joséphine. »

leur est pas permis de juger l'ordre qu'on leur donne. Et qu'arrive-t-il de cette servile obéissance? Si elle n'avait que le chef suprême pour objet, elle pourrait encore se concevoir dans une monarchie absolue; mais en l'absence de ce chef ou de celui qui le représente, un subalterne peut abuser à son gré de ces mesures de police, infernale découverte des gouvernements arbitraires, et dont la vraie grandeur ne fera jamais usage.

Je partis pour la Gallicie, et cette fois, je l'avoue, j'étais complètement abattue. Le fantôme de la tyrannie me poursuivait partout; je voyais ces Allemands, que j'avais connus si honnêtes, dépravés par la funeste mésalliance qui semblait avoir altéré le sang même des sujets, en mêlant celui de leur maître à la race d'un Corse africain (1). Je crus qu'il n'y avait plus d'Europe que par delà les mers ou les Pyrénées, et je désespérais d'atteindre un asile selon mon âme. Le spectacle de la Gallicie n'était pas propre à ranimer les espérances sur le sort de la race humaine. Les Autrichiens ne savent pas se faire aimer des peuples étrangers qui leur sont soumis. Pendant qu'ils ont possédé Venise, la première chose qu'ils ont faite a été de défendre le carnaval, qui était devenu, pour ainsi dire, une institution, tant il y avait de temps qu'on parlait du carnaval

(1) Éd. 1821 : « le sang même des sujets, comme celui de leur souverain. »

de Venise. Le ministère autrichien choisit pour commander cette ville joyeuse l'homme le plus roide de la monarchie, et ces peuples du Midi aimèrent presque mieux être pillés par les Français que régentés par les Autrichiens (1).

Les Polonais aiment leur patrie comme un ami malheureux : la contrée est triste et monotone, le peuple ignorant et paresseux : on y a toujours voulu la liberté, on n'a jamais su l'y établir. Mais les Polonais croient devoir et pouvoir gouverner la Pologne, et ce sentiment est naturel. Cependant l'éducation du peuple y est si négligée, et toute espèce d'industrie lui est si étrangère, que les juifs se sont emparés de tout le commerce, et font vendre aux paysans, pour une provision d'eau-de-vie, toute la récolte de l'année prochaine. La distance des seigneurs aux paysans est si grande, le luxe des uns et l'affreuse misère des autres offrent un contraste si choquant, que les Autrichiens y ont apporté des lois meilleures que celles qui y existaient. Mais un peuple fier, et celui-ci l'est dans sa détresse, ne veut pas qu'on l'humilie, même en lui faisant du bien, et c'est à quoi les Autrichiens n'ont jamais manqué. Ils ont divisé la Gallicie en cercles, et chacun de ces cercles est commandé par un fonctionnaire alle-

(1) Éd. 1821 : « Les hommes les plus roides de la monarchie furent choisis pour gouverner cette ville joyeuse ; aussi les peuples du Midi aiment-ils mieux... »

mand ; quelquefois un homme distingué se charge de cet emploi, mais le plus souvent c'est une espèce de brutal pris dans les rangs subalternes, et qui commande despotiquement aux plus grands seigneurs de la Pologne. La police qui, dans les temps actuels, a remplacé le tribunal secret, autorise les mesures les plus oppressives. Or, qu'on se représente ce que c'est que la police, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus subtil et de plus arbitraire dans le gouvernement, confiée aux mains grossières d'un capitaine de cercle. On voit à chaque poste de la Gallicie trois espèces de personnes accourir autour des voitures des voyageurs, les marchands juifs, les mendiants polonais et les espions allemands. Le pays ne semble habité que par ces trois espèces d'hommes. Les mendiants, avec leur longue barbe et leur ancien costume sarmate, inspirent une profonde pitié; il est bien vrai que s'ils voulaient travailler, ils ne seraient plus dans cet état: mais on ne sait si c'est orgueil ou paresse qui leur fait dédaigner le soin de la terre asservie.

On rencontre sur les grands chemins des processions de femmes et d'hommes portant l'étendard de la croix, et chantant des psaumes; une profonde expression de tristesse règne sur leur visage (1); je les ai vus, quand on leur donnait,

(1) « J'ai rencontré sur le chemin des gens du peuple, qui allaient implorer Dieu dans leurs misères, et, n'espérant rien des hom-

non pas de l'argent, mais des aliments meilleurs que ceux auxquels ils étaient accoutumés, regarder le ciel avec étonnement, comme s'ils ne se croyaient pas faits pour jouir de ces dons. L'usage des gens du peuple, en Pologne, est d'embrasser les genoux des seigneurs, quand ils les rencontrent; on ne peut faire un pas dans un village, sans que les femmes, les enfants, les vieillards vous saluent de cette manière. On voit au milieu de ce spectacle de misère quelques hommes vêtus en mauvais fracs, qui espionnaient le malheur; car c'était là le seul objet qui pût s'offrir à leur vue. Les capitaines de cercle refusaient des passeports aux seigneurs polonais, dans la crainte qu'ils ne se vissent les uns les autres, ou qu'ils n'allassent à Varsovie. Ils obligeaient ces seigneurs à comparaître tous les huit jours, pour constater leur présence. Les Autrichiens proclamaient ainsi de toutes les manières qu'ils se savaient détestés en Pologne, et ils partageaient leurs troupes en deux moitiés : l'une chargée de soutenir au dehors les intérêts de la Pologne, et l'autre, qui devait au dedans

mes, voulaient s'adresser plus haut. Déjà l'on commence à sentir qu'on a quitté l'Europe civilisée. Quelques chants mélancoliques annoncent de temps en temps les plaintes des êtres souffrants qui, lors même qu'ils chantent, soupirent encore. J'ai bien de la peine à défendre mon imagination de l'effet qu'elle reçoit de ce pays. » (*Coppet et Weimar*, p. 231. Lettre de Mme de Staël à Mme Récamier, de Wadowitz, 7 juillet 1812).

empêcher les Polonais de servir cette même cause. Je ne crois pas que jamais un pays ait été plus misérablement gouverné, du moins sous les rapports politiques, que ne l'était alors la Gallicie; et c'est apparemment pour dérober ce spectacle aux regards qu'on était si difficile pour le séjour ou même pour le passage des étrangers dans ce pays.

Voici la manière dont la police autrichienne se conduisit envers moi pour hâter mon voyage. Il faut, dans cette route, faire viser son passeport par chaque capitaine de cercle ; et de trois postes l'une on trouvait l'un de ces chefs-lieux de cercle. C'est dans les bureaux de la police de ces villes que l'on avait fait placarder qu'il fallait me surveiller quand je passerais. Si ce n'était pas une rare impertinence que de traiter ainsi une femme, et une femme persécutée pour avoir rendu justice à l'Allemagne, on ne pourrait s'empêcher de rire de cet excès de bêtise, qui fait afficher en lettres majuscules des mesures de police dont le secret fait toute la force. Cela me rappelait M. de Sartines, qui avait proposé de donner une livrée aux espions. Ce n'est pas que le directeur de toutes ces platitudes n'ait, dit-on, une sorte d'esprit; mais il a tellement envie de complaire au gouvernement français, qu'il cherche surtout à se faire honneur de ses bassesses le plus ostensiblement qu'il peut. Cette surveillance

proclamée s'exécutait avec autant de finesse qu'elle était conçue : un caporal ou un commis, ou tous les deux ensemble, venaient regarder ma voiture en fumant leur pipe, et quand ils en avaient fait le tour, ils s'en allaient sans même daigner me dire si elle était en bon état : ils auraient du moins alors servi à quelque chose.

J'avançais lentement pour attendre le passeport russe, mon seul moyen de salut dans cette circonstance. Un matin je me détournai de ma route pour aller voir un château ruiné qui appartenait à la princesse maréchale (1). Je passai, pour y arriver, par des chemins dont on n'a pas l'idée sans avoir voyagé en Pologne. Au milieu d'une espèce de désert que je traversais seule avec mon fils, un homme à cheval me salua en français ; je voulus lui répondre : il était déjà loin. Je ne puis exprimer l'effet que produisit sur moi cette langue amie, dans un moment si cruel. Ah ! si les Français devenaient libres, comme on les aimerait ! Ils seraient les premiers eux-mêmes à mépriser leurs alliés de ce moment-ci. Je descendis dans la cour de ce château tout en décombres ; le concierge, sa femme et ses enfants vinrent au-devant de moi, et embrassèrent mes genoux. Je leur avais fait savoir par un mauvais interprète que je connaissais la princesse maréchale ; ce

(1) La princesse Lubomirska.

nom suffit pour leur inspirer de la confiance : ils ne doutèrent point de ce que je disais, bien que je fusse arrivée dans un très mauvais équipage. Ils m'ouvrirent une salle qui ressemblait à une prison, et, au moment où j'y entrai, l'une des femmes vint y brûler des parfums. Il n'y avait ni pain blanc ni viande, mais un vin exquis de Hongrie, et partout des débris de magnificence se trouvaient à côté de la plus grande misère. Ce contraste se retrouve souvent en Pologne; il n'y a pas de lits dans les maisons même où règne l'élégance la plus recherchée. Tout semble esquisse dans ce pays, et rien n'y est terminé; mais ce qu'on ne saurait trop louer, c'est la bonté du peuple et la générosité des grands : les uns et les autres sont aisément remués par tout ce qui est bon et beau, et les agents que l'Autriche y envoie semblent des hommes de bois au milieu de cette nation mobile.

Enfin mon passeport de Russie arriva, et j'en serai reconnaissante toute ma vie, tant il me fit plaisir. Mes amis de Vienne étaient parvenus, dans le même moment, à écarter de moi la maligne influence de ceux qui croyaient plaire à la France en me tourmentant. Je me flattai, cette fois, d'être tout à fait à l'abri de nouvelles peines, mais j'oubliais que la circulaire qui ordonnait à tous les capitaines de cercles de me surveiller n'était pas encore révoquée, et que c'était direc-

tement du ministère que je tenais la promesse de faire cesser ces ridicules tourments. Je crus pouvoir suivre mon premier projet, et m'arrêter à Lanzut, ce château de la princesse Lubomirska, si fameux en Pologne, parce qu'il réunit tout ce que le goût et la magnificence peuvent offrir de plus parfait. Je me faisais un grand plaisir d'y revoir le prince Henri Lubomirski, dont la société, ainsi que celle de sa charmante femme, m'avait fait passer, à Genève, les moments les plus doux. Je me proposais d'y rester deux jours et de continuer ma route bien vite, puisque de toutes parts on annonçait la guerre déclarée entre la France et la Russie. Je ne vois pas trop ce qu'il y avait de redoutable pour le repos de l'Autriche dans mon projet : c'était une bizarre idée que de craindre mes relations avec les Polonais, puisque les Polonais servaient alors Bonaparte. Sans doute, et je le répète, on ne peut les confondre avec les autres peuples tributaires de la France : il est affreux de ne pouvoir espérer la liberté que d'un despote, et de n'attendre l'indépendance de sa propre nation que de l'asservissement du reste de l'Europe ; mais enfin, dans cette cause polonaise, le ministère autrichien était plus suspect que moi, car il donnait ses troupes pour la soutenir, et moi je consacrais mes pauvres forces à proclamer la justice de la cause européenne, défendue alors par la Russie. Au reste, le minis-

tère autrichien et les gouvernements alliés de Bonaparte ne savent plus ce que c'est qu'une opinion, une conscience, une affection; il ne leur reste, de l'inconséquence de leur propre conduite et de l'art avec lequel la diplomatie de Napoléon les a enlacés, qu'une seule idée nette, celle de la force, et ils font tout pour lui complaire.

## CHAPITRE IX

Un commissaire autrichien. — Visite à Lanzut. — Arrivée à Léopol.

J'arrivai dans les premiers jours de juillet au chef-lieu du cercle dont dépend Lanzut; ma voiture s'arrêta devant la poste, et mon fils alla comme à l'ordinaire faire viser mon passeport. Au bout d'un quart d'heure, je m'étonnai de ne pas le revoir, et j'envoyai un de mes compagnons pour savoir à quoi tenait ce retard (1). Tous les deux revinrent suivis d'un homme dont je n'oublierai de ma vie la figure : un sourire gracieux sur des traits stupides donnait à sa physionomie l'expression la plus désagréable. Mon fils, hors de lui, m'apprit que le capitaine du cercle lui avait déclaré que je ne pouvais rester plus de

(1) Éd. 1821 : « Je priai M. Schlegel d'aller savoir... »

huit heures à Lanzut, et que, pour s'assurer de mon obéissance à cet ordre, un de ses commissaires me suivrait jusqu'au château, y entrerait avec moi, et ne me quitterait qu'après que j'en serais partie. Mon fils avait représenté à ce capitaine qu'abîmée de fatigue, comme je l'étais, j'avais besoin de plus de huit heures pour me reposer, et que la vue d'un commissaire de police, dans mon état de souffrance, pourrait me causer un ébranlement très funeste. Le capitaine lui avait répondu avec une brutalité qu'on ne saurait rencontrer que chez des subalternes allemands; l'on ne rencontre aussi que là ce respect obséquieux pour le pouvoir qui succède immédiatement à l'arrogance envers les faibles. Les mouvements de l'âme de ces hommes ressemblent aux évolutions d'un jour de parade; elle fait demi-tour à droite et demi-tour à gauche, selon l'ordre qu'on leur donne.

Le commissaire chargé de me surveiller se fatiguait donc en révérences jusqu'à terre, mais il ne voulait en rien modifier sa consigne. Il monta dans une calèche dont les chevaux touchaient les roues de derrière de ma berline. L'idée d'arriver ainsi chez un ancien ami, dans un lieu de délices où je me faisais une fête de passer quelques jours, cette idée me fit un mal que je ne pus surmonter; il s'y joignit aussi, je crois, l'irritation de sentir derrière moi cet insolent espion, bien facile

à tromper assurément, si l'on en avait eu l'envie, mais qui faisait son métier avec un insupportable mélange de pédanterie et de rigueur (1). Je pris une attaque de nerfs au milieu de la route, et l'on fut obligé de me descendre de ma voiture, et de me coucher sur le bord du fossé. Ce misérable commissaire imagina que c'était le cas d'avoir pitié de moi, et il envoya, sans sortir lui-même de sa voiture, son domestique pour me chercher un verre d'eau. Je ne puis dire la colère que j'éprouvais contre moi-même, de la faiblesse

(1) Pour expliquer combien étaient vives et justement fondées les angoisses qu'éprouvait ma mère dans ce voyage, je dois dire que l'attention de la police autrichienne n'était pas dirigée sur elle seule. Le signalement de M. Rocca avait été envoyé sur toute la route, avec ordre de l'arrêter en qualité d'officier français : et quoiqu'il eût donné sa démission, quoique ses blessures le missent hors d'état de continuer son service militaire, nul doute que s'il avait été livré à la France, on ne l'eût traité avec la dernière rigueur. Il avait donc voyagé seul et sous un nom supposé, et c'est à Lanzut qu'il avait donné rendez-vous à ma mère. Y étant arrivé avant elle, et ne soupçonnant pas qu'elle pût être escortée par un commissaire de police, il venait à sa rencontre, plein de joie et de confiance. Le danger auquel il s'exposait, sans le savoir, glaça de terreur ma mère, qui eut à peine le temps de lui faire signe de retourner sur ses pas; et sans la généreuse présence d'esprit d'un gentilhomme polonais, qui fournit à M. Rocca les moyens de s'échapper, il eût infailliblement été reconnu et arrêté par le commissaire.

Ignorant quel pourrait être le sort de son manuscrit, et dans quelles circonstances publiques ou privées elle pourrait le faire paraître, ma mère a cru devoir supprimer ces détails, qu'il m'est aujourd'hui permis de faire connaître. (*Éd.* 1821. — *Note d'Aug. de Staël.*)

de mes nerfs : la compassion de cet homme était une dernière offense que j'aurais voulu du moins m'épargner. Il repartit en même temps que ma voiture, et j'entrai avec lui dans la cour du château de Lanzut. Le prince Henri, qui ne se doutait de rien de pareil, vint au-devant de moi avec la gaieté la plus aimable ; il fut d'abord effrayé de ma pâleur, et je lui appris tout de suite quel hôte singulier j'amenais avec moi ; dès lors son sang-froid, sa fermeté et son amitié pour moi ne se démentirent pas un instant. Mais conçoit-on un ordre de choses dans lequel un commissaire de police s'établisse à la table d'un grand seigneur, tel que le prince Henri, ou plutôt à celle de qui que ce soit, sans son consentement? Je lui aurais dit, ce me semble, s'il était venu dans ma maison : « Vous avez le droit de me conduire en prison, mais non pas celui de manger avec moi (1). » Après le souper, ce commissaire s'approcha de mon fils, et lui dit avec ce son de voix mielleux que j'ai particulièrement en aversion, quand il sert à dire des paroles blessantes : « Je devrais, d'après mes ordres, passer la nuit dans la chambre de madame votre mère, afin de m'assurer qu'elle n'a de conférence avec personne ; mais je n'en ferai rien, par égard pour elle. — Vous pouvez ajouter aussi par égard pour vous, répon-

(1) Éd. 1821 : passage supprimé depuis « Je lui aurais dit... »

dit mon fils; car si vous mettez, de nuit, le pied dans la chambre de ma mère, je vous jetterai par la fenêtre. — Ah! monsieur le baron, » répondit le commissaire en se courbant plus bas qu'à l'ordinaire, parce que cette menace avait un faux air de puissance qui ne laissait pas de le toucher. Il alla se coucher, et le lendemain, à déjeuner, le secrétaire du prince s'en empara si bien, en lui donnant à manger et à boire, que j'aurais pu, je crois, rester quelques heures de plus; mais j'étais honteuse d'attirer une telle scène chez mon aimable hôte. Je ne me donnai pas le temps de voir ces beaux jardins qui rappellent le climat du Midi, dont ils offrent les productions, ni cette maison qui a été l'asile des émigrés français persécutés (1), et où les artistes ont envoyé les tributs de leurs talents, en retour de tous les services que leur avait rendus la dame du château.

Le contraste de ces douces et brillantes impressions avec la douleur et l'indignation que j'éprouvais était intolérable : le souvenir de Lanzut, que j'ai tant de raison d'aimer, me fait frissonner quand il se retrace à moi.

Je m'éloignai donc de cette demeure en versant des larmes amères, et ne sachant pas ce qui

(1) « Fidèle aux Bourbons, la princesse Lubomirska porta le deuil du duc d'Enghien et combla de bienfaits tous les émigrés qu'elle put ramasser sur les grandes routes. » (Comtesse Potocka, *Mémoires*, p. 55.)

m'était réservé pendant les cinquante lieues que j'avais encore à parcourir sur le territoire autrichien. Le commissaire me conduisit jusqu'aux confins de son cercle, et, quand il me quitta, il me demanda si j'étais contente de lui : la bêtise de cet homme désarma mon ressentiment. Ce qu'il y a de particulier à toutes ces persécutions, qui n'étaient point jadis dans le caractère du gouvernement autrichien, c'est qu'elles sont exécutées par ses agents avec autant de rudesse que de gaucherie : ces ci-devant honnêtes gens portent, dans les vilaines choses qu'on exige d'eux, l'exactitude scrupuleuse qu'ils mettaient dans les bonnes, et leur esprit borné dans cette nouvelle manière de gouverner, qui ne leur était point connue, leur fait faire cent sottises, soit par maladresse, soit par grossièreté. Ils prennent la massue d'Hercule pour tuer une mouche, et pendant cet inutile effort les choses les plus importantes pourraient leur échapper.

En sortant du cercle de Lanzut, je rencontrai encore, jusqu'à Léopol (1), capitale de la Gallicie, des grenadiers qui étaient placés de poste en poste pour s'assurer de ma marche. J'aurais eu regret au temps qu'on faisait perdre à ces braves gens, si je n'avais pensé qu'il valait encore mieux qu'ils fussent là qu'à la malheureuse armée que

(1) Léopol ou Lwow (en allemand, Lemberg).

l'Autriche livrait à Napoléon. Arrivée à Léopol, j'y retrouvai l'ancienne Autriche dans le gouverneur et le commandant de la province, qui me reçurent tous les deux avec une politesse parfaite, et me donnèrent ce que je souhaitais avant tout, un ordre pour passer d'Autriche en Russie. Telle fut la fin de mon séjour dans cette monarchie, que j'avais vue puissante, juste et probe. Son alliance avec Napoléon, tant qu'elle a duré, l'a réduite au dernier rang parmi les nations. L'histoire n'oubliera point, sans doute, qu'elle s'est montrée très belliqueuse dans ses longues guerres contre la France, et que son dernier effort pour résister à Bonaparte fut inspiré par un enthousiasme national très digne d'éloge; mais le souverain de ce pays, cédant à ses conseillers plus qu'à son propre caractère, a détruit tout à fait cet enthousiasme, en arrêtant son essor. Les malheureux qui ont péri dans les champs d'Essling et de Wagram, pour qu'il y eût encore une monarchie autrichienne et un peuple allemand, ne s'attendaient guère que leurs compagnons d'armes se battraient, trois ans après, pour que l'empire de Bonaparte s'étendît jusqu'aux frontières de l'Asie, et qu'il n'y eût pas, dans l'Europe entière, même un désert où les proscrits, depuis les rois jusqu'aux sujets, pussent trouver un asile; car tel est le but et l'unique but de la guerre de la France contre la Russie.

## CHAPITRE X

Passage de la frontière russe. — La Volhynie. — Napoléon et M. de Balachov. — Progrès de l'armée française; Mme de Staël pense à gagner Odessa.

On n'était guère accoutumé à considérer la Russie comme l'État le plus libre de l'Europe : mais le joug que l'empereur de France fait peser sur tous les États du continent est tel, qu'on se croit dans une république dès qu'on arrive dans un pays où la tyrannie de Napoléon ne peut plus se faire sentir. C'est le 14 juillet que j'entrai en Russie; cet anniversaire du premier jour de la Révolution me frappa singulièrement : ainsi se refermait pour moi le cercle de l'histoire de France qui, le 14 juillet 1789, avait commencé(1). Quand la barrière qui sépare l'Autriche de la Russie s'ouvrit pour me laisser passer, je jurai de ne jamais remettre les pieds dans un pays soumis d'une manière quelconque à l'empereur

(1) C'est le 14 juillet 1817 que ma mère nous a été enlevée et que Dieu l'a reçue dans son sein. Quelle âme ne serait pas saisie d'une émotion religieuse, en méditant sur ces rapprochements mystérieux qu'offre la destinée humaine? (*Éd.* 1821. *Note d'Aug. de Staël.*) — Itinéraire de Mme de Staël en Russie : Jitomir, Kiev, Koursk, Orel, Toula, Moscou, Novgorod, Pétersbourg, Abo (en Finlande).

Napoléon. Ce serment me permettra-t-il jamais de revoir la belle France?

Le premier homme qui me reçut en Russie, ce fut un Français autrefois commis dans les bureaux de mon père ; il me parla de lui les larmes aux yeux, et ce nom ainsi prononcé me parut un heureux augure. En effet, dans cet empire russe, si faussement appelé barbare, je n'ai éprouvé que des impressions nobles et douces : puisse ma reconnaissance attirer des bénédictions de plus sur ce peuple et sur son souverain! J'entrais en Russie dans un moment où l'armée française avait déjà pénétré très avant sur le territoire russe, et cependant aucune persécution, aucune gêne n'arrêtait un instant l'étranger voyageur. Ni moi, ni mes compagnons, nous ne savions un mot de russe ; nous ne parlions que le français, la langue des ennemis qui dévastaient l'empire; je n'avais pas même avec moi, par suite de hasards fâcheux, un seul domestique qui parlât russe ; et, sans un médecin allemand (le docteur Renner), qui, le plus généreusement du monde, voulut bien nous servir d'interprète jusqu'à Moscou, nous aurions vraiment mérité ce nom de *sourds et muets* que les Russes donnent aux étrangers dans leur langue. Eh bien! dans cet état, notre voyage eût encore été sûr et facile, tant est grande en Russie l'hospitalité des nobles et du peuple! Dès nos premiers pas, nous apprîmes que la route

directe de Pétersbourg était déjà occupée par les armées, et qu'il fallait passer par Moscou pour nous y rendre. C'étaient deux cents lieues de détour; mais nous en faisions déjà quinze cents, et je m'applaudis maintenant d'avoir vu Moscou.

La première province qu'il nous fallut traverser, la Volhynie, fait partie de la Pologne Russe : c'est un pays fertile, inondé de juifs comme la Gallicie, mais beaucoup moins misérable. Je m'arrêtai dans le château d'un seigneur polonais auquel j'étais recommandée; il me conseilla de me hâter d'avancer, parce que les Français marchaient sur la Volhynie, et qu'ils pourraient bien y entrer dans huit jours. Les Polonais, en général, aiment mieux les Russes que les Autrichiens; les Russes et les Polonais sont de race esclavonne; ils ont été ennemis, mais ils se considèrent mutuellement, tandis que les Allemands, plus avancés que les Esclavons dans la civilisation européenne, ne savent pas leur rendre justice à d'autres égards. Il était facile de voir que les Polonais, en Volhynie, ne redoutaient pas l'entrée des Français; mais, bien que leur opinion fût connue, on ne leur faisait pas éprouver ces persécutions de détail qui ne font qu'exciter la haine sans la contenir. C'était cependant toujours un pénible spectacle que celui d'une nation soumise par une autre : il faut plusieurs siècles avant que l'unité soit si bien établie, qu'elle fasse

oublier le nom du vainqueur et celui du vaincu.

A Jitomir, chef-lieu de la Volhynie (1), on me raconta que le ministre de la police russe avait été envoyé à Wilna, pour savoir le motif de l'agression de l'empereur Napoléon, et protester selon les formes contre son entrée sur le territoire de Russie. On aura de la peine à croire les sacrifices sans nombre que l'empereur Alexandre a faits pour conserver la paix. Et en effet, loin que Napoléon pût accuser l'empereur Alexandre d'avoir manqué au traité de Tilsitt, l'on aurait pu bien plutôt lui reprocher une fidélité trop scrupuleuse à ce funeste traité; et c'était Alexandre qui eût été en droit de faire la guerre à Napoléon, comme y ayant manqué le premier. Car, pendant que la Russie fermait ses portes aux Anglais, l'empereur Napoléon donnait des licences pour faire entrer des denrées coloniales en France, et on peut dire en vérité, que le principal but de la guerre de la France et de l'Europe contre la Russie, c'était pour que la maison Bonaparte et Cie fît le commerce exclusif des marchandises anglaises : beau motif pour soulever tous les peuples du continent! (2).

L'empereur de France se livra, dans sa conversation avec M. de Balachov, ministre de la police,

(1) Éd. 1821 : « A Gimotir... »

(2) Éd. 1821 : passage supprimé depuis « Car, pendant que la Russie... »

à ces inconcevables indiscrétions qu'on prendrait pour de l'abandon, si l'on ne savait pas qu'il lui convient d'augmenter la terreur qu'il inspire, en se montrant au-dessus de tous les genres de calcul : « Croyez-vous, dit-il à M. de Balachov, que je me soucie de ces jacobins de Polonais? » Et en effet, il existe une lettre de M. de Champagny au chancelier de Romanzov, il y a quelques années (1), dans laquelle on propose de rayer de tous actes européens le nom de Pologne et de Polonais. Quel malheur pour cette nation que l'empereur Alexandre n'ait pas pris le titre de roi de Pologne, et associé la cause de ce peuple opprimé à celle de toutes les âmes généreuses ! Napoléon demanda à un de ses généraux, devant M. de Balachov, s'il avait jamais été à Moscou, et ce que c'était que cette ville ; le général dit qu'elle lui avait apparu plutôt un grand village qu'une capitale. « Et combien y a-t-il d'églises? continua l'empereur. — Environ seize cents, lui répondit-on. — C'est inconcevable, reprit Napoléon, dans un temps où l'on n'est plus religieux. — Pardon, sire, dit M. de Balachov, les Russes et les Espagnols le sont encore. » Admirable réponse, et qui présageait, on devait espérer, que les Moscovites seraient les Castillans du Nord (2).

(1) Éd. 1821 : « Et en effet on assure qu'il existe une lettre adressée, il y a quelques années, à M. de Romanzov, par un des ministres de Napoléon... »

(2) Cf. Thiers, *Consulat et Empire*, t. XIV, qui fait le récit

Néanmoins l'armée française faisait des progrès rapides, et l'on est si accoutumé de voir les Français triompher de tout au dehors, quoique chez eux ils ne sachent résister à aucun genre de joug, que je pouvais craindre avec raison de les rencontrer déjà sur la route même de Moscou. Bizarre sort pour moi, que de fuir d'abord les Français, au milieu desquels je suis née, qui ont porté mon père en triomphe, et de les fuir jusqu'aux confins de l'Asie ! Mais enfin quelle est la destinée, grande ou petite, que l'homme choisi pour humilier l'homme ne bouleverse pas? Je me crus forcée d'aller à Odessa, ville devenue prospère par l'administration éclairée du duc de Richelieu, et de là j'aurais été à Constantinople et en Grèce : je me consolais de ce grand voyage en pensant à un poème sur Richard Cœur-de-Lion, que je me propose d'écrire, si ma vie et ma santé y suffisent (1). Ce poème est destiné à pein-

de cette entrevue d'après la relation de Balachov, et VANDAL, *Napoléon et Alexandre Ier*, t. III, chap. XIII. Ce fut le 1er juillet 1812 qu'eut lieu cet entretien.

(1) « Si je me guérissais, j'aurais le plan d'un ouvrage dans la tête qui me séduit. C'est un poème historique sur Richard Cœur-de-Lion, avec l'enthousiasme des croisades pour avant-scène. Quatre héros : Frédéric Barberousse, Philippe-Auguste, Richard et Saladin pour acteurs ; et la perspective de la liberté anglaise dans la Grande-Charte, pour dénouement... Les *Martyrs* qui, selon moi, sont un ouvrage manqué, m'ont donné l'idée qu'on pourrait faire un ouvrage dans ce genre, qui serait très beau. » (*Mme de Staël à Meister*, 10 déc. 1811.)

dre les mœurs et la nature de l'Orient, et à consacrer une grande époque de l'histoire anglaise, celle où l'enthousiasme des croisades a fait place à l'enthousiasme de la liberté. Mais comme on ne peut peindre que ce qu'on a vu, de même qu'on ne saurait exprimer que ce qu'on a senti, il faut que j'aille à Constantinople, en Syrie, et en Sicile, pour y suivre les traces de Richard. Mes compagnons de voyage, jugeant mieux de mes forces que moi-même, me dissuadèrent d'une telle entreprise, et m'assurèrent qu'en me pressant, je pourrais aller en poste plus vite qu'une armée. On va voir qu'en effet, je n'eus pas beaucoup de temps de reste.

## CHAPITRE XI

Kiev. — Costume des Russes. — Le Dniéper. — La religion grecque. — Le général Miloradavitch.

Résolue à poursuivre mon voyage en Russie, j'entrai dans l'Ukraine, dont Kiey est la capitale ; elle fut jadis celle de la Russie (1), et cet empire a commencé par établir sa capitale au midi. Les Russes avaient alors des rapports continuels avec les Grecs établis à Constantinople, et en général

(1) Éd. 1821 : texte modifié.

avec les peuples de l'Orient, dont ils ont pris les habitudes sous beaucoup de rapports. L'Ukraine est un pays très fertile, mais nullement agréable; vous voyez de grandes plaines de blé qui semblent cultivées par des mains invisibles, tant les habitations et les habitants sont rares. Il ne faut pas s'imaginer qu'en approchant de Kiev, ni de la plupart de ce qu'on appelle des villes en Russie, on voie rien qui ressemble aux villes de l'Occident; les chemins ne sont pas mieux soignés, des maisons de campagne n'annoncent pas une contrée plus peuplée. En arrivant dans Kiev, le premier objet que j'aperçus, ce fut un cimetière : j'appris ainsi que j'étais près d'un lieu où des hommes étaient rassemblés. La plupart des maisons de Kiev ressemblent à des tentes, et de loin la ville a l'air d'un camp ; on ne peut s'empêcher de croire qu'on a pris modèle sur les maisons ambulantes des Tartares pour bâtir en bois des maisons qui ne paraissent pas non plus d'une grande solidité. Peu de jours suffisent pour les construire; de fréquents incendies les consument, et l'on envoie à la forêt pour se commander une maison, comme au marché pour faire ses provisions d'hiver. Au milieu de ces cabanes s'élèvent pourtant des palais, et surtout des églises dont les coupoles vertes et dorées frappent singulièrement les regards. Quand, le soir, le soleil darde ses rayons sur ces voûtes brilllantes, on croit voir

une illumination pour une fête, plutôt qu'un édifice durable.

Les Russes ne passent jamais devant une église sans faire le signe de la croix, et leur longue barbe ajoute beaucoup à l'expression religieuse de leur physionomie. Ils portent pour la plupart une longue robe bleue, serrée autour du corps par une ceinture rouge; l'habit des femmes a aussi quelque chose d'asiatique, et l'on y remarque ce goût pour les couleurs vives qui nous vient des pays où le soleil est si beau, qu'on aime à faire ressortir son éclat par les objets qu'il éclaire. Je pris en peu de temps tellement de goût à ces habits orientaux, que je n'aimais pas à voir des Russes vêtus comme le reste des Européens ; il me semblait alors qu'ils allaient entrer dans cette grande régularité du despotisme de Napoléon, qui fait présent à toutes les nations de la conscription d'abord, puis des taxes de guerre, puis du code Napoléon, pour régir de la même manière des nations toutes différentes.

Le Dniéper, que les anciens appelaient *Borystène*, passe à Kiev, et l'ancienne tradition du pays assure que c'est un batelier qui, en le traversant, trouva ses ondes si pures, qu'il voulut fonder une ville sur ses bords. En effet, les fleuves sont les plus grandes beautés de la nature en Russie. A peine si l'on y rencontre des ruisseaux, tant le sable en obstrue le cours. Il n'y a presque

point de variété d'arbres ; le triste bouleau revient sans cesse dans cette nature peu inventive : on y pourrait regretter même les pierres, tant on est quelquefois fatigué de ne rencontrer ni collines ni vallées, et d'avancer toujours sans voir de nouveaux objets. Les fleuves délivrent l'imagination de cette fatigue : aussi les prêtres bénissent-ils ces fleuves. L'empereur, l'impératrice et toute la cour vont assister à la cérémonie de la bénédiction de la Néva, dans le moment du plus grand froid de l'hiver. On dit que Wladimir, au commencement du onzième siècle, déclara que toutes les ondes du Borystène étaient saintes, et qu'il suffisait de s'y plonger pour être chrétien ; le baptême des Grecs se faisant par immersion, des milliers d'hommes allèrent dans ce fleuve abjurer leur idolâtrie. C'est ce même Wladimir qui avait envoyé des députés dans divers pays pour savoir laquelle de toutes les religions il lui convenait le mieux d'adopter ; il se décida pour le culte grec, à cause de la pompe des cérémonies. Il le préféra peut-être encore pour des motifs plus importants : en effet, le culte grec, en excluant l'empire du pape, donne au souverain de la Russie les pouvoirs spirituels et temporels tout ensemble.

La religion grecque est nécessairement moins intolérante que le catholicisme ; car étant accusée de schisme, elle ne peut guère se plaindre des hérétiques : aussi toutes les religions sont admises

en Russie, et, depuis les bords du Don jusqu'à ceux de la Néva, la fraternité de patrie réunit les hommes, lors même que les opinions théologiques les séparent. Les prêtres sont mariés, et presque jamais les gentilshommes n'entrent dans cet état : il en résulte que le clergé n'a pas beaucoup d'ascendant politique ; il agit sur le peuple, mais il est très soumis à l'empereur.

Les cérémonies de la religion grecque sont au moins aussi belles que celles des catholiques ; les chants d'église sont ravissants : tout porte à la rêverie dans ce culte ; il a quelque chose de poétique et de sensible, mais il me semble qu'il captive plus l'imagination qu'il ne dirige la conduite. Quand le prêtre sort du sanctuaire, où il reste enfermé pendant qu'il communie, on dirait qu'on voit s'ouvrir les portes du jour ; le nuage d'encens qui l'environne, l'argent, l'or et les pierreries qui brillent sur ses vêtements et dans l'église, semblent venir du pays où l'on adorait le soleil. Les sentiments recueillis qu'inspire l'architecture gothique en Allemagne, en France et en Angleterre, ne peuvent se comparer en rien à l'effet des églises grecques ; elles rappellent plutôt les minarets des Turcs et des Arabes que nos temples. Il ne faut pas non plus s'attendre à y trouver, comme en Italie, la pompe des beaux-arts ; leurs ornements les plus remarquables, ce sont des vierges et des saints couronnés de diamants et de rubis. La ma-

gnificence est le caractère de tout ce qu'on voit en Russie ; le génie de l'homme ni les dons de la nature n'en font point la beauté.

Les cérémonies des mariages, des baptêmes et des enterrements sont nobles et touchantes ; on retrouve quelques anciennes coutumes du paganisme grec, mais seulement celles qui, ne tenant en rien au dogme, peuvent ajouter à l'impression des trois grandes scènes de la vie, la naissance, le mariage et la mort. Parmi les paysans russes, l'usage s'est encore conservé de parler au mort avant de se séparer pour toujours de ses restes. « D'où vient, lui dit-on, que tu nous as abandonnés? Étais-tu donc malheureux sur cette terre? Ta femme n'était-elle pas belle et bonne ? Pourquoi donc l'as-tu quittée? » Le mort ne répond rien, mais le prix de l'existence est ainsi proclamé en présence de ceux qui la conservent encore.

On montre à Kiev des catacombes qui rappellent un peu celles de Rome, et l'on vient y faire des pèlerinages à pied, de Kazan et d'autres villes qui touchent à l'Asie ; mais ces pèlerinages coûtent moins en Russie que partout ailleurs, bien que les distances soient beaucoup plus grandes. Le caractère de ce peuple est de ne craindre ni la fatigue ni les souffrances physiques ; il y a de la patience et de l'activité dans cette nation, de la gaieté et de la mélancolie. On y voit réunis les contrastes les plus frappants, et c'est ce qui peut

en faire présager de grandes choses; car, d'ordinaire, il n'y a que les êtres supérieurs qui possèdent des qualités opposées; les masses sont, pour la plupart, d'une seule couleur.

Je fis à Kiev l'essai de l'hospitalité russe. Le gouverneur de la province, le général Miloradovitch, me combla des soins les plus aimables (1). C'était un aide-de-camp de Souvorov, intrépide comme lui : il m'inspira plus de confiance que je n'en avais alors dans les succès militaires de la Russie. Je n'avais rencontré jusque-là que quelques officiers de l'école allemande, qui ne participaient en rien au caractère russe. Je vis dans le général Miloradovitch un véritable Russe, impé-

(1) Miloradovitch, le *Murat russe*, comme l'appelle Ségur, était né en 1770 à Saint-Pétersbourg, d'une famille originaire de Serbie. En 1799, il fit campagne avec Souvorov contre la France; en 1805, il combattait à Amstetten et à Krems; il prit part en qualité de lieutenant-général à la bataille d'Austerlitz; en 1808, il sauva Bucharest menacé par les Turcs. Il fut nommé commandant d'un corps d'armée à Mohilev sur le Dniéper et, quelques mois après, gouverneur de cette ville (1810-1811). En 1812, il fut envoyé à Kalouga pour y former une armée de réserve et conduisit le 26 août 15,000 hommes à Borodino, où après avoir commandé à l'aile droite et au centre, il remplaça dans le commandement du 2e corps d'armée le prince Bagration qui venait d'être tué. Ce fut à propos de sa brillante conduite à cette bataille que Mme de Staël écrivait de Stockholm, le 6 octobre 1812, à la princesse Kutusov : « ... Seriez-vous assez bonne pour faire dire au général Miloradovitch que je fais une couronne de lauriers pour lui; car il a été le digne aide de camp de son général (Kutusov). » Voir à l'appendice les lettres à la princesse Kutusov.

tueux, brave, confiant, et nullement dirigé par l'esprit d'imitation, qui dérobe quelquefois à ses compatriotes jusqu'à leur caractère national. Il me raconta des traits de Souvorov qui prouvent que cet homme étudiait beaucoup, quoiqu'il conservât l'instinct original qui tient à la connaissance immédiate des hommes et des choses. Il cachait ses études pour frapper davantage l'imagination de ses troupes, en se donnant, en toutes choses, l'air inspiré.

Les Russes ont, selon moi, beaucoup plus de rapports avec les peuples du Midi, ou plutôt de l'Orient, qu'avec ceux du Nord. Ce qu'ils ont d'européen tient aux manières de la cour, les mêmes dans tous les pays ; mais leur nature est orientale. Le général Miloradovitch me raconta qu'un régiment de Kalmouks avait été mis en garnison à Kiev, et que le prince de ces Kalmouks était un jour venu lui avouer qu'il souffrait beaucoup de passer l'hiver enfermé dans une ville, et qu'il voudrait obtenir la permission de camper dans la forêt voisine. On ne pouvait guère lui refuser un plaisir si facile ; aussi alla-t-il, avec sa troupe, au milieu de la neige, s'établir dans les chariots qui leur servent en même temps de cahutes. Les soldats russes supportent à peu près de même les fatigues et les souffrances du climat ou de la guerre (1); et le peuple, dans toutes les

(1) Voir sur le caractère du soldat et du paysan russe Masson, *Mémoires secrets sur la Russie*, t. II, 7e cahier (*Caractère natio-*

classes, a un mépris des obstacles et des peines physiques qui peut le porter aux plus grandes choses. Ce prince kalmouk, auquel les maisons de bois paraissaient une demeure trop recherchée, au milieu de l'hiver, donnait des diamants aux dames qui lui plaisaient dans un bal; et comme il ne pouvait se faire entendre d'elles, il remplaçait les compliments par des présents, comme cela se passe dans l'Inde et dans ces contrées silencieuses de l'Orient, où la parole a moins de puissance que chez nous. Le général Miloradovitch m'invita, pour le soir même de mon départ, à un bal chez une princesse moldave (1). J'eus un vrai regret de ne pouvoir y aller. Tous ces noms de pays étrangers, de nations qui ne sont presque plus européennes, réveillent singulièrement l'imagination. On se sent, en Russie, à la porte d'une autre terre, près de cet Orient d'où sont sorties tant de croyances religieuses, et qui renferme encore dans son sein d'incroyables trésors de persévérance et de réflexion.

*nal*). Cet ouvrage, dont une nouvelle édition avait paru en 1804 (Paris, chez Levrault, Schœll et C^ie^), était certainement connu de Mme de Staël; bien qu'il ait souvent le caractère d'un pamphlet, il contient des remarques justes, en particulier dans le chapitre indiqué, et elle a pu en tirer profit.

(1) Pouchkine, dans une lettre au prince Wiazemski de juin 1826, regrettait en ces termes que Miloradovitch eût dansé devant Mme de Staël : « Dans nos relations avec les étrangers, nous n'avons ni fierté, ni pudeur. Devant Mme de Staël nous forçons Miloradovitch à se distinguer dans la mazurka. »

## CHAPITRE XII

Route de Kiev à Moscou. — Douceur du peuple russe. — Monotonie du pays. — Cosaques. — Craintes de Mme de Staël. — Hospitalité russe. — Le luxe en Russie. — Caractère *gigantesque* du peuple russe.

Environ neuf cents verstes séparaient encore Kiev de Moscou (1). Mes cochers russes me menaient comme l'éclair, en chantant, et les paroles de ces chansons étaient, m'a-t-on assuré, des compliments et des encouragements pour leurs chevaux : « Allez, leur disaient-ils, mes amis ; nous nous connaissons, marchez vite. » Je n'ai rien vu de barbare dans ce peuple ; au contraire, ses formes ont quelque chose d'élégant et de doux qu'on ne retrouve point ailleurs. Jamais un cocher russe ne passe devant une femme, de quelque âge ou de quelque état qu'elle soit, sans la saluer, et la femme lui répond par une inclination de tête qui est toujours noble et gracieuse. Un vieillard, qui ne pouvait se faire entendre de moi, me montra la terre, et puis le ciel, pour m'indiquer que l'une serait bientôt, pour lui, le chemin de l'autre. Je sais bien qu'on

(1) La verste vaut environ 1,070 mètres.

peut m'objecter, avec raison, de grandes atrocités que l'on rencontre dans l'histoire de Russie; mais, d'abord, j'en accuserais plutôt les boyards, dépravés par le despotisme qu'ils exerçaient ou qu'ils souffraient, que la nation elle-même. D'ailleurs, les dissensions politiques, partout et dans tous les temps, dénaturent le caractère national, et rien n'est plus déplorable, dans l'histoire, que cette suite de maîtres élevés et renversés par le crime; mais telle est la fatale condition du pouvoir absolu sur la terre. Les employés civils d'une classe inférieure, tous ceux qui attendent leur fortune de leur souplesse ou de leurs intrigues, ne ressemblent en rien aux habitants de la campagne, et je conçois tout le mal qu'on a dit et qu'on doit dire d'eux; mais il faut chercher à connaître une nation guerrière par ses soldats, et par la classe d'où l'on tire les soldats, les paysans.

Quoiqu'on me conduisit avec une grande rapidité, il me semblait que je n'avançais pas, tant la contrée était monotone. Des plaines de sables, quelques forêts de bouleaux, et des villages à grande distance les uns des autres, composés de maisons de bois toutes taillées sur le même modèle, voilà les seuls objets qui s'offrissent à mes regards. J'éprouvais cette sorte de cauchemar qui saisit quelquefois la nuit, quand on croit marcher toujours et n'avancer jamais. Il me semblait que

ce pays était l'image de l'espace infini, et qu'il fallait l'éternité pour le traverser. A chaque instant, on voyait passer des courriers qui allaient avec une incroyable vitesse; ils étaient assis sur un banc de bois placé en travers d'une petite charrette traînée par deux chevaux, et rien ne les arrêtait un instant. Les cahots les faisaient quelquefois sauter à deux pieds au-dessus de leur voiture; ils retombaient avec une adresse étonnante, et se hâtaient de dire *en avant* en russe, avec une énergie semblable à celle des Français un jour de bataille. La langue esclavonne est singulièrement retentissante; je dirais presque qu'elle a quelque chose de métallique; on croit entendre frapper l'airain quand les Russes prononcent certaines lettres de leur langue, tout à fait différentes de celles dont se composent les dialectes de l'Occident.

L'on voyait passer des corps de réserve qui se rapprochaient à la hâte du théâtre de la guerre; des Cosaques se rendaient un à un à l'armée, sans ordre et sans uniforme, avec une grande lance à la main, et une espèce de vêtement grisâtre dont ils mettaient l'ample capuchon sur leur tête. Je m'étais fait une tout autre idée de ces peuples; ils habitent derrière le Dniéper; là, leur façon de vivre est indépendante, à la manière des sauvages; mais ils se laissent gouverner despotiquement à la guerre. On est accoutumé à voir en

beaux uniformes, d'une couleur éclatante, les plus redoutables des armées. Les couleurs ternes dont ces cosaques sont revêtus font un autre genre de peur : on dirait que ce sont des revenants qui fondent sur vous (1).

A moitié chemin, entre Kiev et Moscou, comme nous étions déjà près des armées, les chevaux devinrent plus rares. Je commençai à craindre d'être arrêtée dans mon voyage, au moment même où la nécessité de se hâter était la plus pressante. L'un de mes compagnons (*en note*, M. Rocca), qui était très frappé des succès rapides des Français, s'inquiétait beaucoup pour moi de ce que les chevaux pourraient me manquer à l'approche des armées (2), et lorsque je passais cinq ou six heures devant une poste, puisqu'il y avait rarement une chambre dans laquelle on pût entrer, je pensais, en frémissant, à cette armée qui pourrait m'atteindre à l'extrémité de l'Europe, et rendre ma position tout à la fois tragique et ridicule. Car il en est ainsi du non-succès dans une entreprise de ce genre; les circonstances qui m'y forçaient n'étant pas généralement connues, on aurait demandé pourquoi j'avais quitté ma demeure, bien qu'on

(1) Sur les Cosaques, cf. Masson, *Mémoires secrets*, t. III, p. 103 et suiv. Masson avait été officier au service de la Russie. Intéressant à comparer avec Mme de Staël.

(2) Éd. 1821 : supprimé depuis : « L'un de mes compagnons... »

m'en eût fait une prison, et d'assez bonnes gens n'auraient pas manqué de dire, avec un air de componction, que c'était bien malheureux, mais que j'aurais mieux fait de ne pas partir. Si la tyrannie n'avait pour elle que ses partisans directs, elle ne se maintiendrait jamais; la chose étonnante, et qui manifeste plus que tout la misère humaine, c'est que la plupart des hommes médiocres sont au service de l'événement; ils n'ont pas la force de penser plus haut qu'un fait, et quand un oppresseur a triomphé et qu'une victime est perdue, ils se hâtent de justifier, non pas précisément le tyran, mais la destinée dont il est l'instrument. La faiblesse d'esprit et le caractère est sans doute la cause de cette servilité; mais il y a dans l'homme aussi un certain besoin de donner raison au sort, quel qu'il soit, comme si c'était une manière de vivre en paix avec lui.

J'atteignis enfin la partie de ma route qui m'éloignait du théâtre de la guerre, et j'arrivai dans les gouvernements d'Orel et de Toula, dont il a tant été question depuis dans les bulletins des deux armées. Je fus reçue dans ces demeures solitaires, — car c'est ainsi que paraissent les villes de province en Russie, — avec une parfaite hospitalité. Plusieurs gentilshommes des environs vinrent à mon auberge me complimenter sur mes écrits, et j'avoue que je fus flattée de me trouver une réputation littéraire à cette distance de ma

patrie. La femme du gouverneur me reçut à l'asiatique, avec du sorbet et des roses ; sa chambre était élégamment ornée d'instruments de musique et de tableaux. On voit partout en Europe le contraste de la richesse et de la misère ; mais en Russie, ce n'est, pour ainsi dire, ni l'une ni l'autre qui se fait remarquer. Le peuple n'est pas pauvre ; les grands savent mener, quand il le faut, la même vie que le peuple ; c'est le mélange des privations les plus dures et des jouissances les plus recherchées qui caractérise ce pays. Ces mêmes seigneurs, dont la maison réunit tout ce que le luxe des diverses parties du monde a de plus éclatant, se nourrissent en voyage bien plus mal que nos paysans de France, et savent supporter, non seulement à la guerre, mais dans plusieurs circonstances de la vie, une existence physique très désagréable. La rigueur du climat, les marais, les forêts, les déserts, dont se compose une grande partie du pays, mettent l'homme en lutte avec la nature. Les fruits et les fleurs même ne viennent que dans des serres ; les légumes ne sont pas généralement cultivés ; il n'y a de vignes nulle part. La manière de vivre habituelle des paysans, en France, ne peut s'obtenir en Russie que par des dépenses très fortes. L'on n'y a le nécessaire que par le luxe : de là vient que, quand le luxe est impossible, on renonce même au nécessaire. Ce que les Anglais appellent

*confort*, et que nous exprimons par l'aisance, ne se rencontre guère en Russie.

Un général français demandait pour les rideaux de son lit une étoffe brodée tellement magnifique, qu'il était impossible de s'en procurer la quantité qu'il en voulait : « Eh bien, dit-il, puisqu'on ne peut trouver cette étoffe, mettez une botte de paille là, dans ce coin de la chambre ; je dormirai très bien dessus. » Cette histoire peut s'appliquer aux grands seigneurs de Russie (1). Vous ne trouveriez jamais rien d'assez parfait pour satisfaire en tout genre leur imagination ; mais, quand cette poésie de richesse leur manque, ils boivent l'hydromel, couchent sur une planche, et voyagent jour et nuit dans un chariot ouvert, sans regretter le luxe auquel on les croirait accoutumés. C'est plutôt comme magnificence qu'ils aiment la fortune, que sous le rapport des plaisirs qu'elle donne ; semblables encore en cela aux Orientaux, qui exercent l'hospitalité envers les étrangers, les comblent de présents et négligent souvent le bien-être habituel de leur propre vie. C'est une des raisons qui expliquent ce beau courage avec lequel les Russes ont supporté la ruine que leur a fait subir l'incendie de Moscou. Plus accoutumés à la pompe extérieure qu'aux soins d'eux-mêmes, ils ne sont point amollis par le luxe, et le sacri-

(1) Éd. 1821 : supprimé depuis « Un général français... »

fice de l'argent satisfait leur orgueil autant et plus que la magnificence avec laquelle ils le dépensent. Ce qui caractérise ce peuple, c'est quelque chose de gigantesque en tout genre : les dimensions ordinaires ne lui sont applicables en rien. Je ne veux pas dire par là que ni la vraie grandeur ni la stabilité ne s'y rencontrent; mais la hardiesse, mais l'imagination des Russes ne connaît pas de bornes; chez eux tout est colossal plutôt que proportionné, audacieux plutôt que réfléchi, et si le but n'est pas atteint, c'est parce qu'il est dépassé.

## CHAPITRE XIII

Aspect du pays. — Paysannes russes ; caractère du peuple. — L'esprit public en Russie. — Russes et Français. — L'esclavage.

J'approchais toujours davantage de Moscou, et rien n'annonçait une capitale. Les villages de bois n'étaient pas moins distants les uns des autres; on ne voyait pas plus de mouvement sur les vastes plaines qu'on appelle de grands chemins, on n'entendait pas plus de bruit; les maisons de campagne n'étaient pas plus nombreuses : il y a tant d'espace en Russie, que tout s'y perd, même les châteaux, même la population.

On dirait qu'on traverse un pays dont la nation vient de s'en aller. L'absence d'oiseaux ajoute à ce silence; les bestiaux aussi sont rares, ou du moins ils sont placés à une grande distance de la route. L'étendue fait tout disparaître, excepté l'étendue même, qui poursuit l'imagination, comme de certaines idées métaphysiques dont la pensée ne peut plus se débarrasser, quand elle en est une fois saisie.

La veille de mon arrivée à Moscou, je m'arrêtai, le soir d'un jour très chaud, dans une prairie assez agréable ; des paysannes vêtues pittoresquement, selon la coutume du pays, revenaient de leurs travaux en chantant ces airs d'Ukraine, dont les paroles vantent l'amour et la liberté avec une sorte de mélancolie qui tient du regret. Je les priai de danser, et elles y consentirent. Je ne connais rien de plus gracieux que ces danses du pays, qui ont toute l'originalité que la nature donne aux beaux-arts ; une certaine volupté modeste s'y fait remarquer; les bayadères de l'Inde doivent avoir quelque chose d'analogue à ce mélange d'indolence et de vivacité, charme de la danse russe. Cette indolence et cette vivacité indiquent la rêverie et la passion, deux éléments des caractères que la civilisation n'a encore ni formés ni domptés. J'étais frappée de la gaieté douce de ces paysannes comme je l'avais été, dans des nuances différentes, de celle de la plupart des

gens du peuple auxquels j'avais eu affaire en Russie. Je crois bien qu'ils sont terribles quand leurs passions sont provoquées; et comme ils n'ont point d'instruction, ils ne savent pas dompter leur violence. Ils ont, par suite de la même ignorance, peu de principes de morale, et le vol est très fréquent en Russie (1), mais aussi l'hospitalité; ils vous donnent comme ils vous prennent, selon que la ruse ou la générosité parle à leur imagination; l'une et l'autre excitent l'admiration de ce peuple. Il y a dans cette manière d'être un peu de rapport avec les sauvages; mais il me semble que maintenant les nations européennes n'ont de vigueur que quand elles sont ou ce qu'on appelle barbares, c'est-à-dire non éclairées, ou libres. Mais ces nations, qui n'ont appris de la civilisation que l'indifférence pour tel ou tel joug, à condition que leur coin du feu n'en soit pas troublé; ces nations, qui n'ont appris de la civilisation que l'art d'expliquer la puissance et de raisonner la servitude, sont faites pour être vaincues. Je me représente souvent ce que doivent être maintenant ces lieux que j'ai vus si calmes, ces aimables jeunes filles, ces paysans à longues barbes, qui suivaient si tranquillement

(1) Cf. Masson, *ouv. cité*, t. II, 7e cahier : « Après l'ivrognerie, le vice le plus prononcé et le plus commun parmi les Russes, c'est le vol. Je doute qu'aucun peuple de la terre soit plus naturellement enclin à s'approprier le bien d'autrui, etc. »

le sort que la providence leur avait tracé : ils ont péri ou ils sont en fuite, car nul d'entre eux ne s'est mis au service du vainqueur.

Une chose digne de remarque, c'est à quel point l'esprit public est prononcé en Russie. La réputation d'invincible que des succès multipliés ont donnée à cette nation, la fierté naturelle aux grands, le dévouement qui est dans le caractère du peuple, la religion, dont la puissance est profonde, la haine des étrangers que Pierre Ier a tâché de détruire pour éclairer et civiliser son pays, mais qui n'en est pas moins restée dans le sang des Russes, et qui se réveille dans l'occasion, toutes ces causes réunies font de cette nation un peuple très énergique (1). Quelques mauvaises anecdotes des règnes précédents, quelques Russes qui ont fait des dettes sur le pavé de Paris, quelques bons mots de Diderot, ont mis dans la tête des Français que la Russie ne consistait que dans une cour corrompue, des officiers chambellans et un peuple d'esclaves : c'est une grande erreur. Cette nation, il est vrai, ne peut se connaître d'ordinaire qu'après un très long examen ; mais, dans les circonstances où je l'ai observée, tout ressortait en elle, et jamais on ne

(1) On plaisantait devant Mme de Staël sur les longues barbes russes. « Le peuple, répondit-elle, qui a su défendre sa barbe il y a cent ans, saura défendre sa tête. » (Pouchkine, *Roslavlew*, 1831.)

peut voir un pays sous un jour plus avantageux que dans une époque de malheur et de courage. On ne saurait trop le répéter, cette nation est composée des contrastes les plus frappants. Peut-être le mélange de la civilisation européenne et du caractère asiatique en est-il la cause (1).

L'accueil des Russes est si obligeant, qu'on se croirait, dès le premier jour, lié avec eux, et peut-être au bout de dix ans ne le serait-on pas. Le silence russe est tout à fait extraordinaire : ce silence porte uniquement sur ce qui leur inspire un vif intérêt. Du reste, ils parlent tant qu'on veut : mais leur conversation ne vous apprend rien que leur politesse ; elle ne trahit ni leurs sentiments, ni leurs opinions. On les a souvent comparés à des Français ; et cette comparaison me semble la plus fausse du monde (2). La flexibilité de leurs organes leur rend l'imitation en

(1) « Une bonne raison qui explique pourquoi nous ne pouvons être compris des Européens, c'est que nous ne sommes pas des Européens, bien que nous nous donnions obstinément pour tels. » (Dostoiewsky, *Journal d'un écrivain.*)

(2) « Les Russes disent qu'ils ressemblent aux Français ; mais cette analogie n'est qu'apparente ; dans le fond des âmes, il y a une grande dissemblance. » (Custine, *la Russie en* 1839, t. III, p. 31.) On trouvera dans cet ouvrage de Custine, en particulier dans le passage cité et t. IV, p. 30 et suiv., une analyse fort intéressante du caractère russe, qui rappelle par plus d'un trait ces pages de Mme de Staël et les complète. Il est important de consulter la *première* édition (1843).

toutes choses très facile; ils sont Anglais, Français, Allemands, dans leurs manières, selon que les circonstances les y appellent; mais ils ne cessent jamais d'être Russes, c'est-à-dire impétueux et réservés tout ensemble, plus capables de passion que d'amitié, plus fiers que délicats, plus dévots que vertueux, plus braves que chevaleresques, et tellement violents dans leurs désirs, que rien ne peut les arrêter lorsqu'il s'agit de les satisfaire. Ils sont beaucoup plus hospitaliers que les Français; mais la société ne consiste pas chez eux, comme chez nous, dans un cercle d'hommes et de femmes d'esprit, qui se plaisent à causer ensemble. On se réunit comme l'on va à une fête, pour trouver beaucoup de monde, pour avoir des fruits et des productions rares de l'Asie ou de l'Europe, pour entendre de la musique, pour jouer; enfin pour se donner des émotions vives par les objets extérieurs, plutôt que par l'esprit et l'âme : ils réservent l'usage de l'un et de l'autre pour les actions et non pour la société. D'ailleurs, comme ils sont, en général, très peu instruits, ils trouvent peu de plaisir aux conversations sérieuses, et ne mettent point leur amour-propre à briller par l'esprit qu'on y peut montrer. La poésie, l'éloquence, la littérature, ne se rencontrent point en Russie; le luxe, la puissance et le courage sont les principaux objets de l'orgueil et de l'ambition; toutes les autres ma-

nières de se distinguer semblent encore efféminées et vaines à cette nation.

Mais le peuple est esclave, dira-t-on; quel caractère peut-on lui supposer? Certes, je n'ai pas besoin de dire que tous les gens éclairés souhaitent que le peuple russe sorte de cet état, et celui qui le souhaite le plus peut-être, c'est l'empereur Alexandre. Mais cet esclavage de Russie ne ressemble pas pour ses effets à celui dont nous nous faisons l'idée dans l'Occident (1) : ce ne sont point, comme sous le régime féodal, des vainqueurs qui ont imposé de dures lois aux vaincus; les rapports des grands avec le peuple ressemblent plutôt à ce qu'on appelait la famille des esclaves chez les anciens, qu'à l'état des serfs chez les modernes. Le tiers état n'existe pas en Russie; c'est un grand inconvénient pour le progrès des lettres et des beaux-arts; car c'est d'ordinaire dans cette troisième classe que les lumières se développent; mais cette absence d'intermédiaire entre les grands et le peuple fait qu'ils s'aiment davantage les uns les autres. La distance entre les deux classes paraît plus grande, parce qu'il n'y a point de degrés entre ces deux extrémités; et dans le fait, elles se touchent de plus près, n'étant point séparées par une classe moyenne. C'est une organisation sociale tout à

(1) On sent dans tout ce passage que Mme de Staël éprouve quelque embarras à parler de l'esclavage du peuple russe.

fait défavorable aux lumières des premières classes, mais non pas au bonheur des dernières. Au reste, là où il n'y a pas de gouvernement représentatif, c'est-à-dire dans les pays où le monarque décrète encore la loi qu'il doit exécuter, les hommes sont souvent plus avilis par le sacrifice même de leur raison et de leur caractère, que dans ce vaste empire, où quelques idées simples de religion et de patrie mènent une grande masse guidée par quelques chefs. L'immense étendue de l'empire russe fait aussi que le despotisme des grands n'y pèse pas en détail sur le peuple ; enfin, surtout, l'esprit religieux et militaire domine tellement dans la nation, qu'on peut faire grâce à bien des travers, en faveur de ces deux grandes sources de belles actions. Un homme de beaucoup d'esprit disait que la Russie ressemblait aux pièces de Shakespeare, où tout ce qui n'est pas faute est sublime, où tout ce qui n'est pas sublime est faute. Rien de plus juste que cette observation ; mais dans la grande crise où se trouvait la Russie quand je l'ai traversée, l'on ne pouvait qu'admirer l'énergie de résistance et la résignation aux sacrifices que manifestait cette nation ; et l'on n'osait presque pas, en voyant de telles vertus, se permettre de remarquer ce qu'on aurait blâmé dans d'autres temps.

## CHAPITRE XIV

Moscou. — Dispositions belliqueuses. — Églises et palais ; le Kremlin. — Caractère asiatique de Moscou. — Émotion de Mme de Staël. — Visite au comte Rostopchine. — Nature sauvage des Russes. — Ce que doit être la littérature russe.

Des coupoles dorées annoncent de loin Moscou; cependant, comme le pays environnant n'est qu'une plaine (1), ainsi que toute la Russie, on peut arriver dans la grande ville sans être frappé de son étendue. Quelqu'un disait avec raison que Moscou était plutôt une province qu'une ville. En effet, l'on y voit des cabanes, des maisons, des palais, un bazar comme en Orient (2),

(1) Cf. Custine, *ouv. cité*, t. III, p. 253 et suiv. « La plaine inégale, à peine habitée, à demi cultivée, infertile à l'œil, ressemble à des dunes où croîtraient de maigres bouquets de sapins et où des pêcheurs auraient bâti de loin en loin quelques cabanes peu solides, mais suffisantes pour abriter leur indigence. C'est du milieu de cette solitude que je vis tout à coup sortir des milliers de tours peintes et de campaniles étoilés, dont je n'apercevais pas la base : c'était la ville; les maisons basses restaient encore cachées dans une des ondulations du sol, tandis que les flèches aériennes des églises, les formes bizarres des tours, des palais et des vieux couvents attiraient déjà mes regards comme une flotte à l'ancre et dont on ne peut découvrir que les mâts planant dans le ciel. » Ce fut le 1er août 1812 que Mme de Staël entra dans la ville.

(2) Le Kitaigorod, espèce d'annexe du Kremlin.

des églises, des établissements publics, des pièces d'eau, des bois, des parcs. La diversité des mœurs et des nations qui composent la Russie se montrait dans ce vaste séjour. Voulez-vous, me disait-on, acheter des châles de cachemire dans le quartier des Tartares ? Avez-vous vu la ville chinoise? L'Asie et l'Europe se trouvaient réunies dans cette immense cité. On y jouissait de plus de liberté qu'à Pétersbourg, où la cour doit nécessairement exercer beaucoup d'influence. Les grands seigneurs établis à Moscou ne recherchaient point les places; mais ils prouvaient leur patriotisme par des dons immenses faits à l'État, soit pour des établissements publics pendant la paix, soit comme secours pendant la guerre. Les fortunes colossales des grands seigneurs russes sont employées à former des collections de tous genres, à des entreprises, à des fêtes dont les *Mille et une nuits* ont donné des modèles; et ces fortunes se perdent aussi très souvent par les passions effrénées de ceux qui les possèdent.

Quand j'arrivai à Moscou, il n'était question que des sacrifices que l'on faisait pour la guerre. Un jeune comte de Momonov levait un régiment pour l'Etat, et n'y voulait servir que comme sous-lieutenant; une comtesse Orlov, aimable et riche à l'asiatique, donnait le quart de son revenu. Lorsque je passais devant ces palais entourés de jardins, où l'espace était prodigué dans une ville

comme ailleurs au milieu de la campagne, on me disait que le possesseur de cette superbe demeure venait de donner mille paysans à l'État ; cet autre, deux cents. J'avais de la peine à me faire à cette expression, *donner des hommes ;* mais les paysans eux-mêmes s'offraient avec ardeur, et leurs seigneurs n'étaient dans cette guerre que leurs interprètes.

Dès qu'un Russe se fait soldat, on lui coupe la barbe, et de ce moment il est libre. On voulait que tous ceux qui auraient servi dans la milice fussent aussi considérés comme libres ; mais alors la nation l'aurait été, car elle s'est levée presque en entier. Espérons qu'on pourra sans secousse amener cet affranchissement si désiré ; mais, en attendant, on voudrait que les barbes fussent conservées, tant elles donnent de force et de dignité à la physionomie. Les Russes à longue barbe ne passent jamais devant une église sans faire le signe de la croix, et leur confiance dans les images visibles de la religion est très touchante. Leurs églises portent l'empreinte de ce goût de luxe qu'ils tiennent de l'Asie ; on n'y voit que des ornements d'or, d'argent et de rubis. On dit qu'un homme en Russie avait proposé de composer un alphabet avec des pierres précieuses, et d'écrire ainsi la Bible. Il connaissait la meilleure manière d'intéresser à la lecture l'imagination des Russes. Cette imagination, jusqu'à présent

néanmoins, ne s'est manifestée ni par les beaux-arts, ni par la poésie. Ils arrivent en toutes choses jusqu'à un certain point, et ne vont pas au delà. L'impulsion fait faire les premiers pas, mais les seconds appartiennent à la réflexion; et ces Russes, qui n'ont rien des peuples du Nord, sont, jusqu'à présent, très peu capables de méditation.

Quelques-uns des palais de Moscou sont en bois, afin qu'ils puissent être bâtis plus vite, et que l'inconstance naturelle à la nation, dans tout ce qui n'est pas la religion et la patrie, se satisfasse en changeant facilement de demeure (1). Plusieurs de ces beaux édifices ont été construits pour une fête : on les destinait à l'éclat d'un jour, et les richesses dont on les a décorés les ont fait durer jusqu'à cette époque de destruction universelle. Un grand nombre de maisons sont colorées en vert, en jaune, en rose, sculptées en détail comme des ornements de dessert.

Le Kremlin, cette citadelle où les empereurs de Russie se sont défendus contre les Tartares, est entouré d'une haute muraille crénelée et flanquée de tourelles qui, par leurs formes bizarres,

(1) Cf. Custine, t. IV, p. 20 : « On m'a reçu dans une maison en bois... A Moscou, le riche est abrité, comme le moujik, par des planches; tous deux dorment sous des madriers équarris et échancrés du bout, à la manière des solives employées dans les chaumières primitives. Mais l'intérieur de ces grandes cabanes rappelle le luxe des plus beaux palais de l'Europe. »

rappellent plutôt un minaret de Turquie qu'une forteresse comme la plupart de celles de l'Occident. Mais, quoique le caractère extérieur des édifices de la ville soit oriental, l'impression du christianisme se retrouvait dans cette multitude d'églises si vénérées qui attiraient les regards à chaque pas. On se rappelait Rome en voyant Moscou (1), non assurément que les monuments y fussent du même style, mais parce que le mélange de la campagne solitaire et des palais magnifiques, la grandeur de la ville et le nombre infini des temples, donnent à la Rome asiatique quelques rapports avec la Rome européenne.

C'est vers les premiers jours d'août qu'on me fit voir l'intérieur du Kremlin. J'y arrivai par l'escalier que l'empereur Alexandre avait monté peu de jours auparavant, entouré d'un peuple immense qui le bénissait et lui promettait de défen-

(1) Custine (t. III, p. 377) critique ce mot de Mme de Staël : « Le mot manque de justesse, car sous aucun rapport on ne pouvait établir un parallèle entre ces deux villes. C'est à Ninive, à Palmyre, à Babylone qu'on pense, lorsqu'on entre à Moscou, non aux chefs-d'œuvre de l'art dans l'Europe païenne ou chrétienne; l'histoire, la religion de ce pays ne reportent pas davantage vers Rome l'esprit du voyageur. Rome est plus étrangère à Moscou que Pékin; mais Mme de Staël pensait à toute autre chose qu'à regarder la Russie, lorsqu'elle a traversé ce pays, pour aller en Suède et en Angleterre, faire la guerre du génie et des idées à l'ennemi de toute liberté de pensée, à Bonaparte. » Les impressions de Mme de Staël sont plus justes que ne le dit Custine; mais cette critique de *Moscou Rome du Nord* est fine et exacte.

dre son empire à tout prix. Ce peuple a tenu parole. On m'ouvrit d'abord les salles où l'on renfermait les armes des anciens guerriers de Russie : les arsenaux de ce genre sont plus dignes d'intérêt dans les autres pays de l'Europe. Les Russes n'ont pas pris part au temps de la chevalerie ; ils ne se sont pas mêlés des croisades. Constamment en guerre avec les Tartares, les Polonais et les Turcs, l'esprit militaire s'est formé chez eux au milieu des atrocités de tout genre qu'entraînaient la barbarie des nations asiatiques, et celle des tyrans qui gouvernaient la Russie. Ce n'est donc pas la bravoure généreuse des Bayard ou des Percy, mais l'intrépidité d'un courage fanatique qui s'est manifestée dans ces pays depuis plusieurs siècles. Les Russes, dans les rapports de la société, si nouveaux pour eux, ne se signalent point par l'esprit de chevalerie, tel que les peuples d'Occident le conçoivent; mais ils se sont toujours montrés terribles contre leurs ennemis. Tant de massacres ont eu lieu dans l'intérieur de la Russie, jusqu'au règne de Pierre le Grand et par delà, que la moralité de la nation, et surtout celle des grands seigneurs, doit en avoir beaucoup souffert. Ces gouvernements despotiques, dont la seule limite est l'assassinat du despote (1), bouleversent les

(1) Ceci rappelle le mot : « Le gouvernement russe est une monarchie absolue, tempérée par l'assassinat. » (CUSTINE, t. I, p. 317.)

principes de l'honneur et du devoir dans la tête des hommes; mais l'amour de la patrie, l'attachement aux croyances religieuses, se sont maintenus dans toute leur force à travers les débris de cette sanglante histoire, et la nation qui conserve de telles vertus peut encore étonner le monde.

On me conduisit de l'ancien arsenal dans les chambres occupées jadis par les czars, et où l'on conserve les vêtements qu'ils portaient le jour de leur couronnement. Ces appartements n'ont aucun genre de beauté, mais ils s'accordent très bien avec la vie dure que menaient et que mènent encore les czars. La plus grande magnificence règne dans le palais d'Alexandre; mais lui-même couche sur la dure et voyage comme un officier cosaque.

On faisait voir dans le Kremlin un trône partagé qui fut occupé d'abord par Pierre Ier et Ivan, son frère. La princesse Sophie, leur sœur, se plaçait derrière la chaise d'Ivan, et lui dictait ce qu'il devait dire; mais cette force empruntée ne résista pas longtemps à la force native de Pierre Ier, et bientôt il régna seul. C'est à dater de son règne que les czars ont cessé de porter le costume asiatique. La grande perruque du siècle de Louis XIV arriva avec Pierre Ier, et, sans porter atteinte à l'admiration qu'inspire ce grand homme, il y a je ne sais quel contraste désagréable entre la férocité

de son génie et la régularité cérémonieuse de son vêtement. A-t-il eu raison d'effacer, autant qu'il le pouvait, les mœurs orientales du sein de sa nation? Devait-il placer sa capitale au nord et à l'extrémité de son empire? C'est une grande question qui n'est point encore résolue : les siècles seuls peuvent commenter de si grandes pensées.

Je montai sur le clocher de la cathédrale, appelée *Yvan-Veliki*, d'où l'on domine toute la ville (1) : de là je voyais ce palais des czars qui ont conquis par leurs armes les couronnes de Kazan, d'Astrakan et de Sibérie. J'entendais les chants de l'église où le catholicos, prince de Géorgie, officiait au milieu des habitants de Moscou, et formait une réunion chrétienne entre l'Asie et l'Europe. Quinze cents églises attestaient la dévotion du peuple moscovite (2).

Les établissements de commerce à Moscou portaient un caractère asiatique; des hommes à turban, d'autres habillés selon les divers costumes de tous les peuples de l'Orient, étalaient les mar-

(1) « Le clocher de Jean le Grand, Ivan Velikoï, est renfermé dans l'enceinte du Kremlin. C'est l'édifice le plus élevé de la ville; sa coupole, selon l'usage russe, est dorée en or de ducats. » (Custine, t. III, p. 392.)

(2) « Schnitzler, p. 52 (*la Russie, la Pologne et la Finlande*), rapporte qu'en 1730 Weber avait compté à Moscou 1500 églises et que les gens du pays faisaient alors monter ce chiffre à 1600, mais il ajoute que c'est une exagération. » (Custine, t. III, p. 258.)

chandises les plus rares ; les fourrures de la Sibérie et les tissus de l'Inde offraient toutes les jouissances du luxe à ces grands seigneurs dont l'imagination se plaît aux zibelines des Samoïèdes comme aux rubis des Persans. Ici, le jardin et le palais Razoumowski renfermaient la plus belle collection de plantes et de minéraux ; ailleurs, un comte de Boutourlin (1) avait passé trente ans de sa vie à rassembler une belle bibliothèque : parmi les livres qu'il possédait, il y en avait sur lesquels on trouvait des notes de la main de Pierre Ier. Ce grand homme ne se doutait pas que cette même civilisation européenne, dont il était si jaloux, viendrait dévaster les établissements d'instruction publique qu'il avait fondés au milieu de son empire, dans le but de fixer, par l'étude, l'esprit impatient des Russes.

Plus loin était la maison des Enfants trouvés, l'une des plus touchantes institutions de l'Europe ; des hôpitaux pour toutes les classes de la société se faisaient remarquer dans les divers quartiers de la ville ; enfin, l'œil ne pouvait se porter que sur des richesses ou sur des bienfaits, sur des édifices de luxe ou de charité, sur des églises ou sur des palais, qui répandaient du bonheur ou de

(1) Éd. 1821 : « Bouterlin. » Il s'agit sans doute du comte Boutourlin, aide de camp de l'empereur Alexandre, qui a écrit une *Histoire de la campagne de* 1812. Sa bibliothèque, pillée par les Français, fut trouvée et reprise par les Russes à la Bérésina, dans le parc des voitures. (LANGERON, *Mémoires*.)

l'éclat sur une vaste portion de l'espèce humaine. On aperçoit les sinuosités de la Moskova, de cette rivière qui, depuis la dernière invasion des Tartares, n'avait plus roulé de sang dans ses flots : le jour était superbe ; le soleil semblait se complaire à verser ses rayons sur les coupoles étincelantes. Je me rappelai ce vieil archevêque, Platon (1), qui venait d'écrire à l'empereur Alexandre une lettre pastorale dont le style oriental m'avait vivement émue : il envoyait l'image de la Vierge, des confins de l'Europe, pour conjurer loin de l'Asie l'homme qui voulait faire porter aux Russes tout le poids des nations enchaînées sur ses pas. Un moment la pensée me vint que Napoléon pourrait se promener sur cette même tour d'où j'admirais la ville qu'allait anéantir sa présence; un moment je songeai qu'il s'enorgueillirait de remplacer, dans le palais des czars, le chef de la Grande Horde, qui sut aussi s'en emparer pour un temps; mais le ciel était si beau, que je repoussai cette crainte. Un mois après, cette

(1) Platon était né le 29 juin 1737 dans les environs de Moscou. Il avait été appelé aux fonctions épiscopales par Catherine II. Le discours par lequel il célébra la victoire de Tchesmé sur la flotte turque est loué avec enthousiasme par Voltaire dans une lettre à la grande Catherine. Archevêque de Tver, puis de Moscou, Platon fut chargé de l'instruction du jeune grand-duc qui devint Paul Ier et qu'il sacra empereur, comme il sacra plus tard l'empereur Alexandre. Platon mourut le 11 novembre 1812. Ses œuvres ont été publiées en 20 volumes à Moscou de 1779 à 1807, plus deux volumes qui parurent dans la suite.

belle ville était en cendres, afin qu'il fût dit que tout pays qui s'était allié avec cet homme serait ravagé par les feux dont il dispose. Mais combien ces Russes et leur monarque n'ont-ils pas racheté cette erreur ! Le malheur même de Moscou a régénéré l'empire, et cette ville religieuse a péri comme un martyr, dont le sang répandu donne de nouvelles forces aux frères qui lui survivent.

Le fameux comte Rostopchine, dont le nom a rempli les bulletins de l'Empereur, vint me voir, et m'invita à dîner chez lui (1). Il avait été ministre des Affaires étrangères de Paul Ier ; sa conversation avait de l'originalité, et l'on pouvait aisément apercevoir que son caractère se montrerait d'une manière très prononcée, si les circonstances l'exigeaient. La comtesse Rostopchine voulut bien me donner un livre qu'elle avait écrit sur le triomphe de la religion, très pur de style et de morale. J'allai la voir dans sa campagne, dans l'intérieur de Moscou : il fallait traverser, pour y arriver, un lac et un bois : c'est à cette maison, l'un des plus agréables séjours de la Russie, que

(1) « Une pie conspiratrice » : c'est ainsi que Rostopchine a qualifié Mme de Staël. Il est probable que si Mme de Staël eût connu ce jugement, elle en eût été peu flattée. Il est exact qu'elle dîna chez Rostopchine ; ce fait est confirmé par une lettre du prince Pierre-Andréovitch Wiasemsky à Galiffe, datée de Moscou 5 août (vieux style) : « Mme de Staël est partie de Moscou après y avoir fait un séjour très court... Karamzine (l'historien russe) et sa femme ont dîné avec elle chez le comte Rostopchine. » (Galiffe, *D'un siècle à l'autre*, t. II, p. 312.)

le comte Rostopchine a mis lui-même le feu à l'approche de l'armée française (1). Certes, une telle action devrait exciter un certain genre d'admiration, même chez des ennemis. L'empereur Napoléon a cependant comparé le comte Rostopchine à Marat, oubliant que le gouverneur de Moscou sacrifiait ses propres intérêts, et que Marat incendiait les maisons des autres; ce qui ne laisse pas cependant de faire une différence. Ce qu'on aurait pu reprocher au comte Rostopchine, c'est d'avoir dissimulé trop longtemps les mauvaises nouvelles des armées, soit qu'il se flattât lui-même, soit qu'il crût nécessaire de flatter les autres. Les Anglais, avec cette admirable droiture qui distingue toutes leurs actions, rendent compte aussi véridiquement de leurs revers que de leurs succès, et l'enthousiasme se soutient chez eux par la vérité, quelle qu'elle soit. Les Russes ne peuvent atteindre encore à cette perfection morale, qui est le résultat d'une constitution libre.

(1) On sait que plus tard Rostopchine se défendit d'avoir fait brûler Moscou et même d'avoir brûlé sa propre maison de campagne : « Bonaparte, pour rejeter l'odieux sur un autre, m'a gratifié du titre d'incendiaire, et plusieurs Russes le croient — moi qui ai perdu à toute cette histoire près d'un million; car Woronowo et tous les établissements sont brûlés ; ma maison de campagne, qui me coûtait 150,000 roubles, brûlée par ordre suprême de Bonaparte; ma bibliothèque, mes tableaux, mes estampes, mes instruments de physique, tout a été pillé et saccagé ! » (Rostopchine au comte Romanzov, 28 avril 1813. — *Archives Voronzov*, t. VIII, p. 319.)

Aucune nation civilisée ne tient autant des sauvages que le peuple russe ; et quand les grands ont de l'énergie, ils se rapprochent aussi des défauts et des qualités de cette nature sans frein. On a beaucoup vanté le mot fameux de Diderot : *Les Russes sont pourris avant d'être mûrs.* Je n'en connais pas de plus faux ; leurs vices mêmes, à quelques exceptions près, n'appartiennent pas à la corruption, mais à la violence. Un désir russe, disait un homme supérieur, ferait sauter une ville ; la fureur et la ruse s'emparent d'eux tour à tour, quand ils veulent accomplir une résolution quelconque, bonne ou mauvaise. Leur nature n'est point changée par la civilisation rapide que Pierre I^er^ leur a donnée ; elle n'a, jusqu'à présent, formé que leurs manières ; heureusement pour eux, ils sont toujours ce que nous appelons barbares, c'est-à-dire conduits par un instinct souvent généreux, toujours involontaire, qui n'admet la réflexion que dans le choix des moyens, et non dans l'examen du but : je dis heureusement pour eux, non que je prétende vanter la barbarie ; mais je désigne par ce nom une certaine énergie primitive qui peut seule remplacer dans les nations la force concentrée de la liberté.

Je vis à Moscou les hommes les plus éclairés dans la carrière des sciences et des lettres ; mais là, comme à Pétersbourg, presque toutes les places de professeurs sont remplies par des Allemands.

Il y a grande disette en Russie d'hommes instruits, dans quelque genre que ce soit ; les jeunes gens ne vont, pour la plupart, à l'Université, que pour entrer plus vite dans l'état militaire. Les charges civiles, en Russie, donnent un rang qui correspond à un grade dans l'armée ; l'esprit de la nation est tourné tout entier vers la guerre ; dans tout le reste, administration, économie politique, instruction publique, etc., les autres peuples d'Europe l'emportent jusqu'à présent sur les Russes. Ils s'essayent néanmoins dans la littérature ; la douceur et l'éclat des sons de leur langue se font remarquer par ceux mêmes qui ne la comprennent pas ; elle doit être très propre à la musique et à la poésie. Mais les Russes ont, comme tant d'autres peuples du continent, le tort d'imiter la littérature française, qui, par ses beautés mêmes, ne convient qu'aux Français (1). Il me semble que les Russes devraient faire dériver leurs études littéraires des Grecs plutôt que des Latins. Les caractères de l'écriture russe, si semblables à ceux des Grecs, les anciennes communications des Russes avec l'empire de Byzance, leurs destinées futures, qui les conduiront peut-être vers les illustres monuments d'Athènes et de Sparte, tout doit porter les Russes à l'étude du grec ; mais il faut surtout que leurs écrivains puisent la poésie

(1) On sait que c'est une des idées favorites de Mme de Staël et qu'elle l'a développée dans son livre *De l'Allemagne*.

dans ce qu'ils ont de plus intime au fond de l'âme. Leurs ouvrages, jusqu'à présent, sont composés, pour ainsi dire, du bout des lèvres, et jamais une nation si véhémente ne peut être remuée par de si grêles accords.

## CHAPITRE XV

Route de Moscou à Pétersbourg. — Novgorod.

Je quittai Moscou avec regret. Je m'arrêtai quelque temps dans un bois, près de la ville, où, les jours de fête, les habitants viennent danser, et fêter le soleil dont la splendeur est de si courte durée, même à Moscou. Qu'est-ce donc, en s'avançant vers le nord? Ces éternels bouleaux, qui fatiguent par leur monotonie, deviennent eux-mêmes très rares, dit-on, lorsqu'on s'approche d'Arkhangel; on les conserve là comme des orangers en France. Le pays de Moscou à Pétersbourg n'est que sable d'abord, et marais ensuite; dès qu'il pleut, la terre devient noire, et l'on ne sait plus où trouver le grand chemin (1).

(1) « Le pays que j'ai parcouru jusqu'ici est une mauvaise forêt marécageuse, où l'on ne découvre à perte de vue que de petits bouleaux avortés et de misérables pins clair-semés dans une plaine stérile. On ne voit ni campagne cultivée, ni bois touffus et productifs; l'œil ne se repose que sur de maigres

Les maisons de paysans néanmoins annoncent partout l'aisance; ils ornent leurs demeures avec des colonnes; des arabesques sculptées en bois entourent leurs fenêtres. Quoique ce fût en été que je traversasse ce pays, j'y sentais ce menaçant hiver qui semblait se cacher derrière les nuages; quand on me présentait des fruits, leur saveur était âpre, parce que leur maturité avait été trop précipitée; une rose me causait de l'émotion, comme un souvenir de nos belles contrées, et les fleurs elles-mêmes paraissaient porter leurs têtes avec moins d'orgueil, comme si la main glacée du Nord eût été déjà prête à la saisir.

Je passai par Novgorod, qui était, il y a six siècles, une république associée aux villes hanséatiques, et qui a conservé longtemps un esprit d'indépendance républicaine. On se plaît à dire que la liberté n'a été réclamée en Europe que dans le dernier siècle; c'est plutôt le despotisme qui est une invention moderne. En Russie même, l'esclavage des paysans n'a été introduit qu'au seizième siècle. Jusqu'au règne de Pierre I^er^, la formule de tous les ukases était : *Les boyards ont avisé, le czar ordonnera.* Pierre I^er^, quoique à beaucoup d'égards il ait fait un bien infini à la

champs ou sur des forêts dévastées. » (CUSTINE, t. III, p. 182, de Pétersbourg à Moscou.) Cf. sur les paysans : « Un air d'aisance et même de bien-être régnait dans les villages. »

Russie, abaissa les grands, et réunit sur sa tête le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, afin de ne pas rencontrer d'obstacles à ses desseins. Richelieu se conduisit de même en France; aussi Pierre Ier l'admirait-il beaucoup. On sait qu'en voyant son tombeau à Paris, il s'écria : « Grand homme! je donnerais la moitié de mon empire pour apprendre de toi à gouverner l'autre. » Le czar, dans cette occasion, était trop modeste, car il avait sur Richelieu, d'abord l'avantage d'être un grand guerrier, et de plus, le fondateur de la marine et du commerce de son pays; tandis que Richelieu n'a fait que gouverner tyranniquement au dedans et astucieusement au dehors. Mais revenons à Novgorod : Ivan Vasiliéwitch s'en empara en 1470; il détruisit la liberté de cette ville; il fit transporter à Moscou, dans le Kremlin, la grande cloche nommée en russe *Wetchevoy kolokol*, au son de laquelle les citoyens s'assemblaient sur la place pour délibérer sur les intérêts publics. En perdant la liberté, Novgorod vit chaque jour disparaître sa population, son commerce, ses richesses; tant le souffle du pouvoir arbitraire, dit le meilleur historien de la Russie, est desséchant et destructeur! Encore aujourd'hui, cette ville de Novgorod offre un aspect singulièrement triste; une vaste enceinte annonce que la ville était jadis grande et peuplée, et l'on n'y voit que des maisons éparses

dont les habitants semblent placés là comme des figures qui pleurent sur les tombeaux. C'est peut-être aussi maintenant le spectacle qu'offre cette belle ville de Moscou (1) ; mais l'esprit public la rebâtira, comme il l'a reconquise.

## CHAPITRE XVI

Saint-Pétersbourg. — Sentiments de Mme de Staël. — Statue de Pierre le Grand. — Caractère méridional des Russes. — Notre-Dame de Kazan; Saint-Alexandre Newski. — Visite à M. de Romanzov; lord Tyrconnel; l'amiral Bentinck. — Réception chez le comte Orlov. — Conversation russe.

De Novgorod jusqu'à Pétersbourg il n'y a presque plus que des marais, et l'on arrive dans l'une des plus belles villes du monde, comme si, d'un coup de baguette, un enchanteur faisait sortir toutes les merveilles de l'Europe et de l'Asie du sein des déserts. La fondation de Pétersbourg est la plus grande preuve de cette ardeur de la volonté russe, qui ne connaît rien d'impossible; tout est humble aux alentours; la ville est bâtie sur un marais, et le marbre même y repose sur des pilotis; mais on oublie en voyant ces superbes édifices, leurs fragiles fondements, et l'on ne peut s'empêcher de méditer sur le mi-

(1) Écrit en 1812, après l'incendie de Moscou.

racle d'une si belle ville bâtie en si peu de temps. Ce peuple, qu'il faut toujours peindre par des contrastes, est d'une persévérance inouïe contre la nature, ou contre les armées ennemies. La nécessité trouva toujours les Russes patients et invincibles; mais, dans le cours ordinaire de la vie, ils sont très inconstants. Les mêmes hommes, les mêmes maîtres ne leur inspirent pas longtemps de l'enthousiasme; la réflexion seule peut garantir la durée des sentiments et des opinions dans le calme habituel de la vie, et les Russes, comme tous les peuples soumis au despotisme, sont plus capables de dissimulation que de réflexion.

En arrivant à Pétersbourg, mon premier sentiment fut de remercier le ciel d'être au bord de la mer. Je vis flotter sur la Néva le pavillon anglais, signal de la liberté, et je sentis que je pouvais, en me confiant à l'Océan, rentrer sous la puissance immédiate de la Divinité; c'est une illusion dont on ne saurait se défendre, que de se croire plus sous la main de la Providence, quand on est livré aux éléments, que lorsqu'on dépend des hommes, et surtout de l'homme qui semble une révélation du mauvais principe sur cette terre.

En face de la maison que j'habitais à Pétersbourg était la statue de Pierre I^er^; on le représente à cheval, gravissant une montagne escarpée au milieu de serpents qui veulent arrêter les pas

de son cheval (1). Ces serpents, il est vrai, sont mis là pour soutenir la masse immense du cheval et du cavalier; mais cette idée n'est pas heureuse; car, dans le fait, ce n'est pas l'envie qu'un souverain peut redouter; ceux qui rampent ne sont pas non plus ses ennemis, et Pierre Ier, surtout, n'eut rien à craindre, pendant sa vie, que des Russes qui regrettaient les anciens usages de leur pays. Toutefois l'admiration que l'on conserve pour lui est une preuve du bien qu'il a fait à la Russie; car cent ans après leur mort les despotes n'ont plus de flatteurs. On voit écrit sur le piédestal de la statue : *A Pierre premier, Catherine seconde.* Cette inscription simple, et néanmoins orgueilleuse, a le mérite de la vérité. Ces deux grands hommes ont élevé très haut la fierté russe; et savoir mettre dans la tête d'une nation qu'elle est invincible, c'est la rendre telle, au moins dans ses propres foyers; car la conquête est un hasard qui dépend peut-être encore

(1) Cf. Custine, t. I, p. 256, qui paraît s'être souvenu de Mme de Staël : « La trop célèbre statue de Pierre le Grand attire d'abord mes regards; elle m'a paru d'un effet singulièrement désagréable, placée sur son rocher par Catherine, avec cette inscription assez orgueilleuse dans son apparente simplicité : *A Pierre Ier Catherine II.* Cette figure d'homme à cheval n'est ni antique, ni moderne; c'est un Romain du temps de Louis XV. Pour aider le cheval à se soutenir, on lui a mis aux jambes un énorme serpent : malheureuse idée, qui ne sert qu'à trahir l'impuissance de l'artiste! » Cette statue est de Falconet.

plus des fautes des vaincus que du génie du vainqueur.

On prétend avec raison que l'on ne peut, à Pétersbourg, dire d'une femme qu'elle est vieille comme les rues, tant les rues elles-mêmes sont modernes. Les édifices sont encore d'une blancheur éblouissante, et la nuit, quand la lune les éclaire, on croit voir de grands fantômes blancs qui regardent, immobiles, le cours de la Néva. Je ne sais ce qu'il y a de particulièrement beau dans ce fleuve, mais jamais les flots d'aucune rivière ne m'ont paru si limpides. Des quais de granit de trente verstes de long bordent ses ondes, et cette magnificence du travail de l'homme est digne de l'eau transparente qu'elle décore (1). Si Pierre Ier avait dirigé de pareils travaux vers le midi de son empire, il n'aurait pas obtenu ce qu'il désirait, une marine; mais peut-être se serait-il mieux conformé au caractère de sa nation. Les Russes habitants de Pétersbourg ont l'air d'un peuple du Midi condamné à vivre au Nord, et faisant tous ses efforts pour lutter contre un climat qui n'est pas d'accord avec sa nature. Les habitants du Nord sont d'ordinaire très casaniers, et redoutent

(1) « La Néva, ses ponts et ses quais sont la vraie gloire de Pétersbourg. Ce tableau est si vaste que tout le reste paraît petit. La Néva est un vase plein jusqu'aux bords qui disparaissent sous l'eau prête à déborder de toutes parts. Venise et Amsterdam me semblent mieux défendus contre la mer que ne l'est Pétersbourg. » (Custine, t. I, p. 287.)

le froid, précisément parce qu'il est leur ennemi de tous les jours. Les gens du peuple, parmi les Russes, n'ont pris aucune de ces habitudes; les cochers attendent dix heures à la porte, pendant l'hiver, sans se plaindre (1); ils se couchent sur la neige, sous leurs voitures, et transportent les mœurs des lazzaroni de Naples au soixantième degré de latitude. Vous les voyez établis sur les marches des escaliers, comme les Allemands dans leur duvet : quelquefois ils dorment debout, la tête appuyée contre un mur. Tour à tour indolents ou impétueux, ils se livrent alternativement au sommeil ou à des fatigues incroyables. Quelques-uns s'enivrent, et diffèrent en cela des peuples du Midi qui sont très sobres ; mais les Russes le sont aussi, et d'une manière à peine croyable, quand les difficultés de la guerre l'exigent.

Les grands seigneurs russes montrent, à leur manière, les goûts des habitants du Midi. Il faut aller voir les diverses maisons de campagne qu'ils se sont bâties au milieu d'une île formée par la Néva, dans l'enceinte même de Pétersbourg (1)

(1) Aussi le voit-on (l'iswotschik), par un froid de vingt degrés, attendre patiemment au coin d'une borne, ou dormir sur la neige, tandis que son cheval, aussi endurant et aussi robuste que lui, blanchi de vapeurs changées en frimas, profite de ce moment de repos pour manger sa botte de foin ou son avoine. » (Masson, t. III, p. 398.)

(2) Cf. Custine, t. I, p. 303 et suiv. « Figurez-vous un bas-fond humide, mais que l'eau laisse à découvert pendant l'été, grâce aux canaux qui servent à égoutter le sol : tel est le terrain

Les plantes du Midi, les parfums de l'Orient, les divans de l'Asie embellissent ces demeures. Des serres immenses, où mûrissent des fruits de tous les pays, forment un climat factice. Les possesseurs de ces palais tâchent de ne pas perdre le moindre rayon de soleil, pendant qu'il paraît sur leur horizon; ils le fêtent comme un ami qui va bientôt s'en aller, mais qu'ils ont connu jadis dans une contrée plus heureuse.

Le lendemain de mon arrivée, j'allai dîner chez l'un des négociants les plus estimés de la ville, qui exerçait l'hospitalité russe, c'est-à-dire qu'il plaçait sur le toit de sa maison un pavillon pour annoncer qu'il dînait chez lui, et cette invitation suffisait à tous ses amis. Il nous fit dîner en plein air, tant on était content de ces pauvres jours d'été, dont il restait encore quelques-uns auxquels nous n'aurions guère donné ce nom dans le midi de l'Europe. Le jardin était très agréable; des arbres, des fleurs l'embellissaient; mais à quatre pas de la maison recommençait le désert ou le marais. La nature, aux environs de

qu'on a planté de superbes bosquets de bouleaux et recouvert d'une foule de charmantes maisons de campagne. Des avenues de bouleaux, qui avec les pins sont les seuls arbres indigènes de ces landes glacées, font illusion; on se croit dans un parc anglais; ce vaste jardin parsemé de *villas* et de *cottages* tient lieu de campagne aux habitants de Pétersbourg; c'est le camp des courtisans, richement habité pendant un moment de l'année, et désert le reste du temps : voi à ce qu'on nomme le district des îles. »

Pétersbourg, a l'air d'un ennemi qui se ressaisit de ses droits dès que l'homme cesse un moment de lutter contre lui.

Le matin suivant je me rendis à l'église de Notre-Dame de Kazan, bâtie par Paul Ier, sur le modèle de Saint-Pierre de Rome. L'intérieur de l'église, décoré d'un grand nombre de colonnes de granit, est de la plus grande beauté; mais l'édifice lui-même déplaît, précisément parce qu'il rappelle Saint-Pierre, et qu'il en diffère d'autant plus qu'on a voulu l'imiter. On ne fait pas en deux ans ce qui a coûté un siècle aux premiers artistes de l'univers. Les Russes voudraient, par la rapidité, échapper au temps comme à l'espace ; mais le temps ne conserve que ce qu'il a fondé, et les beaux-arts, dont l'inspiration semble la première source, ne peuvent cependant se passer de la réflexion.

J'allai de Notre-Dame de Kazan au couvent de Saint-Alexandre-Newski, lieu consacré à un des héros souverains de la Russie, qui étendit ses conquêtes jusqu'aux rives de la Néva. L'impératrice Élisabeth, fille de Pierre Ier, lui a fait construire un cercueil d'argent, sur lequel on a coutume de poser une pièce de monnaie, comme gage, du vœu que l'on recommande au saint (1). Le tom-

(1) Le tombeau, renfermé dans l'église de Saint-Alexandre, « est à lui seul un monument; il est composé d'un autel d'argent massif surmonté d'une espèce de pyramide de même métal, et

beau de Souvorov est dans ce couvent d'Alexandre, mais il n'y a que son nom qui le décore ; c'est assez pour lui, mais non pas pour les Russes, auxquels il a rendu de si grands services. Au reste, cette nation est si militaire, qu'elle s'étonne moins qu'une autre des hauts faits en ce genre. Les plus grandes familles de Russie ont élevé des tombeaux à leurs parents dans le cimetière qui tient à l'église de Newski, mais aucun de ces monuments n'est digne de remarque ; ils ne sont pas beaux, sous le rapport de l'art, et nulle idée grande n'y frappe l'imagination. Il est vrai que la pensée de la mort produit peu d'effet sur les Russes ; soit courage, soit inconstance dans les impressions, les longs regrets ne sont guère dans leur caractère ; ils sont plus capables de superstition que d'émotion : la superstition se rapporte à cette vie, et la religion à l'autre ; la superstition se lie à la fatalité, et la religion à la vertu ; c'est par la vivacité des désirs terrestres qu'on devient superstitieux, et c'est, au contraire, par le sacrifice de ces mêmes désirs qu'on est religieux.

M. de Romanzov (1), ministre des Affaires

cette masse de trophées en argent monte ainsi jusqu'à la voûte d'une vaste église. » (Custine, t. I, p. 290.)

(1) Nicolas Petrovitch, comte Romanzov, né en 1754, mort en 1826. Il était ministre des Affaires étrangères depuis 1807. Ennemi de l'Angleterre et favorable à la France, il accompagna le tsar à Erfurth en 1808. Quand Napoléon, qu'il admirait, enva-

étrangères de Russie, me combla des politesses les plus aimables, et c'était à regret que je pensais qu'il avait été tellement dans le système de l'empereur Napoléon, qu'il aurait dû, comme les ministres anglais, se retirer, quand ce système était rejeté. Sans doute, dans une monarchie absolue, la volonté du maître explique tout; mais la dignité d'un premier ministre exige peut-être que des paroles opposées ne sortent pas de la même bouche. Le souverain représente l'État, et l'État peut changer de politique quand les circonstances l'exigent; mais le ministre n'est qu'un homme, et un homme, sur des questions de cette importance, ne doit avoir qu'une opinion dans le cours de sa vie. Il est impossible d'avoir de meilleures manières que M. de Romanzov, et de recevoir plus noblement les étrangers. J'étais chez lui lorsqu'on annonça l'envoyé d'Angleterre, lord Tyrconnel, et l'amiral Bentinck (1), tous les deux

hit la Russie, il se retira de la vie publique. Nesselrode le remplaça dans la confiance d'Alexandre : « Le chancelier comte Roumiantzoff est vieux, maladif... C'est donc sur vous que j'ai jeté les yeux et j'espère que vous remplirez avec fidélité et discrétion une place toute de confiance. » (Alexandre Ier à Nesselrode; Schilder, *l'Empereur Alexandre Ier*, t. III, p. 371.)

(1) Georges, comte de Tyrconnel, pair d'Irlande, né en 1788; il entra comme volontaire au service de la Russie et mourut à Vilna le 10 décembre 1812 d'excès de fatigue dans la poursuite de l'armée française. — L'amiral Bentinck, de la famille des ducs de Portland. Il est question de lui dans un billet de Mme de Staël à Galiffe, du 14 août 1812 : elle écrit qu'elle amènera « l'amiral » au bal du banquier Rall.

d'une figure remarquable ; c'étaient les premiers Anglais qui reparaissaient sur ce continent, dont la tyrannie d'un seul homme les avait bannis. Après dix ans d'une si terrible lutte, après dix ans pendant lesquels les succès et les revers avaient toujours trouvé les Anglais fidèles à la boussole de leur politique, la conscience, ils revenaient enfin dans le pays qui, le premier, s'affranchissait de la monarchie universelle. Leur accent, leur simplicité, leur fierté, tout réveillait dans l'âme le sentiment du vrai en toutes choses, que Napoléon a trouvé l'art d'obscurcir aux yeux de ceux qui n'ont lu que ses gazettes, et n'ont entendu que ses agents. Je ne sais pas même si les adversaires de Napoléon sur le continent, entourés constamment d'une fausse opinion qui ne cesse de les étourdir, peuvent se confier sans trouble à leur propre sentiment. Si j'en puis juger par moi, je sais que souvent, après avoir entendu tous les conseils de prudence ou de bassesse dont on est abimé dans l'atmosphère de Napoléon (1), je ne savais plus que penser de ma propre opinion ; mon sang me défendait d'y renoncer, mais ma raison ne suffisait pas toujours pour me préserver de tant de sophismes. Béni soit le pays où je puis entendre (2) de nouveau la

(1) Éd. 1821 : « dans l'atmosphère bonapartiste ».

(2) Éd. 1821 : « Ce fut donc avec une vive émotion que j'entendis... »

voix de cette Angleterre, avec laquelle on est presque toujours sûr d'être d'accord, quand on cherche à mériter l'estime des honnêtes gens et de soi-même.

Le lendemain, le comte Orlov m'invita à venir passer la journée dans l'île qui porte son nom (1). C'est la plus agréable de toutes celles que forme la Néva : des chênes, production rare pour ce pays, ombragent le jardin. Le comte et la comtesse Orlov emploient leur fortune à recevoir les étrangers avec autant de facilité que de magnificence : on est à son aise chez eux comme dans un asile champêtre, et l'on y jouit de tout le luxe des villes. Le prince Orlov est un des grands seigneurs les plus instruits qu'on puisse rencontrer en Russie, et son amour pour son pays porte un profond caractère, dont on ne peut s'empêcher d'être ému. Le premier jour que je passai chez lui, la paix venait d'être proclamée avec l'Angleterre. C'était un dimanche; et dans son jardin, ouvert ce jour-là aux promeneurs, on voyait un grand nombre de ces marchands à barbe, qui conservent en Russie le costume des moujiks, c'est-à-dire des paysans. Plusieurs se rassemblèrent pour écouter l'excellente musique du

(1) Le 31 août, le baron de Stein écrit à sa femme : « J'ai passé une bien agréable journée chez le comte Orlof; nous étions en très petit comité sur son île. Après-dîner, Mme de Staël a lu quelques chapitres de son livre sur *l'Allemagne*... »

comte Orlov; elle nous fit entendre l'air anglais *God save the king* (Dieu sauve le roi), qui est le chant de la liberté dans un pays où le monarque en est le premier gardien. Nous étions tous émus, et nous applaudîmes à cet air national pour tous les Européens; car il n'y a plus que deux espèces d'hommes en Europe, ceux qui servent la tyrannie et ceux qui savent la haïr. Le comte Orlov s'approcha des marchands russes et leur dit que l'on célébrait la paix de l'Angleterre avec la Russie (1) : ils firent alors le signe de la croix, et remercièrent le ciel de ce que la mer leur était encore une fois ouverte.

L'île Orlov est au centre de toutes celles où les grands seigneurs de Pétersbourg, et l'empereur et l'impératrice eux-mêmes, ont choisi, pendant l'été, leur séjour. Non loin de là est l'île Strogonov, dont le riche propriétaire a fait venir de Grèce des antiquités d'un grand prix. Sa maison était ouverte tous les jours, pendant sa vie, et quiconque y avait été présenté pouvait y revenir; il n'invitait jamais personne à dîner ou à souper pour tel jour : il était convenu qu'une fois admis

(1) Alexandre Ier écrivait au prince royal de Suède (Bernadotte) le 3-15 juin 1812 : « Ce courrier-ci porte au général Souchtelen les pleins pouvoirs pour conclure *ma paix avec l'Angleterre*. Je n'y ai mis qu'une condition, celle que l'acte, par lequel l'Angleterre stipulera des subsides à la Suède, soit signé en même temps. » (Schilder, *l'Empereur Alexandre Ier*, t. III, p. 366.)

l'on était toujours bien reçu; souvent il ne connaissait pas la moitié des personnes qui mangeaient chez lui; mais ce luxe d'hospitalité lui plaisait comme tout autre genre de magnificence. Beaucoup de maisons, à Pétersbourg, ont à peu près la même coutume. Il est aisé d'en conclure que ce que nous entendons, en France, par les plaisirs de la conversation ne saurait s'y rencontrer : la société est beaucoup trop nombreuse pour qu'un entretien d'une certaine force puisse jamais s'y établir. Toute la bonne compagnie a des manières parfaites; mais il n'y a ni assez d'instruction parmi les nobles, ni assez de confiance entre des personnes qui vivent sans cesse sous l'influence d'une cour et d'un gouvernement despotiques, pour que l'on puisse connaître les charmes de l'intimité (1).

La plupart des grands seigneurs de Russie s'expriment avec tant de grâce et de convenance, qu'on se fait souvent illusion, au premier abord, sur le degré d'esprit et de connaissance de ceux avec qui l'on s'entretient. Le début est presque toujours d'un homme ou d'une femme de beau-

(1) « En Russie, *converser c'est conspirer*, penser c'est se révolter : hélas! la pensée n'est pas seulement un crime, c'est un malheur. L'homme ne pense que pour améliorer son sort et celui des autres hommes; mais lorsqu'on ne peut rien changer à rien, la pensée inutile s'envenime dans l'âme qu'elle empoisonne faute d'autre emploi. Et voilà pourquoi dans le grand monde russe on pense à tout âge. » (CUSTINE, t. I, p. 310.)

coup d'esprit; mais quelquefois aussi, à la longue, l'on ne retrouve que le début. On ne s'est point accoutumé, en Russie, à parler du fond de son âme ni de son esprit; on avait naguère si peur de ses maîtres, qu'on n'a point encore pu s'habituer à la sage liberté qu'on doit au caractère d'Alexandre.

Quelques gentilshommes russes ont essayé de briller en littérature, et ont fait preuve de talent dans cette carrière; mais les lumières ne sont pas assez répandues pour qu'il y ait un jugement public formé par l'opinion de chacun. Le caractère des Russes est trop passionné pour aimer les pensées le moins du monde abstraites; il n'y a que les faits qui les amusent; ils n'ont pas encore eu le temps ni le goût de réduire les faits en idées générales. D'ailleurs toute pensée signifiante est toujours plus ou moins dangereuse, au milieu d'une cour où l'on s'observe les uns les autres, et où le plus souvent même on s'envie.

Le silence de l'Orient est transformé en des paroles aimables, mais qui ne pénètrent pas d'ordinaire jusqu'au fond des choses. On se plaît un moment dans cette atmosphère brillante, qui dissipe agréablement la vie; mais à la longue on ne s'y instruit pas, on n'y développe pas ses facultés, et les hommes qui passent ainsi leur temps n'acquièrent aucune capacité pour l'étude ou pour les

affaires. Il n'en était pas ainsi de la société de Paris : on a vu des hommes formés seulement par les entretiens piquants ou sérieux que faisait naître la réunion des nobles et des gens de lettres (1).

## CHAPITRE XVII

La famille impériale : l'impératrice Élisabeth. — Conversation avec l'empereur Alexandre ; paroles mémorables. — Le despotisme russe. — L'impératrice Marie ; le palais de la Tauride.

Je vis enfin ce monarque, absolu par les lois comme par les mœurs, et si modéré par son propre penchant. Présentée d'abord à l'impératrice Élisabeth, elle m'apparut comme l'ange protecteur de la Russie (2). Ses manières sont

(1) Cf. ce joli passage de CUSTINE sur la conversation des grands seigneurs russes : « Les Russes du grand monde montrent volontiers de leur esprit, de leur caractère, ce qui plaît au premier venu, ce qui nourrit la conversation pendant quelques heures ; mais si vous essayez de passer derrière la décoration qui vous a ébloui d'abord, ils vous arrêtent comme un indiscret qui s'aviserait d'écarter le paravent de leur chambre à coucher, dont l'élégance aussi est toute en dehors. Ils vous accueillent par curiosité, puis ils vous repoussent par prudence. » (Tome IV, p. 28.)

(2) La tsarine Élisabeth était une princesse de Baden-Durlach ; sa mère était née princesse de Darmstadt ; la grande-duchesse de

très réservées, mais ce qu'elle dit est plein de vie, et c'est au foyer de toutes les pensées généreuses que ses sentiments et ses opinions ont pris de la force et de la chaleur. Je fus émue en l'écoutant, par quelque chose d'inexprimable, qui ne tenait point à sa grandeur, mais à l'harmonie de son âme ; il y avait longtemps que je ne connaissais plus l'accord de la puissance et de la vertu.

Comme je m'entretenais avec l'impératrice, la porte s'ouvrit, et l'empereur Alexandre me fit l'honneur de venir me parler. Ce qui me frappa d'abord en lui, c'est une expression de bonté et de dignité telle, qu'il semble avoir fait de ces deux qualités une seule, tant elles paraissent inséparables (1). Je fus aussi très touchée de la sim-

Saxe-Weimar était sa tante. « Mme de Staël est très bien reçue par les impératrices », écrit Stein à sa femme le 17 août 1812. La tsarine écrit à sa mère le 28 août-9 septembre : « J'ai tâché, chère maman, de vous faire le tableau de la Russie et de Saint-Pétersbourg. Mme de Staël, qui y a tenu sa place pendant trois semaines, est partie depuis quelques jours. Une imagination comme la sienne trouvait bien de la nourriture ici dans ce moment. Aussi se propose-t-elle de faire un ouvrage sur la Russie, je pense sur le moment où elle l'a vue; car il serait difficile d'écrire savamment sur un pays où l'on a été si peu. Elle va passer l'hiver en Suède. » (Schilder, *l'Empereur Alexandre Ier*, t. III, p. 505.)

(1) Éd. 1821 : « que ces deux qualités paraissent inséparables, et qu'il semble n'en avoir fait qu'une seule. » — Cf. Comtesse de Choiseul-Gouffier, *Réminiscences sur Alexandre Ier*, un entretien d'Alexandre avec l'auteur, qui montre bien la séduction réelle de sa conversation, et les *Considérations* de Mme de Staël, Ve partie, chap. vi : « J'ai eu l'honneur de causer plusieurs fois avec l'empereur Alexandre, etc. »

plicité noble avec laquelle il aborda les grands intérêts de l'Europe, dès les premières phrases qu'il voulut bien m'adresser. J'ai toujours considéré comme un signe de médiocrité cette crainte de traiter les questions sérieuses, qu'on a inspirée à la plupart des souverains de l'Europe; ils ont peur de prononcer des mots qui aient un sens réel. L'empereur Alexandre, au contraire, s'entretint avec moi comme l'auraient fait les hommes d'État de l'Angleterre, qui mettent leur force en eux-mêmes, et non dans les barrières dont on peut s'environner. L'empereur Alexandre, que Napoléon a tâché de faire méconnaître, est un homme d'un esprit et d'une instruction remarquables, et je ne crois pas qu'il pût trouver dans son empire un ministre plus fort que lui dans tout ce qui tient au jugement des affaires et à leur direction. Il ne me cacha point l'admiration à laquelle il s'était livré dans ses rapports avec Napoléon (1). L'aïeul d'Alexandre avait de même ressenti un grand enthousiasme pour Frédéric II. Dans ces sortes d'illusions qu'inspire un homme

(1) « Je n'ai qu'un ennemi en France, et cet ennemi c'est l'homme qui m'a trompé de la manière la plus indigne, qui a abusé de ma confiance, qui a trahi avec moi tous les serments, qui a porté dans mes États la guerre la plus inique, la plus odieuse. Toute réconciliation entre lui et moi est désormais impossible. » (Chancelier Pasquier, *Mémoires*, t. II, p. 246.) — A rapprocher du jugement de Mme de Staël sur Alexandre celui de Napoléon : « C'est un Grec du Bas-Empire », disait-il.

extraordinaire, il y a toujours un motif généreux, quelques erreurs qui puissent en résulter.

L'empereur Alexandre peignait cependant avec beaucoup de sagacité l'effet qu'avaient produit sur lui ces conversations de Bonaparte, dans lesquelles il disait les choses les plus opposées, comme si l'on avait toujours dû s'étonner de chacune, sans songer qu'elles étaient contradictoires. Il me racontait aussi les leçons à la Machiavel que Napoléon avait cru convenable de lui donner. « Voyez, lui disait-il, j'ai soin de brouiller mes ministres et mes généraux entre eux, afin qu'ils me révèlent les torts les uns des autres ; j'entretiens autour de moi une jalousie continuelle par la manière dont je traite ceux qui m'environnent : un jour l'un se croit préféré, le lendemain l'autre, et jamais aucun ne peut être assuré de ma faveur » (1). Quelle théorie tout à la fois commune et vicieuse ! et ne viendra-t-il pas une fois un homme supérieur à cet homme qui en démontrera l'inutilité? Ce qu'il faut à la cause sacrée de la morale, c'est qu'elle serve d'une manière éclatante à de grands succès dans le monde ; celui qui sent toute la dignité de cette cause lui sacri-

(1) Cf. Mme de Rémusat, *Mémoires*, t. II, p. 205 et suiv., où est parfaitement expliquée la façon dont Bonaparte s'y prenait pour réprimer l'orgueil et la jalousie de ses généraux et la « difficulté qu'il éprouvait quelquefois à contenir un si grand nombre d'individus de caractères si différents, et ayant tous des prétentions pareilles. »

fierait avec bonheur tous les succès ; mais il faut encore apprendre à ces présomptueux, qui croient trouver la profondeur de la pensée dans les vices de l'âme, que s'il y a quelquefois de l'esprit dans l'immoralité, il y a du génie dans la vertu.

En me convainquant de la bonne foi de l'empereur Alexandre dans ses rapports avec Napoléon, je fus en même temps persuadée qu'il n'imiterait pas l'exemple des malheureux souverains de l'Allemagne, et qu'il ne signerait pas de paix avec celui qui est l'ennemi des peuples autant que des rois. Une âme noble ne peut être trompée deux fois par la même personne. Alexandre donne et retire sa confiance avec la plus grande réflexion. Sa jeunesse et ses avantages extérieurs ont pu seuls, dans le commencement de son règne, le faire soupçonner de légèreté ; mais il est sérieux, autant que pourrait l'être un homme qui aurait connu le malheur. Alexandre m'exprima ses regrets de n'être pas un grand capitaine : je répondis à cette noble modestie qu'un souverain était plus rare qu'un général, et que soutenir l'esprit public de sa nation par son exemple, c'était gagner la plus importante des batailles, et la première de ce genre qui eût été gagnée. L'empereur me parla avec enthousiasme de sa nation et de tout ce qu'elle était capable de devenir. Il m'exprima le désir, que tout le monde lui connaît, d'améliorer le sort des paysans encore soumis à

l'esclavage. « Sire, lui dis-je, votre caractère est une constitution pour votre empire, et votre conscience en est la garantie. — Quand cela serait, me répondit-il, je ne serais jamais qu'un accident heureux » (1). Belles paroles, les premières, je crois, de ce genre qu'un monarque absolu ait prononcées ! Que de vertus il faut pour juger le despotisme en étant despote ! et que de vertus pour ne jamais en abuser, quand la nation qu'on gouverne s'étonne presque d'une si grande modération !

A Pétersbourg surtout, les grands seigneurs ont moins de libéralité dans leurs principes que l'empereur lui-même. Habitués à être les maîtres absolus de leurs paysans, ils veulent que le monarque, à son tour, soit tout-puissant pour maintenir la hiérarchie du despotisme. L'état des bourgeois n'existe pas encore en Russie ; mais cependant il commence à se former : les fils des

(1) Ce mot est déjà cité dans les *Considérations sur la Révolution française;* mais il mérite d'être répété. Tout ceci, du reste, je dois le rappeler, a été écrit à la fin de 1812. — (*Edit.* 1821, *Note de M. Staël fils.*) — Cf. *Considérations,* VI^e partie, chap. x : « Vous n'ignorez pas, me dit l'empereur de Russie, que les paysans russes sont esclaves. Je fais ce que je peux pour améliorer leur sort graduellement dans mes domaines; mais je rencontre ailleurs des obstacles que le repos de l'Empire m'ordonne de ménager. » — « Sire, lui répondis-je, je sais que la Russie est maintenant heureuse, quoiqu'elle n'ait d'autre constitution que le caractère personnel de Votre Majesté. » — « Quand le compliment que vous me faites aurait de la vérité, répondit l'Empereur, *je ne serais jamais qu'un accident heureux.* »

prêtres, ceux des négociants, quelques paysans qui ont obtenu de leurs seigneurs la liberté de se faire artistes, peuvent être considérés comme un troisième ordre dans l'État. La noblesse russe, d'ailleurs, ne ressemble pas à celle d'Allemagne ou de France ; on est noble en Russie dès qu'on a un grade militaire. Sans doute les grandes familles, telles que les Narischkine, les Dolgorouki, les Galitzin, etc., seront toujours au premier rang dans l'empire; mais il n'en est pas moins vrai que les avantages aristocratiques appartiennent à des hommes que la volonté du prince a créés nobles en un jour, et toute l'ambition des bourgeois est de faire leurs fils officiers, afin qu'ils soient dans la classe privilégiée. De là vient que toute éducation est finie à quinze ans; on se précipite dans l'état militaire le plus tôt possible, et tout le reste est négligé. Certes ce n'est pas le moment de blâmer un ordre de choses qui a produit une si belle résistance ; dans un temps plus calme, on pourrait dire avec vérité qu'il y a, sous les rapports civils, de grandes lacunes dans l'administration intérieure de la Russie. L'énergie et la grandeur sont dans la nation; mais l'ordre et les lumières manquent souvent encore, soit dans le gouvernement, soit dans la conduite privée des individus. Pierre I^er^, en rendant européenne la Russie, lui a donné sûrement de grands avantages par l'établissement d'un despotisme que

son père avait préparé, et qui a été consolidé par lui. Catherine II, au contraire, a tempéré l'usage du pouvoir absolu, dont elle n'était point l'auteur. Si les circonstances politiques de l'Europe ramenaient la paix, c'est-à-dire si un seul homme ne dispensait plus le mal sur la terre, on verrait Alexandre uniquement occupé d'améliorer son pays, chercher lui-même quelles sont les lois qui pourraient garantir à la Russie le bonheur dont elle ne peut être assurée que pendant la vie de son maître actuel.

De chez l'empereur j'allai chez sa respectable mère, cette princesse à qui la calomnie n'a jamais pu opposer un sentiment qui ne fût pour son époux, pour ses enfants, ou pour la famille des infortunés dont elle est la protectrice (1). Je raconterai plus loin de quelle manière elle dirige cet empire de charité qu'elle exerce au milieu de l'empire tout-puissant de son fils. Elle demeure au palais de la Tauride (2), et, pour arriver dans son

(1) Cf. dans Masson, t. I, p. 257, le portrait de l'impératrice Marie, femme de Paul Ier et mère d'Alexandre. « La bonté d'âme est le trait principal de son caractère. Sa douceur, sa patience, sa modestie, ont été à l'épreuve des traitements les plus durs et les plus bizarres... Ses jours sont une suite de devoirs et d'occupations convenables à son sexe et à son état. L'éducation de ses enfants, dont elle a trop longtemps gémi d'être séparée, fait à présent son bonheur. »

(2) Catherine avait acheté ce palais de Potemkine *le Taurique* et avait donné son surnom à ce palais, situé à une petite lieue du Palais d'Hiver et sur les bords de la Néva. « Un double

appartement, il faut traverser une salle bâtie par le prince Potemkin : cette salle est d'une grandeur incomparable ; un jardin d'hiver en occupe une partie, et on voit les plantes et les arbres à travers les colonnes qui entourent l'enceinte du milieu. Tout est colossal dans cette demeure ; les conceptions du prince qui l'a construite étaient bizarrement gigantesques. Il faisait bâtir des villes en Crimée, seulement pour que l'impératrice les vît sur son passage ; il ordonnait l'assaut d'une forteresse pour plaire à une belle femme, la princesse Dolgorouki, qui avait dédaigné son hommage. La faveur de sa souveraine l'a créé ce qu'il s'est montré ; mais l'on voit néanmoins dans la plupart des grands hommes de la Russie, tels que Menchikov, Souvorov, Pierre Ier lui-même, et plus anciennement encore Ivan Basiliéwitch, quelque chose de fantasque, de violent et d'ironique tout ensemble. L'esprit était chez eux une arme plutôt qu'une jouissance, et c'était par l'imagination qu'ils étaient menés. Générosité, barbaries, passions effrénées, religion superstitieuse, tout se rencontrait dans le même caractère. Encore aujourd'hui, la civilisation, en Russie, n'a

rang de colonnes conduit à la principale salle, destinée aux grands festins. Il est impossible d'exprimer l'impression que fait ce temple gigantesque ; il a plus de cent pas de long, il est large à proportion, et il est formé par un double rang de colonnes colossales... Près de cette salle se trouve le jardin d'hiver qui n'en est séparé que par la colonnade... » (MASSON, II, 232 et suiv.)

pas pénétré jusqu'au fond, même chez les grands seigneurs; ils imitent extérieurement les autres peuples, mais tous sont Russes dans l'âme, et c'est ce qui fait leur force et leur originalité, l'amour de la patrie étant, après celui de Dieu, le plus beau sentiment que les hommes puissent éprouver. Il faut que cette patrie soit fortement distincte des autres contrées qui l'environnent, pour inspirer un attachement prononcé; les peuples qui se confondent par nuances les uns dans les autres, ou qui sont divisés en plusieurs États détachés, ne se dévouent pas avec une véritable passion à l'association conventionnelle à laquelle ils ont attaché le nom de patrie.

## CHAPITRE XVIII

Mœurs des grands seigneurs russes : M. Narischkine. — Une étrange musique. — Chants de l'Ukraine. — Un toast. — Kalmouks. — Promenade dans le parc; montagnes russes. — L'amour en Russie. — Inconvénients du despotisme.

J'allai passer un jour à la campagne de M. Narischkine, grand chambellan de la cour, homme aimable, facile et poli, mais qui ne sait pas exister sans une fête (1) ; c'est chez lui qu'on a vrai-

(1) Il est plusieurs fois question de Narischkine dans les lettres du comte Rostopchine au comte Voronzov. (*Archives Voronzov*, t. VIII.)

ment l'idée de cette vivacité dans les goûts, qui explique les défauts et les qualités des Russes. La maison de M. Narischkine est toujours ouverte, et, quand il n'a que vingt personnes à sa campagne, il s'ennuie de cette retraite philosophique. Obligeant pour les étrangers, toujours en mouvement, et néanmoins très capable de la réflexion qu'il faut pour bien se conduire dans une cour; avide des jouissances d'imagination, et ne trouvant ces jouissances que dans les choses, et non dans les livres ; impatient partout ailleurs qu'à la cour, spirituel quand il lui est avantageux de l'être, magnifique plutôt qu'ambitieux, et cherchant en tout une certaine grandeur asiatique dans laquelle la fortune et le rang se signalent plus que les avantages particuliers à la personne. Sa campagne est aussi agréable que peut l'être une nature créée de main d'homme : tout le pays environnant est aride et marécageux ; c'est une oasis que cette demeure. En montant sur la terrasse, on voit le golfe de Finlande, et l'on aperçoit dans le lointain le palais que Pierre Ier avait fait bâtir sur ses bords (1); mais l'espace qui sépare de la mer et du palais est presque inculte, et le parc de M. Narischkine charme seul les regards. Nous allâmes dîner dans la maison des Moldaves, c'est-à-dire dans une salle construite selon

(1) Il s'agit de Peterhof que Pierre Ier bâtit à son retour de France, entre Oranienbaum et Pétersbourg.

le goût de ces peuples; elle était arrangée pour se garantir de l'ardeur du soleil, précaution assez inutile en Russie. Cependant l'imagination est tellement frappée de l'idée qu'on vit chez un peuple qui n'est du Nord que par accident, qu'il paraît naturel d'y retrouver les usages du Midi, comme si les Russes devaient faire arriver un jour à Pétersbourg le climat de leur ancienne patrie. La table était couverte de fruits de tous les pays, suivant la coutume tirée de l'Orient, de ne faire paraître que les fruits, tandis qu'une foule de serviteurs apportent à chaque convive les viandes et les légumes qu'il faut pour les nourrir.

On nous fit entendre cette musique de cors particulière à la Russie, et dont on a souvent parlé (1). Sur vingt musiciens, chacun fait entendre une seule et même note, toutes les fois qu'elle revient; ainsi chacun de ces hommes porte le nom de la note qu'il est chargé d'exécuter. On dit, en les voyant passer : « Voici le *sol*,

(1) « Une cinquantaine de prétendus musiciens ont chacun un cor dont la grandeur est différente et graduelle, comme les tuyaux d'un orgue : chacun de ces cornets ne rend qu'un son, et chacun des musiciens n'a devant lui qu'une seule et même note, dont le plus ou moins de valeur et le plus ou moins d'intervalle forment toute la variation. C'est ainsi que ces musiciens, répétant chacun leur note, exécutent, par un accord général, les airs les plus simples et les plus composés. La grandeur de ces cornets, la pureté et la profondeur de leurs sons, rendent ce concert sublime : il est surtout du plus grand effet la nuit et à la campagne... » (Masson, t. II, p. 61.)

le *mi* ou le *ré* de M. Narischkine. » Les cors vont en grossissant de rang en rang, et quelqu'un appelait, avec raison, cette musique un *orgue vivant*. De loin, l'effet en est très beau ; la justesse et la pureté de l'harmonie font naître les plus nobles pensées ; mais, quand on s'approche de ces pauvres musiciens, qui sont là comme des tuyaux rendant un son, et ne pouvant participer par leur propre émotion à celle qu'ils produisent, le plaisir se refroidit : on n'aime pas à voir les beaux-arts transformés en arts mécaniques, et pouvant s'apprendre de force comme l'exercice.

Des habitants de l'Ukraine, vêtus de rouge, vinrent ensuite nous chanter des airs de leur pays, singulièrement agréables, tantôt gais, tantôt mélancoliques, tantôt l'un et l'autre tout ensemble. Ces airs cessent quelquefois brusquement au milieu de la mélodie, comme si l'imagination de ces peuples se fatiguait à terminer ce qui lui plaisait d'abord, ou trouvait plus piquant de suspendre le charme dans le moment même où il agit avec le plus de puissance. C'est ainsi que la sultane des *Mille et une Nuits* interrompt toujours son récit lorsque l'intérêt est le plus vif.

M. Narischkine, au milieu de ces plaisirs variés, proposa de porter un toast au succès des armes réunies des Russes et des Anglais, et donna, dans cet instant, le signal à son artillerie, presque aussi bruyante que celle d'un souverain.

L'ivresse de l'espérance saisit tous les convives ; moi, je me sentis baignée de larmes. Fallait-il qu'un tyran étranger me réduisît à désirer que les Français fussent vaincus ! « Je souhaite, dis-je alors, la chute de celui qui opprime la France comme l'Europe ; car les véritables Français triompheront s'il est repoussé. » Les Anglais, les Russes, et M. Narischkine le premier, approuvèrent mon impression, et ce nom de France, jadis semblable à celui d'Armide, fut encore entendu avec bienveillance par les chevaliers de l'Orient et de la mer qui allaient combattre contre elle.

Des Kalmouks aux traits aplatis sont élevés chez les seigneurs russes, comme pour conserver un échantillon de ces Tartares que les Esclavons ont vaincus. Dans ce palais Narischkine couraient deux ou trois de ces Kalmouks à demi sauvages. Ils sont assez agréables dans l'enfance, mais ils perdent, dès l'âge de vingt ans, tout le charme de la jeunesse ; opiniâtres, quoique esclaves, ils amusent leurs maîtres par leur résistance, comme un écureuil qui se débat entre les barreaux de sa cage. Cet échantillon de l'espèce humaine avilie était pénible à regarder : il me semblait voir, au milieu de toutes les pompes du luxe, une image de ce que l'homme peut devenir quand il n'a de dignité ni par la religion ni par les lois, et ce spectacle rabaissait l'orgueil que peuvent inspirer les jouissances de la splendeur.

De longues voitures de promenade, attelées des plus beaux chevaux, nous conduisirent, après dîner, dans le parc. C'était à la fin d'août; cependant le ciel était pâle, les gazons d'un vert presque artificiel, parce qu'ils n'étaient entretenus qu'à force de soins. Les fleurs mêmes semblaient une jouissance aristocratique, tant il fallait de frais pour en avoir. On n'entendait point le ramage des oiseaux dans les bois, ils ne se fiaient point à cet été d'un moment; on ne voyait pas non plus de bestiaux dans les prairies; on n'aurait pas osé leur livrer des plantes qui avaient coûté tant de peines à cultiver. L'eau coulait à peine, et seulement à l'aide des machines qui la dirigeaient dans les jardins, où toute cette nature avait l'air d'une décoration de fête qui disparaîtrait quand les spectateurs n'y seraient plus. Nos calèches s'arrêtèrent devant une fabrique du jardin qui représentait un camp tartare; là, tous les musiciens réunis commencèrent à se faire entendre de nouveau : le bruit des cors et des cymbales enivrait la pensée. Pour mieux achever de s'étourdir, on imitait, pendant l'été, ces traîneaux dont la rapidité console les Russes de l'hiver; on roulait sur des planches, du haut d'une montagne en bois, avec la vitesse d'un éclair (1). Ce jeu charmait les femmes aussi bien que les hommes, et

(1) C'est le jeu dit des *montagnes russes*.

leur faisait partager un peu ces plaisirs de la guerre qui consistent dans l'émotion du danger et dans la promptitude animée de tous les mouvements. Ainsi se passait le temps; car on renouvelait presque tous les jours ce qui me paraissait une fête.

A quelques différences près, la plupart des grandes maisons de Pétersbourg ont la même manière d'être; il ne peut y être question, comme on voit, d'aucun genre d'entretien suivi, et l'instruction n'est d'aucune utilité dans ce genre de société; mais, quand on fait tant que de vouloir réunir chez soi un grand nombre de personnes, les fêtes sont, après tout, la seule façon de prévenir l'ennui que la foule dans les salons fait toujours naître.

Au milieu de tout ce bruit, y a-t-il de l'amour? demanderaient les Italiennes, qui ne connaissent guère d'autre intérêt dans la société que le plaisir de voir celui dont elles veulent se faire aimer. J'ai passé trop peu de temps à Pétersbourg pour me faire une idée juste de ce qui tient à l'intérieur des familles. Cependant il m'a semblé que, d'une part, il y avait plus de vertus domestiques qu'on ne le disait (1); mais que, de l'autre, l'amour sentimental y était très rarement connu. Les cou-

(1) Allusion peut être à Masson, t. II, p. 131 : « On trouve rarement chez les femmes russes les vertus domestiques. » D'ailleurs tout ce chapitre de Masson, intitulé *Gynécocratie*, fort piquant et, pour tout dire, un peu cynique, mérite d'être lu; car il indique ce que Mme de Staël n'a pas pu ou n'a pas voulu dire. Le baron de Stein écrivait de Pétersbourg à sa femme, le 15 août :

tumes de l'Asie, qui se retrouvent à chaque pas, font que les femmes ne se mêlent point de l'intérieur de leur ménage; c'est le mari qui dirige tout, et la femme seulement se pare de ses dons, et reçoit les personnes qu'il invite. Le respect des mœurs est déjà bien plus grand qu'il ne l'était, à Pétersbourg, du temps de ces souverains et souveraines qui dépravaient l'opinion par leur exemple. Les deux impératrices actuelles ont fait aimer les vertus dont elles offrent le modèle. Cependant, à cet égard comme à beaucoup d'autres, les principes de morale ne sont point fixement établis dans la tête des Russes. L'ascendant du maître y a toujours été si fort, que d'un règne à l'autre toutes les maximes sur tous les sujets peuvent être changées. Les Russes, hommes et femmes, portent d'ordinaire dans l'amour l'impétuosité qui les caractérise ; mais leur esprit de changement les fait aussi renoncer facilement à leur choix. Un certain désordre d'imagination ne permet pas de trouver du bonheur dans la durée. La culture d'esprit, qui multiplie le sentiment par la poésie et les beaux-arts, est très rare chez les Russes, et, dans ces natures fantasques et véhémentes, l'amour est plutôt une fête ou un délire

« Je crois que Mme de Staël ne plaira pas ici; car on manque complètement de goût pour la littérature, *et les femmes sont d'une paresse extraordinaire.* »

qu'une affection profonde et réfléchie (1).

C'est donc un tourbillon continuel que la bonne compagnie en Russie; et peut-être que l'extrême prudence à laquelle un gouvernement despotique accoutume, fait que les Russes sont charmés de n'être point exposés, par l'entraînement de la conversation, à parler sur des sujets qui puissent avoir une conséquence quelconque. C'est à cette réserve qui, sous divers règnes, ne leur a été que trop nécessaire, qu'il faut attribuer le manque de vérité dont on les accuse. Les raffinements de la civilisation altèrent en tous pays la sincérité du caractère; mais quand le souverain a le pouvoir illimité d'exiler, d'emprisonner, d'envoyer en Sibérie, etc., etc., sa puissance est quelque chose de trop fort pour la nature humaine. On aurait pu rencontrer des hommes assez fiers pour dédaigner la faveur, mais il faut de l'héroïsme pour braver la persécution, et l'héroïsme ne peut être une qualité universelle.

Aucune de ces réflexions, on le sait, ne s'applique au gouvernement actuel, puisque son chef est parfaitement juste comme empereur, et singulièrement généreux comme homme. Mais les

(1) « Ce n'est point en Russie qu'il faut chercher des Julies, amantes de Saint-Preux, et moins encore des Julies, épouses de Wolmar... Le pays de l'esclavage n'est pas celui des belles passions : on aurait peine à y trouver l'étoffe d'un roman. » (Masson, t. II, p. 129.)

sujets conservent les défauts de l'esclavage, longtemps après que le souverain même voudrait les leur ôter. On a vu néanmoins, par la suite de cette guerre, que de vertus les Russes mêmes de la cour ont montrées. Quand j'étais à Pétersbourg, on ne voyait presque point d'hommes jeunes ; ceux même qui étaient mariés, des fils uniques, des seigneurs possesseurs d'une immense fortune, étaient à l'armée comme de simples volontaires (1), et lorsqu'ils ont vu leurs terres et leurs maisons ravagées, ils n'ont songé à ces pertes que pour se venger, et jamais pour capituler avec l'ennemi. De telles qualités l'emportent sur tout ce qu'une administration encore vicieuse, une civilisation nouvelle et des institutions despotiques peuvent avoir entraîné d'abus, de désordres et de travers.

## CHAPITRE XIX

Le cabinet d'histoire naturelle. — L'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul : sépulture des tsars. — Tsarskoé-Sélo. — Prise de Smolensk par les Français; découragement de Mme de Staël; tristes symptômes. — L'institut de Sainte-Catherine; gracieuse attention de la tsarine. — Absence de lumières en Russie. — Une tragédie russe. — Patriotisme de la nation.

Nous allâmes voir le cabinet d'histoire naturelle, qui est remarquable par les productions de

(1) Éd. 1821 : le texte de cette phrase est modifié.

la Sibérie. Les fourrures de ce pays ont excité l'avidité des Russes, comme les mines d'or du Mexique celle des Espagnols. Il y a eu un temps, en Russie, pendant lequel la monnaie de change consistait encore en peaux de martre et d'écureuil, tant le besoin de se garantir des frimas était universel. Ce qu'il y a de plus curieux dans ce musée de Pétersbourg, c'est une riche collection d'ossements d'animaux antédiluviens, et en particulier les restes du mammouth gigantesque qui a été trouvé presque intact dans les glaces de la Sibérie. Il paraît, d'après les observations géologiques, que le monde a une histoire bien plus ancienne que celle que nous connaissons : l'infini fait peur en toutes choses. Maintenant les habitants et les animaux même de cette extrémité du monde habité sont comme pénétrés du froid qui fait expirer la nature à quelques lieues au delà de leur contrée, la couleur des animaux se confond avec celle de la neige, et la terre semble se perdre dans les glaces et les brouillards qui terminent ici-bas la création. Je fus frappée de la figure des habitants du Kamtchatka, qu'on trouve parfaitement imités dans le cabinet de Pétersbourg. Les prêtres de ce pays, nommés *shamanes*, sont des espèces d'improvisateurs; ils portent par-dessus leur tunique d'écorce d'arbre une sorte de réseau d'acier, auquel sont attachés plusieurs morceaux de fer, dont le bruit est très fort dès que l'im-

provisateur s'agite; il a des moments d'inspiration qui ressemblent beaucoup à des attaques de nerfs, et c'est plutôt par la sorcellerie que par le talent qu'il fait impression sur le peuple. L'imagination, dans des pays aussi tristes, n'est guère remarquable que par la peur, et la terre même semble repousser l'homme par l'épouvante qu'elle lui cause.

Je vis ensuite la citadelle dans l'enceinte de laquelle est l'église, où sont déposés les cercueils de tous les souverains, depuis Pierre le Grand (1). Ces cercueils ne sont point enfermés dans des monuments; ils sont exposés comme le jour de la cérémonie funèbre, et l'on se croit tout près de ces morts, dont une simple planche paraît nous séparer. Lorsque Paul Ier parvint au trône, il fit couronner les restes de son père, Pierre III, qui, n'ayant pas reçu cet honneur pendant sa vie, ne pouvait être placé à la citadelle. On recommença, par l'ordre de Paul Ier, la cérémonie de l'enterrement pour son père et pour sa mère, Catherine II. L'un et l'autre furent de nouveau exposés; de nouveau, quatre chambellans gardèrent leurs corps comme s'ils eussent expiré la veille, et les deux cercueils sont placés l'un à côté de l'autre, forcés de vivre en paix sous l'empire de la mort (2).

(1) C'est l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul.

(2) Ce passage paraît inspiré de Masson, t. I, p. 191 : « Le cercueil qui contenait les cendres (de Pierre III) fut couronné et transporté en grande pompe au palais, pour y être exposé dans un temple construit à cet effet, à côté du corps de Catherine, et

Parmi les souverains qui ont possédé le pouvoir despotique transmis par Pierre Ier, il en est plusieurs qu'une conspiration sanglante a renversés du trône. Ces mêmes courtisans, qui n'ont pas la force de dire à leur maître la moindre vérité, savent conspirer contre lui, et la plus profonde dissimulation accompagne nécessairement ce genre de révolution politique ; car il faut combler de respect celui qu'on veut assassiner. Et cependant que deviendrait un pays gouverné despotiquement, si un tyran au-dessus de toutes les lois n'avait rien à craindre des poignards? Horrible alternative, et qui suffit pour montrer ce que c'est que des institutions où il faut compter le crime comme balance des pouvoirs.

Je rendis hommage à Catherine II, en allant à son habitation à la campagne (Tsarskoé-Sélo). Ce palais et le jardin sont arrangés avec beaucoup d'art et de magnificence ; mais déjà l'air était très froid, bien que nous fussions à peine au 1er de septembre, et c'était un contraste singulier que ces fleurs du midi agitées par le vent du nord (1).

conduits ensuite ensemble à la citadelle. C'est alors seulement que *les deux époux demeurèrent en paix à côté l'un de l'autre.* » On sait que Pierre III avait été détrôné par sa femme, la Grande Catherine, et assassiné.

(1) « Tsarskoé-Sélo est un immense et triste château, commencé par Anne, achevé par Élisabeth, usé par Catherine et abandonné par Paul. La situation en est marécageuse ; les environs déserts et les jardins ennuyeux. » (Masson, t. I, p. 111.) Tout ce passage de Mme de Staël sur Tsarskoé-Sélo et Catherine est la contre-partie de Masson.

Tous les traits qu'on recueille de Catherine II, comme souveraine, pénètrent d'admiration pour elle ; et je ne sais si les Russes ne lui doivent pas, plus qu'à Pierre Ier, l'heureuse persuasion qu'ils sont invincibles, persuasion qui a tant contribué à leurs succès. Le charme d'une femme tempérait l'action du pouvoir, et mêlait de la galanterie chevaleresque au succès dont on lui faisait hommage. Catherine II avait au suprême degré le bon sens du gouvernement; un esprit plus brillant que le sien aurait moins ressemblé à du génie, et sa haute raison inspirait un profond respect à ces Russes, qui se défient de leur propre imagination, et souhaitent qu'on la dirige avec sagesse. Tout près de Tsarskoé-Sélo est le palais de Paul Ier, demeure charmante, parce que l'impératrice douairière et ses filles y ont placé les chefs-d'œuvre de leurs talents et de leur bon goût. Ce lieu rappelle l'admirable patience de cette mère et de ses filles, que rien n'a pu détourner de leurs vertus domestiques.

Je me laissais aller au plaisir que me causaient les objets nouveaux que je visitais chaque jour, et je ne sais comment j'avais oublié la guerre dont dépendait le sort de l'Europe. Ce m'était un si vif plaisir d'entendre exprimer à tout le monde les sentiments que j'avais étouffés si longtemps dans mon âme, qu'il me semblait que l'on n'avait plus rien à craindre, et que de telles vérités étaient toutes-puissantes dès qu'elles étaient connues.

Néanmoins les revers se succédaient sans que le public en fût informé. Un homme d'esprit a dit que tout était mystère à Pétersbourg, quoique rien ne fût secret : et, en effet, on finit par découvrir le vrai ; mais l'habitude de se taire est telle parmi les courtisans russes, qu'ils dissimulent la veille ce qui doit être connu le lendemain, et que c'est toujours involontairement qu'ils révèlent ce qu'ils savent. Un étranger me dit que Smolensk était pris (1), et Moscou dans le plus grand danger. Le découragement s'empara de moi. Je crus voir recommencer la déplorable histoire des paix d'Autriche et de Prusse, amenées par la conquête de leurs capitales. C'était le même tour joué pour la troisième fois ; mais il pouvait encore réussir. Je n'apercevais pas l'esprit public, l'apparente mobilité des impressions des Russes m'empêchait de l'observer. L'abattement avait glacé tous les esprits, et j'ignorais que, chez ces hommes aux impressions véhémentes, cet abattement précède un réveil terrible. On voit de même, dans les gens du peuple, une paresse inconcevable jusqu'au moment où leur activité se ranime ; alors elle ne connaît aucun obstacle, ne redoute aucun danger, et semble triompher des éléments comme des hommes.

Je savais que l'administration intérieure, celle

(1) Smolensk avait été pris par Ney et Davout après une sanglante bataille (17-18 août 1812). Les Russes en se retirant incendièrent la ville.

de la guerre comme celle de la justice, tombaient souvent entre les mains les plus vénales, et que, par les dilapidations que se permettaient les employés subalternes, l'on ne pouvait avoir aucune idée juste ni du nombre des troupes, ni des mesures prises pour les approvisionner; car le mensonge et le vol sont inséparables, et dans un pays où la civilisation est si nouvelle, la classe intermédiaire n'a ni la simplicité des paysans, ni la grandeur des boyards; et nulle opinion publique ne contient encore cette troisième classe, dont l'existence est si récente, et qui a perdu la naïveté de la foi populaire sans avoir appris le point d'honneur. On voyait aussi se développer des sentiments d'envie entre les chefs de l'armée. Il est dans la nature d'un gouvernement despotique de faire naître, même malgré lui, la jalousie parmi ceux qui l'entourent : la volonté d'un seul homme pouvant changer en entier le sort de chaque individu, la crainte et l'espérance ont trop de marge pour ne pas agiter sans cesse cette jalousie, d'ailleurs très excitée par un autre mouvement, la haine des étrangers. Le général qui commandait l'armée russe, M. Barclay de Tolly, quoique né sur le territoire de l'empire, n'était pas purement de la race esclavone (1), et c'en

(1) Barclay de Tolly était issu d'une famille écossaise, établie en Courlande, et, par cette origine, peu agréable aux Russes. Il conseillait de temporiser, d'attirer les Français dans l'intérieur

était assez pour qu'il ne pût conduire les Russes à la victoire; de plus, il avait tourné ses talents distingués vers les systèmes des campements, des positions, des manœuvres, tandis que l'art militaire qui convient aux Russes, c'est l'attaque. Les faire reculer, même par un calcul sage et bien raisonné, c'est refroidir en eux cette impétuosité dont ils tirent toute leur force.

Les auspices de la campagne étaient donc les plus tristes du monde, et le silence qu'on gardait à cet égard était plus effrayant encore. Les Anglais donnent dans leurs feuilles publiques le compte le plus exact, homme par homme, des blessés, des prisonniers et des tués dans chaque affaire : noble candeur d'un gouvernement qui est aussi sincère envers la nation qu'envers son monarque, leur reconnaissant à tous les deux les mêmes droits à savoir dans quel état est la chose publique. Je me promenais avec une tristesse profonde dans cette belle ville de Pétersbourg, qui pouvait devenir la proie du vainqueur. Quand le soir, je revenais des îles et que je voyais la pointe dorée de la citadelle, qui semblait jaillir

de la Russie. Tel n'était pas l'avis du prince Bagration, Géorgien d'origine, jaloux de Barclay et partisan de l'offensive. Rostopchine a dit de Barclay : « Il avait de grandes qualités pour un général de second ordre. Il a eu trop de peine à percer; son origine s'y est mêlée, et les hommes à grande naissance et aux petits moyens lui ont rendu la vie dure. » (Lettre à Voronzov, 8-20 juillet 1818.)

dans les airs comme un rayon de feu (1), lorsque la Néva réfléchissait les quais de marbre et les palais qui l'entourent, je me représentais toutes ces merveilles flétries par l'arrogance d'un homme qui viendrait dire, comme Satan sur le haut de la montagne : « Les royaumes de la terre sont à moi. » Tout ce qu'il y avait de beau et de bon à Pétersbourg me semblait en présence d'une destruction prochaine, et je ne savais en jouir sans que cette douloureuse pensée me poursuivît.

J'allai voir les établissements d'éducation que l'impératrice a fondés, et là, plus encore qu'au milieu des palais, mon anxiété redoublait; car il suffit que le souffle de la tyrannie de Bonaparte ait approché des institutions qui tendent à l'amélioration de l'espèce humaine, pour que leur pureté soit altérée. L'institut de Sainte-Catherine se compose de deux maisons, contenant chacune deux cent cinquante jeunes filles nobles ou bourgeoises; elles y sont élevées sous l'inspection de l'impératrice, avec des soins qui surpassent ceux

(1) « Le soleil d'été... nage longtemps à l'horizon au niveau de la Néva et des basses terres qui la bordent; il darde dans le vide des lueurs d'incendie qui rendraient belle la nature la plus pauvre; ce qu'on éprouve à cet aspect, ce n'est pas l'enthousiasme que produit la couleur des paysages de la zone torride, c'est l'attrait d'un rêve, c'est l'irrésistible pouvoir d'un sommeil plein de souvenirs et d'espérances. La promenade des îles à cette heure-là est une véritable idylle. » (Custine, t. II, p. 184.)

mêmes qu'une famille riche pourrait donner à ses enfants. L'ordre et l'élégance se font remarquer dans les moindres détails de cet institut, et le sentiment de religion et de morale le plus pur y préside à tout ce que les beaux-arts peuvent développer. Les femmes russes ont si naturellement de la grâce, qu'en entrant dans cette salle, où toutes les jeunes filles nous saluèrent, je n'en vis pas une seule qui ne mît dans cette révérence toute la politesse et la modestie que cette simple action pouvait exprimer. Les jeunes personnes furent invitées à nous montrer les divers talents qui les distinguaient, et l'une d'elles, sachant par cœur des morceaux des meilleurs écrivains français, me récita quelques-unes des pages les plus éloquentes de mon père, dans son *Cours de morale religieuse* (1). Cette attention si délicate venait peut-être de l'impératrice elle-même. J'éprouvais l'émotion la plus vive en entendant prononcer ce langage qui, depuis tant d'années, n'avait plus d'asile que dans mon cœur. Par delà l'empire de Bonaparte, en tout pays la postérité commence, et la justice se manifeste envers ceux qui, dans la tombe même, ont ressenti l'atteinte de ses calomnies impériales. Les jeunes personnes de l'institut de Sainte-Catherine, avant de se mettre à

(1) Le *Cours de morale religieuse* de Necker avait paru en 1800. (Voir le compte rendu fait par Fontanes, *Mercure de France*, 1er frimaire an IX.)

table, chantaient des psaumes en chœur; ce grand nombre de voix, si pures et si douces, me causa un attendrissement mêlé d'amertume. Que ferait la guerre, au milieu d'établissements si paisibles? Où ces colombes fuiraient-elles les armes du vainqueur? Après le repas, les jeunes filles se rassemblèrent dans une salle superbe, où elles dansèrent toutes ensemble. La beauté de leurs traits n'avait rien de frappant, mais leur grâce était extraordinaire; ce sont des filles de l'Orient, avec toute la décence que les mœurs chrétiennes ont introduite parmi les femmes. Elles exécutèrent d'abord une ancienne danse sur l'air de *Vive Henri IV, vive ce roi vaillant!* Combien il y avait loin des temps que rappelait cet air à l'époque actuelle! Deux petites filles de dix ans, avec des mines rondes, terminèrent le ballet par le pas russe : cette danse prend quelquefois le caractère voluptueux de l'amour; mais, exécutée par des enfants, l'innocence de cet âge s'y mêlait à l'originalité nationale. On ne saurait peindre l'intérêt qu'inspiraient ces talents aimables, cultivés par la main délicate et généreuse d'une femme et d'une souveraine.

Un institut pour les sourds-muets, un autre pour les aveugles, sont également sous l'inspection de l'impératrice. L'empereur, de son côté, donne beaucoup de soin à l'École des Cadets, dirigée par un homme d'un esprit supérieur, le

général Klinger (1). Tous ces établissements sont vraiment utiles, mais on pourrait leur reprocher trop de splendeur. Au moins faudrait-il que sur divers points de l'empire on pût donner, non des écoles aussi soignées, mais quelques établissements qui donnassent au peuple des connaissances élémentaires. Tout a commencé par le luxe en Russie; et le faîte a, pour ainsi dire, précédé les fondements. Il n'y a que deux grandes villes en Russie, Pétersbourg et Moscou; les autres méritent à peine d'être citées : elles sont d'ailleurs séparées par de très grandes distances. Les châteaux mêmes des grands seigneurs sont si éloignés les uns des autres, qu'à peine si les propriétaires peuvent communiquer entre eux. Enfin, les habitants sont tellement dispersés dans cet empire, que les connaissances des uns ne peuvent guère être utiles aux autres. Les paysans ne comptent qu'à l'aide d'une machine à calculer, et les commis de la poste eux-mêmes suivent cette méthode. Les popes grecs ont beaucoup moins de savoir que les curés catholiques, et surtout que les ministres

(1) Frédéric-Maximilien de Klinger (1752 ou 53-1831), poète dramatique et romancier allemand, né à Francfort-sur-le-Mein, entra d'abord au service de l'armée autrichienne, puis fut lecteur du grand-duc Paul (le tsar Paul Ier), s'éleva dans l'armée russe au grade de général et fut chargé de la direction de l'École des Cadets. Il avait épousé une fille naturelle de Catherine II. Il était, quand il mourut, lieutenant-général et curateur de l'Université de Dorpat.

protestants (1); de manière que le clergé, en Russie, n'est point propre à instruire le peuple, comme dans d'autres pays de l'Europe. Le lien de la nation consiste dans la religion et le patriotisme; mais il n'y a point un foyer de lumières dont les rayons puissent se répandre sur toutes les parties de l'empire, et les deux capitales ne sauraient encore communiquer aux provinces ce qu'elles ont recueilli en fait de littérature et de beaux-arts. Si ce pays avait pu jouir de la paix, il aurait éprouvé tous les genres d'améliorations sous le règne bienfaisant d'Alexandre. Mais qui sait si les vertus développées par une telle guerre ne sont pas précisément celles qui doivent régénérer les nations?

Les Russes n'ont eu, jusqu'à présent, d'hommes de génie que pour la carrière militaire; dans tous les autres arts ils ne sont qu'imitateurs : mais aussi l'imprimerie n'a été introduite chez eux que depuis cent vingt ans. Les autres peuples européens se sont civilisés à peu près simultanément, et ils ont pu mêler leur génie naturel aux connaissances acquises : chez les Russes, ce mélange ne s'est point encore opéré. De même qu'on voit deux rivières, après leur jonction, couler dans le même lit sans confondre leurs flots, de

(1) « Ce qu'il y a de plus méprisable et de plus méprisé en Russie, ce sont les prêtres; plusieurs ne savent pas lire, etc. » (Masson, t. II, p. 88.)

même la nature et la civilisation sont réunies chez les Russes, sans être identifiées l'une avec l'autre; et, suivant les circonstances, le même homme s'offre à vous tantôt comme un Européen qui semble n'exister que dans les formes sociales, tantôt comme un Esclavon qui n'écoute que les passions les plus furieuses. Le génie leur viendra dans les beaux-arts, et surtout dans la littérature, quand ils auront trouvé le moyen de faire entrer leur véritable naturel dans le langage, comme ils le montrent dans les actions.

Je vis représenter une tragédie russe, dont le sujet était la délivrance des Moscovites lorsqu'ils repoussèrent les Tartares par delà Kazan (1). Le prince de Smolensk paraissait dans l'ancien costume des boyards, et l'armée tartare s'appelait la *Horde dorée*. Cette pièce était presque en entier selon les règles de l'art dramatique français; le rythme des vers, la déclamation, la coupe des scènes, tout était français; une seule situation tenait aux mœurs russes, c'était la terreur profonde qu'inspirait à une jeune fille la crainte de la malédiction de son père. L'autorité paternelle est presque aussi forte dans le peuple russe qu'en Chine, et c'est toujours chez le peuple qu'il faut

(1) Sans doute la tragédie de *Dimitri Donskoï* du poète Oziérov, qui fut représentée pour la première fois en 1807. En 1812 l'invasion des Français en Russie donnait un regain d'actualité à la pièce.

chercher la sève du génie national. La bonne compagnie de tous les pays se ressemble, et rien n'est moins propre que ce monde élégant à fournir des sujets de tragédie. Parmi tous ceux qu'offre l'histoire de Russie, il en est un qui m'a frappé particulièrement. Ivan le Terrible, étant déjà devenu vieux, assiégeait Novgorod. Les boyards, le voyant affaibli, lui demandèrent s'il ne voulait pas donner le commandement de l'assaut à son fils. Sa fureur fut si grande à cette proposition, que rien ne put l'apaiser : son fils se prosterna à ses pieds ; il le repoussa avec un coup d'une telle violence, que deux jours après le malheureux en mourut. Le père alors, au désespoir, devint indifférent à la guerre comme au pouvoir, et ne survécut que peu de mois à son fils. Cette révolte d'un vieillard despote contre la marche du temps est quelque chose de grand et de solennel ; et l'attendrissement qui succède à la fureur, dans cette âme féroce, représente l'homme tel qu'il sort des mains de la nature, tantôt irrité par l'égoïsme, tantôt retenu par l'affection.

Une loi de Russie infligeait la même peine à celui qui estropiait le bras d'un homme qu'à celui qui le tuait. En effet, l'homme, en Russie, consiste surtout dans sa force militaire ; tous les autres genres d'énergie tiennent à des mœurs et à des institutions que l'état actuel de la Russie n'a point encore développées. Les femmes cepen-

dant semblaient pénétrées, à Pétersbourg, de cet honneur patriotique qui fait la puissance morale d'un État. La princesse Dolgorouki (1), la baronne de Strogonov, et plusieurs autres également du premier rang, savaient déjà qu'une partie de leur fortune avait grandement souffert par le ravage de la province de Smolensk, et elles paraissaient n'y songer que pour encourager leurs pareilles à tout sacrifier comme elles. La princesse Dolgorouki me raconta qu'un vieillard à longue barbe, placé sur une hauteur qui domine Smolensk, disait, en pleurant, à son petit-fils qu'il tenait sur ses genoux : « Jadis, mon enfant, les Russes allaient remporter des victoires à l'extrémité de l'Europe; maintenant les étrangers viennent les attaquer chez eux. » Cette douleur du vieillard ne fut pas vaine, et nous verrons bientôt combien ses larmes ont été rachetées.

(1) La princesse Dolgorouki, née Bariatinsky, qui, jadis, avait étonné Paris, par son amour des bijoux. (Voir *Journal* de Mme DE CAZENOVE D'ARLENS, p. 72, 74, 100.) — On lit dans une lettre de Joseph de Maistre au comte de Front, de Saint-Pétersbourg le 2-14 septembre 1812 : « On ne voit que fortunes renversées. Deux dames de ma connaissance, Mmes les princesses Dolgorouki et Alexis Galitzin, ont à elles seules 20,000 paysans sur la route des Français. » (J. DE MAISTRE, *Œuvres complètes*, t. XII.)

## CHAPITRE XX

Entrevue d'Abo. — Nouvelle conversation de Mme de Staël avec l'empereur Alexandre. — Mme de Staël et le prince Kutusov. — Les étrangers à Pétersbourg : Robert Wilson, Stein, Tyrconnel, Bentinck, Alexis de Noailles, Dörnberg. — Entrée en Finlande : aspect du pays. — Mme de Staël s'embarque à Abo ; difficultés de la traversée.

L'empereur quitta Pétersbourg, et l'on apprit qu'il était allé à Abo, où il devait voir le général Bernadotte, prince royal de Suède (1). Dès ce moment il n'y eut plus de doute sur le parti que ce prince avait résolu de prendre dans la guerre actuelle, et il n'en était point de plus important alors pour le salut de la Russie, et par conséquent pour celui de l'Europe. On en verra l'influence se développer dans la suite de ce récit. La nouvelle de l'entrée des Français à Smolensk arriva pendant la conférence du prince de Suède et de l'empereur de Russie ; c'est là qu'Alexandre prit, avec lui-même et avec le prince royal, son allié, l'engagement de ne jamais signer la paix. « Péters-

(1) Les conférences d'Abo, en Finlande, entre Alexandre et le prince royal de Suède, eurent lieu les 27, 28, 29 et 30 août 1812. Mme de Staël écrit de Stockholm, le 12 janvier 1813, à la grande-duchesse de Saxe-Weimar : « La conférence d'Abo a lié pour jamais trois puissances et l'empereur Alexandre m'a parlé du prince de Suède avec la plus haute estime. »

bourg serait pris, dit-il, que je me retirerais en Sibérie. J'y reprendrais nos anciennes coutumes, et, comme nos ancêtres à longues barbes, nous reviendrions de nouveau conquérir l'empire. — Cette résolution affranchira l'Europe! » s'écria le prince de Suède, et sa prédiction commence à s'accomplir.

Je revis une seconde fois l'empereur Alexandre à son retour d'Abo, et l'entretien que j'eus l'honneur d'avoir avec lui me convainquit tellement de la fermeté de sa volonté, que, malgré la prise de Moscou et tous les bruits qui s'ensuivaient, je ne crus pas que jamais il cédât. Il voulut bien me dire qu'après la prise de Smolensk le maréchal Berthier avait écrit au général en chef russe relativement à quelques affaires militaires, qu'il finissait sa lettre en disant que l'empereur Napoléon conservait toujours la plus tendre amitié pour l'empereur Alexandre, fade persiflage que l'empereur de Russie reçut comme il le devait. Napoléon lui avait donné des leçons de politique et des leçons de guerre, s'abandonnant, dans les premières, au charlatanisme du vice, et dans les secondes, au plaisir de montrer une insouciance dédaigneuse. Il s'était trompé sur l'empereur Alexandre; il avait pris la noblesse de son caractère pour la duperie. Il n'avait pas su apercevoir que si l'empereur de Russie s'était laissé emporter trop loin par son enthousiasme pour

lui, c'est parce qu'il le croyait partisan des premiers principes de la Révolution française, qui s'accordent avec ses propres opinions (1) ; mais jamais Alexandre n'a eu l'idée de s'associer avec Napoléon pour asservir l'Europe. Napoléon crut, dans cette circonstance comme dans toutes les autres, parvenir à aveugler un homme par son intérêt faussement représenté ; mais il rencontra de la conscience et ses calculs furent tous déjoués ; car c'est là un élément dont il ne connait pas la force, et qu'il ne fait jamais entrer dans ses combinaisons.

Quoique M. Barclay de Tolly fût un militaire très estimé, comme il avait éprouvé des revers dans le commencement de la campagne, l'opinion désignait, pour le remplacer, un général très renommé, le prince Kutusov. Il prit le commandement quinze jours avant l'entrée des Français à Moscou, et ne put arriver à l'armée que six jours avant la grande bataille qui se donna presque aux portes de cette ville, à Borodino. J'allai le voir la veille de son départ. C'était un vieillard plein de grâce dans les manières, et de vivacité dans la physionomie, quoiqu'il eût perdu un œil

(1) On sait qu'Alexandre faisait profession de libéralisme. Il écrivait à Bernadotte, le 19-31 décembre 1810 : « Élevé moi-même par un républicain (La Harpe), j'ai de bonne heure appris à priser plus l'homme que les titres; ainsi je serai plus flatté des liens qui s'établiront entre nous comme homme à homme que comme souverains. » (SCHILDER, *l'Empereur Alexandre Ier*, t. III, p. 366.)

par une de ses nombreuses blessures qu'il avait reçues dans les cinquante années de sa carrière militaire (1). En le regardant, je craignais qu'il ne fût pas de force à lutter contre les hommes âpres et forts qui fondaient sur la Russie de tous les coins de l'Europe; mais les Russes, courtisans à Pétersbourg, redeviennent Tartares à l'armée; et l'on a vu, par Souvorov, que ni l'âge ni les honneurs ne peuvent énerver leur énergie physique et morale. Je fus émue en quittant cet illustre maréchal Kutusov; je ne savais si j'embrassais un vainqueur ou un martyr, mais je vis qu'il comprenait la grandeur de la cause dont il était chargé. Il s'agissait de défendre, ou plutôt de rétablir toutes les vertus morales que l'homme doit au christianisme, toute la dignité qu'il tient de Dieu, toute l'indépendance que lui permet la nature; il s'agissait de reprendre tous ces biens des griffes d'un seul homme, car il ne faut pas plus accuser les Français que les Allemands et les Italiens qui le suivaient, des attentats de ses armées. Avant de partir, le général Kutusov alla

(1) Nous donnons dans l'*Appendice* les lettres de Mme de Staël à la princesse Kutusov; elles sont débordantes d'enthousiasme pour le prince. — Le vieux Kutusov, âgé de soixante-sept ans, ancien élève de Souvorov, qui précédemment avait perdu la bataille d'Austerlitz, mais qui avait rétabli les affaires des Russes dans la dernière campagne contre les Turcs, était alors l'idole de la nation. Son caractère est peint de façon intéressante dans le chef-d'œuvre du comte Tolstoï, *la Guerre et la Paix*. Il mourut, le 16 avril 1813, à l'âge de soixante-huit ans, à Bunzlau (Silésie).

faire sa prière dans l'église Notre-Dame de Kazan, et tout le peuple, qui suivait ses pas, lui cria de sauver la Russie. Quel moment pour un être mortel! Son âge ne lui permettait pas d'espérer de survivre aux fatigues de la campagne; mais il y a des instants où l'homme a besoin de mourir pour satisfaire son âme (1).

Certaine de l'opinion généreuse et de la conduite noble du prince de Suède, je me confirmai plus que jamais dans la résolution que j'avais prise de faire rentrer mes fils dans la patrie de leur père en les attachant au service de Suède (2); et, vers la fin de septembre, je quittai Pétersbourg pour me rendre en Suède par la Finlande. Mes nouveaux amis, ceux que la conformité des sentiments avait rapprochés de moi, vinrent me dire adieu : sir Robert Wilson, qui va chercher partout une occasion de se battre, et d'enflammer ses amis par son esprit; M. de Stein, homme d'un caractère antique, qui ne vit que dans l'es-

(1) « Avant de partir de la capitale, la nuit du 20 au 21 août, le prince Kutusov dit à sa femme : « Nous nous reverrons heureux ou jamais »; il se prosterna sur le parquet et se recommanda à Dieu en pleurant. » (Joseph DE MAISTRE, lettre citée au comte de Front.)

(2) Éd. 1821 : « que j'avais prise d'aller à Stockholm avant de m'embarquer pour l'Angleterre. » — Ce ne fut pas *vers la fin* de septembre, mais le 7 de ce mois, jour de la bataille de Borodino, que Mme de Staël quitta Pétersbourg. Stein écrit le 8 à sa femme : « Mme de Staël nous a quittés; elle va à Stockholm pour faire entrer son fils au service; sa société était très agréable, je regrette son départ. »

poir de voir sa patrie délivrée; l'envoyé d'Espagne; le ministre d'Angleterre; lord Tyrconnel; le spirituel amiral Bentinck; Alexis de Noailles, le seul émigré de la tyrannie impériale, le seul qui fût là, comme moi, pour témoigner pour la France; le colonel Dörnberg, cet intrépide Hessois que rien n'a détourné de son but; et plusieurs Russes dont les noms ont été depuis célèbres par leurs exploits (1). Jamais le sort du monde n'avait couru plus de dangers; personne n'osait se le dire, mais chacun le savait. Moi seule, comme

(1) Robert Wilson, général anglais, s'était distingué en Portugal à la tête de la *légion lusitanienne* à la bataille de Talaveyra et avait secondé Wellington, quand Masséna envahit le Portugal. En 1812, il fut envoyé au quartier général de l'armée russe, comme représentant militaire de la Grande-Bretagne. Ce fut lui qui, en 1815, avec deux autres officiers anglais, prépara l'évasion de Lavalette. — Le ministre d'Angleterre à Pétersbourg était lord Cathcart. — Le comte Alexis de Noailles, en 1809, avait manifesté de l'opposition au gouvernement impérial, en répandant la bulle d'excommunication que le pape avait lancée contre Napoléon. Arrêté, il n'obtint sa liberté que grâce aux sollicitations de son frère Alfred. Il quitta la France, alla trouver Louis XVIII à Hartwell et reçut de lui plusieurs missions auprès des gouvernements étrangers. En 1814, il revint en France avec le comte d'Artois. — Pour Tyrconnel et Bentinck, voir ch. XVI. — Le baron de Stein était le célèbre ministre prussien, qui avait dû résigner ses fonctions en novembre 1808 et qu'un décret impérial avait déclaré « ennemi de la France et de la Confédération ». — Le colonel hessois Dörnberg, entré au service de la Prusse, fut fait prisonnier à Lübeck en 1806; ensuite colonel des chasseurs de la garde du roi de Westphalie, il avait tenté un soulèvement (1809) qui avorta. Condamné à mort comme coupable de haute trahison, il entra dans le corps franc du duc de Brunswick, puis dans l'armée russe sous les ordres de Wittgenstein.

femme, je n'étais pas exposée, mais je pouvais compter pour quelque chose ce que j'avais souffert. Je ne savais pas, en disant adieu à ces dignes chevaliers de la race humaine (1), qui d'entre eux je reverrais, et déjà deux n'existent plus. Quand les passions des hommes se soulèvent les unes contre les autres, quand les nations s'attaquent avec furie, on reconnait en général la destinée humaine dans les malheurs de l'humanité. Mais quand un seul être, semblable à ces idoles des Lapons encensées par la peur, répand sur la terre le malheur par torrents, on éprouve je ne sais quel effroi superstitieux qui porte à considérer tous les honnêtes gens comme des victimes.

Lorsqu'on entre en Finlande, tout annonce qu'on a passé dans un autre pays, et qu'on a affaire à une autre race qu'à la race esclavonne. On dit que les Finnois viennent immédiatement du nord de l'Asie, et que leur langue n'a point de rapport avec le suédois, qui est un intermédiaire entre l'anglais et l'allemand. Les figures des Finnois sont pourtant, pour la plupart, tout à fait germaniques; leurs cheveux blonds, leur teint blanc, ne ressemblent en rien à la vivacité des figures russes; mais aussi leurs mœurs sont plus

(1) Expression familière à Mme de Staël : « On l'a vue — dit-elle de l'Angleterre, — comme *un chevalier armé pour la défense de l'ordre social*, préserver l'Europe pendant dix années de l'anarchie et pendant dix autres du despotisme. » (Préface de *l'Allemagne*.)

douces ; les gens du peuple y ont une probité réfléchie, qu'ils doivent à l'instruction du protestantisme et à la pureté des mœurs. Vous voyez, le dimanche, les jeunes filles revenir du sermon à cheval, et les jeunes gens les suivant. On trouve souvent l'hospitalité chez des pasteurs de Finlande, qui considèrent comme leur devoir de loger des voyageurs, et rien n'est plus pur et plus doux que l'accueil qu'on reçoit dans ces familles : il n'y a presque point de châteaux ni de grands seigneurs en Finlande, de manière que les pasteurs sont, d'ordinaire, les premiers parmi les habitants du pays. Dans quelques chansons finnoises, les jeunes filles offrent à leurs amants de leur sacrifier la demeure du pasteur, quand même on la leur donnerait en partage. Cela rappelle ce mot d'un jeune berger qui disait : « Si j'étais roi, je garderais mes moutons à cheval. » L'imagination même ne va guère au delà de ce que l'on connaît.

L'aspect de la nature est très différent, en Finlande, de ce qu'il est en Russie. Au lieu des marais et des plaines qui entourent Pétersbourg, on retrouve des rochers, presque des montagnes, et des forêts ; mais à la longue, on s'aperçoit que ces montagnes sont monotones, ces forêts composées des mêmes arbres, le sapin et le bouleau. Les énormes blocs de granit qu'on voit épars dans la campagne et sur les bords des grandes routes

donnent au pays un air de vigueur; mais il y a peu de vie autour de ces grands ossements de la terre, et la végétation commence à décroître, depuis la latitude de la Finlande jusqu'au dernier degré de la terre animée. Nous traversâmes une forêt à demi consumée par le feu : les vents du nord, qui accroissent l'activité des flammes, rendent les incendies très fréquents, soit dans les villes, soit dans les campagnes. L'homme, de toutes les manières, a de la peine à lutter contre la nature dans ces climats glacés.

On rencontre peu de villes en Finlande, et celles qui existent ne sont guère peuplées. Il n'y a pas de centre, pas d'émulation, rien à dire et bien peu à faire dans une province du nord suédois ou russe, et, pendant huit mois de l'année, toute la nature vivante s'endort. L'empereur Alexandre s'empara de la Finlande à la suite du traité de Tilsitt (1), et dans un moment où les facultés troublées du roi qui régnait en Suède, Gustave IV, le mettaient hors d'état de défendre son pays. Le caractère moral de ce prince était très digne d'estime; mais, dès son enfance, il avait reconnu lui-

(1) Napoléon avait poussé Alexandre à la conquête de la Finlande pour l'engager plus fortement dans son système. Le 15 février 1808, vingt mille Russes entrèrent en Finlande. Alexandre, profitant de l'arrestation de l'ambassadeur de Russie à Stockholm, M. d'Alopéus, prononça la réunion de la Finlande à son empire. Elle lui fut définitivement cédée par la paix de Fredrikshamn (17 septembre 1809).

même qu'il ne pouvait pas tenir les rênes du gouvernement. Les Suédois se battirent, en Finlande, avec le plus grand courage ; mais, sans un chef guerrier sur le trône, une nation peu nombreuse ne saurait triompher d'un ennemi puissant. L'empereur Alexandre devint maître de la Finlande par la conquête et par les traités fondés sur la force ; mais il faut lui rendre cette justice de dire qu'il ménagea cette province nouvelle, et respecta la liberté dont elle jouissait. Il laissa aux Finnois tous leurs privilèges relativement à la levée des impôts et des hommes ; il vint avec générosité au secours des villes incendiées, et ses faveurs compensèrent, jusqu'à un certain point, ce que les Finnois possédaient comme droit, si toutefois des hommes libres peuvent accéder volontairement à cette sorte d'échange. Enfin, une des idées dominantes du dix-neuvième siècle, les limites naturelles, rendaient la Finlande aussi nécessaire à la Russie que la Norwège à la Suède, et l'on peut dire avec vérité que partout où ces limites naturelles n'ont pas existé, elles ont été l'objet de guerres perpétuelles.

Je m'embarquai à Abo, capitale de la Finlande. Il y a une université dans cette ville, et l'on s'y essaye un peu à la culture de l'esprit ; mais les ours et les loups sont si près de là pendant l'hiver, que toute la pensée est absorbée par la nécessité de s'assurer une vie physique tolé-

rable ; et la peine qu'il faut pour cela dans les pays du Nord consume une grande partie du temps que l'on consacre, ailleurs, aux jouissances des arts de l'esprit. On peut dire, en revanche, que les difficultés mêmes dont la nature environne les hommes donnent plus de fermeté à leur caractère, et ne laissent pas entrer dans leur esprit tous les désordres causés par l'oisiveté. Néanmoins à chaque instant je regrettais ces rayons du Midi, qui avaient pénétré jusque dans mon âme.

Les idées mythologiques des habitants du Nord leur représentent sans cesse des spectres et des fantômes ; le jour est là tout aussi favorable aux apparitions que la nuit : quelque chose de pâle et de nuageux semble appeler les morts à revenir sur la terre, à respirer l'air froid comme la tombe dont les vivants sont entourés. Dans ces contrées, les deux extrêmes se manifestent d'ordinaire plutôt que les degrés intermédiaires : ou l'on est uniquement occupé de conquérir sa vie sur la nature, ou les travaux de l'esprit deviennent très facilement mystiques, parce que l'homme tire tout de lui-même, et n'est en rien inspiré par les objets extérieurs.

Depuis que j'ai été si cruellement persécutée par l'Empereur, j'ai perdu toute espèce de confiance dans le sort ; je crois cependant davantage à la protection de la Providence, mais ce n'est

pas sous la forme du bonheur sur cette terre. Il s'ensuit que toute résolution m'épouvante, et néanmoins l'exil oblige souvent à s'y déterminer. Je craignais la mer, et chacun me disait : « Tout le monde fait ce passage, et il n'arrive rien à personne. » Tels sont les discours qui rassurent presque tous les voyageurs ; mais l'imagination ne se laisse pas enchaîner par ce genre de consolations, et toujours cet abîme, dont un si faible obstacle vous sépare, tourmente la pensée. M. Schlegel s'aperçut de l'effroi que j'éprouvais sur la frêle embarcation qui devait nous conduire à Stockholm (1). Il me montra, près d'Abo, la prison où l'un des plus malheureux rois de Suède, Éric XIV, avait été renfermé pendant quelque temps avant de mourir dans une autre prison près de Gripsholm. « Si vous étiez là, me dit-il, combien vous envieriez le passage de cette mer, qui maintenant vous épouvante ! » Cette réflexion si juste donna bientôt un autre cours à mes idées, et les premiers jours de notre navigation me furent assez agréables. Nous passions à travers des îles, et quoiqu'il y ait beaucoup plus de danger près du rivage qu'en pleine mer, on n'éprouve

(1) Ce n'était en effet qu'un bateau pêcheur. « Mme de Staël est arrivée d'Abo il y a quinze jours avec un bateau de poisson (*sic*) et est tombée comme une bombe à Stockholm... » (Lettre adressée à M. de Ribbing, à Paris, de Stockholm, 20 octobre 1812. Traduit du suédois. — Arch. Aff. étrang., Suède.)

jamais cette terreur que fait ressentir l'aspect des flots qui semblent toucher au ciel. Je me faisais montrer la terre, à l'horizon, d'aussi loin que je pouvais l'apercevoir : l'infini fait autant de peur à notre vue qu'il plaît à notre âme. Nous passâmes à l'île d'Aland, où les plénipotentiaires de Pierre Ier et de Charles XII traitèrent de la paix, et tâchèrent de fixer des bornes à leur ambition sur cette terre glacée, que le sang de leurs sujets avait pu seul réchauffer un moment. Nous espérions arriver le lendemain à Stockholm, mais un vent décidément contraire nous obligea de jeter l'ancre sur la côte d'une île toute de rochers entremêlés de quelques arbres, qui ne s'élevaient guère plus haut que les pierres dont ils sortaient. Cependant nous nous hâtâmes de nous promener sur cette île, pour sentir la terre sous nos pieds (1).

J'ai toujours été fort sujette à l'ennui, et, loin de savoir m'occuper dans ces moments tout à fait vides, qui semblent destinés à l'étude. . . .

. . . . . .

(1) Elle écrivait à la princesse Kutusov, le 29 septembre, de Stockholm : « Mes exploits à moi se sont bornés à un passage de mer très pénible, et comme je venais d'apprendre la victoire du prince Kutusov, j'aurais trouvé très triste d'être noyée. » L'archipel d'Aland forme un groupe d'environ quatre-vingts îles, appartenant à la Russie depuis 1809. Il se trouve sur la route directe de Stockholm à Abo. La mer est dure dans ces parages. L'hiver, la traversée se fait en grande partie sur la glace. (Cf. Léouzon-Le Duc, *Souvenirs et impressions de voyage dans les pays du Nord.*)

Ici le manuscrit est interrompu.

Après une traversée qui ne fut pas sans danger, ma mère débarqua à Stockholm. Accueillie en Suède avec une parfaite bonté, elle y passa huit mois, et ce fut là qu'elle écrivit le journal qu'on vient de lire. Peu de temps après elle partit pour Londres, et y publia son ouvrage sur l'*Allemagne*, que la police impériale avait supprimé. Mais sa santé, déjà cruellement altérée par les persécutions de Bonaparte, ayant souffert des fatigues d'un long voyage, ma mère se crut obligée d'entreprendre sans délai l'histoire de la vie politique de M. Necker, et d'ajourner tout autre travail jusqu'à ce qu'elle eût achevé celui dont sa tendresse filiale lui faisait un devoir. Elle conçut alors le plan des *Considérations sur la Révolution française*. Cet ouvrage même, elle n'a pu le terminer, et le manuscrit de ses *Dix années d'exil* est resté dans son portefeuille tel que je le publie aujourd'hui.

(Éd. 1821. *Note de M. de Staël fils.*)

# APPENDICE

## I

### LA PREMIÈRE ENTREVUE DE Mme DE STAËL ET DE BONAPARTE

Le premier manuscrit des *Dix années d'exil* nous donne le récit de la première entrevue de Mme de Staël et de Bonaparte, qui eut lieu, comme on sait, le 16 frimaire an VI (6 décembre 1797) au ministère des Relations Extérieures, en présence de Talleyrand (1). L'éditeur de 1821 a supprimé ce passage des *Dix années*, sans doute parce qu'il figurait déjà en partie dans les *Considérations*, t. II, 3e partie, chap. XXVI. Mais comme les deux textes présentent certaines différences et que le premier en date est évidemment l'expression sincère des sentiments que Mme de Staël professait alors pour le général Bonaparte, nous croyons qu'il est intéressant de le reproduire.

« Lorsque le général se fit connaître pour la première fois par les campagnes d'Italie, j'éprouvai pour lui l'enthousiasme le plus vif. Les institutions républicaines perdaient toute dignité en France par les moyens employés pour les soutenir; on avait comme des remords des opinions les plus nobles, quand on en

(1) Cf. *Mme de Staël et Napoléon*, chap. Ier.

retrouvait la désignation nominale dans les actes les plus cruels; un trouble s'élevait dans l'esprit et dans l'âme, quand des hommes sanguinaires réclamaient la liberté et prenaient pour victimes des hommes estimables. On n'était en entier dans aucun parti, ni avec les persécuteurs, ni avec les persécutés, et la plus belle faculté des hommes, l'admiration, ne savait où se prendre. La gloire militaire inspire bien aisément l'enthousiasme; les proclamations en Italie étaient faites pour inspirer la confiance en lui (*sic*). Il y régnait un ton de noblesse et de dignité, qui faisait contraste avec l'âpreté révolutionnaire des chefs civils de France. Le guerrier parlait alors comme un magistrat, tandis que les magistrats s'exprimaient avec la violence militaire. Bonaparte n'avait point mis à exécution les lois barbares contre les émigrés. On disait qu'il aimait avec passion sa femme, dont le caractère est plein de douceur et de bonté. On assurait qu'il lisait de préférence l'Ossian (*sic*), ce poème où l'amour de la guerre est mêlé à un sentiment de mélancolie, qui soumet le vainqueur comme le vaincu à la même tristesse du cœur.

« Toutes ces circonstances m'inspiraient pour Bonaparte, avant de le connaître, une telle admiration que, la première fois que je le vis à son retour d'Italie, une émotion invincible m'empêcha presque de lui parler et de lui répondre. Il était alors sans puissance; la persécution même le menaçait; il aurait dû conserver, ce me semble, une impression agréable d'un hommage désintéressé, lui qui était appelé à en recevoir tant d'une nature si différente. Dès le premier moment, il m'inspira le sentiment de la crainte le plus prononcé que jamais une créature humaine m'ait fait éprouver. J'avais vu des hommes féroces et des hommes respectables; il n'y avait rien dans l'effet qu'il produisit sur moi qui pût ressembler ni aux uns, ni aux autres. Je sentais qu'il n'était ni méchant, ni bon, ni violent, ni doux,

mais que c'était un être qui n'avait point de semblable, qui valait plus et moins qu'un homme en ce qu'il n'était ému par rien, quoique se prenant lui-même pour but de toutes les actions, les autres n'agissant jamais sur son existence que comme des faits ou des idées, mais jamais des individus. »

## II

### Mme DE STAËL ET LE DIX-NEUF BRUMAIRE

Dans les *Considérations sur la Révolution française*, IVe partie, chap. II, Mme de Staël parle des journées du dix-huit et du dix-neuf brumaire; mais elle se montre beaucoup moins partisan de cette révolution que dans les *Dix années d'exil*. Le passage suivant, supprimé par l'éditeur de 1821, nous fait apercevoir fort clairement les raisons qu'elle avait de souhaiter le triomphe de Bonaparte.

« ... On fut un moment incertain si Bonaparte à Saint-Cloud l'emporterait, ou si les jacobins ressusciteraient avec un grand avantage par le triomphe remporté sur un tel homme. J'étais si persuadée que dans ce cas-là l'on pourrait s'attendre aux plus cruelles persécutions, que je rassemblai tout l'argent que j'avais alors chez mes gens d'affaires pour le partager entre deux de mes plus intimes amis et moi, afin de nous rendre à l'instant même dans les pays étrangers. Je recevais de quart d'heure en quart d'heure (1) des nouvelles de Saint-Cloud, et suivant qu'on croyait ou non au succès de Bonaparte, je renvoyais ou je hâtais les préparatifs de mon départ; mais, au milieu de cette incertitude, je répétais

(1) « Un de mes amis (B. Constant), présent à la séance de Saint-Cloud, m'envoyait des courriers *d'heure en heure...* » (*Considérations*, IVe partie, chap. II.)

souvent : « Si les jacobins triomphent, nous serons peut-être tués ; mais si c'est Bonaparte, nous ne pourrons plus vivre. » Et quand son triomphe fut assuré, je me sentis une difficulté de respirer qui ne m'a pas quittée depuis, et qui est devenue, je crois, la maladie de l'Europe continentale...

« Dans ce jour même où je prévoyais d'une manière si vive les malheurs qui sont tombés depuis sur la nature humaine, je ne me serais pas permis, si le sort eût dépendu de moi, de ne pas le faire pencher en faveur de Bonaparte. La lutte une fois engagée, l'affreux système des jacobins devait prendre le dessus, et, dût-il ne durer qu'un jour, il pouvait coûter la vie à tant de personnes estimables qu'il était de devoir (*sic*) de préférer un mal éventuel à des assassinats immédiats. Mais la sensation intérieure de l'âme est tout à fait indépendante de la volonté qui détermine l'action, et je rends compte de cette sensation. »

## III

### LE SÉJOUR DE GENÈVE

On sait combien Mme de Staël s'ennuyait à Coppet, malgré la petite cour qu'elle avait sans cesse autour d'elle. Elle souffrait de cette solitude relative, qui lui faisait sentir davantage le poids de l'exil. Elle allait souvent à Genève, et avait l'habitude d'y faire, pendant l'hiver, d'assez longs séjours. Ainsi, en 1805-1806, elle habitait rue des Chanoines, on jouait la comédie au Molard ; en 1808-1809, elle est chez son amie Mme Huber ; en 1809-1810 à l'hôtel des Balances ; en 1810-1811, à la Grande-Rue ; enfin en 1811-1812 à la Corraterie (1). Mais Genève même n'était qu'un pis-aller : c'était un théâtre trop étroit pour sa gloire. « J'estime beaucoup les Genevois, écrit-elle à Meister, mais ils n'ont presque

(1) Tous ces détails nous sont connus par une note manuscrite qui se trouve dans les papiers de Mme Necker de Saussure.

pas une idée, ni un intérêt en commun avec moi (1). » De plus, l'esprit genevois est volontiers railleur; Coppet était près de Genève et la « trop célèbre » prêtait par plus d'un côté à la médisance. Bien qu'elle eût dit qu'une femme devait se soumettre à l'opinion (2), elle mettait rarement ce précepte en pratique ; aussi les Genevois ne lui ménageaient pas les épigrammes. Ce fut même, dit-on, une des raisons de son départ précipité en 1812. Voici comment elle a parlé du séjour de Genève dans un passage inédit des *Dix années d'exil :*

« Certes, — et j'aurais bien grand tort de ne pas le reconnaître — Genève est une noble ville, où l'on trouve encore de généreuses traces de l'esprit républicain; une ville où les sciences sont cultivées avec un éminent succès. Mais la littérature dans tout son éclat ne peut exister que dans une grande capitale. Les lois somptuaires de Genève semblent aussi porter sur le luxe de la pensée, et dans une petite ville commerçante et démocratique l'utilité et l'égalité règnent d'une manière qui exclut l'essor poétique du génie. Je ne déciderai point s'il vaut mieux que cela soit ainsi; cette question ne pourrait se discuter sans toucher à tous les débats de l'esprit humain; mais toujours est-il que ceux qui sont nés au milieu de l'indépendance et du mouvement d'un vaste état, ne s'accoutument jamais à l'espèce de contrainte qu'entraînent nécessairement les habitudes d'un cercle étroit. On y perd en entier le genre de bonheur dont on est susceptible, de quelque estime qu'on soit d'ailleurs pénétré pour ceux qui nous entourent; il en serait de même peut-être d'un habitant d'une petite ville transporté dans une grande. Il ne faut guère plus déraciner les hommes que les plantes. »

Mme de Staël aimait mieux Lausanne que Genève : « Si je me retire une fois, disait-elle, ce sera à Lausanne, d'abord parce

(1) A Meister, 10 décembre 1811.
(2) Épigraphe de *Delphine*.

qu'on me dira : « Ah! vous voilà ! nous sommes bien aises de « vous voir ! » A Genève, on me dirait : « Vous êtes bien aise de revenir à nous, nous l'avions bien prévu (1). »

## IV

### Mme DE STAËL A WEIMAR ET A BERLIN

On connaît l'amitié qui unissait Mme de Staël à celle qu'elle appelait « la plus aimable, la plus spirituelle personne du monde (2) », Mme Necker de Saussure, fille du grand naturaliste Saussure et femme de Jacques Necker, neveu du ministre Necker. Les lettres que lui écrivait Mme de Staël ont un caractère d'intimité qui leur assure une place toute spéciale dans la volumineuse correspondance de l'auteur de *Corinne*. Certainement Mme Necker est la femme à laquelle Mme de Staël a ouvert le plus volontiers son cœur : « Vous savez, lui écrit-elle, s'il y a sur cette terre une conversation que je préfère à la vôtre ! » Elle est fière de sa cousine; à Weimar, elle montre ses lettres à tous les « beaux-esprits ». Elle lui donne « uniquement et exclusivement tout ce sentiment qu'une seule femme peut inspirer à une autre femme » ; elle a en elle, dans sa délicatesse, dans son ferme bon sens, une confiance absolue ; car Mme Necker de Saussure a su se rendre maîtresse de la vie, de « l'indomptée », qui brûle et consume la pauvre Corinne.

De Weimar et de Berlin, Mme de Staël lui écrit trois lettres fort belles, qui peignent ses sentiments, ses impressions et l'accueil qu'elle reçut en Allemagne. Nous les publions ici. Elles complètent et, sur certains points, corrigent ce qu'elle a dit dans *Dix années d'exil* (3).

(1) *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis*, par Lucie Achard, t. II, p. 272.

(2) Mme de Staël à Meister, 26 septembre 1794. (*Lettres* publ. par Usteri et Eug. Ritter, p. 120.)

(3) Il est intéressant de comparer la troisième de ces lettres, celle du 1er avril 1804, avec la lettre du 13 mars adressée à la grande-duchesse de Saxe-Weimar, et publiée dans *Coppet et Weimar* de Mme Lenormant, p. 50.

« Weimar, ce 11 janvier 1804.

« Votre aimable lettre, ma chère amie, m'a transportée un moment auprès de vous, et quand je vous sépare d'une partie des inconvénients du séjour que vous habitez (1), vous savez s'il y a sur cette terre une conversation que je préfère à la vôtre. Je vous ai déjà écrit une fois d'ici ; je continue à être contente de la vie que j'y mène. La société de la cour, qui se multiplie par les visites de toutes les cours environnantes, présente le genre d'intérêt qu'inspirent toujours les grands seigneurs, qui, ne pouvant jamais avoir aucun besoin de vous, vous flattent parce qu'ils vous choisissent (2). Au-dessus de cette règle générale, je place le duc qui est un homme d'esprit et la duchesse, qui est une femme d'un mérite rare et dont la conduite envers moi est celle d'une mère ou d'une sœur aînée, qui tout à la fois vous protègerait et vous admirerait. Les femmes placent sur moi cette disposition à l'enthousiasme qui caractérise les Allemandes, et me font la cour comme des hommes amoureux. Quant aux hommes, il n'y en a point, que les hommes de lettres ; tous les autres sont des caporaux qui ne fument point en société, mais voilà toute la différence pour eux de la garnison au palais. Mais les trois hommes de lettres, Goethe, Schiller et Wieland, ont plus d'esprit ingénieux profond en littérature et en philosophie qu'aucun homme à moi connu ; leur conversation est toute en idées. Il n'est pas question, surtout dans une langue étrangère, d'avoir une conversation de jeux de phrases (3) ; mais ils ne sortent

(1) Genève.

(2) Mme de Staël, comme M. Necker, avait la passion de l'aristocratie ; les formes élégantes des gens de la Cour la séduisaient peut-être plus que tout. Elles les aimait avec une sorte de faiblesse. » (Mme de Noailles, *Vie de la princesse de Potx.*)

(3) Les conversations avaient lieu en français (Cf. *Dix an-*

jamais de chez moi que je n'écrive des pensées nouvelles, et je suis sûre que j'intéresserai mon père et vous cet été par mon journal. De plus le spectacle allemand est une source d'observations nouvelles. Schiller et Goethe font des essais de tout genre dans l'art dramatique : tantôt des chœurs grecs, tantôt des pièces idéales. Je trouve notre art toujours supérieur, mais j'aime à voir les motifs de cette supériorité. Les Allemands, tout lourds qu'ils sont, ont plus de jeunesse que les Français, parce qu'ils ne sont pas encore blasés et qu'ils se livrent bonnement à qui tâche de les amuser. Leurs opéras-comiques sont tous remplis d'apparitions de machines qui amusent vivement Albertine (1) et dans lesquels il y a une sorte d'imagination romanesque, qui se développe en paix devant des gens qui ne sont pas difficiles et par qui le ridicule n'est pas découvert. Aussi l'originalité s'y conserve-t-elle, non dans les individus, mais dans les productions littéraires.

« En voilà assez sur l'Allemagne. Quoique ce séjour me plaise sous les rapports que je viens de vous dire, je m'y serais sentie bien seule et bien isolée sans B... qui a été et qui est vraiment plus aimable que jamais pour moi (2). Il a ici un grand succès, et je crois qu'il s'en ira

*nées*, chap. XII) mais non sans quelque gêne de la part des interlocuteurs de Mme de Staël : « Si elle ne parlait pas tellement vite, écrit Wieland, qu'un pauvre Allemand, l'oreille et l'esprit tendus, arrive toujours à perdre une bonne partie de ce qu'elle dit, on voudrait passer sa journée à l'écouter ».

(1) Albertine de Staël, la future duchesse de Broglie, âgée d'un peu plus de six ans.

(2) Benjamin Constant, qui avait accompagné Mme de Staël en Allemagne, à Weimar, ne la suivit pas à Berlin. Il retourna en Suisse; mais avant d'arriver à Genève, il rencontra Mme Necker de Saussure qui lui annonça la mort de M. Necker. Il revint alors à Weimar, où il retrouva Mme de Staël, qui était partie de Berlin, et il la ramena à Coppet.

avec regret. Pour moi, c'est là le moment pénible, et je le retarde tant que je peux. Ecrivez-moi encore ici, chère amie, et dites-moi plus de détails sur ce qui vous intéresse. Albertine (1) grandit-elle de toutes les manières? Y a-t-il un nouveau développement dans vos enfants? Et les amis? Ils sont les mêmes, n'est-ce pas? Mon cousin (2) ne m'aime-t-il pas? Le généreux service qu'il a voulu me rendre! Je jouis d'y penser.

« Voilà donc Mme de Lavoisier qui va épouser M. de Rumford (3)! Une vie toute nouvelle après quarante ans! Tant mieux quand cela se peut. Parlez-moi de *Valérie* (4); si vous la lisez, ce sera comme si je l'avais lue. Je pense tristement quelquefois que nous avons changé de place Mme de Krüdener et moi; ah! j'étais bien peu faite pour la vie errante!

« J'espère que mes lettres ne font plus aucune peine à mon père; j'espère que j'ai repris l'empire de moi; mais c'est peut-être parce que je souffre moins. Toute la philosophie du monde ne vaut pas une situation plus douce en elle-même. Dites-moi, je vous en prie, comment vous trouvez mon père de santé et d'humeur et assurez-le bien, je vous prie, chère amie, que physiquement il ne nous arrivera rien. Dites-lui aussi deux petites nouvelles : l'une que M. d'Hervas a fait négocier à Hambourg et ailleurs le tribut de l'Espagne à l'avance et que personne n'a voulu prêter là-dessus; l'autre que M. d'Entraigues ayant été nommé conseiller

(1) Albertine Necker, fille de Mme Necker de Saussure, qui épousa M. Turettini. Elle avait alors environ dix-huit ans.

(2) Jacques Necker, mari de Mme Necker de Saussure.

(3) Mme de Lavoisier, veuve du célèbre savant, amie de Mme Necker de Saussure, épousa, en secondes noces, le physicien anglais Rumford. (Cf. *Journal de Mme de Cazenove d'Arlens*, p. 55, 65.)

(4) Roman de Mme de Krüdener. Le titre complet est *Valérie, ou Lettres de Gustave de Linar à Ernest de G.*

de légation russe, le Premier Consul ne persiste pas moins à exiger son renvoi, ce qui embarrasse beaucoup l'Electeur (1). Il est positif que l'ambassadeur de France a exigé de l'Electeur qu'on fît défendre *Delphine*, parce qu'ils croyaient en France qu'il suffisait d'interdire la vente à la foire de Leipsick pour empêcher le succès en Allemagne; en vérité, ils se sont trompés(2). Adieu, chère, je vous embrasse, et nulle femme ne se place à côté de vous un instant même pour mon esprit. Adieu, adieu. »

(*A Mme Necker de Saussure, à Genève, par Basle, par Schaffausen;* timbré *R. L. Weimar* et un cachet.)

« Ce 31 janvier, Weimar.

« J'ai reçu une si jolie lettre de vous, chère cousine, que j'en ai montré une page à tous nos beaux esprits d'ici, et que je m'en suis glorifiée avant de vous répondre. Je sais que vous aimez mieux une lettre que tous les éloges, mais il faut me pardonner d'être un peu fière de vous. Je prolonge mon séjour ici pour retarder ma séparation de Benjamin et pour éviter le carnaval

(1) Le comte d'Entraigues, ancien député aux États-Généraux, agent des Bourbons. Il avait été nommé par Alexandre Ier conseiller de l'Empire en 1803. Envoyé en mission à Dresde, il publia un violent factum contre Bonaparte, qui exigea et obtint son renvoi de Saxe.

(2) Le Premier Consul avait, en effet, demandé à l'Électeur d'interdire *Delphine* dans ses états : « Ce bon homme, qui avait déjà une disposition à l'obéissance dont ses plus fidèles sujets pourront à peine approcher, fit interdire mon ouvrage, en me faisant dire qu'il en était bien fâché et que, pour sa part, il n'y voyait rien de mal ». (Mme de Staël; extrait d'un premier manuscrit de *Dix années d'exil.*) Quant au roi de Prusse, il refusa, disant que ce livre « n'ayant pas été interdit en France, il ne concevait pas pourquoi la France le ferait interdire ailleurs ». (*Ibid.*)

de Berlin, qui est trop bruyant et trop magnifique. D'ailleurs je me trouvais ici dans une disposition d'âme qui s'use, mais qui m'a été douce. Le succès vraiment inouï que j'ai en Allemagne suffirait au plus avide amour-propre; mais ce n'est pas mon amour-propre qui est difficile à contenter, c'est un certain besoin de variété, d'intérêt et de distraction qui n'est satisfait qu'à Paris. De plus, je ne sais me plaire qu'où je dois vivre et mourir, et ce qui est passager pour tout le monde, l'est encore plus pour moi; j'ai une constance dans le cœur, et une inconstance dans l'esprit, pour laquelle est fait le pays où j'ai mes anciens amis et où les tableaux se renouvellent sans cesse. Enfin surtout, l'imagination décore ce qui est impossible de traits qui percent le cœur.

« Voilà, chère amie, ce que je sens et ce que je vous exprime sans contrainte. J'ai acquis en Allemagne peut-être une assez mauvaise chose, quoique assez naturelle : c'est la confiance d'avouer mes bizarreries; car tout ce qui écrit quatre lignes en a tant ici que je puis bien me prononcer. Ce que j'ai toujours cru, c'est qu'il y a dans le talent quelque chose qui désorganise la vie commune. Cependant vous, vous en avez du talent, mais vous ne vous y êtes pas livrée; mais vous avez été élevée dans un pays qui ressemble aux ruches d'abeilles, où chacun fait sa niche absolument pareille à celle de l'autre. Ici il y a plus d'excentricité, et sous ce rapport le pays me plaît davantage. Il me plaît davantage aussi, parce qu'on y sent un million de fois plus ce que je puis valoir. Cependant, sans les grands liens qui me rappellent à Genève, je ne m'établirais point ici, et c'est en Angleterre que je transporterais ma vie, si elle était transportable. Le peu d'Anglais que j'aperçois ici (1) ont plus

(1) Il y avait alors à Weimar un jeune Anglais, plein de talent, Henry Crabb Robinson, apprécié de Gœthe, qui se lia avec

d'analogie avec ma manière de sentir et je m'en fais aimer avec une rapidité qui me touche. Mais l'Angleterre subsistera-t-elle? Vous savez qu'on écrit de toutes parts que la descente est renvoyée à l'hiver prochain; cela me rend à peu près sûr de ne pas passer l'hiver prochain à Paris; mon projet actuel est de passer deux mois d'été à vingt lieues de Paris pour revoir mes amis (1), et de passer l'automne et l'hiver avec vous; mais tout est si incertain!

« Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de la santé de mon père; tout mon être est là. Comment m'accusez-vous d'avoir fait une description poétique de la neige? Elle était passée, et comme je devais attendre ici et trouver de beaucoup meilleurs chemins jusqu'à Berlin, je n'ai pensé vraiment qu'à lui donner des détails qui l'amusassent. Il est bien bon véritablement dans ses inquiétudes sur le physique; mais l'inquiétude sur le moral aurait mille fois plus fait mon bonheur. N'en parlons plus, cela empêchera peut-être d'y penser.

« Vous vous étiez trompée dans votre inquiétude relativement à mon ami (2). Il est impossible d'être mieux reçu qu'il ne l'est, et certainement le duc et la duchesse font mille fois plus pour lui qu'aucun membre du cercle de la Rive (3); or, aristocrate pour aristocrate, j'aime mieux les grands seigneurs. Il est invité deux fois par jour à la cour; tous les jours de la vie, les gens de lettres en font le plus grand cas; enfin il a sa place ici, parce qu'on y a des opinions, mais point de parti, et que le goût de la littérature et de l'esprit y est porté très loin, même

Mme de Staël. (Cf. Blennerhassett, *Mme de Staël et son temps*, t. III, p 50 et suiv.)

(1) Elle écrit à Joseph Bonaparte le 17 avril, de Berlin : « Croyez-vous que l'automne prochain, on me laisserait à quinze lieues de Paris? » (Du Casse, *Mémoires du roi Joseph*, t. X.)

(2) Benjamin Constant.

(3) A Genève.

parmi les gens médiocres ; ils ne dédaignent point ce qu'ils n'ont pas. Vous passez bien légèrement sur votre vie, moi qui vous accable de la mienne, mais vous avez su vous rendre maître de l'indomptée, et moi elle me domine. Adieu, chère amie, je vous apporterai des idées nouvelles dont nous causerons beaucoup. Parlez de moi à votre mari et à votre Albertine, si je commence à exister pour elle. Si Boissier ne m'écrit pas, je lui écrirai ; mais vous, méchante, que vos lettres sont rares !

« Ecrivez-moi toujours ici, jusqu'à ce que je vous mande le contraire. — Ce 1er février. »

Mme de Staël arrive à Berlin au commencement du mois de mars 1804. Elle est reçue de la manière la plus aimable par le roi, la reine et toute la Cour ; nous connaissions déjà en grande partie ses impressions par ses lettres à la grande-duchesse de Saxe-Weimar, publiées dans *Coppet et Weimar* par Mme Lenormand, à Gœthe (*Annales gœthiennes*, 1887), et à Joseph Bonaparte (Du Casse, *Mémoires du roi Joseph*, t. X.) La lettre qui suit, adressée à Mme Necker de Saussure, du 1er avril 1804, est d'un caractère plus intime : on y voit mieux les ombres du tableau (1).

« Berlin, ce 1er avril (1804).

« Quelle délicieuse lettre j'ai reçue de vous, chère amie, et que j'ai bien fait de vous donner uniquement et exclusivement tout ce sentiment qu'une seule femme peut inspirer à une autre femme ! Vous êtes une nouvelle preuve pour moi dans votre lettre de ce que je crois si vivement : c'est qu'en prose, c'est que dans les

(1) Consulter sur la *Société de Berlin* à l'époque où la vit Mme de Staël l'excellente étude de Karl Hillebrand (*Revue des Deux Mondes*, mai 1870). On y verra l'impression qu'elle produisit sur la femme la plus célèbre de Berlin, Rahel Lewin, et cette impression ne fut pas de tout point favorable.

sujets individuels, les expressions peignent l'âme plus que le talent, réfléchissent tout notre être, et pas seulement l'esprit, la plus extérieure de nos facultés. Il faut avoir un caractère réel susceptible d'affections vraies et de réflexions profondes pour écrire comme vous, et il faut encore joindre à tout cela un esprit supérieur. J'ai donc raison de vous croire unique. Il en est ainsi, dans d'autres genres, de mon père, de Benjamin et de Mathieu (1), et la vaste moisson de nouvelles connaissances que j'ai fait (*sic*) en Allemagne donne une sanction de plus s'il est possible à mes premiers sentiments.

« Dans tout ce Berlin, qui m'a intéressée? Le fameux prince Louis? (2) Non. Quelques-uns des grands seigneurs qui abondent ici? Non. Un professeur, un professeur allemand (3)! Que dites-vous de cela, chère amie? Et ne croyez-vous pas que déjà j'ai perdu quelque chose en Allemagne, et ne vous préparez-vous pas à me faire des plaisanteries comme si je n'étais plus une Parisienne? Si vous voulez un intérêt de coquetterie, il n'en est pas question, et le premier coup d'œil sur la figure vous en convaincra, quand vous ne croiriez pas, ce qui est pourtant bien vrai, que Benjamin m'en a rendu tout à fait incapable. Mais si vous voulez en littérature plus d'esprit et d'originalité que tout le monde et autant que vous, je vous le garantis. Comme je crois que je vous l'amène, je n'en parle plus.

« Il faut vous rendre compte de mon impression sur Berlin. Elle est beaucoup moins complète que celle de Weimar; je ne sais si la présence de Benjamin faisait

(1) Mathieu de Montmorency.

(2) Le prince Louis-Ferdinand. (Cf. *Dix années*, chap. XIII.)

(3) Il s'agit d'Auguste-Guillaume Schlegel, que Gœthe avait proposé à Mme de Staël comme précepteur de ses enfants. « Il faut que je vous remercie, écrit Mme de Staël à Gœthe, de *la société la plus intéressante* que j'ai rencontrée à Berlin, Wilhelm Schlegel. » (Cf. BLENNERHASSET, t. III, p. 109.)

de tout un accessoire pour moi, et s'il me faut ici faire de l'extérieur le principal ; mais il est certain qu'en y trouvant beaucoup plus de mouvement, beaucoup plus de ce qui pourrait rappeler Paris en apparence, je sens que je ne m'y établirais pas volontiers et que le triomphe de l'Allemagne, c'est une Université, et non un salon à la française (1). Les deux sociétés, celles des savants et de la Cour, sont complètement séparées, et il en résulte que les savants ne savent pas causer et les hommes du monde pas du tout penser. La frivolité sans la grâce française est quelque chose de tout à fait insupportable, et comme les Allemands ne sont pas frivoles naturellement, il y a une tristesse dans leur gaieté qui porterait sans cesse à leur dire : « Mais pourquoi le faites-vous? » Il y a cependant toujours un fond de bonhomie et d'admiration pour la supériorité, qui n'oblige pas à se tenir sur ses gardes presque habituellement, comme on le fait habituellement (*sic*) en France. Mais aussi vous rencontrez très bien deux cents personnes à qui vous n'avez pas un mot à dire et tellement semblables entre elles, qu'il en est qu'on m'a présenté dix foix sans que je puisse parvenir à les reconnaître.

« Il y a au milieu de tout cela des personnes à rechercher parmi les savants et les étrangers, le corps diplomatique (2) ; mais parmi les Berlinois eux-mêmes la disette est extrême. Il y a tous les soirs des parties comme à Genève avec un immense souper très bon matériellement, où les hommes boivent autant que le leur permet leur diner. Croiriez-vous que ce séduisant prince Louis,

(1) « Il n'y a pas l'ombre de comparaison entre ce que nous appelons société en France et ceci. » (A Gœthe, 7 avril 1804.)

(2) Par exemple Brinckmann, jadis ministre de Suède à Paris, devenu ambassadeur de Suède à Berlin. Ce fut chez lui que Mme de Staël fit la connaissance de la célèbre Rahel Lewin. Parmi les écrivains et les philosophes, elle vit Ancillon, Jean de Muller, les Schlegel, Fichte, Spalding, etc.

qui certainement a de l'esprit et une belle figure prussienne, a la parole toujours embarrassée après dîner et que je préfère avec soin de lui donner rendez-vous le matin ; et c'est le Lovelace allemand (1)! La simplicité de Weimar, la grande instruction des femmes, le goût vif de tout le monde pour la littérature en faisaient un séjour beaucoup plus selon mon goût. J'ai compris là comment une petite ville pouvait plaire (2); ici je vois qu'en fait de grandes villes tout fait regretter Paris, hélas ! Cependant j'y trouve un accueil comme je devrais le recevoir dans ma patrie ; mais cet accueil n'a encore rapproché personne de moi. On fait cercle autour de mes paroles, j'ai un succès qui ferait tourner la tête si elle pouvait l'être autrement que par le cœur ; mais quand il n'y a rien là, rien du tout, la vie est triste. J'ai renoncé par exemple ce soir à un grand souper, pour me recueillir avec vous ; mais je ne me connais personne avec qui je voulusse être tête à tête.

« Il faut aussi vous parler de la princesse votre amie chez qui je soupe très souvent. Sa maison est arrangée avec un goût infini ; on y vit à la française en tout, excepté qu'il n'y a pas de Français. Elle a de la grâce dans la plaisanterie, quelque chose de bouffon dans la manière de conter, qui contraste avec le maintien et la volonté d'être princesse; mais je ne puis pas dire que j'aie encore trouvé en elle un accent ni une parole réelle. Son bon goût en fait de romans m'est inexpli-

(1) Voir les *Lettres du prince Louis-Ferdinand de Prusse à Pauline Wiesel*, publ. par Alex. Büchner, Leipzig, 1865, et les *Lettres de Chamisso, Gneisenau et du prince Louis-Ferdinand*, 2 vol. in-8°, Leipzig, 1867. Les lettres d'amour du prince rappellent les fameuses *Lettres à Sophie* de Mirabeau.

(2) « Si je vivais en Allemagne, je ne m'établirais certainement pas dans une grande ville. Les Allemands ne savent pas tirer parti d'une grande ville ; on n'y choisit pas sa société, on l'augmente. » (A Gœthe, 7 avril.)

plicable; car il me semble que ce qu'elle devrait aimer, c'est le *Roman comique* ou *Cléopâtre* (1). Elle est digne ou moqueuse, spirituelle dans les deux genres, mais sèche, et quoiqu'elle dise que je lui plais, je crains que cela ne dure pas, parce que je ne sais pas comment ni par où nous nous prendrions. Une preuve de son bon goût encore, c'est son enthousiasme pour vos lettres. Je verrai si je découvre quelque chose de nouveau et de plus en elle, et comme de raison tout ceci reste entre nous. Qui est charmante, c'est la reine (2) : elle a une douceur et une grâce irrésistible. Le roi aussi est très bon, et il y a une nièce de la duchesse de Weimar (3) nouvellement mariée au prince Guillaume, frère du roi, à laquelle je m'intéresse du fond du cœur. Mais on ne peut voir que bien rarement la famille royale ; la maison de la princesse Louise est la plus habituelle maison de Berlin. Hors de la société, il y a le spectacle, où je vais plus souvent par étude que par plaisir, et des concerts publics quelquefois très remarquables. Par exemple, le jour du Vendredi-Saint, il y a une cantate chantée sur la mort de Jésus-Christ, qui m'a attendrie plus profondément que rien de ce genre ne l'a jamais fait; je vous l'apporterai, cette cantate, car il faut que

(1) Le *Roman comique* de Scarron; *Cléopâtre* de La Calprenède. — La personne qui répond à ce spirituel portrait est la princesse Louise de Prusse, fille du prince Ferdinand et sœur du prince Louis-Ferdinand. Elle avait épousé le prince Antoine Radzivil le 19 mars 1796, et était âgée, quand Mme de Staël la vit, de trente-quatre ans. — Cf. lettres de Mme de Staël à la princesse Louise, écrites de Stockholm en 1813. (Pertz, *Stein*, t. III, p. 671 et suiv.).

(2) La reine Louise, femme de Frédéric-Guillaume III.

(3) La reine-mère, princesse de Hesse-Darmstadt, était elle-même une sœur de la duchesse Louise de Saxe-Weimar. Quant au prince Guillaume, il avait épousé le 12 janvier 1804 Amélie-Marie-Anne de Hesse-Hombourg, dont il s'agit ici.

vous sachiez l'allemand, pour que nous parlions et que nous lisions ensemble cet été.

« J'ai écrit à Mathieu pour lui proposer un rendez-vous de quinze jours à quarante lieues de Paris au mois d'octobre; s'il l'accepte, comme je l'espère, mon plan de cette année est entièrement fixé; ce temps excepté, je passerai dix mois de suite avec vous. Vous savez déjà toutes mes dates de départ; mon père s'en moque; mais je n'y tiens pas moins jour pour jour. Vous n'avez pas idée du bien que cela me fait de compter les jours avec mon almanach; car à présent je reste pour agrandir mon séjour, pour que tout paraisse naturel et pour être sûre du beau temps en voyageant; mais je sens mon entreprise finie, et si vous m'écriviez une raison quelconque pour hâter mon retour, je n'hésiterais pas à partir.

« Ah! comme je me confie dans vos promesses sur la santé de mon père (1)! Je suis effrayée de ce que j'ai éprouvé à Weimar, et si le Ciel ne m'avait pas donné je ne sais quel peu de foi dans l'avenir, qui pour la première fois me fait du bien, je serais plus effrayée encore que je ne le suis; car je ne crois pas que je puisse survivre à sa perte. J'ai sondé mon cœur de partout pendant ces trois jours, et j'ai tellement éprouvé que toute ma vie tenait à lui, que je n'avais pas un souvenir sans lui, pas une idée qui n'eût une connexion avec lui, qu'il m'a semblé qu'il ne me resterait rien ni dans le passé, ni dans le présent, ni dans l'avenir, enfin que je je m'anéantirais pour tout, excepté pour le désespoir. C'est triste à penser; car la nature ne veut pas qu'on aime ainsi ce qui nous a devancé de tant d'années.

(1) Quelques jours après, le 10 avril, Necker mourait sans revoir sa fille. « Il n'a cessé de dire qu'on devait consoler sa fille et lui ôter tout remords d'être loin de lui. » (*Rosalie de Constant*, par Lucie Achard, t. II, p. 288.)

Mais il a trouvé le moyen de m'inspirer un si inexprimable attendrissement, que, quand je fais quelquefois des efforts sur moi-même pour secouer cette impression, elle n'en revient qu'avec plus de force.

« Quelle longue lettre, chère amie, et qu'il me reste à dire ! Benjamin arrive près de vous, je l'espère, à présent (1) ; j'espère que vous vous serez entendus. On mande de Vienne que Mme de Lavoisier y est avec le comte de Rumford, et le chevalier Landriani qui écrit cela à Muller (2), qui vous aime beaucoup, ajoute : *Albertine* (3) *est bien heureuse dans son intérieur ; son mari est devenu un des plus habiles botanistes qu'il y ait.* Dites cela de ma part à mon cousin. Dites-moi si Charles Tronchin a reçu une lettre de moi par le dernier courrier ; on m'a dit qu'il avait souffert cet hiver et j'en suis inquiète.

« Chère amie, sans fatuité, ma lettre a été interrompue par le prince Louis, qui a soupé tête à tête avec moi ; j'ai fait feu des quatre pieds, je suis lasse et je vais me coucher. Ah ! que j'ai envie de revenir ! »

A cette lettre charmante nous joignons le fragment ci-dessous, extrait d'une lettre adressée par Mme de Staël à son père, qui a été conservé, copié par une main étrangère, dans les papiers de Mme Necker de Saussure. Mme de Staël y raconte en détail la réception que lui ont faite à Berlin le roi, la reine et les princesses. A travers l'expression d'une joie sincère, on sent percer une pointe d'attendrissement et de mélancolie.

« ... J'ai donc été présentée hier à la Reine et au Roi ; je vais te décrire cette circonstance. Comme c'était le jour de la naissance de la Reine, au moment

(1) On sait que Benjamin Constant était reparti pour la Suisse, mais qu'il revint à Weimar à la nouvelle de la mort de Necker.

(2) L'historien Jean de Muller.

(3) Il est évident qu'il s'agit ici de Mme Necker de Saussure elle-même (Albertine-Adrienne) et de son mari, Jacques Necker.

où elle est entrée dans une salle toute remplie d'hommes et de femmes, couverte d'or et de diamants, les cimballes (*sic*) se sont fait entendre et cette musique a encore ajouté à mon émotion. La Reine est charmante; il n'y a aucune flatterie à dire que c'est la plus jolie femme que j'aie vue; sa parure est éclatante et du meilleur goût; enfin elle m'a véritablement éblouie. En s'approchant de moi alors, elle m'a dit, à travers beaucoup de choses obligeantes, ces propres paroles : « Madame, j'espère que vous me croyez de trop bon goût pour n'être pas flattée que vous ayez choisi Berlin pour y venir; il y a longtemps que vous y êtes admirée, et par moi surtout (1). » J'étais vraiment si confuse que je n'ai su que répondre. Mais quelque temps après, je lui ai dit qu'il était impossible de ne pas regretter d'avoir fait un roman avant de l'avoir connue ; que mon imagination aurait été animée par un modèle dont je n'avais pas eu jusqu'alors d'idée. Les princesses qui la suivaient se sont toutes approchées de moi, et celles que je connaissais m'ont embrassée; enfin j'étais si touchée de tant de bontés que j'avais un sentiment d'attendrissement et sur toi et sur mes amis, qui ne voyaient pas cela, et sur ma patrie, qui était si indifférente envers moi. De là, j'ai été présentée au Roi qui m'a dit des choses fort obligeantes sur son désir que je me trouvasse bien à Berlin. Le Roi est d'une belle figure et a beaucoup de bonté et de simplicité. Le reste de la soirée s'est passé en révérences de tous les côtés imaginables... »

(1) « J'espère, madame, que vous nous croyez d'assez bon goût pour être flattée de votre arrivée à Berlin; j'étais très impatiente de vous connaître. » (*Coppet et Weimar*, Mme de Staël à la grande-duchesse de Saxe-Weimar, 13 mars 1804.)

Ce fragment est accompagné du billet suivant de Necker :

« Je vous envoie, chère amie, la copie de la partie de la lettre de ma fille sur sa réception. La princesse Louise lui a dit des merveilles de vos lettres à madame Sartoris. Le reste une autre fois.

« Adieu, c'est de la politique. »

## V

### Mme de Staël et le duc de Rovigo

Le 27 septembre 1810, le préfet de Loir-et-Cher, M. de Corbigny, se présentait au château de Fossé, où résidait Mme de Staël, pour lui notifier les ordres du ministre de la Police, le duc de Rovigo. Mme de Staël devait lui remettre les manuscrits et les épreuves de *l'Allemagne* qu'elle possédait; elle devait aussi quitter Fossé « dans les quarante-huit heures » et partir pour Coppet ou s'embarquer pour l'Amérique. « Vous m'informerez sans le moindre délai, ajoutait le ministre dans sa lettre à M. de Corbigny, de la direction que Mme de Staël aura choisie (1). » Mme de Staël jeta les hauts cris : partir dans les quarante-huit heures! C'était bon pour des conscrits! Mais une mère de famille! Mais Mme de Staël! Elle protesta, écrivit au ministre de la Police. Jusqu'à ce jour nous ne connaissions que la réponse du duc de Rovigo, publiée dans la préface de *l'Allemagne* et dans *Dix années d'exil* (IIe partie, chap. Ier). Voici la lettre de Mme de Staël telle que l'a publiée M. Léonce Pingaud dans une récente étude sur *Mme de Staël et le duc de Rovigo* (2). Elle est intéressante à rapprocher de la réponse du ministre.

« Monsieur le Duc,

« J'ai remis à M. de Corbigny le premier et le deuxième volume de mon ouvrage à double. Le troi-

(1) Rovigo à Corbigny (F7 6331.) — *Dans les vingt-quatre heures*, dit Mme de Staël dans *Dix années* et dans la préface de *l'Allemagne*.

(2) *Revue de Paris*, 1er décembre 1903.

sième, n'étant pas encore imprimé, a été saisi chez le libraire. Quant au manuscrit, je viens d'écrire pour qu'il me soit envoyé, afin que je puisse le remettre à M. de Corbigny ; il devient donc nécessaire que j'attende pour partir jusqu'à jeudi matin (4 octobre), jour de l'arrivée du courrier de Paris, pour délivrer mon manuscrit (1). J'ai l'honneur d'ajouter à cet acte d'obéissance quelques observations qui me paraissent dignes de l'attention de Votre Excellence.

« D'abord j'ai soumis mon livre à la Censure volontairement, puisque dans l'étranger on me proposait de toutes parts de l'imprimer ; je ne voulais donc pas y laisser une ligne qui pût déplaire au gouvernement. M. de Portalis (2) m'a demandé des changements dans le premier volume et je les ai faits. M. de Portalis a permis l'impression du premier et du deuxième volume ; le libraire n'a tiré que d'après cette permission ; faut-il que cet homme soit ruiné, et il le sera, parce qu'il s'est fié à la permission que lui a donnée le Directeur de la Librairie ? Et moi, quel tort puis-je avoir, quand je viens en France pour être censurée par les ministres de l'Empereur, et que je suis à la lettre ce qu'ordonne le décret sur l'imprimerie (3) ? Je sais que ce décret autorise les ministres à faire saisir les ouvrages même qui ont été censurés ; mais un auteur qui se conforme à la marche prescrite peut-il être puni ? Et que faire si le décret de l'Empereur ne peut servir de règle de conduite ?

« Je ne vous dirai point, monsieur le Duc, que six années de travaux, d'études et de recherches que je

(1) Elle le remit (ou plutôt une « mauvaise copie ») dès le 3 octobre au préfet du Loir-et-Cher, comme il résulte d'une lettre de M. de Corbigny au ministre, du 4 octobre 1810.

(2) Directeur général de l'Imprimerie et de la Librairie.

(3) Le décret impérial du 5 février 1810. Consulter sur cette suppression de *l'Allemagne* notre ouvrage sur *Mme de Staël et Napoléon*, chap. XVII.

croyais utiles sont perdues en une minute ; je suis accoutumée à souffrir; mais je vous demanderai s'il est possible qu'un livre sur la littérature allemande ne puisse pas être publié? S'il y a des changements à faire, qu'on me les dise. Si je le puis sans altérer mon livre, je les ferai ; mais ce travail est-il possible sur les grands chemins? Et voilà l'asile qui me reste, si Votre Excellence ne révoque pas l'ordre de me faire partir à l'instant.

« J'ai écrit à l'Empereur pour le supplier de m'accorder un moment d'audience à Fontainebleau; mon fils porte la lettre (1) et je ne puis renoncer à l'espoir d'être entendue. Je suis restée cinq mois ici pour y suivre l'impression de mon livre, et ce n'est que depuis quatre jours que j'ai commencé mes préparatifs pour m'embarquer. Je ne connais guère que les conscrits qui puissent rejoindre l'armée en quarante-huit heures (2); mais une mère de famille a besoin d'un peu plus de temps pour se préparer à un triste et long voyage. Votre Excellence ignore peut-être que les quarante lieues de Paris m'ont été accordées officiellement par les ministres et les préfets autorisés par les ministres : mes passeports en font foi. Je ne devais donc pas m'attendre à n'y être pas laissée en paix. Enfin je ne demande que le temps nécessaire pour s'embarquer et, s'il était possible, pour corriger à la hâte les changements qu'on voudrait me demander dans mon livre.

« Je supplie Votre Excellence de réfléchir un instant sur ma situation et d'y appliquer sa justice.

« Je suis avec respect, etc. »

(1) Cette lettre est publiée dans *Coppet et Weimar*, p. 165-166. On sait qu'Auguste de Staël ne put voir l'Empereur à Fontainebleau.

(2) « Je ne connais guère que les conscrits à qui vingt-quatre heures suffisent pour se mettre en voyage. » (Préface de *l'Allemagne.*)

## VI

Nous donnons ci-dessous la lettre écrite par Mme de Staël, de « Brünn en Moravie » le 30 juin 1812, à la grande-duchesse de Saxe-Weimar. Cette lettre devait servir d'introduction à Rocca, que la police autrichienne recherchait en sa qualité d'officier français, au cas où il aurait été obligé de chercher un asile à la cour de Weimar (1).

« Ce 30 juin 1812, Brünn en Moravie.

« MADAME,

« Si cette lettre vous est remise par M. de Rocca, officier suisse, j'ose prier Votre Altesse de le recevoir comme un ami de moi qui lui racontera ma situation et l'intéressera, je l'espère, soit relativement à moi, soit en se faisant connaître. Je prie Votre Altesse de penser à moi avec intérêt et de m'appuyer de ses vœux auprès du Ciel, où ses vertus doivent lui donner un saint empire. Je me rappelle au souvenir de monseigneur le Duc, et je dis les plus tendres adieux à Weimar, où j'ai passé d'heureux jours qui ne renaîtront plus.

« Mille respects.

« NECKER, BARONNE DE STAEL-HOLSTEIN. »

## VII

### Mme DE STAËL A BRODY. UNE CONSULTATION

Nous trouvons dans les *Souvenirs* de la baronne DU MONTET (2) le récit spirituel d'une scène plaisante qui eut lieu à Brody en juillet 1812. On sait que Mme de Staël, « poussée avec politesse » vers la frontière par le gouvernement autrichien, se morfondait dans cette petite ville de Galicie, en attendant son passeport

(1) Cette lettre a déjà été publiée en partie dans *Mme de Staël et Napoléon*, p. 305, mais avec des lacunes et des fautes d'impression. C'est pourquoi nous la rétablissons dans son texte intégral. L'autographe nous appartient.

(2) Plon, 1904.

russe (1). Elle ne savait pas encore avec certitude de quel côté elle se dirigerait, si elle essayerait de gagner Moscou et la Suède, en devançant les troupes françaises, ou si, au contraire, elle prendrait la route d'Odessa et de Constantinople pour se rendre en Angleterre. Le baron du Montet, qui la vit alors à Brody, conte plaisamment à sa femme les perplexités de Mme de Staël.

« Brody, 16 juillet 1812.

« Madame de Staël est arrivée et partie. Tu m'as dit d'être bien spirituel ; mais comment veux-tu faire payer un pauvre diable qui n'a pas le sol ? J'ai pensé que pour me tirer de cette mauvaise affaire, et ne pas jouer un rôle fâcheux dans les lettres qu'elle pourrait publier sur Brody, il fallait avoir l'air d'un bon garçon tout simple, dont il ne vaut pas la peine de parler. Ma première entrevue a été un tête-à-tête. Je me suis assis à côté d'elle, sur son canapé. La conversation est devenue intéressante par tout ce qu'elle y a mis du sien, et moi, je suis tombé dans mes distractions, de sorte que je ne sais pas la moitié des belles choses qu'elle m'a dites, et auxquelles j'ai répondu à tort et à travers. Pauvre Alexandrine ! Que je te plains ! Madame de Staël est convaincue que ton mari n'est qu'une bête ; il n'a dit et répondu que des sottises. — Un moment, madame ! C'est tout le contraire. — Et qui le dit ? — Écoute. Il y avait un quart d'heure que l'oracle parlait sans que j'eusse rien entendu ; ma tête voyageait : j'ai accroché quelques mots pour voir de quoi il s'agissait, et il m'a paru qu'elle disait que trop de prévoyance est quelquefois nuisible ; j'ai répondu au hasard : « En voulant trop prévoir et prévenir l'avenir, on échappe le présent, le présent est le plus pressé ; il faut d'abord y courir. » Tu n'imagines pas l'effet qu'a produit mon proverbe, enfanté par le hasard et la distraction, on l'a appelé neuf, philosophique, profond, etc... Ceci n'est

(1) Cf. *Dix années d'exil*, IIe partie, chap. VIII.

pas tout : j'étais dans un de mes bons jours. L'éloge recueilli et l'enthousiasme passé, la conversation a continué, et moi je suis retombé dans mes absences. Il m'a semblé qu'elle me disait qu'elle était persécutée, parce qu'elle n'avait pas voulu encenser le dieu Napoléon. J'ai répondu sans y songer : « Il n'y a donc plus que trois puissances indépendantes dans le monde : l'Angleterre, la Russie et vous (1). » A peine mon proverbe était-il prononcé que je suis devenu rouge comme un coq, parce que j'ai cru que j'avais dit une sottise. Eh bien, pas du tout! La réplique a été traitée de spirituelle, d'originale, et l'on m'a serré la main d'attendrissement. Je pourrais pousser mes citations encore plus loin si je ne craignais pas que tu m'accuses d'orgueil.

Le soir, la chambre s'est remplie, je me suis tu; il y avait M. le chevalier de Rocca, qu'elle traita plus en fils soumis qu'en amant et qui n'a rien d'extraordinaire ; sa fille (2), passablement jolie et qui dormait ; M. Schlegel, qu'elle a fait éveiller et appeler en disant que ces littérateurs allemands étaient toujours assoupis ; un médecin de M. Jeroslaw Rzewuski qui parlait à tort et à travers ; un homme d'affaires ; le prince Galitzin, qui dépensait son esprit; sa femme qui l'admirait (3); madame de Schewaskin qui discutait; le comte Jeroslaw qui écrivait. Le temps m'a paru un peu long, à moi qui ne désirais que de voir finir la séance. On l'a remplie en donnant mille conseils différents à Mme de Staël sur son voyage. L'un disait : « Prenez ce che-

(1) « En Europe, disait-on alors (en 1814), il faut compter trois puissances : l'Angleterre, la Russie et Mme de Staël. » (Mme de Chastenay, *Mémoires*, t. II, p. 445.)

(2) Albertine de Staël.

(3) Le prince Galitzine, ancien ambassadeur à Paris. Sa femme, Amélie de Schmettau, était distinguée par son intelligence et sa culture d'esprit.

min. » L'autre interrompait en disant : « Cette route est meilleure. » Le troisième répliquait : « C'est par là qu'il faut passer. » Le quatrième : « Allez à Odessa. » Le cinquième : « A Constantinople. » Le sixième : « J'irais à Jassy. » Le septième : « Passez par Kiev, pour aller droit à Pétersbourg. » Le huitième : « Passez par Moscou. » Le neuvième : « Moi, j'irais à Moscou ; mais de là je me rendrais à Arkhangel. » Le dixième : « Et moi, si j'étais à votre place... vous voulez aller en Suède, n'est-il pas vrai ? Eh bien, j'irais à Odessa, de là à Constantinople, je visiterais la Grèce ; quel vaste champ pour votre imagination ! Je passerais à Malte ; que de matériaux pour les romans ! Je me rendrais en Sicile, je doublerais tous les caps possibles de l'Europe, après avoir passé le détroit de Gilbraltar, et comme cela j'arriverais à Stockholm ! » Je voyais augmenter à chaque instant l'anxiété de Mme de Staël, déjà trop inquiète ; il y avait une heure que je ne disais mot ; elle m'interpelle. « Et vous, monsieur le baron, que feriez-vous à ma place ? J'ai confiance en votre avis. — Où voulez-vous aller, Madame, bien positivement ? — En Angleterre. — Vous faites bien ; qui craignez-vous ? — Les Français. — Avez-vous une carte ? Faites-la apporter... Voilà le chemin le plus court pour Moscou ; prenez-le, mais sans délai. De là vous aviserez à ce qui vous reste à faire, mais sans trop consulter... A quelle heure partirez-vous ? — Demain, à six heures du matin. — Plus tôt, si vous pouvez. » La séance fut levée, mon rôle était joué, j'ai été me coucher.

Crois-tu que je paraîtrai avantageusement dans les lettres sur Brody ? Demande-le à toutes ces dames qui se sont donné tant de peine à Vienne pour figurer décemment dans les lettres sur l'Allemagne ; mets dans tes tablettes que Mme de Staël est née en 1766 (1), et que

(1) Le 22 avril 1766.

j'ai eu son extrait de baptême entre les mains. M. de Rocca est un jeune homme sans conséquence ; M. Schlegel n'est qu'un dormeur. A propos de celui-ci, il faut que je te fasse rire. Il a présenté son passe-port à notre officier de hussards, placé ici aux postes avancés. « Comment vous appelez-vous ? — Schlegel. » L'officier tombe dans une convulsion de rire, qui nous fait craindre pour sa rate : « Schlegel ! Quel drôle de nom ! Est-il permis de s'appeler Schlegel ! » (1) Et le bon Hongrois rirait encore, s'il en avait le temps. Mme de Staël nous a raconté les scènes comiques dont elle a été le sujet à Léopol ; les dames sont venues la voir sans la connaître, et seulement pour admirer une femme auteur, comme la reine de Saba venait rendre hommage à Salomon (2). »

## VIII

### Mme DE STAËL ET LA PRINCESSE KUTUSOV

Mme de Staël a raconté elle-même (*Dix années*, IIe partie, chap. xx) comment elle alla voir le prince Kutusov « la veille de son départ » pour l'armée. Elle fut vivement émue d'espérance, de crainte et aussi d'angoisse en contemplant ce vieillard borgne, couvert de blessures, qui allait jouer contre le « tyran » corse le sort du genre humain : était-il donc l'instrument glorieux choisi par Dieu pour la délivrance ? Le moment était religieux, solennel. Avant de quitter Pétersbourg, dans la nuit du 20 au 21 août, le prince Kutusov dit à sa femme : « Nous nous reverrons heureux ou jamais ! » Il se prosterna sur le parquet et se recommanda à Dieu en pleurant (3).

(1) En allemand *Schlägel* signifie *cuissot*.

(2) Dans une autre lettre M. du Montet dit : « Mme de Staël est laide à faire peur. »

(3) Joseph DE MAISTRE, *OEuv. comp.*, t. XII. Lettre à M. le comte de Front du 2 septembre 1812.

Mme de Staël partit pour la Suède. C'est là qu'elle apprit la bataille de Borodino, la résistance acharnée de Kutusov; les lettres qu'elle écrit alors de Stockholm à la princesse Kutusov révèlent l'exaltation de son âme (1).

Quelques jours avant de quitter Pétersbourg, elle écrit à la princesse :

« Princesse, demain soir, si vous me le permettez, j'irai me dédommager de ce que j'ai perdu hier. Je ne pourrais partir sans vous offrir l'hommage des sentiments que vous et le nom que vous portez m'inspirent.

« Agréez mes hommages respectueux.

« NECKER DE STAËL-HOLSTEIN.

Ce jeudi. »

« Stockholm, ce 29 septembre (1812).

« Combien je suis touchée, Princesse, de la lettre que vous avez daigné m'écrire! Quelle bataille (2)! Quel effort de l'âme il y a dans une pareille action! Tant de sang, mais pour une si belle cause! Que vous avez dû être émue! Quel sort que le vôtre! Voir dans le premier objet de ses affections celui que le monde regarde, être aimée de celui qui sera l'objet de l'admiration universelle, c'est la plus belle destinée qu'une femme puisse avoir; mais elle est bien mêlée d'inquiétude. De grâce, de grâce, écrivez-moi! Je donnerais de mon sang aussi pour quelques lignes de vous qui contiennent ce que je désire. Le prince royal de Suède (3) a sous les yeux le plan de la bataille de Borodino, et

(1) Ces lettres sont tirées de la revue russe *l'Antiquité russe*, mai 1872. Elles ont été publiées en français.

(2) La bataille de Borodino, livrée le 7 septembre 1812. Kutusov, bien qu'il se fût replié sur Moscou, prétendait avoir vaincu Napoléon.

(3) Charles-Jean (le général Bernadotte).

sans cesse il en parle avec enthousiasme. Dites-le, Princesse, à votre illustre époux.

« Mes exploits à moi se sont bornés à un passage de mer très pénible (1); et comme je venais d'apprendre la victoire du prince Kutusov, j'aurais trouvé très triste d'être noyée. Stockholm n'est pas amusant, quand on arrive de Pétersbourg ; j'ai fait un grand sacrifice à mes enfants en quittant cette ville si influente sur l'Europe et l'Asie et qui réunit les agréments des deux parties du monde (2). Je regrette votre brillante et noble cour, je regrette... Mais mon fils (3) est aide de camp du prince royal, et il faut que les plus longs avenirs passent les premiers J'espère vous revoir, Madame, si votre nom se réunit à celui de lord Wellington pour affranchir l'Europe. En attendant, vous qui traduisez si bien votre époux, soyez l'interprète auprès de lui de mes sentiments et daignez aussi croire que je suis profondément reconnaissante de vos bontés pour moi, et qu'en fait de portrait celui que vous m'avez donné m'est aussi cher que celui que vous avez reçu.

« Agréez, Princesse, mon tendre hommage.

« NECKER DE STAËL-HOLSTEIN. »

« Stockholm, le 5 octobre (1812).

« Combien je vous remercie, Princesse, de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire! Je me croyais oubliée de vous et je le trouvais bien simple dans de pareilles circonstances ; mais je n'y avais pas moins de

(1) Cf. *Dix années*, IIe partie, chap. XX.

(2) Elle écrivait à Galiffe, le 16 septembre 1812, d'Abo en Finlande : « Que je voudrais être à Pétersbourg! Je considère comme un vrai acte d'amour maternel d'en être partie! » (GALIFFE, *D'un siècle à l'autre*, t. II, p. 317.)

(3) Albert de Staël, second fils de Mme de Staël, qui devait périr tragiquement en duel l'année suivante.

regrets. En effet le prince votre époux a été Fabius contre cet Africain : il a osé attendre et il a réussi. Dieu veuille cependant que ce succès soit complet! Car c'est un homme — Napoléon — qui peut reprendre des forces en touchant la terre qui lui obéit. Il va tirer des troupes de l'Allemagne et sûrement tous les efforts seront réunis pour réparer l'affront qu'il a reçu pour la première fois de sa vie. Ranimez bien toutes les puissances intellectuelles de votre époux dans un moment peut-être où le succès pourrait lui échapper. Je suis convaincue qu'il sera secondé de ce côté et que c'est à lui qu'appartiendra l'honneur d'avoir changé le sort du monde. Vous êtes bien digne, Princesse, de sentir tout l'enthousiasme qu'une telle situation doit exciter ; vous rendez compte de la guerre en général. Je vous demande encore de vos lettres; je sens bien que je ne puis vous donner en échange que le plaisir qu'elles me font; mais c'est quelque chose que de causer un grand plaisir et vous êtes assez bonne pour vous en contenter.

« Stockholm est un peu triste à côté de Pétersbourg, et si je ne voyais pas quelquefois le prince royal, j'aurais de la peine à me faire à la monotonie de ce séjour. Un homme de beaucoup d'esprit, le frère du comte de Löwenhielm, vous remettra cette lettre; accueillez-le bien, je vous prie, et qu'il me rapporte avec détail des nouvelles de votre santé et de celles du grand général sur lequel repose le sort du monde. Adieu, Princesse. Quand vous reverrai-je ? Je regrette Pétersbourg et vous et surtout le mouvement d'âme, cet enthousiasme qui faisait vivre si vite et si profondément. Adieu encor, Princesse, adieu et souhaitez-moi de vous retrouver.

« Ce 6. — Je rouvre ma lettre pour vous féliciter. Princesse de Smolensk (1) ! Quel beau titre ainsi acquis! Dites au général Kutusov que le prince royal de Suède

(1) Kutusov avait reçu le surnom de *Smolensky* et le grand cordon de Saint-Georges.

l'applaudit et le secondera. Mon Dieu, que je vous envie ! Je ne connais pas de plus beau sort que d'être la femme d'un grand homme! Seriez-vous assez bonne pour faire dire au général Miloradovitch (1) que je fais une couronne de lauriers pour lui? Car il a été le digne aide de camp de son général. Mille hommages. »

« Stockholm, ce 15 février (1813).

« Je ne peux pas laisser partir le comte de Löwenhielm, Princesse, sans qu'il vous porte tous mes remerciements pour le souvenir dont vous avez daigné m'honorer. Votre illustre époux a eu plus d'influence sur le sort du monde qu'aucun homme depuis Charles-Quint. Encouragez-le à persévérer; car la trêve n'est pour Napoléon qu'une occasion pour renouveler ses efforts contre la race humaine (2). Je ne sais pas où est maintenant le prince de Smolensk. Comment sa santé se trouve-t-elle de ses victoires (3)? Il me semble cependant que c'est un régime très sain. Daignez lui rappeler mon nom et mandez-moi, Princesse, que vous continuez à vous intéresser à moi, quand tant de gens se pressent pour avoir une place dans votre amitié. Mille hommages.

« NECKER DE STAËL-HOLSTEIN »

« Stockholm, ce 3 mai 1813.

« J'ai bien reçu, Princesse, le messager chantant que vous avez bien voulu m'envoyer, et ils jouent ici l'opéra-

(1) Voir sur Miloradovitch, *Dix années*, IIe partie, chap. XII.

(2) En janvier 1813, Romanzov considérait la guerre comme terminée; Kutusov jugeait sa tâche accomplie. Alexandre Ier avouait le 13 janvier « le brillant de la position actuelle ». Tel n'était pas l'avis de Mme de Staël.

(3) On sait que Kutusov mourut peu de temps après le 16 avril 1813, à Bunzlau (Silésie).

comique avec succès (1). Mais il faut des poètes et non des chanteurs, pour célébrer les exploits du prince Kutusov, et j'espère m'en charger au moins comme historien. Si vous voulez me donner de vos nouvelles et des siennes, il faudra les adresser au comte de Lieven (2) à Londres : car je me flatte d'y être dans un mois. La carrière qu'il reste à parcourir maintenant est peut-être plus difficile que celle par laquelle il a commencé; mais il faut terminer l'œuvre qui se déferait par elle-même, si elle n'était pas achevée. Sûrement le général Bonaparte ne rêve que la vengeance des succès du général Kutusov. Adieu, Princesse, dont le nom est historique. Permettez-moi de vous envoyer un petit écrit, à la tête duquel est le portrait du prince royal (3); le reste est un peu trop sérieux pour vous amuser. Agréez encore une fois, Princesse, mon hommage respectueux et tendre.

« NECKER DE STAËL-HOLSTEIN. »

« Stockholm, ce 20 mai 1813.

« Vous avez éprouvé un grand malheur, Princesse, et l'Europe avec vous (4). Mais si quelque chose peut adoucir cette cruelle perte, c'est l'éclat prodigieux du nom que vous portez; le maréchal Kutusov a sauvé la Russie et rien ne pourrait dans l'avenir égaler la gloire de sa dernière année. Mon cœur est serré cependant de ne plus revoir cet homme aussi bon que grand et je m'associe de toute mon âme à ce que vous devez souf-

(1) Il s'agit de la troupe d'acteurs français qui avait quitté Pétersbourg pour passer en Suède.

(2) Ambassadeur de Russie à Londres.

(3) L'*Essai sur le suicide*, qui parut en avril 1813. L'ouvrage avait été écrit en 1811. Il est précédé d'une préface pleine d'enthousiasme pour Bernadotte.

(4) La mort du maréchal Kutusov.

frir. Daignez m'écrire un mot chez M. le comte de Lieven, votre ambassadeur à Londres. Je pars dans deux jours. En Angleterre, on me parlera sans cesse de Votre illustre époux et je m'honorerai de l'avoir vu partir pour son auguste dévouement (2). Daignez vous souvenir de moi, Madame, et comptez à jamais sur l'attachement que je vous porte et sur l'intérêt sensible que je joins à toute l'admiration que votre nom m'inspire.

« Puisse l'Europe être délivrée par l'héritage de gloire que le maréchal Kutusov laisse après lui! Permettez-moi, Madame, de pleurer avec vous et de vous demander encore une fois comment vous avez supporté cette douloureuse épreuve. Agréez mon hommage.

« NECKER DE STAËL-HOLSTEIN. »

## IX

### UNE LETTRE DE Mme DE STAEL A TATISCHEV

Nous publions la lettre suivante adressée de Londres par Mme de Staël le 15 mars 1814 à un diplomate russe, Tatischev (3), bien qu'elle n'ait pas un rapport direct avec les événements dont il est question dans *Dix années d'exil*, parce qu'il nous semble nécessaire d'indiquer, en manière de conclusion, l'évolution qui se fera dans les sentiments de Mme de Staël au cours des premiers mois de l'année 1814. Une angoisse tragique envahissait son âme : elle avait voulu la chute de Bonaparte, mais non pas l'invasion, ni la ruine de la France; cela lui « déchirait le cœur ». Elle n'était plus alors à l'unisson de ses amis de Russie dont, quelques mois auparavant, elle souhaitait

(1) Cf. *Dix années d'exil*, chap. XX.

(2) Tatischev (Démétrius-Paulovitch (1769-1845) fut chargé d'affaires de Russie à Naples et en Sardaigne; il passa en 1815 à Madrid, et ensuite à Vienne; il prit sa retraite en 1841 avec le titre de conseiller d'État et fut nommé grand-chambellan par l'empereur Nicolas.

la victoire. Isolée, suspecte, elle eut alors le courage de résister à ces haines furieuses, à cette soif de vengeance qu'éprouvaient les vainqueurs.

C'est sous l'empire de ces nobles sentiments qu'elle écrivait à Tatischev la lettre qu'on va lire (1). On la rapprochera avec intérêt des lettres à la princesse Kutusov.

### *Mme de Staël à M. Tatischev.*

« Ce 15 mars 1814 (Londres).

« Vous m'avez fait, monsieur, une mine si froide hier, qu'en y réfléchissant, j'en ai conclu qu'une misérable tracasserie heureusement expliquée avec M. et Mme de Lieven était encore dans votre esprit. J'aurais voulu, je l'avoue, que vous me justifiassiez vous-même; mais je fais assez de cas de vous pour vous rendre compte de mes sentiments. Je professe une haute estime pour votre nation et un sentiment encore plus exalté pour votre empereur. Je l'ai prouvé à Mme de Lieven en lui *envoyant* ce que j'ai écrit sur l'incendie de Moscou, sur la résistance des Russes (2), et quand cela sera *publié*, il n'y aura personne, je pense, qui ne dise que la valeur et le patriotisme russe n'ont jamais été mieux loués que par moi; mais c'est précisément parce que je sais apprécier vos sentiments et que je les éprouve moi-même.

« Je ne souhaite point que les Alliés aillent à Paris : la conquête de la France me fait mal, et je souffre des malheurs du pays où je suis née et où mon père a été

(1) Elle est extraite de la publication russe des *Archives Woronzov*, t. XXIX, p. 437. Il serait intéressant de la comparer avec la belle lettre écrite à Benjamin Constant le 22 mars 1814. (Cf. Blennerhassett, t. III, p. 584.)

(2) Cf. *Dix années*, IIe partie, chap. xiv, et *Considérations*, IVe partie, chap. xix.

sept ans le premier ministre. Si les Français étaient entrés en Russie sous le règne de Paul Ier vous n'auriez sûrement pas désiré même alors le succès des étrangers. Telle est ma disposition, et les Autrichiens et les Prussiens et même les Anglais que j'admire, tous comprennent ces sentiments en moi qu'ils éprouveraient tous à ma place. Je suis loin de blâmer les puissances qui ont à se venger de tant d'injustices; mais je ne puis, malgré ma haine contre le chef des Français, souhaiter qu'on arrive même à lui à travers la France. La conduite de votre empereur est noble et naturelle, mais c'est à *lui* plus qu'à tout autre que je dirai avec confiance ce que je vous écris; car je suis sûre qu'il estime les Français et que leur intérêt même ne peut étouffer la sympathie pour les malheurs de leurs compatriotes. Si je voulais me louer, je vous dirais que je ne puis revoir Paris (que je regrette depuis dix ans) que par le renversement de Bonaparte; je vous dirais que pendant que toutes les puissances de l'Europe ont cédé à Bonaparte, ma faiblesse seule lui a résisté dix ans. Mais il ne s'agit pas de me louer; il faut simplement que vous sachiez que j'ai des obligations à votre empereur et que j'ose l'aimer autant que je le respecte; mais il n'est pas juste aux Russes de trouver mauvais que je ne souhaite pas leur succès contre la France, quand j'ai tant désiré que les Français n'en eussent pas contre la Russie. Enfin je me dis : Les Prussiens, les Autrichiens et les Anglais même trouvent simple et juste mon intérêt pour la France; d'où vient que vous m'en feriez un tort?

« Cette longue lettre vous dit assez combien je mets de prix à votre opinion. Venez me voir.

« NECKER DE STAËL. »

FIN

# INDEX ALPHABÉTIQUE

## DES NOMS PROPRES CONTENUS DANS CET OUVRAGE


A

Alexandre Ier, empereur de Russie, 190, 239, 244, 275, 299, 305, 310, 331 et suiv., 340, 366 et suiv., 374, 375, 416.

Auguste, prince de Prusse, 157.

B

Balachov (M. de), 271, 274, 275.

Barante (M. de), 181 et note.

Barclay de Tolly (Général), 356, 357, 368.

Barras, 11.

Barrère, 21.

Bentinck (Amiral), 318, 326, 327, 371.

Bergerie (M. de la), 155.

Bernadotte (Maréchal), prince royal de Suède, 37, 66, 72, 74, 189 (*note*), 241, 366, 367, 370, 409.

Berry (Duc de), 126.

Berthier (Maréchal), 45, 367.

Beverley (Lord), 89.

Boisgelin (M. de), archevêque de Tours, 91, 92 (*note*).

Boissier, 393.

Bonaparte (Prince Joseph), 3, 7, 10, 43, 95, 102, 104, 393.

Bonaparte (Prince Lucien), 7, 8, 26, 33, 34.

Bonaparte (Impératrice Joséphine), 13.

Boutourlin (Comte), 309.

C

Cabanis, 53.

Capelle, préfet du Léman, 179, 183 et suiv., 192, 200, 205 et suiv., 225.

Castellane (M. de), 156.

Catherine II, impératrice de Russie, 339, 353.

Champagny (M. de), 275.

Charles VII, électeur de Bavière, 65.

Charles, archiduc d'Autriche, 245.

Chateaubriand (M. de), 12 (*note*), 52 (*id.*), 220 (*id.*), 221 (*id.*).

Chevalier, 167 (*note*).
Cobenzl (M. de), 40, 42 et suiv.
Constant (Benjamin), 5 et suiv., 12, 105, 130 (*note*), 383 (*note*), 388, 390, 392, 394, 399.
Corbigny (M. de), préfet de Loir-et-Cher, 164, 170, 172, 401, 402.
Corneille, 125.
Curée (Tribun), 140 (*note*).
Czartoryski (Prince), 252.

D

Daunou, 66.
Desaix (Général), 30, 71.
Desmeunier, 87.
Destaing (Général), 61.
Diderot, 313.
Dolgorouki, 338, 340, 365.
Dörnberg, 371.
Drake, 114.
Duroc (Maréchal), 42.

E

Élisa (Mme Bacciochi), grande-duchesse de Toscane, 254.
Élisabeth, impératrice de Russie, 332.
Enghien (Duc d'), 39, 48, 119 et suiv.
Entraigues (M. d'), 389, 390.
Estranges (M. de l'), 197, 198.
Etrurie (Roi d'), 47, 45.
Eymar (M. d'), 29.

F

Fauriel, 51 (*note*).
Fouché, 5, 11, 20, 33, 51, 123, 156.
François, archiduc d'Autriche, 247.
Frédéric II, roi de Prusse, 32, 41.
Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, 108, 240, 397, 399, 400.

G

Galitzin (Prince), 338, 406.
Gallois (Tribun), 141 (*note*).
Genlis (Mme de), 89, 93, 94.
Georges Cadoudal, 115, 117 et suiv., 138.
Goethe, 108, 387, 388, 393.
Guillaume, prince de Prusse, 397.

H

Hardenberg (M. de), 241.
Hervas (M. d'), 389.
Hofer (André), 231.
Hormayr (Baron de), 229.
Hortense, reine de Hollande, 162.
Huber (Mme), 384.
Hudelist (M. de), 239, 245, 246, 248, 250.
Hulin (Général), 121.

I

Ivan le Terrible, 364.

J

Jackson, 71.
Junot (Général), 99.

K

Kléber (Général), 61.
Klinger (Général de), 361.
Krüdener (Baronne de), 389.
Kutusov, 368 et suiv., 408 et suiv.

L

La Fayette, 147.
Landriani (Chevalier), 399.
Lavoisier (Mme de), 389, 399.
Lebrun (Consul), 82.
Leclerc (Général), 57, 58.
Lenormant (Mme), 393.
Le Ray, 159.
Lieven (M. de), 413, 414, 415.
Ligne (Prince de), 157.
Livingston, 63.
Louis XIV, roi de France, 56.
Louis XVI, roi de France, 91.
Louis-Ferdinand, prince de Prusse, 108, 111, 119 et suiv., 394, 395, 396, 399.
Louise, reine de Prusse, 397, 399, 400.
Löwenhielm (Comte de), 412.
Lubomirska (Princesse-maréchale), 157, 252, 253, 261, 263.
Lubomirski (Prince Henri), 253, 263, 267.
Lucchesini (M. de), 40 et suiv.

M

Mackintosh, 88, 96.
Marat, 312.
Marie, impératrice de Russie, 332, 339.
Marie-Louise (Impératrice), 239, 242.
Maximilien Ier, empereur, 230, 231.
Méhée de la Touche, 113, 114.
Meister, 384.
Mélas (Général), 30.
Melzi (Comte), 69, 70.
Menchikov, 340.
Metternich (M. de), 241, 245, 248, 251.
Mills, 251.
Miloradovitch (Général), 277, 283 et suiv., 412.
Momonov (Comte), 302.
Montaigne (Michel de), 6.
Montet (Baron et baronne du), 404 et suiv.
Montmorency (Mathieu de), 166 et suiv., 190 et suiv., 201 et suiv., 394, 398.
Moreau (Général), 34, 35, 37, 39, 113, 115 et suiv., 127, 133 et suiv.
Muller (Jean de), 399.
Murat (Princesse), 254.

N

Narischkine, 338, 341 et suiv.
Necker, père de Mme de Staël, 26 et suiv., 59, 60, 81 et suiv., 103, 106, 129 et suiv., 153, 223, 228, 359, 379, 386, 389, 392, 394, 398 et suiv.
Necker (Jacques), 386, 389, 393.
Necker de Saussure (Mme), 386 et suiv.
Necker de Saussure (Alber-

TINE, fille de la précédente), 389, 393.
NOAILLES (ALEXIS DE), 371.

O

ORANGE (Prince D'), 74.
ORLOV (Comte), 318, 328 et suiv.
ORLOV (Comtesse), 302.

P

PAUL Ier, empereur de Russie, 32, 33, 40, 44, 311, 324, 352, 354, 416.
PELTIER, 88.
PERTORA, 162 (*note*).
PICHEGRU, 39, 113, 115 et suiv., 126, 127, 133 et suiv.
PIERRE Ier, empereur de Russie, 296, 306, 307, 309, 313, 316 et suiv., 342, 353.
PLATON, archevêque de Moscou, 310.
POLIGNAC (MM. DE), 138.
PORTALIS (M. DE), 91, 402.
POTEMKIN, 340.

R

RADZIVIL, princesse LOUISE de Prusse, 396, 397, 401.
RANDALL (Mlle), 169.
RASOUMOWSKI, 309.
RÉAL, 137.
RÉCAMIER (Mme), 89, 96 et suiv., 201.
REGNAULT DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, 7, 9 (*note*).
RÉGNIER, grand-juge, 136.
RENNER, 272.
REYNIER (Général), 61.
RICHELIEU (Duc de), 276.
ROBESPIERRE, 48.
ROCCA, 217 (*note*), 224, 227, 234, 266 (*note*), 289, 404, 406, 408.
ROEDERER, 7, 87.
ROMANZOV (M. DE), 275, 318, 325, 326.
ROSTOPCHIN (Comte), 301, 311, 312.
ROUSSEAU (JEAN-JACQUES), 36.
RUMFORD, 389, 399.
RUSSEL, 227.
RZEWUSKI, 406.

S

SABRAN (ELZÉAR DE), 212 (*note*).
SAINT-PRIEST (M. DE), 201, 207, 208, 209.
SAINT-SIMON (Mlle DE), 177.
SALABERRY (M. DE), 159, 161.
SARTINES (M. DE), 260.
SARTORIS (Mme), 401.
SAVARY, duc de Rovigo, 134, 161, 168, 171 et suiv., 175, 181, 207, 401 et suiv.
SAVOYE-ROLLIN (M. DE), 155 et *note*.
SAXE-WEIMAR (Grand-duc DE), 108, 404.
SAXE-WEIMAR (Grande-duchesse DE), 108, 397, 404.
SCHEWASKIN (Mme DE), 406.
SCHILLER, 108, 387, 388.
SCHLEGEL (AUGUSTE-GUILLAUME), 179, 186 et suiv., 233, 264, 377, 406, 408.
SÉBASTIANI (Général), 65.

Sismondi, 211 (*note*).
Souvorov, 340.
Stackelberg (M. de), 239, 247.
Staël (M. de), ambassadeur de Suède), 73.
Staël (Albert de), 179, 180, 184, 238, 251, 264, 265, 267, 268, 410.
Staël (Albertine de), 224, 228, 388, 406.
Staël (Auguste de), 102 (*note*), 153 et suiv., 167, 168, 173 et suiv., 179, 180, 224 et suiv.
Stein (Baron de), 370.
Strogonov (Baronne de), 365.

T

Talleyrand (M. de), 5, 7, 11, 13 et suiv., 40, 63, 381.
Tatischev, 414, 415, 416.
Tour (Mme de la), 94 (*note*).
Toussaint-Louverture, 58, 178.
Tronchin (Charles), 399.
Tyrconnel (Lord), 318, 326, 327, 371.

V-W

Villers (Charles de), 103, 105.
Wellington (Lord), 410.
Wieland, 108, 387.
Wilson (Sir Robert), 370.
Withworth (Lord), 88.
Wladimir, 280.
Wurtzbourg (Archiduc de), 249, 254.

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION ..... I
AVERTISSEMENT DE CETTE ÉDITION ..... XIX
PRÉFACE DE M. DE STAËL FILS ..... XXIX

## PREMIÈRE PARTIE

CHAP. Ier. — Causes de l'animosité de Bonaparte contre Mme de Staël. — Offres qu'il lui fait faire; réponse de Mme de Staël ..... 1

CHAP. II. — Commencement de l'opposition dans le Tribunat. — Discours de Benjamin Constant. — Irritation du Premier Consul. — Mme de Staël et Fouché. — Mme de Staël et Talleyrand : portrait de Talleyrand... 5

CHAP. III. — Système de fusion adopté par Bonaparte. — Caractère de son gouvernement. — Publication du livre sur la *Littérature*. — Jouissances de la gloire littéraire.. 20

CHAP. IV. — Conversation de Necker avec Bonaparte. — Victoire de Marengo. — Regrets de Mme de Staël. — Complaisances des gouvernements de l'Europe envers le Premier Consul : l'empereur Paul Ier. — Disgrâce de Lucien Bonaparte ..... 26

CHAP. V. — Victoires de Moreau. — Bonaparte et la Révolution. — Machine infernale. — Déportations arbitraires. — Paix de Lunéville ..... 34

CHAP. VI. — Corps diplomatique sous le Consulat : MM. de Lucchesini et de Cobenzl. — Mme de Staël à Morfontaine. — Mort de Paul Ier. — Entrevue de Mme de Staël et du Premier Consul ..... 40

Chap. VII. — Suite de l'opposition du Tribunat. — Empressement des Français à servir le gouvernement du Premier Consul. — Bonaparte et l'Institut. — Le roi et la reine d'Étrurie à Paris. — Progrès de la tyrannie de Bonaparte ..... 47

Chap. VIII. — Séjour à Coppet. — Dernier ouvrage de Necker. — Préliminaires de paix avec l'Angleterre. — Progrès des institutions monarchiques; adulations envers Bonaparte ..... 59

Chap. IX. — Élimination du Tribunat; sarcasmes de Mme de Staël. — Bonaparte, président de la République italienne. — Conspiration du général Bernadotte. — Départ pour Coppet; inquiétude de Mme de Staël. — La réforme de l'instruction publique. — Les Français en uniforme.... 66

Chap. X. — Nouveaux symptômes de la malveillance de Bonaparte contre Mme de Staël et son père. — Affaires de Suisse : l'Acte de médiation. — Fureur du Premier Consul contre les journaux anglais ..... 80

Chap. XI. — Rupture avec l'Angleterre : la « grande farce » de la descente. — Bonaparte et la légitimité : joie plaisante de Portalis. — Arrivée de Mme de Staël à Mafliers. — Basse conduite de Mme de Genlis. — Mme de Staël chez Mme Récamier. — Arrestation de Mme de Staël; son exil ..... 89

Chap. XII. — Départ pour l'Allemagne : angoisses de Mme de Staël. — Metz; rencontre avec Charles de Villers. — Francfort; maladie d'Albertine de Staël. — Arrivée à Weimar ..... 103

Chap. XIII. — Berlin; absence d'esprit public. — Allemands partisans de la Révolution française. — Le prince Louis-Ferdinand ..... 108

Chap. XIV. — Conspiration de Moreau et de Pichegru. — Mission de Méhée. — Arrestation de Moreau, de Pichegru et de Georges. — Adresses au Premier Consul..... 113

Chap. XV. — Exécution du duc d'Enghien; indignation du prince Louis-Ferdinand. — Disposition des esprits en France. — Bonaparte et la raison d'État. — Motifs de l'exécution ..... 119

Chap. XVI. — Maladie et mort de Necker; douleur de Mme de Staël. — Retour à Coppet ..... 129

Chap. XVII. — Procès de Moreau. — Mort de Pichegru. — Moreau devant ses juges ..... 133

Chap. XVIII. — Commencement de l'Empire : Bonaparte proclamé Empereur. — Création d'une noblesse nouvelle ; servilité de l'ancienne. — La « monarchie universelle » ..... 140

Avertissement de M. de Staël fils ..... 153

## SECONDE PARTIE

Chap. Ier. — Séjour de Mme de Staël à Fossé. — Suppression de l'ouvrage sur *l'Allemagne*. — Exil hors de France : lettre du duc de Rovigo à Mme de Staël. — Retour à Coppet ..... 161

Chap. II. — Persécutions. — M. Capelle, préfet du Léman. — Redoublement de surveillance. — Éloignement de Schlegel. — Projet de départ pour la Suède ..... 179

Chap. III. — Demande d'un passeport russe. — Voyage en Suisse avec M. de Montmorency. — Les trappistes de la Val-Sainte. — Excursion sur le territoire français; blâme du préfet ..... 190

Chap. IV. — Exil de M. de Montmorency et de Mme Récamier. — Nouvelles persécutions. — Causes de l'animosité de Bonaparte; Coppet en interdit. — Exil de M. de Saint-Priest. — Pourquoi Mme de Staël hésite à fuir... 201

Chap. V. — Anxiétés de Mme de Staël. — Napoléon journaliste. — Mme de Staël se décide à quitter Coppet. — Sa fuite (23 mai 1812) ..... 213

Chap. VI. — Mme de Staël traverse le Tyrol; aspect de ce pays : Inspruck. — Alerte; arrivée de Rocca. — Salzbourg. — Entrée en Autriche; démoralisation du peuple autrichien. — Abbaye de Melk ..... 227

Chap. VII. — Séjour à Vienne. — Napoléon à Dresde; l'impératrice Marie-Louise à Prague. — Napoléon et les

Polonais. — M. de Hudelist et Mme de Staël; espions autrichiens. — Perplexités de Mme de Staël..... 239

Chap. VIII. — Départ de Vienne. — Passage en Moravie; tracasseries du gouverneur. — Fausse situation du gouvernement autrichien. — L'archiduc de Wurtzbourg. — La Gallicie. — Conduite de la police autrichienne. — Excursion à un château en ruines; bonté du peuple. — Départ pour Lanzut..... 249

Chap. IX. — Un commissaire autrichien. — Visite à Lanzut. — Arrivée à Léopol..... 264

Chap. X. — Passage de la frontière russe. — La Volhynie. — Napoléon et M. de Balachov. — Progrès de l'armée française; Mme de Staël pense à gagner Odessa..... 271

Chap. XI. — Kiev. — Costume des Russes. — Le Dniéper. — La religion grecque. — Le général Miloradovitch... 277

Chap. XII. — Route de Kiev à Moscou. — Douceur du peuple russe. — Monotonie du pays. — Cosaques. — Craintes de Mme de Staël. — Hospitalité russe. — Le luxe en Russie. — Caractère *gigantesque* du peuple russe..... 286

Chap. XIII. — Aspect du pays. — Paysannes russes; caractère du peuple. — L'esprit public en Russie. — Russes et Français. — L'esclavage..... 293

Chap. XIV. — Moscou. — Dispositions belliqueuses. — Églises et palais; le Kremlin. — Caractère asiatique de Moscou. — Émotion de Mme de Staël. — Visite au comte Rostopchine. — Nature sauvage des Russes. — Ce que doit être la littérature russe..... 301

Chap. XV. — Route de Moscou à Pétersbourg. — Novgorod..... 315

Chap. XVI. — Saint-Pétersbourg. — Sentiments de Mme de Staël. — Statue de Pierre le Grand. — Caractère méridional des Russes. — Notre-Dame de Kazan; Saint-Alexandre Newski. — Visite à M. de Romanzov; lord Tyrconnel; l'amiral Bentinck. — Réception chez le comte Orlov. — Conversation russe..... 318

Chap. XVII. — La famille impériale : l'impératrice Élisa-

beth. — Conversation avec l'empereur Alexandre ; paroles mémorables. — Le despotisme russe. — L'impératrice Marie ; le palais de la Tauride..... 332

Chap. XVIII. — Mœurs des grands seigneurs russes : M. Narischkine. — Une étrange musique. — Chants de l'Ukraine. — Un toast. — Kalmouks. — Promenades dans le parc ; montagnes russes. — L'amour en Russie. — Inconvénients du despotisme..... 341

Chap. XIX. — Le cabinet d'histoire naturelle. — L'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul : sépulture des tsars. — Tsarskoé-Sélo. — Prise de Smolensk par les Français ; découragement de Mme de Staël ; tristes symptômes. — L'institut de Sainte-Catherine ; gracieuse attention de la tsarine. — Absence de lumières en Russie. — Une tragédie russe. — Patriotisme de la nation..... 350

Chap. XX. — Entrevue d'Abo. — Nouvelle conversation de Mme de Staël avec l'empereur Alexandre — Mme de Staël et le prince Kutusov. — Les étrangers à Pétersbourg : Robert Wilson, Stein, Tyrconnel, Bentinck, Alexis de Noailles, Dörnberg. — Entrée en Finlande : aspect du pays. — Mme de Staël s'embarque à Abo ; difficultés de la traversée..... 366

## APPENDICE

I. — La première entrevue de Mme de Staël et de Bonaparte..... 381
II. — Mme de Staël et le Dix-Neuf Brumaire..... 383
III. — Le séjour de Genève..... 384
IV. — Mme de Staël à Weimar et à Berlin. (*Lett. inéd.*) 386
V. — Mme de Staël et le duc de Rovigo..... 401
VI. — Une lettre de recommandation : Rocca..... 404
VII. — Mme de Staël à Brody. Une consultation..... 404
VIII. — Mme de Staël et la princesse Kutusov..... 408
IX. — Une lettre de Mme de Staël à Tatischev..... 415

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 5503.

DC
146
S7A25
I904

Staël-Holstein, Anne Louise
Germaine (Necker) baronne de,
1766-1817.
Dix années d'exil.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY